LA RUSSIE

DEPUIS L'ÉMANCIPATION DES SERFS

Free Russia, by William Hepworth Dixon, 2 vol., London.

Quand on a devant soi une carte de l'ancien continent, on se demande quel est ce pays qui en occupe une si grande part, et qui semble posséder une faculté d'expansion si extraordinaire. Il paraît menacer toutes les contrées qui l'entourent, car il ne respecte aucune des barrières à l'aide desquelles la nature délimite les frontières des peuples. Au nord, l'impossible seul l'arrête : on dirait qu'il veut étreindre le pôle dans ses gigantesques bras. A l'est, une immense chaîne de montagnes et un grand fleuve le séparent de l'Asie, lui laissant un pays vingt fois plus grand que la France. Il franchit cette limite pour s'adjoindre au-delà une étendue deux fois plus considérable, et dont il n'avait que faire. Au midi, les barrières étaient plus positives encore; mais il n'en tient compte : il enjambe le Caucase, et eût converti la Mer-Noire en un lac russe sans la guerre de Crimée. A l'ouest, il est une menace permanente : la Finlande, les provinces allemandes de la Baltique, la Lithuanie,

Le travail qu'on va lire est une œuvre posthume. Notre regretté collaborateur est mort en province pendant le siége de Paris, le jour même où se livrait presque à sa porte la malheureuse bataille de Dreux, le 17 novembre 1870. Nos désastres l'avaient rempli d'une douleur profonde; ils ont certainement hâté sa fin. Genevois de naissance, le pasteur Cailliatte, sur qui nous reviendrons plus longuement, était tout français de cœur. « Les malheurs de la France, disait-il, sont ma lettre de naturalisation, » et il protestait contre les cruautés prussiennes, qu'il eut, quoique vivant sous la loi du vainqueur, le courage de flétrir hautement dans le *Times*. Il ne pouvait mieux terminer que par un tel acte une vie consacrée tout entière aux devoirs du pasteur et aux travaux du publiciste, dont nos lecteurs ont pu apprécier le mérite.

la Pologne, sont là pour attester son insatiable besoin d'agrandissement. Les peuples disparaissaient les uns après les autres sous la puissante main de la Russie, si une défaite, dont la loi même se trouve annulée depuis nos désastres, n'était venue mettre un terme à ses envahissemens.

Mais sa défaite lui tint lieu de victoire, phénomène qui n'est pas rare dans l'histoire des peuples. Battue sur son propre territoire, elle se replia sur elle-même pour « se recueillir; » elle remonta aux causes de sa faiblesse relative, et comprit que les élémens de la force ne se trouvent pas seulement dans le nombre. Elle passa en revue toutes ses institutions fondamentales, et résolut, sinon de leur faire subir une refonte générale, au moins de les modifier autant que le permettrait le tempérament de la nation. La mort prématurée de l'empereur Nicolas, enlevé par la maladie à l'âge de cinquante-huit ans, facilita ce travail. Nicolas avait entrevu cependant la nécessité de relever le peuple de l'état où il languissait depuis des siècles, et d'opérer de grandes réformes dans son gouvernement. Il avait même ordonné des études à ce sujet; mais son caractère altier, inflexible, s'opposait à ce qu'il fît aucune concession. Il était trop plein du mandat divin dont il se croyait investi, pour chercher à diminuer la distance entre lui et ses sujets, et aborder d'une manière sérieuse la réforme des abus que l'église couvrait de sa responsabilité. D'ailleurs, au moment de sa mort, Sébastopol résistait encore; l'épreuve n'était pas consommée. C'est son fils qui devait recevoir la grande leçon et la mettre à profit.

Libre de tout engagement, animé des plus nobles intentions, intelligent, travailleur, appelé depuis longtemps par son père à prendre part aux délibérations du conseil, le tsarowitz Alexandre était déjà rompu au maniement des affaires publiques. Il avait dans ses voyages étudié les civilisations étrangères, et pouvait mesurer exactement toute la distance qui les séparait de celle de son pays. C'est avec ces qualités et le ferme désir de les consacrer au bien de son peuple qu'il monta sur le trône de toutes les Russies le 2 mars 1855. Le moment était des plus graves et l'avenir des plus sombres. Son père lui léguait une guerre avec les deux plus grandes puissances occidentales, guerre qu'il n'avait pas approuvée en principe, mais que l'honneur national lui faisait un devoir de poursuivre avec vigueur. Le pays était accablé d'impôts, des levées considérables d'hommes avaient diminué la population, le commerce était ou suspendu, ou anéanti, et, malgré un déploiement de forces considérable, malgré des efforts prodigieux, Sébastopol tomba au pouvoir des alliés. Avec cette forteresse, s'écroulèrent la puissance de la Russie vis-à-vis de l'Europe et le prestige de ses armes. Sa marine était abattue, et son armée détruite autant par suite des fatigues

et des privations que par le feu de l'ennemi. L'humiliation était profonde. Alexandre sut l'accepter avec dignité, et de cette humiliation sortirent de vastes mesures émancipatrices dans tous les domaines de l'état. Les Russes eux-mêmes attribuent à la guerre de Crimée les réformes accomplies par l'empereur. Le nouvel empire, qu'ils appellent ***Svobodnaia Rossia*** (la Russie libre), est né de cette catastrophe. Il n'y avait qu'une intelligence supérieure et une volonté ferme qui pussent faire servir ainsi le malheur à la régénération d'un peuple.

I.

Le Russe est essentiellement religieux. De tous les peuples chrétiens, c'est sans contredit celui chez lequel le sentiment du divin a pris le plus de développement. Sa vie tout entière se passe dans un continuel commerce avec le monde invisible. Plusieurs causes ont contribué à donner à ce côté de son caractère cette prépondérance excessive. L'aspect de son pays est triste; le manteau dont le couvre la nature inspire une indicible mélancolie. Ses immenses forêts sont toutes semblables les unes aux autres; elles sont invariablement formées de bouleaux et de pins. Vous n'y voyez aucune futaie de haute venue, rien qui rompe la monotonie de l'ensemble; tous les arbres sont petits, rabougris : on pourrait croire que le froid de la température en a arrêté la croissance. Ils font à l'horizon un rideau de feuillage noirâtre d'une accablante continuité. Des tourbières ou des lacs muets, incolores, sans vie, le coupent de loin en loin. La plaine désespère le voyageur par sa nudité, son uniformité et son étendue; au fur et à mesure qu'il avance, les limites semblent reculer. Pas un mouvement de terrain, pas un arbre qui soulage la vue; cette plaine n'est couverte que de landes et d'une herbe brune. Les villages, clair-semés, sont un amas de huttes en bois et en pisé. Rien qui attire, rien qui réjouisse l'âme et vous invite à fixer là votre demeure. La nature y est aussi inflexible que le gouvernement de l'état, et semble dire : « Tous tes projets doivent se rapporter à un autre monde, car ici tu ne peux penser ni à ta liberté personnelle, ni à tes droits, ni aux moyens de sauvegarder ta dignité, tes biens, ton honneur. Obéis seulement, fais ce que l'on te commande. Cette terre que tu foules, que tu arroses de tes sueurs, ne t'appartient pas. Tu n'as pour toi que le ciel, qu'il soit l'objet de toutes tes pensées. » Et c'est justement ce que fait l'habitant de la Grande-Russie. Dans cette vaste portion de territoire qui mesure 16,000 kilomètres du nord au sud et de 11 à 12,000 de l'est à l'ouest, l'homme est en constante prière. L'idée de Dieu, des anges, des saints, ne le quitte jamais. Du berceau à la tombe,

le jour et la nuit, à quelque rang de la société qu'il appartienne, il vit avec Dieu. Son langage abonde en expressions mystiques, ses gestes sont extatiques. Sa maison renferme une petite chapelle où il suspend ses saintes images, l'effigie de son patron et les signes symboliques de la rédemption. Il y pénètre à chaque instant pour faire ses prières; il ne se borne pas du reste à les faire là, il prie partout, dans sa boutique, derrière son comptoir, au marché, comme au champ. Il fait bénir par un prêtre, avant d'en prendre possession, la maison qu'il a construite, l'appartement qu'il a loué. Il jeûne la moitié des jours de l'année, et son pays est couvert de croix, de niches, d'édifices religieux. Chaque village s'honore d'avoir des reliques et une châsse qui a le don de guérir. Les villes sont riches en établissemens conventuels. Kargopol, dont la population ne dépasse pas 2,000 âmes, compte vingt clochers; quatre cent cinquante églises ou chapelles s'élèvent à Moscou. C'est qu'en Russie l'état, comme les individus, commémore le souvenir d'un grand événement, non par la construction d'un pont, le percement d'un boulevard ou le changement de nom d'une rue, mais par l'érection d'un édifice religieux. L'église Saint-Sauveur rappelle l'expulsion de Napoléon.

L'ancien état nomade des Russes se perpétue par leur penchant pour le pèlerinage. Visiter le saint sépulcre ou simplement des lieux rendus célèbres par la vie ou la mort de saints est chez eux un désir irrésistible. Ils marchent par bandes; la prière, le chant de cantiques, le récit des merveilles qu'ils ont vues, égaient leur route. Tantôt ils ont recours à la charité publique, qui ne leur fait jamais défaut, tantôt ils se procurent quelques ressources par la vente d'objets bénits et de reliques. Le pèlerinage est tenu en grand honneur, même parmi la noblesse, qui se pique cependant de libre pensée; mais c'est un moyen de faire sa cour, et, pour imiter leurs princes, bon nombre de nobles prennent le bâton noueux. Il y a bien des degrés dans cet acte de piété. Certains pèlerins se bornent à visiter un des sanctuaires les plus renommés, et choisissent le plus rapproché de leur demeure; d'autres se rendent aux quatre principaux : Saint-George à Novgorod, Pechersk à Kiev, Troitsa, près de Moscou, et Solovetsk, dans la Mer-Blanche. D'autres enfin les fréquentent tous, car le fidèle qui veut remplir la tâche dans toute son étendue, qui veut atteindre la perfection, doit s'arrêter dans tous les lieux saints et accomplir les rites imposés par l'usage dans toutes les stations marquées par la tradition. Beaucoup de Russes prennent à la lettre cette parole du poète hébreu, que l'homme est étranger et voyageur sur la terre, et revêtent pour la vie la robe du pèlerin; c'est une vocation pour eux. On rencontre même des femmes d'une condition aisée qui passent toute leur existence à

errer d'un sanctuaire à l'autre. Chaque année, elles recommencent la même tournée, qui dure plus de onze mois; à peine s'accordent-elles trois semaines de repos dans leur famille.

Ces coutumes religieuses engendrent d'immenses abus. Une foule d'individus sans aveu, ennemis d'un travail régulier, avides des émotions de la vie errante, se couvrent de l'habit de pèlerin, et profitent de la sympathie que cet habit excite pour vivre aux dépens des âmes pieuses; ils réalisent de gros bénéfices en se livrant au commerce interlope d'objets soi-disant bénits, de reliques arrachées à des cimetières, d'images saintes achetées à vil prix. Aucune inquiétude ne vient assombrir leur existence; ils savent que partout ils seront les bienvenus, qu'aucune porte ne se fermera devant eux. Ce respect pour les pèlerins a favorisé la fuite de bien des condamnés; bien des Polonais exilés en Sibérie ont pu, grâce à l'habit qu'ils empruntaient, regagner leur patrie, après un voyage de plus de 1,000 lieues à travers les monts Ourals et la Russie, parcourue dans toute sa largeur de l'est à l'ouest : ils sollicitent le long de leur route le gîte et le pain de la piété, et une place sur les radeaux de la Dwina. La multitude de couvens qui peuplent ces vastes solitudes favorise ces grands voyages. La Grande-Russie est un désert semé de cloîtres, dont les clochers byzantins rompent l'accablante monotonie des immenses plaines. Les habitudes religieuses se sont tellement infiltrées dans les mœurs des Russes, que la négligence ou le mépris du culte et des sacremens les dépouille de quelques droits civils.

C'est par Constantinople que le christianisme a pénétré en Russie. Les missionnaires envoyés par le patriarche grec ont trouvé chez les Russes une nature sympathique. En effet, la religion du dévoûment et de la souffrance, la religion des petits et des déshérités, toute pleine de tristesse et de douleur, devait être bien accueillie sur cette terre qui imprime à l'âme une si profonde mélancolie. L'église russe, placée alors sous l'administration ecclésiastique du patriarche de Constantinople, est toujours restée fidèle au rite grec. Le patriarche de Constantinople occupait dans l'église d'Orient une place analogue à celle du pape dans l'église d'Occident, avec cette différence cependant que le prélat grec n'a jamais été prince temporel. A partir du XVe siècle, il se trouva placé sous la domination du sultan, qui seul pouvait lui donner l'investiture. Cette dépendance était une menace perpétuelle pour la Russie. Aussi mit-elle à profit une visite que lui fit en 1588 le patriarche Jérémie, pour obtenir de lui que le métropolitain de Moscou fût élevé à la dignité de primat de l'église russe. Jérémie accueillit favorablement cette demande, et il détacha ainsi de sa juridiction l'église russe pour en faire un corps religieux indépendant et autonome. Ce pou-

voir indépendant ne tarda pas lui-même à porter ombrage à la couronne. C'était une barrière à son autocratie, barrière peu redoutable, il est vrai, mais qui la gênait. C'est pourquoi, à la mort du patriarche Adrien, en 1700, Pierre Ier, prévoyant l'opposition que l'église ferait à ses projets de rénovation, ne le remplaça point. Le 21 janvier 1721, un ukase apprit aux Russes que cette dignité était remplacée par un saint-synode dont le tsar se constituait le modérateur et juge suprême. Ce synode est composé d'évêques et d'archimandrites nommés par la couronne et révocables par elle.

L'église gréco-russe renferme des traits qui ne se retrouvent dans aucune autre église. Elle possède deux catégories de prêtres: le clergé blanc et le clergé noir. Le premier compte tous les desservans, les curés, les séculiers, en général tous ceux qui sont à la tête d'une paroisse. Tous les membres du clergé blanc doivent être mariés. La loi était si rigoureuse à cet égard, qu'un diacre devait au moins être fiancé pour obtenir une cure. Remplir les cadres de ce clergé n'était pas facile : il était mal rétribué, et sa position des plus précaires; mais la loi y pourvut en contraignant tous les fils de prêtres à entrer dans les ordres. De là, le dicton russe : fils de prêtre, toujours prêtre. Le clergé devint ainsi une classe à part, une *caste*, comme chez les Tartares et chez les Juifs. Chercher des vocations, choisir des hommes pieux, il n'en était nullement question, et ce corps fut bientôt, si l'on en croit les écrivains et les moralistes nationaux, ignorant et vicieux; le dégoût, l'hypocrisie, le découragement, y régnaient en maîtres, ainsi qu'il arrive toutes les fois que les hommes sont forcés de revêtir un caractère qui n'est pas le leur, de suivre une profession pour laquelle ils n'ont aucune sympathie. Grâce à cette loi, la caste du clergé blanc compte 540,000 âmes; mais Alexandre la révoqua en 1869, et rendit l'église accessible à tous ceux qui se sentent une vocation. Depuis, les enfans des prêtres sont libres d'embrasser telle carrière qu'il leur plaît. Cette réforme causa une émotion extrême dans les rangs du clergé noir, qui redoute de voir toucher à ses prérogatives. Le clergé noir ne saurait être appelé un clergé régulier, puisqu'il n'est pas exclusivement cloîtré; cependant il faut, pour en faire partie, renoncer à la vie conjugale, avoir fait des vœux, être revêtu du costume monastique; en un mot, il faut être moine. Ses membres sont au nombre de dix mille, et c'est parmi eux que l'on recrute tous les hauts fonctionnaires de l'église, évêques, archevêques, métropolitains, archimandrites. Un puissant esprit de corps règne dans le clergé noir, et il domine par ses privilèges, son influence, ses immenses richesses conventuelles. On l'accuse d'être paresseux, ignorant et prodigue. La partie éclairée et libérale de la nation voit en lui l'ennemi déclaré de tout pro-

grès, de toute réforme, soit dans l'église, soit dans l'état, et en demande la suppression absolue. Il est en effet conservateur au suprême degré; son lot sur la terre est assez riche, sa position assez belle, et le bonheur national se résume pour lui dans l'immobilité. Malgré ses nombreux ennemis, le clergé noir se maintiendra longtemps encore à la tête de l'église russe. Il a pour lui non-seulement une position des plus fortes, mais l'empire des habitudes, les femmes des classes supérieures et le peuple entier des campagnes.

Pour toutes les branches de l'église orientale, arménienne, copte, grecque, et surtout russe, l'ascétisme est la forme la plus pure de la piété. Fuir le monde, vivre dans la retraite, se séparer de sa famille, se priver des jouissances domestiques, quelque pures qu'elles soient, renoncer aux avantages de la vie sociale, négliger son corps, laisser rouiller son intelligence, c'est donner les preuves de la plus grande foi. Aussi l'idiotisme est-il considéré par le peuple comme portant un cachet divin. Le clergé blanc, obligé de vivre en famille, ne possède aucune de ces vertus, et n'est pas non plus tenu en haute estime. Toutes les faveurs, tous les respects sont pour le clergé noir. Lui seul a fourni à l'église tous les saints qu'elle adore, lui seul possède les couvens, les reliquaires, les catacombes, les châsses mystérieuses et tous les sanctuaires que visitent les pèlerins. Il a le monopole des miracles et de la puissance surnaturelle. Cette immense imposture pèse d'un poids néfaste sur la population de l'empire; elle la tient enlacée dans toutes les idées superstitieuses qui la dépouillent de sa raison. M. Dixon, remontant en bateau le fleuve de la Dwina, craignit de donner sur un bas-fond, et pria le pilote de jeter la sonde par mesure de prudence. Ce dernier s'y refusa d'une manière absolue. « La rivière, répondit-il, a le fond que Dieu lui a donné. » S'il avait sombré, il se serait contenté de dire : « Telle était la volonté de Dieu! » Quand le sentiment religieux est poussé à ce point, il rompt l'équilibre de l'homme moral; il paralyse, il annule l'usage de la raison et des autres facultés de l'âme.

La superstition a été un puissant levier dans les mains des empereurs, surtout dans celles de Nicolas. C'est par ce moyen qu'ils ont solidement établi leur despotisme, et qu'ils obtenaient de sujets asservis un concours empressé. C'est au nom de l'orthodoxie qu'ils ont fait la guerre. Délivrer leurs frères placés sous le joug du croissant a été le but avoué de toutes leurs attaques contre la Turquie. La guerre de Crimée a eu pour origine une rivalité de moines, et c'est la foi religieuse qui a permis à la Russie de poursuivre et d'achever la longue guerre du Caucase, où elle a englouti des millions de roubles et sacrifié des centaines de mille hommes. Toutes les

proclamations de la couronne sont empreintes de ce mysticisme, qui répond aux plus intimes aspirations du Russe. Si l'élément religieux est une force pour le gouvernement, il peut cependant aussi devenir un obstacle pour lui lorsqu'il cherche à s'affanchir des liens qui le rattachent à l'état, ce qui arrive toutes les fois qu'il acquiert une certaine intensité. Alors il lui faut un air plus pur que celui que l'on respire dans les cadres officiels; il tend à s'élever, et suscite de graves embarras à un gouvernement despotique. Si jamais la Russie se trouve violemment secouée à l'intérieur, cette secousse lui viendra de l'église. La fermentation y est déjà considérable aujourd'hui, et il n'est pas une province qui ne s'en ressente. L'église officielle est rongée par la lèpre de la dissidence; elle est la proie d'une multitude de petites sectes, les unes assez anciennes, d'autres modernes, toutes symptômes d'une grave maladie qui pourrait bien un jour envahir le corps entier, et en amener la décomposition. Tel est l'état des esprits, qu'il suffit qu'un homme ait de l'enthousiasme et soit doué d'une parole facile pour paraître inspiré, gagner de nombreux adhérens, créer une secte nouvelle. Ces sectes se recrutent parmi les classes les moins élevées de la société. Les noms qu'elles portent sont en général des sobriquets. Ce sont des *champions du Saint-Esprit*, des *buveurs de lait*, des *colombes blanches*, des *eunuques*. Quelque excentrique que soit parfois leur *Credo*, quelque bizarres que soient leurs dogmes, on est forcé de reconnaître pourtant que presque toujours ces dogmes ont un côté rationnel et sain. Le plus souvent ils rejettent le formalisme en matière de culte, et préconisent la piété individuelle, le culte domestique. Le plus grand nombre de ces sectaires ont une vie morale supérieure à celle de la multitude du milieu de laquelle ils ont surgi. Le tsar Nicolas, qui considérait tout individu, tout sujet qui rejetait l'église dont il était le chef et le pontife comme un rebelle digne de châtiment, ne ménageait pas les dissidens quand il pouvait les atteindre. Par ses ordres, seize mille *buveurs de lait*, hommes et femmes, furent appréhendés et conduits à coups de bâton au travers des steppes jusqu'au sommet du Caucase. Plusieurs de leurs coreligionnaires, redoutant le même sort, prirent la fuite et se réfugièrent au-delà du Pruth, où le sultan, plus libéral que le tsar, leur donna des terres et le village de Tulcha. D'autres dissidens furent envoyés aux mines; mais ces persécutions, loin d'arrêter l'esprit de secte, lui servirent de stimulant. Le nombre des sectaires s'accrut considérablement sous le règne de Nicolas, et aujourd'hui encore ils gagnent du terrain. « Je ne sais que penser de tout ce que je vois, dit un prêtre de paroisse, je voudrais en augurer de bonnes choses. Tous les paysans qui ont appris à lire et qui réfléchissent se jettent dans la dissidence. » En effet, les esprits sont plus que jamais hors

d'équilibre; les uns sont la proie de craintes puériles et imaginaires, les autres sont le jouet d'espérances fantastiques. Un malaise profond se fait sentir dans les classes inférieures; elles aspirent à une révolution aussi bien dans l'état que dans l'église, car ces deux corps sont tellement enchevêtrés, qu'il est impossible de toucher à l'un sans ébranler l'autre : autocratie et orthodoxie, telle était la devise de Nicolas. Cette atmosphère étouffe, et chacun cherche à en sortir. Ceux-là rejettent le clergé, les images, l'hostie, baptisent par immersion; d'autres se plongent dans les plus fantasques hypothèses. La police s'émeut, et arrête toutes les personnes qui lui sont suspectes. Le gouverneur de Kherson apprit, il y a peu de temps, que quelques paysans avaient été arrêtés, parce qu'ils étaient trop bons pour être honnêtes. Ils ne mentaient ni ne juraient, ils ne s'enivraient jamais, et p yaient régulièrement leurs dettes; mais ils ne fréquentaient pas le confessionnal! La police, humiliée de n'avoir point la clé de ce mystère, les chassa de chez eux à coups de fouet, les jeta en prison, et fit son rapport à l'autorité supérieure. Les moines avaient approuvé; mais le gouverneur, passablement étonné de la nature du délit, les fit mettre en liberté, à la grande colère du clergé noir, qui l'accusa de favoriser l'hérésie. Le dévergondage des idées est si grand, que Moscou, ce centre intellectuel de la Russie, renferme une secte politico-religieuse qui fait de Napoléon Ier un dieu esclavon, un messie. Ils croient qu'il est sorti de Sainte-Hélène pour aller demeurer à Irkoutsk, près du lac Baïcal. Ils conservent avec soin son buste ou son image, et lui rendent un culte clandestin en attendant qu'il revienne, au temps marqué par le destin, pour renverser avec la dynastie régnante tous les partisans de Satan. Ce ne sont là que les symptômes du désordre qui mine l'église officielle; pour l'expliquer, il faut remonter au XVIIe siècle, époque où cette église a subi un profond changement.

A l'origine, on l'a vu, elle était une dépendance de l'église grecque. Son culte était modeste, ses églises étaient sobres de décorations, et ses prêtres revêtaient un costume austère. Ses rites, d'une simplicité antique, inspiraient ce respect que les siècles donnent aux choses qu'ils consacrent. Le langage de sa liturgie était suranné sans doute, et en bien des points l'église russe ne répondait plus aux besoins des générations nouvelles. Une réforme était nécessaire, et c'est un nommé Nikou qui l'entreprit; mais il alla trop loin. La réforme, trop radicale, suscita des schismes. La vie de ce réformateur a été très accidentée, et révèle un caractère entier, résolu, cassant. Très jeune, il entra dans un monastère; mais, avant d'avoir prononcé des vœux, il en sortit pour goûter les douceurs de la vie domestique. Il demeura dix ans avec sa femme; puis, fatigué d'une existence paisible, il l'engagea à devenir « l'épouse du Christ. »

Elle consentit, et se laissa conduire dans un couvent de Moscou. Redevenu libre, Nikou partit pour le nord; il marcha résolûment jusqu'à la Mer-Blanche, et se joignit à un groupe d'anachorètes qui vivaient alors dans l'île d'Anzersk. Pour s'associer plus complétement à eux, il fit les vœux exigés. La bonne harmonie ne fut pas de longue durée. Sa nature rude, son caractère impérieux et acariâtre, ne tardèrent pas à se manifester au grand détriment de la paix, et la société de Nikou devint si pénible, qu'un jour les frères le mirent sur un bateau avec du pain et de l'eau, lui disant d'aller partout où il voudrait, pourvu qu'il ne revînt jamais. Le vent le poussa dans la baie d'Onéga, et le fit aborder au pied du rocher de Ki. De là, il se rendit dans la province d'Olonetz, et y organisa une troupe de pèlerins. Le hasard fit sa fortune. Ayant eu l'occasion de voir le tsar Alexis, il frappa tellement ce prince, fort pauvre juge en fait d'hommes, qu'en peu d'années il fut elevé au rang d'archimandrite, d'évêque, de métropolitain, et enfin de patriarche. Il put alors donner un plein essor à sa passion de dominer. Il gouverna l'église russe en veritable autocrate. Il enleva au culte son antique simplicité et le chargea de cérémonies; il changea la liturgie, et fit faire en langue slavonne une nouvelle version des Écritures, version qu'il fit approuver par un concile. Les fidèles opposant une vive résistance, Nikou appela le bras séculier à son aide, et, par un ordre de l'empereur, la nouvelle liturgie et la nouvelle version des livres saints furent introduites dans l'église, dès ce moment déclarée « officielle, orthodoxe et sainte. » Les princes, les généraux, tous les fonctionnaires de l'empire acceptèrent docilement ces réformes, les prêtres et les moines, moitié par soumission, moitié par contrainte, se rangèrent pour la plupart; mais le peuple résista, et l'église depuis lors a été divisée en deux fractions, celle des *vieux croyans* et celle des *orthodoxes*, l'église populaire nationale et l'église officielle. Les vieux croyans rejettent toutes les innovations de Nikou, qu'ils regardent comme un hérétique. Ils se rattachent à l'ancienne église jusque dans les plus petits détails. Si cette tendance ne sortait pas du domaine religieux, elle serait parfaitement légitime; mais la raison fait souvent défaut aux vieux croyans, et le fanatisme les aveugle : ils repoussent la plupart des améliorations dont les sciences ont doté la société, et les meilleures conquêtes de la civilisation moderne leur sont suspectes. Ils s'isolent dans les siècles passés, et attachent de l'importance à de petites actions par exemple à celle de ne point mettre de sucre dans leur thé, le sucre ayant été importé en Russie depuis Nikou! Comme les réformes ont été imposées à l'église par la couronne, les vieux croyans enveloppent le pouvoir impérial dans leur réprobation. Les uns se refusent à prier pour le prince régnant sous la rubrique de

bon empereur et de bon chrétien, d'autres prient pour lui comme tsar et non comme empereur, d'autres n'ajoutent à son nom que la qualité de chrétien, ses titres à la couronne leur paraissant douteux, d'autres enfin omettent complétement son nom dans leurs prières. Les vieux croyans pèsent par leur nombre et par leurs richesses sur les décisions de l'état. Presque tous les négocians de Moscou appartiennent à l'église populaire nationale, ainsi que la presque totalité des habitans du nord et les cosaques du Don. Aussi n'est-il pas rare d'entendre les membres du conseil entrecouper leurs délibérations par ces paroles : « Que diront les vieux croyans? » Ils font en général honneur à leur église; ils sont fidèles à leurs devoirs, et en toute rencontre se montrent consciencieux et honnêtes.

Telle est la situation de la Russie au point de vue religieux. Bien que, depuis l'émancipation des serfs, elle s'appelle *libre*, la liberté religieuse n'y est encore qu'à l'état de projet. En 1864, une commission a été nommée pour examiner cette importante question. Par la suite, les idées de tolérance se sont quelque peu fait jour; mais tout progrès sérieux rencontre une formidable opposition dans le clergé noir et surtout dans le saint-synode. A Moscou, il sera permis à un musulman de convertir un juif, comme à Constantinople il est permis à un arménien de convertir un copte; mais malheur au musulman et au juif qui se permettraient de faire un prosélyte parmi les orthodoxes! S'ils ne se réfugient à l'étranger, la Sibérie pourra les compter au nombre de ses habitans.

II.

Jamais population n'a été mieux divisée, parquée, disciplinée que celle de la Russie. Chaque individu y a sa case, son numéro, avec défense de franchir les barrières sans autorisation de la loi ou de l'empereur. Dans les états occidentaux, c'est la bourgeoisie ou tiers-état qui forme la partie la plus considérable et la plus influente de la nation; c'est pour elle et le plus souvent par elle que les sociétés ont été émancipées. En Russie au contraire, cette classe est la plus faible, et jusqu'à présent elle est restée stationnaire. Le fonctionnarisme, cette plaie des pays centralisés et despotiques, lui cause des pertes considérables, la plupart des fonctions d'état menant à la noblesse, et ces pertes ne sont pas compensées par les recrues que le commerce lui fournit. Elle est divisée en une multitude de corporations placées sous une réglementation minutieuse et gênante. Passer d'un guild à un autre nécessite des démarches sans fin et un droit d'entrée considérable. Aussi ce corps ne comptait-il, à l'avénement d'Alexandre, que 425,000 âmes contre une population rurale de 45 millions.

Les serfs formaient en grande partie la classe des paysans. Le servage russe, qui présentait mille nuances, différait essentiellement dans son principe du servage d'Occident et fort peu dans son caractère et dans ses effets. Lorsqu'on a voulu abolir le servage en Occident, il a suffi de proclamer l'égalité des hommes devant la loi, pour soustraire les vilains à une infinité de servitudes écrasantes; leur émancipation n'a été accompagnée d'aucune concession de terres. En Orient, il n'en a pas été de même. On ne pouvait briser les chaînes du serf russe qu'à la condition de le rendre propriétaire. Les deux servages sont d'origine parfaitement distincte; des princes étrangers ont introduit l'un dans les pays occidentaux, des princes nationaux ont établi l'autre en Russie, après avoir expulsé l'étranger et reconquis leur indépendance. D'un côté, il a été le fruit de guerres désastreuses, de déplorables défaites, il s'est développé à l'ombre des ténèbres les plus épaisses, à une époque de barbarie que l'on a stigmatisée du nom de « siècle de plomb; » de l'autre, il est né à l'heure des premières conquêtes de l'âge moderne, il a surgi avec les premières lueurs de la civilisation : il avait pris fin en Occident qu'il était encore ignoré en Russie. Lorsqu'en 1311 Philippe le Bel confirmait l'affranchissement des serfs du Valois, lorsque son fils, Louis le Hutin, publiait les fameuses ordonnances qui libéraient les paysans de tous ses domaines, la Russie était libre, le servage y était inconnu. Nous en avons une preuve dans les miniatures du codex de Radzivil, qui nous représente le Russe jouissant de tous les bienfaits de la liberté. Les grandes villes de Novgorod, Pokof, Illynof, étaient, au XIIe siècle, aussi riches et aussi commerçantes que le furent plus tard Hambourg, Lubeck, Francfort. La sombre époque, celle qui amena l'asservissement du Russe, commence avec le XIIIe siècle. Écrasée par les Tartares à la célèbre bataille de la Kalba, la Russie demeure trois siècles sous le joug de fer des Mongols. La désolation, la terreur et la mort étaient partout; les villes étaient détruites, les champs abandonnés, et les laboureurs, réfugiés dans les bois, ne cultivaient que juste ce qu'il leur fallait pour ne pas mourir de faim. Dans l'espoir d'adoucir leurs féroces vainqueurs, souvent pour leur échapper, les habitans de la Russie adoptaient le costume et les coutumes des Tartares; ils leur empruntèrent même quelques-unes de leurs phrases les plus usuelles. Cependant il y eut durant cette longue période de ravages des années de tranquillité relative. Les Mongols, satisfaits d'avoir réduit à l'obéissance ce vaste empire, et de s'être fait rendre hommage par ses souverains, se contentaient du tribut que leur payait la Russie, et portaient ailleurs le fer et le feu. Les princes en profitent pour relever le courage de leurs sujets, pour se fortifier et travailler à reconquérir leur indépendance. Peu à peu, ils

se soustrayaient à la domination mongole. Déjà en 1378 et 1380, Dmitri IV remporte des avantages sur les Tartares. Ceux-ci prennent un moment leur revanche; mais leur puissance s'affaiblit, la division est dans leurs rangs, et l'immense empire de Gengiskhan se démembre. Attaqués du côté de l'Orient, ils offrent moins de résistance aux Russes, qui prennent l'offensive, et les poursuivent jusque chez eux. Ivan III détruit le khanat de Kaptchak, et son successeur, Ivan IV, dit le Terrible, après s'être emparé des deux autres khanats, anéantit en 1554 la puissance des Tartares.

Mais alors tout était à refaire. Quand Ivan se vit seul maître de la Grande-Russie, il ne trouva que d'immenses plaines dévastées, des champs abandonnés, des villages détruits; plus de routes, plus aucune sécurité pour le voyageur. Des milliers de mendians et de vagabonds, protégés par le manteau de pèlerin, erraient dans ces vastes déserts, vivant aux dépens des quelques travailleurs restés à leur poste. Comment rappeler le cultivateur à ses champs et le fixer au sol? La cour de Moscou n'épargna aucun effort, elle ne négligea aucun moyen pour repeupler la campagne. Elle usa tantôt de persuasion, tantôt de violence, et créa enfin la classe des *krepostnoi*, hommes attachés à la terre. Elle crut avoir résolu le plus difficile, le plus compliqué des problèmes, et avoir assuré le bien-être du paysan en le rendant possesseur de la terre qu'il arrose de ses sueurs. Elle ne voyait pas que cette possession immuable, basée sur le travail forcé, n'était autre que l'esclavage; elle le comprenait si peu, qu'elle choisit la plus grande fête des Russes, celle de saint George, pour annoncer aux laboureurs qu'à partir de ce moment personne ne pourrait les expulser de leurs terres, et qu'en retour de ces riches concessions on n'exigeait d'eux que de l'activité.

La couronne considéra cette importante mesure comme un acte de colonisation. Elle distribua des millions d'acres aux paysans; ils devaient en payer les impôts, servir leur pays en temps de guerre, et il leur était interdit d'échanger une terre pour une autre, de quitter un village pour s'établir dans un autre. Jusque-là cependant, cette mesure pouvait contribuer au bien du pays; mais le tsar nomma des inspecteurs chargés de surveiller les paysans, de s'assurer qu'ils étaient fidèles à leurs obligations, de les forcer au besoin à travailler suffisamment le sol pour le rendre fertile. Ces inspecteurs, choisis parmi les boyards et les voïvodes, avaient été élevés dans les coutumes tartares, coutumes qui préconisaient le bâton comme signe d'autorité à tous les degrés de la hiérarchie mongole; il marquait le droit à l'obéissance. La Russie était devenue tartare de mœurs. Ivan le Terrible tue son fils aîné, jeune homme qui donnait de grandes espérances, en le frappant à la tête avec un bâton. Le tsar frappe le boyard, celui-ci frappe ceux

qui sont placés au-dessous de lui, et ainsi de suite jusqu'au dernier échelon de l'échelle sociale. Le bâton était l'insigne du seigneur, son privilége. Les inspecteurs ne se firent pas faute de l'appliquer sur le dos des paysans lorsque ceux-ci négligeaient leurs terres, ne réparaient pas leurs cabanes, ou ne payaient pas régulièrement les impôts. A force de battre le serf, ils se considérèrent comme son maître, et, s'ils ne pouvaient en faire leur chose, le vendre ou l'acheter, ils surent exiger de lui des services forcés, des corvées. Ce système, adopté d'abord comme un progrès, peut-être même comme un bienfait, ne conserva pas longtemps son caractère primitif; les garanties qui entouraient et protégeaient le cultivateur fléchirent bientôt devant les prétentions des seigneurs et l'emploi de la force. L'inspecteur devint, par l'exercice de la triste autorité dont il était revêtu, le maître absolu du serf. Cette déviation de l'idée première commença dans les districts les plus reculés. Les serfs s'y trouvaient seuls en présence de leurs maîtres, ils ne pouvaient s'adresser à personne pour obtenir aide ou protection. « Dieu est trop haut et le tsar est trop loin, » répétaient-ils avec douleur et résignation. Les seigneurs, une fois entrés dans la voie des abus, allèrent jusqu'au bout. Le serf devient leur chose, leur esclave; il est battu, affamé, transporté, vendu même en dépit de la loi qui le protégeait contre ce dernier outrage.

Le mal était profond à l'avénement de Pierre Ier. Il crut y mettre un terme en interdisant la vente des serfs dans la terre qu'ils cultivent. Cette mesure n'était qu'un palliatif. Elle effaçait, il est vrai, de la Russie l'esclavage individuel; mais elle plaçait les serfs plus que jamais sous la puissance des seigneurs en convertissant l'impôt sur les maisons en impôt personnel, et en exigeant du seigneur le versement de cet impôt, qu'il devait prélever lui-même sur ses serfs. Ce fut une source de perpétuelles et cruelles injustices. Jusqu'à Catherine II, le servage n'existait que dans la Grande-Russie. Bien que cette princesse n'ignorât pas que cette institution était aux yeux de l'Europe une tache pour son pays, elle l'étendit à la Petite-Russie, voulant que tous ses sujets fussent placés sous la même règle. Les infortunés paysans, de plus en plus écrasés, avaient peine à traîner leurs lourdes chaînes, Paul Ier dut intervenir; il fixa à trois jours par semaine le maximum des corvées que le seigneur pouvait exiger. Dès les premières années, tous les vrais patriotes russes se sont élevés avec véhémence contre le servage, comme étant une innovation asiatique, une iniquité dont la Russie devait se laver. « Liberté des serfs » a été la devise de tous ceux qui, poussés à bout par les excès d'un régime outrageant, ont levé l'étendard de la révolte. Stenka Razin en 1670, Pougatcheff en 1773, Pestel et les conspirateurs de 1825, tous ont eu l'émancipation pour programme,

soit qu'ils aient voulu introduire dans leur pays des réformes libérales, soit qu'ils cherchassent à renverser le gouvernement. Il n'est pas un seul de ces mouvemens qui n'ait été soutenu, inspiré ou au moins encouragé par les serfs. La couronne comprit qu'il y avait quelque chose à faire, que la Russie ne devait pas se tenir éloignée de la famille européenne, qu'elle ne devait pas s'en séparer absolument par une institution qui blessait tous les cœurs. Alexandre Ier se mit à l'œuvre; il s'occupa de créer une classe de paysans libres; mais cet essai eut peu de succès. Nicolas lui-même avait fini par admettre que le servage était une cause de faiblesse pour la Russie. Il fit étudier la question, et peut-être aurait-il été assez disposé à reconnaître la liberté individuelle du serf, mais sans lui accorder de terre, laquelle fût restée tout entière aux seigneurs, quand la maladie le surprit et l'enleva rapidement.

L'empire qu'Ivan le Terrible avait fondé après avoir achevé l'expulsion des barbares n'était chrétien que de nom; la forme comme le fond était mongole. Pierre le Grand lui avait fait subir plusieurs changemens, et l'avait seulement rapproché de la civilisation occidentale; le principe était resté le même. La Russie asiatique n'a disparu que dans les ruines de Sébastopol. Pendant plusieurs siècles, les ducs de Moscou se sont considérés comme les vassaux du grand-khan. Ils lui payaient tribut, battaient monnaie en son nom, prenaient à leur solde ses officiers et ses soldats, guerroyaient pour lui : c'est ainsi qu'ils s'emparèrent de villes considérables trop éloignées pour que les Tartares en fissent eux-mêmes la conquête. Tout, jusqu'à leur costume, était asiatique. Le seul obstacle à une assimilation complète était la religion. Du reste rien de simple comme le système social des Tartares : des villages pour les individus et un camp pour le prince. Les villes n'existaient pas pour eux; ils n'en avaient que faire. Les ducs de Moscou voulurent établir ce système chez eux, et réussirent en partie, ils changèrent complétement l'aspect de l'ancienne Russie, qui était riche en villes grandes et libres. Ces villes, ils s'appliquèrent à les détruire, ou, s'ils les laissaient subsister, à les dépouiller de leurs libertés et à les amoindrir. Toute l'autorité fut concentrée dans Moscou, transformé en camp royal. Ivan y fit régner la loi martiale et gouverna par le bâton.

Il n'y a aucun précédent, aucune continuité dans les gouvernemens tartares; aucune chaîne historique formant du passé et du présent un tout homogène ne les retient. L'autorité y est personnelle; chaque khan agit dans la plénitude de sa volonté, il est le centre de tous et de tout. Ivan IV, violent et impérieux, aima cette autocratie, et l'inaugura; Pierre Ier y vit un moyen d'exécuter ses vastes desseins, et l'affermit. L'écrasement du peuple russe fut complet; aucune classe de la société ne fut épargnée, les paysans devinrent

esclaves, les bourgeois se virent enlever leurs franchises et les nobles leurs privilèges. Fédor fit brûler en 1682 tous les titres de la noblesse. « Aucun homme n'est noble dans mon empire, disait son frère Pierre le Grand, à moins que je ne le fasse tel. » Paul allait plus loin. « Ce n'est qu'au moment même où je lui parle, disait-il, qu'un homme est noble! »

Les gouverneurs de province, nommés par les tsars, imitèrent en tout point leurs maîtres. Ils ne reconnaissaient d'autres lois que leur bon plaisir, et pressuraient les arrondissemens qu'ils avaient mandat d'administrer. Cet odieux système, voilé autant qu'il était possible aux yeux de l'Europe tantôt par une phraséologie captieuse, tantôt par ces proclamations empreintes d'un patriotisme mystique qui éblouit facilement le peuple, a existé jusqu'à nos jours. Nicolas se servit avec peu de modération de cette autocratie sans limite, et même en bien des circonstances il la replaça au point où elle se trouvait avant Pierre Ier. L'élément tartare entrait pour une large part dans la personnalité de Nicolas. Il faisait peu de cas des sciences et des arts de l'Occident, la presse lui inspirait de l'horreur, tout progrès de la civilisation lui était suspect : s'il eût pu arrêter les chemins de fer aux frontières de son empire, il l'aurait fait. Il aurait voulu isoler la Russie, la soustraire à toute action extérieure, l'entourer d'un cordon sanitaire pour que la contagion des idées libérales ne pût y pénétrer. Il exigeait des garanties de ceux qui sortaient, et il suscitait mille difficultés à ceux qui entraient. Il cherchait à pétrifier les institutions, à stéréotyper les coutumes; il voulait être tout : l'état, l'église, l'armée, se personnifiaient en lui. Sa cour avait l'apparence d'un camp, il aimait l'uniforme, et en jeta un sur les étudians; le corps enseignant semblait être une division de l'armée. Ce gouvernement était mongol, il n'était pas slavon. Nicolas est le dernier empereur asiatique, le dernier khan européen.

S'il eût vécu, aurait-il compris le vide d'un système qui faisait du plus immense empire la plus faible des nations? L'Europe civilisée se levait contre lui, son peuple n'était pas avec lui. Sa police, ses fonctionnaires, ses gouverneurs, auraient pu lui apprendre, s'ils l'avaient osé, que des foyers d'opposition existaient dans tous les coins de la Russie, que les serfs, les vieux croyans, tous les dissidens abhorraient son gouvernement comme indigne du XIXe siècle. Il paraît qu'avant de mourir il entrevit l'état réel des choses : il reconnut l'incurable faiblesse de sa politique, et engagea son fils à en adopter une nouvelle, à travailler à l'amélioration du sort de son peuple et surtout à l'émancipation des serfs.

III.

Alexandre dut ajourner pourtant ses réformes jusqu'après la guerre de Crimée. Bien qu'il demeurât convaincu que l'issue en serait défavorable à la Russie, il y allait de l'honneur de son drapeau de ne négliger aucun effort. La lutte dura six mois encore, Sébastopol résista jusqu'au 8 septembre, et la chute en fut attribuée exclusivement au règne précédent; elle ne pouvait retomber sur celui d'Alexandre, qui n'avait jamais été partisan de la politique agressive de Nicolas. Les armes russes ayant remporté un léger succès, la prise de Kars, Alexandre en profita pour écouter attentivement les propositions de paix dont l'Autriche avait eu l'initiative, et il fit preuve de modération en acceptant les termes du traité de Paris. Il renonçait à la domination de la Mer-Noire, il abandonnait le chemin de Constantinople, et faisait le sacrifice d'une partie de la Bessarabie. Ce n'était pas l'impérieuse nécessité qui lui disait de se montrer accommodant; il lui tardait de se soustraire à toute préoccupation de l'extérieur pour se consacrer tout entier à l'intérieur. C'est là qu'était son œuvre. Les pertes qu'il subissait, pertes minimes pour qui reste le souverain de 70 millions de sujets, allaient être plus que compensées par la renaissance de la nation. La servitude énerve, endort, affaiblit, elle dépouille l'homme de ses meilleures qualités, et Alexandre se trouvait en face d'un peuple composé en grande partie d'esclaves dont l'ignorance égalait l'abaissement; un dixième à peine savait lire et un cinquantième écrire. L'immensité de la tâche eût effrayé moins résolu que lui; mais il n'ignorait pas la puissance qu'il allait acquérir en communiquant la vie à son peuple.

Alexandre n'est ni un rêveur, ni un homme de chancellerie. Ce n'est pas du fond de son cabinet et sur des rapports écrits qu'il prenait ses résolutions. Il voulut voir par lui-même, questionner, entendre les réponses, et contrôler à l'aide de ses propres informations les comptes-rendus de ses employés. Personne n'ignorait les souffrances, les privations qu'avait à endurer l'armée de Crimée, bien que le gouvernement eût pris des mesures pour que les troupes fussent pourvues de tout ce qui était nécessaire au soldat en campagne; mais jamais jusqu'alors la corruption administrative n'avait été aussi loin. Les fonctionnaires étaient les premiers à donner l'exemple du vol, c'était à qui pillerait le plus. Alexandre se rendit sur les lieux, sonda lui-même la plaie, et commença une réforme radicale dans le corps des fonctionnaires. La première année de son règne n'était pas achevée que le militarisme du corps enseignant et des universités avait disparu. Tout en se réservant la di-

rection suprême de l'instruction publique, il imprima un véritable élan à cette branche de son administration.

Ce n'étaient encore, ainsi que l'amnistie accordée aux Polonais, que des mesures préparatoires. Alexandre ne devait se poser carrément en réformateur qu'après son couronnement. Cette solennité eut lieu le 7 septembre 1856. Il voulait en faire le point de départ d'une nouvelle existence pour son pays, le premier jour d'une ère nouvelle. Ses premiers actes sont l'expression de sa nature généreuse, et ne pouvaient rencontrer que des approbations : il se conciliait l'affection de ses sujets. Son manifeste, où respire cette piété mystique si conforme au génie des Russes, n'est d'un bout à l'autre qu'une série de bienfaits. Après avoir accordé des récompenses à ceux qui avaient pris part à la guerre, il allége les deux plus lourds fardeaux du peuple, le recrutement et l'impôt. Aucun recrutement ne devait se faire pendant quatre ans, et quant à l'impôt, il devait être réduit en proportion de la diminution de la population et réparti d'une manière plus conforme à la justice. Il fait remise aux débiteurs du fisc de tous les arriérés échus avant le 1er janvier 1856, de toutes les amendes encourues pour infraction aux règlemens ou lacunes dans l'accomplissement de leurs devoirs; il arrête toutes les poursuites judiciaires dans des cas dont il donne la nomenclature, ou pour simples contraventions de police. La classe des condamnés politiques, classe rendue si nombreuse par l'inflexible Nicolas, qui se croyait revêtu d'une autorité divine et mesurait l'offense à la grandeur de l'offensé, ne fut pas oubliée. Les années 1825, 1826 et 1827 et l'insurrection de la Pologne en 1831 avaient peuplé la Sibérie et les mines de l'Oural. Alexandre commua la peine des uns et accorda la grâce des autres, mais sous des conditions qui diminuaient la valeur du bienfait. Les individus placés sous la surveillance de la police furent libérés, et il adoucit le sort des criminels. En un mot, ce manifeste ne laisse en dehors de la mansuétude impériale aucune classe d'accusés, d'inculpés ou de condamnés. Il est d'une ampleur, d'une richesse extraordinaire. L'empereur semble avoir fouillé tous les coins et recoins de son empire pour découvrir et soulager les victimes du règne de son père.

Alexandre s'occupa d'établir promptement des communications non-seulement entre les différens points de son empire, mais avec les pays avoisinans. Il supprima les droits pour obtenir l'autorisation de voyager, et les remplaça par une légère taxe, consacrée aux invalides. Aussi favorable aux chemins de fer que son père leur était hostile, il facilita la construction immédiate des principales grandes lignes en garantissant un intérêt de 5 pour 100 aux actionnaires des compagnies qui se formèrent sous son impulsion. La seule voie

ferrée qui existât lors de son avénement était celle de Saint-Pétersbourg à Moscou; celle de Varsovie n'était que commencée.

Ces grâces, ces réformes, ces progrès, n'étaient qu'un acheminement vers l'œuvre importante, celle qui tenait au cœur d'Alexandre, et par laquelle il voulait élever son pays au niveau des grandes nations européennes, l'émancipation des serfs. La constitution de la société russe la rendait singulièrement complexe. Le nombre des possesseurs de serfs s'était accru outre mesure par l'augmentation incessante de la classe noble; le chiffre de la population et le nombre des travailleurs étaient hors de proportion avec l'étendue des terres. Il y avait à craindre que, sous le régime de la liberté, l'agriculture ne fût complétement délaissée, et que la prospérité du pays ne fût par là sérieusement compromise. C'est ce qu'on ne cessa de répéter au tsar; mais ces considérations ne l'arrêtèrent pas. Elles avaient leur valeur sans doute, mais elles ne contre-balançaient pas un mal de la nature du servage. Et n'avait-il pas l'exemple de l'Autriche, qui avait accompli en 1848 son grand acte d'émancipation, accordant aux paysans, moyennant indemnité, la propriété de la terre qu'ils cultivaient à titre de tenanciers corvéables? Les résultats de cette mesure avaient été des plus heureux, pourquoi n'en serait-il pas de même en Russie? Toutefois, avant de commencer son œuvre, il voulut se rendre compte par lui-même de l'état des choses, consulter les hommes de toutes les classes, étudier les aspirations des uns et les craintes des autres. Il fit un voyage dans une grande partie de ses états, et revint chargé d'informations. Dès son retour, il ordonna la formation d'un comité qu'il chargea du travail préliminaire sur la marche qu'il faudrait suivre. Ce travail fut publié en novembre 1857, sous la forme d'un rescrit. A partir de ce moment, le concours d'aides nombreux ne lui fit pas défaut. Il suffit de le voir résolu à exécuter son plan pour que ceux qui d'abord y faisaient la plus vive opposition se rangeassent de son côté. La noblesse de trois gouvernemens se hâta de lui demander l'autorisation d'examiner et au besoin de résoudre le problème de l'affranchissement. Alexandre répondit en envoyant le règlement préparatoire du comité et en autorisant les gouverneurs de ces trois provinces, puis ceux de toutes les autres, à convoquer la noblesse pour élaborer dans un délai de six mois un projet sur les moyens les plus propres à faciliter l'exécution de l'œuvre, en prenant pour base le rapport du comité.

La publication de ce projet et la convocation des assemblées nobiliaires produisirent une secousse dans l'empire. L'ignorance des serfs faillit leur être fatale. Anticipant sur les résultats de ce travail gigantesque, ils s'imaginèrent que, la volonté de l'empereur faisant loi, leur liberté était accordée déjà, qu'elle était incondi-

tionnelle, absolue, sans limites, et dans plusieurs provinces ils se livrèrent à d'imprudentes émigrations, à de tumultueux mouvemens qui ne purent être réprimés que par l'emploi de la force armée. Cette conduite venait en aide à la noblesse, qui ne s'était ralliée aux projets de l'empereur que poussée par ses instincts de courtisans; au fond, elle leur était hostile, et, comme propriétaire du sol, elle leur faisait une opposition sourde et persistante. Les émeutes des paysans parurent lui donner raison. « Le pays sera bouleversé, disait-elle, et la propriété n'aura plus de garanties. Voyez ces rustres auxquels on veut accorder la liberté! Sont-ils capables de la comprendre? Ils ne savent ni lire ni écrire; ils n'ont ni crédit, ni capitaux, et ils sont dépourvus de tout esprit d'entreprise. Quand ils ne répètent pas leurs chapelets, ils s'enivrent. Ces mesures peuvent être adoptées dans les provinces polonaises, mais dans la Russie, jamais! »

Il n'y avait qu'un moyen de vaincre cette opposition : procéder avec lenteur; c'est ce que fit Alexandre. D'ailleurs il était soutenu par la partie éclairée de la nation. Les universités, les corps savans, le clergé blanc, la bourgeoisie, les écrivains en général, l'encourageaient, Peu à peu la noblesse abandonna son principe de *statu quo;* mais elle se rabattit sur les moyens, et déclara qu'elle consentirait à l'affranchissement sans concession de terres. Elle appuyait ses exigences d'exemples empruntés aux pays d'Occident, citant les vilains qui, par leur émancipation, n'avaient reçu que la liberté personnelle. L'empereur fut inflexible. Il rappela aux comités provinciaux que la base de leurs délibérations était le rescrit du 20 novembre 1857, qui reconnaissait aux seigneurs leur droit de propriété sur le sol, et qui accordait aux paysans un domicile et les moyens d'exister.

Les travaux des comités devaient occuper trois sessions. Dans la première, on poserait les termes du projet, termes qui seraient soumis à l'approbation impériale; dans la seconde, on devait discuter la marche à suivre pour en assurer l'exécution, et dans la troisième élaborer un règlement communal. Cette dernière session n'aurait lieu qu'après la promulgation de la loi sur l'émancipation. Il fallait naturellement connaître la situation nouvelle pour en apprécier les exigences et adapter la commune aux besoins nouveaux. Les comités députèrent chacun deux de leurs membres à Saint-Pétersbourg pour y porter le résultat de leurs travaux. Ces députés firent partie du comité supérieur d'émancipation, présidé par le général Rostovzof, et chargé de rédiger un résumé de tous les projets des comités provinciaux, de tous les écrits de la presse et de tous les mémoires qui lui étaient adressés. Ces projets, au nombre de trois cent trente et un, formèrent dix-huit volumes. Une nouvelle

commission condensa ces matériaux, et en tira un second résumé qui devint l'objet des discussions définitives. Elles ne portaient pas sur le principe même de l'émancipation, ce principe étant admis par tous soit sans arrière-pensée, soit sous la pression de l'opinion publique; elles portaient sur les concessions de terres. La majorité continuait à s'opposer vigoureusement à cette mesure, alléguant les droits acquis depuis des siècles, l'imprudence d'ébranler la propriété, les précédens fournis par les autres nations. Toutes ces raisons, présentées avec autant d'éloquence que de persistance, gagnèrent le comité supérieur, composé de princes, de comtes et de généraux; mais rien ne put ébranler Alexandre. Il comprenait qu'émanciper sans concession de terres, c'était créer une classe de prolétaires dangereuse pour son pays. Il voulut que tout paysan eût au moins sa maison et son enclos en toute propriété, et maintint son opinion envers et contre tous. Enfin, après trois ans et demi de travaux et de débats, l'acte fut signé le 1er mars 1861. Par cet acte, la Russie effaçait les derniers vestiges de la domination tartare. Chaque paysan entrait en possession de sa demeure et d'un champ, dont l'étendue variait d'une province à l'autre. Ce champ, il devait l'acheter, et le gouvernement lui ouvrait un crédit à cet effet (1).

La population libérée comprenait 22 millions de serfs ordinaires, 3 millions de paysans des apanages et 23 millions de paysans de la couronne. Ces deux dernières classes furent l'objet de quelques articles additionnels. C'était plus des deux tiers de la population de la Russie, et il était non-seulement juste, mais prudent de fournir à cette masse énorme d'individus les moyens d'exister; il était également prudent, nécessaire même, de combattre par l'attache de la propriété la tendance nomade du Russe, tendance que le clergé noir favorise en prêchant le pèlerinage. Ce zèle clérical a sa raison d'être : chaque pèlerin, quelque pauvre qu'il soit, doit toujours faire un présent au sanctuaire qu'il visite. On se rappelle que le servage avait été établi précisément comme remède à la vie errante et vagabonde des Russes. L'acte d'émancipation dut tenir compte de ce caractère national que les siècles n'ont pas changé, et limiter par certaines conditions l'exercice de la liberté. La liberté du paysan russe n'est donc que fort restreinte : les articles qui la réglementent, qui l'enchaînent, sont au nombre de neuf. 1° Un paysan ne peut quitter son village qu'à la condition d'abandonner pour toujours le lot de terre qu'il tient de la commune. 2° Si la commune refuse de l'accepter, il doit céder son champ au seigneur. 3° Il doit avoir satisfait aux lois de recrutement. 4° Il doit avoir payé toutes

(1) En janvier 1869, plus de la moitié des serfs affranchis s'étaient servis de ce crédit et avaient contracté une dette énorme vis-à-vis de la couronne.

ses impositions, même celles de l'année commencée. 5° Il doit prouver à l'administration de son canton qu'il a rempli toutes ses obligations. 6° Il doit être libre de toute poursuite judiciaire. 7° Il doit avoir pourvu aux besoins de tous ceux de sa famille qu'il laissera derrière lui. 8° Il doit avoir payé tous les arriérés dus au seigneur sur la terre qui lui a été allouée. 9° Il doit enfin produire un certificat des autorités de la commune où il veut se fixer, constatant qu'il est acquéreur d'un lot de terres situé à moins de 10 milles du village et double de celui qu'il possédait.

Ces mesures réussiront-elles à guérir les Russes de l'amour de la vie nomade? Le temps seul pourra répondre. Comme toutes les réformes qui changent radicalement la face d'une société, l'acte d'émancipation fut accueilli avec défiance dans plusieurs provinces. Le mécontentement était général. Les serfs reçoivent trop, disaient les seigneurs. Les seigneurs conservent trop, disaient les serfs. Parfois même les paysans refusèrent d'entendre la lecture du rescrit impérial faite à l'église par le prêtre, prétendant que c'était une pièce forgée par les seigneurs dans leur propre intérêt. Dans deux provinces, ils se révoltèrent; mais le calme se rétablit bientôt, et les salutaires effets de la liberté ne tardèrent pas à se faire sentir partout malgré les sombres prédictions des adorateurs du passé. L'étranger qui parcourt les campagnes remarque que les paysans sont mieux vêtus, mieux nourris, mieux logés. Le bien-être se glisse chez eux; les femmes se soignent davantage et soignent mieux leurs enfans. La maison du laboureur a subi un changement notable : ce n'est plus la cabane d'un esclave, c'est la demeure d'un homme libre.

IV.

Il ne faut cependant pas être trop optimiste. Une nation est un édifice complexe que le temps construit, et auquel chaque siècle apporte sa pierre. La restauration d'une partie ne saurait être complète qu'autant que toutes les autres s'harmonisent avec elle. Ce travail d'ensemble se fera pour la Russie, on n'en saurait douter; mais pour le moment bien des institutions, des coutumes, des lois, des mœurs, empêchent l'acte d'affranchissement de produire tous ses fruits.

Une de ces institutions, sur le mérite de laquelle les écrivains et les économistes ne sont pas d'accord, est le système communal. Les uns le louent outre mesure, et se figurent qu'il porte en germe tous les progrès possibles; d'autres au contraire n'y voient que des défauts, et prédisent qu'il sera la pierre d'achoppement, le perpétuel obstacle au plein développement de la liberté individuelle. Dans la Grande-Russie, cette vaste contrée occupée par le Russe pur sang, la

campagne est divisée en communes, en cantons et en districts. Le village russe est une association de paysans qui a quelque rapport avec le couvent. Ils vivent sur leurs propres terres, sont gouvernés par des chefs qu'ils ont élus et par des coutumes immuables; mais, comme ils ne fuient pas le monde, comme le mariage est en honneur parmi eux, on pourrait mieux comparer leur association à un phalanstère. La propriété proprement dite n'existe pas. La terre est divisée en autant de lots qu'il y a de familles, et, le nombre des ménages variant sans cesse par suite des mariages et des décès, une nouvelle répartition a lieu tous les trois ans. Chaque feu a sa part de la terre arable, de la forêt et du terrain potager. Cette répartition se fait en assemblée générale; on tient compte de la qualité de la terre et de l'éloignement du centre. Tous les chefs de famille ont les mêmes droits. Ils élisent eux-mêmes leur maire, se réunissent en assemblées, débattent leurs intérêts, et prennent des décisions qui ont force de loi dans les limites de leur commune. Tous exercent une autorité absolue sur chacun; ils peuvent déposer leur maire quand bon leur semble et le remplacer par qui leur plaît. Il est rare cependant que le maire soit cassé. Cette dignité est en général peu recherchée. L'ignorance des paysans rendant le maire responsable de tous les maux qui frappent la commune, il arrive souvent qu'un paysan riche se met en frais pour éviter d'être élu : il paie les voix qu'on ne lui donnera pas. L'élection a lieu par acclamation, et, lorsque l'individu choisi, généralement l'un des plus riches de la commune, a accepté par un signe de tête, on se porte en masse dans les cabarets; là on s'embrasse, on se serre les mains, on boit aux frais du nouveau *starosta*. Son mandat est de trois ans, et pendant cette période il est revêtu d'un pouvoir presque illimité : il peut encore, appuyé par l'assemblée, condamner à la peine du bâton, bien que l'empereur Alexandre ait aboli dans son empire cette barbare pénalité; il peut aussi prendre une décision qui envoie pour la vie un innocent en Sibérie. Le cas est fréquent. Lorsqu'un homme a le malheur de s'attirer le mépris ou la haine de ses voisins, il est appelé à comparaître devant l'assemblée générale, convoquée et présidée par le maire. Déclaré coupable, il est chassé, expulsé de la commune. Le maire peut requérir la police pour le faire mettre en prison dans le chef-lieu du district. Quand bien même cet homme serait innocent, il est à jamais perdu. Le gouvernement ne peut ni forcer sa commune à le recevoir, ni engager une autre commune à l'admettre, ni le placer dans aucune ville. Les mines ou l'armée, il n'y a plus d'autre alternative pour ce paria du village russe. Le pouvoir du maire va si loin, qu'il peut casser la sentence d'un tribunal supérieur. Un membre de la commune est-il accusé d'avoir voulu mettre le feu à un bâtiment quelconque, appréhendé, il est

envoyé aux assises. Les témoins entendus, l'affaire sérieusement examinée, l'inculpé est acquitté. Il semblerait qu'il doive rentrer dans sa demeure et reprendre possession de son enclos. Nullement. Les autorités communales révisent son procès, et le condamnent à perdre sa maison, son enclos, sa réputation et sa caste. Ce pouvoir que le maire possède sur chacun de ses administrés, il le conserve même sur ceux qui s'éloignent. Personne ne peut s'absenter sans un passeport signé par lui; il rappelle quand il le juge convenable, et malheur à celui qui n'obéit pas. L'absence du reste ne doit jamais se prolonger au-delà d'une année. L'assemblée de la commune se réunit régulièrement une fois par an pour traiter des intérêts généraux. Chacun peut y prendre la parole et faire une proposition, que le maire met aux voix. Les taxes impériales, les levées d'hommes, les chemins, les droits forestiers, la pêche, les patentes pour la vente des spiritueux, font l'objet des discussions.

Cette organisation de la commune simplifie beaucoup les rouages de l'état. Les ministres de la guerre et des finances ne traitent qu'avec le maire par l'intermédiaire du gouverneur de la province. Le chiffre de l'impôt et le nombre des recrues fixés, c'est au maire à prélever l'un et à faire partir les autres. Aucune difficulté, aucune opposition ne vient gêner ses mouvemens, puisque les chiffres ont été adoptés par l'assemblée générale. Ce système fonctionne si bien, que les despotes les plus autoritaires n'ont pas touché à l'organisation communale. Alexandre lui-même respecta les prérogatives de la commune, et, lorsqu'il raya le bâton de son code, il laissa aux autorités locales le pouvoir d'appliquer cette infamante peine, à la condition qu'elles n'en feraient jamais usage à l'égard de la femme.

Les apologistes ne font pas défaut à la commune russe. Si l'empire est une autocratie, disent-ils, la commune est une véritable démocratie, une république, une association égalitaire complète qui vit de sa propre vie, qui se dirige d'après ses propres lois, et exerce sur ses membres une autorité presque absolue. Cette agglomération rurale, où chaque famille a son lot de terre, entretient chez les masses le principe conservateur et pacifique. Aucun peuple n'est plus attaché que le Russe aux anciennes coutumes, et, grâce à cette organisation, la pauvreté est inconnue en Russie. Chaque individu a sa cabine, son enclos, son champ, sa vache, souvent un cheval et un char. Et, lorsqu'il se ruine par sa paresse ou sa mauvaise conduite, il ne jette pas pour longtemps ses enfans dans la misère. Ceux-ci, à mesure qu'ils arrivent à l'âge de se marier, obtiennent chacun leur lot de terre. L'association communale fortifie les liens de la famille, entretient la fraternité, l'égalité et le sentiment d'une mutuelle dépendance.

Mais les institutions valent ce que valent les hommes. Le pouvoir que possède la commune se convertit parfois en une abominable tyrannie. L'ivrognerie est le vice capital des Russes. Le satisfaire est une préoccupation constante, et, comme les amendes sont dépensées au cabaret, ils sont habiles à trouver les moyens d'en imposer. Un riche a-t-il commis un acte qui puisse fournir matière à une accusation, on se hâte de le traduire devant une assemblée générale extraordinaire, et, pour éviter une condamnation au bâton, il s'avoue immédiatement coupable et offre de payer une amende. L'assemblée laisse tomber l'accusation, et, grâce à l'amende du riche, passe la journée au cabaret.

Loin d'être une sauvegarde pour la liberté et l'indépendance de ses membres, la commune russe n'a été organisée que pour faciliter la levée des impôts. C'est une création fiscale plus asiatique qu'européenne. L'impôt direct n'est autre que la capitation. Chaque commune doit tant pour un certain nombre de têtes mâles majeures. L'obligation est collective. Si on pénètre dans l'intérieur d'une commune, que d'injustices, que de passe-droits n'y découvre-t-on pas! Souvent il y a plus de terres qu'il n'y a de bras pour les cultiver. La commune se voit obligée alors de les donner à ceux qui peuvent plus facilement en payer la rente au seigneur; les plus fortunés se trouvent ainsi surchargés de champs, et, dans l'impossibilité de les faire valoir, ils les sous-louent aux plus pauvres au risque de n'en pas toucher la location. Et quelle émulation l'homme peut-il avoir lorsqu'il sait que la terre qu'il arrose de ses sueurs lui sera enlevée au bout de trois ans? Quel soin prendra-t-il de l'améliorer, de la rendre plus fertile? L'agriculture est condamnée par ce système à une perpétuelle immobilité. Le communisme coûte à la Russie des sommes incalculables, et sera toujours un obstacle à un accroissement sérieux de ses richesses. Si de la campagne on passe à la ville, on se heurte contre d'autres obstacles au plein développement de la liberté en Russie, obstacles tout différens de ceux qu'offrent les communes, mais non moins grands. Les villages russes, ainsi que nous venons de le voir, se gouvernent par leurs propres lois, ce sont autant de petits états parfaitement distincts et très peu soucieux des règles du code civil; ils éprouvent même quelque dédain pour ceux qui sont enchaînés à la lettre de ce code, pour les habitans des villes. C'est que les villes n'ont aucune existence propre : elles ne sont pas constituées en communes, elles ne font partie ni de cantons ni d'arrondissemens, elles sont un point infime, une parcelle de l'immense empire, elles demeurent asservies aux lois impériales et soumises à l'arbitraire d'une police secrète. Le seul droit qu'on y reconnaisse est celui de bourgeoisie, et encore ce droit est-il des plus restreints. Le bourgeois peut ven-

dre, acheter, se vouer à une profession quelconque et faire partie d'une corporation, mais il est aussi enchaîné à son état que le paysan l'est à son champ. Passer d'un guild à un autre ou d'une des castes de la société à une autre offre des difficultés insurmontables. Qu'il soit savant ou artiste, négociant ou simple artisan, employé ou manœuvre, le bourgeois est inscrit sous une certaine dénomination dans le registre de l'état civil; cette dénomination est son étiquette, il la garde jusqu'à sa mort.

Les trois ordres ou castes de la société urbaine sont le *tsek*, le *guild* et le *chin*. Ces ordres sont divisés en une infinité de degrés. Le *tsek* est une corporation d'ouvriers et d'artisans. Ses membres paient annuellement une modique somme à l'association, élisent leurs anciens, et règlent leurs propres affaires. Leur organisation a quelque analogie avec celle de la commune. — Le *guild* est d'un ordre supérieur. Les membres paient à l'état une taxe pour le privilége de vendre et d'acheter, et pour être exemptés du service. — Le *chin* est un grade; il renferme quatorze degrés, depuis celui d'étudiant jusqu'à celui de conseiller d'état.

S'établir à la ville, chose si simple pour le paysan français, est pour le paysan russe une œuvre de géant; obstacles sur obstacles s'accumulent devant lui. Lorsque, dégagé de sa commune, il arrive à Moscou avec ses papiers parfaitement en règle, il n'a encore franchi que le premier pas. Pour trouver de l'ouvrage ou une place de domestique, il est tenu préalablement de se faire admettre dans une corporation quelconque, sous peine d'être ramassé comme vagabond par la police et envoyé à l'armée. Un guild, même le plus inférieur, est inabordable pour lui, la taxe est trop lourde; c'est à un tsek qu'il doit s'adresser. Une fois admis comme membre de cette corporation, peut-il vaquer en paix à ses occupations? Non; il faut encore qu'il se présente une fois par an au bureau des adresses, où il laisse ses papiers moyennant un reçu qui lui sert de passeport pendant une semaine. Ce laps de temps est employé par la police à examiner minutieusement chacune des pièces et à vérifier la signature du maire; elle marque les papiers d'un nouveau timbre avant de les lui rendre. Chaque fois qu'il change de logis, il est forcé d'aller en personne faire inscrire ce changement au bureau des adresses. Un impôt de 4 à 5 francs par an est prélevé par la police sur les papiers de l'ouvrier; la moitié de cet impôt revient à la couronne, l'autre moitié aux hôpitaux de province. L'inscription de membre d'un tsek donne droit, en cas de misère et de maladie, à un lit dans un hôpital de province, s'il y a des lits vacans. La pire des calamités qui puissent frapper un paysan arrivant à la ville est la perte de ses papiers. Privé de ses papiers, le malheureux est regardé et traité comme un vagabond, comme un bandit; il est

à la merci de tous ceux qui lui en veulent. Ce qu'il a de mieux à faire alors est de retourner au plus vite dans son village, ou, s'il est déjà inscrit comme membre d'un tsek, de courir chez l'*ancien*, auquel il demande, après lui avoir fourni des preuves positives de son malheur, un certificat constatant son identité, certificat qu'il se hâte de faire contre-signer par la police. Ce cas se renouvelle tous les jours dans les grandes villes. A Moscou, certains voleurs de profession ne s'attaquent qu'aux nouveaux arrivés des villages, et se débarrassent aussi avantageusement de papiers dérobés que de montres ou de bijoux volés.

Le paysan, bien et dûment inscrit comme membre d'un tsek, muni de tous ses papiers signés par le maire et l'ancien et contre-signés par la police, prend alors rang parmi les bourgeois. Si ses moyens le lui permettent, il ne lui reste plus qu'à s'enquérir d'un artel, et à faire des démarches pour y entrer. L'esprit d'association est l'un des élémens les plus développés et les plus moraux de la Russie. Ce serait le meilleur à mettre en œuvre dans la régénération de la société; mais jusqu'à présent il a été employé uniquement comme soutien, aide, secours mutuel contre des maux communs. Les dures nécessités de temps et de lieu, aussi bien que la lutte continuelle que les Russes ont eu à soutenir contre un système d'oppression, les ont poussés à se grouper pour mieux supporter les chocs de la vie qui leur était faite. De même que la commune est, si l'on remonte à son origine, une association de laboureurs contre les rigueurs de la vie de la campagne, de même les artels sont des associations contre les misères de la vie des villes. Comme la commune, l'artel possède son droit de réunion, son droit d'élection, son droit d'amende et de punition; comme la commune aussi, il est une forme du communisme, avec cette différence qu'au lieu de diviser la terre on divise le produit du travail. Un artel est donc l'association d'un certain nombre d'ouvriers qui mettent en commun leurs intérêts. Chaque membre prend l'engagement de verser dans la caisse de la société le montant de tous ses gains, de faire abstraction complète de tout intérêt privé. Un président ou ancien élu par l'association est chargé de répartir également entre tous les membres les fonds de la caisse, après avoir déduit les frais généraux, toujours fort minimes.

L'origine des artels se perd dans les ténèbres du moyen âge. « Quelques écrivains de l'école panslavonienne, dit M. Dixon, prétendent rencontrer des traces de semblables associations dès le x[e] siècle; mais la seule raison qu'ils donnent à l'appui de leur hypothèse est l'existence d'une loi qui, dans les cas de meurtre, rend les villes ou les villages responsables des amendes infligées au criminel. Cette loi ne prouve rien, car on la retrouve dans plusieurs

recueils de cette époque et appartenant à différens peuples. L'idée qui me paraît la mieux fondée est que l'artel est une importation d'Asie. Personne ne connaît l'origine de ce mot; il semble devoir être tartare, car il ne paraît qu'avec les règnes d'Ivan III et d'Ivan IV. L'artel a dû s'établir en Russie en même temps que la commune et que le servage. » Le premier artel dont il soit fait mention est une bande de voleurs conduite par un chef élu, auquel elle donnait le nom d'*ataman*. Le butin était divisé en parts égales entre tous les membres de la bande. « Il est à présumer, continue M. Dixon, que ces artels de brigands ont dû être puissans et prospères, puisque le principe de leur association a passé presque intact dans la vie ordinaire, et a formé la base des corporations d'artisans. Ceux-ci conservèrent le mot *artel*, et traduisirent *ataman* par *ancien*. Pour tous les détails secondaires, ils copièrent à la lettre les règlemens de leur modèle. Les articles du reste en sont fort simples et se réduisent à ceci : les membres de l'association sont solidaires les uns des autres, — ils sont gouvernés par un chef élu par voie de suffrage universel, — chaque membre doit occuper le poste qui lui est décerné par l'artel, — aucun membre ne peut refuser de faire ce qui lui a été commandé, — il est absolument interdit de boire, de jurer, de se quereller ou de jouer, — chacun doit se comporter envers son camarade comme envers un frère, — aucun présent ne doit être accepté, à moins qu'il ne soit apporté à la caisse de la société, — un membre ne peut se faire remplacer par un autre, si ce n'est du consentement de tous. Plus tard, ces lois si simples furent complétées par des mesures prises en vue de rendre aux héritiers d'un membre la valeur de ses droits dans le fonds commun. Tous les artels prennent pour devise « honnêteté et vérité. »

Le droit d'entrée est toujours considérable. La moyenne en est de 1,000 roubles (3,750 fr.); toute liberté est laissée pour le versement de cette somme, qui peut être effectué en divers paiemens. A partir du jour de son admission, le membre d'un artel n'est plus libre de choisir son occupation; sa place lui est indiquée, et c'est l'ancien qui touche ses gages. Les maisons riches demandent leurs domestiques à l'artel; le négociant ou le banquier à la recherche d'un employé fait simplement venir chez lui l'ancien d'un artel, et prend sur sa liste le premier nom venu. L'association étant responsable des actes de chacun de ses membres, le banquier n'hésitera pas un instant à confier sa caisse à cet inconnu. Si par hasard cet inconnu est un fripon qui disparaît un beau jour avec la caisse, cas extrêmement rare, le banquier appellera une seconde fois l'ancien, qui lui remboursera immédiatement l'argent volé, et, cette restitution faite, lancera tous les membres de l'association à la poursuite du coupable. Ceux-ci, responsables de son crime, n'ont garde

de le laisser échapper, ils savent d'ailleurs tous les endroits fréquentés par lui, et ne tardent pas à l'amener à l'ancien. Il n'y a aucune grâce pour lui; il est livré à la justice, et envoyé aux mines. On le voit, le principe de la liberté n'existe pas plus dans les artels que dans les communes. Aussi le gouvernement a-t-il laissé subsister les uns comme les autres. Il se sert de ces associations, engendrées par les tristes effets du despotisme, pour mieux écraser les masses, et pour faire converger toutes les facultés des hommes vers un seul but, l'affermissement de son pouvoir absolu. Alexandre lui-même n'a pas touché aux priviléges des artels, parce qu'ils sont pour le ministre de la police un auxiliaire aussi réel que les communes le sont pour les ministres de la guerre et des finances.

Rien n'est aussi redoutable que la police russe. Aucun citoyen ne peut se croire un seul instant en sûreté; à toute heure du jour ou de la nuit, un agent peut frapper à sa porte et lui signifier de le suivre. Plus d'une réforme a cependant été accomplie dans le domaine de la justice. Les tribunaux n'existaient pas; Alexandre en a établi dans toutes les principales villes de son empire. Un condamné peut maintenant présenter sa défense, appeler des témoins à décharge, choisir son avocat, et peut être jugé par un jury; mais à côté de ces belles institutions, on a laissé subsister la police secrète. Le chef de cette police, le comte Shouvalof, est le premier fonctionnaire de l'empire; seul, il a toujours accès auprès de l'empereur. Les nations asiatiques ne reconnaissent d'autre hiérarchie dans la noblesse que l'accès plus ou moins facile auprès du souverain. Plus un individu paraît souvent devant le monarque, plus il est honoré; aussi le droit d'entrée équivaut-il aux titres les plus élevés. Au palais d'hiver, ce droit est soumis à des règles fixes. Les ministres de l'intérieur, de l'instruction publique et des finances n'ont qu'une audience par semaine; les ministres de la guerre et des affaires étrangères voient l'empereur une fois par jour, à une heure marquée d'avance, tandis que le ministre de la police peut entrer dans le cabinet du souverain à toutes les heures du jour, et dans sa chambre à coucher à toutes les heures de la nuit. Le pouvoir de ce ministre était, il y a quelques années, en rapport direct avec son rang à la cour. Tout-puissant dans les affaires de l'intérieur, il faisait des gouverneurs de province ses instrumens et ses jouets. Depuis, une partie de ses attributions a été transmise aux tribunaux, qui sont indépendans de la police. Cependant il peut encore, sous prétexte de mesure administrative, casser un jugement et exiler celui que les tribunaux ont acquitté. La loi des suspects, voilà tout son code; sur un simple soupçon, il peut faire exiler des personnes qui n'ont point été jugées, qui ignorent leur crime, et qui n'ont aucun recours contre cet acte arbitraire et

cruel, car aucun tribunal n'oserait admettre la victime à sa barre, aucun juge ne voudrait entendre son cri de détresse. Ils ne sont pas rares, ces coups de la police secrète ; dans toutes les villes, elle sévit constamment et de nuit. M. Dixon, dans le cours de son voyage, a rencontré plus d'une de ses victimes. Traversant un jour la place d'Archangel, il vit déposer au pied de la statue un jeune homme et une jeune et jolie femme; ordre leur fut donné de ne pas quitter la ville, et l'individu qui les avait amenés là de Saint-Pétersbourg disparut avec son char. Quel était leur crime? Nul ne le savait : eux-mêmes l'ignoraient, et les journaux se taisaient. On se livrait à mille conjectures sur leur compte; ils étaient artistes. Sans doute ils avaient prêté la main à un mariage clandestin contracté entre un jeune noble et une actrice, et ils étaient sacrifiés à l'orgueil d'une puissante famille, tandis que les vrais coupables avaient gagné l'étranger. Quoi qu'il en soit, un agent frappa à leurs portes respectives un soir, peu d'instans après leur retour du théâtre, et d'un ton qui interdisait toute réplique, « préparez-vous, dit-il, dans trois heures nous partons pour Archangel. » Aucun lien de parenté ne les unissait; mais la police secrète a bien autre chose à faire vraiment qu'à s'inquiéter de la réputation d'une jolie femme! Les pauvres exilés n'avaient aucune autre ressource que leur talent, d'un ordre tout à fait secondaire; ils surent cependant en tirer bon parti, et par ce moyen gagner de quoi subvenir à leur existence en attendant que les vrais coupables fussent rentrés en grâce. Aucun rang, aucun âge n'est à l'abri de ces exécutions sommaires. Plusieurs dames de la meilleure société, soupçonnées d'avoir encouragé des étudians dans des pensées de révolte, furent arrêtées et exilées. L'une d'elles était à Archangel en même temps que les deux pauvres artistes, et M. Dixon eut plusieurs fois l'occasion de la voir. C'était une femme de cinquante ans, frêle, timide et incapable de jouer aucun rôle dans une intrigue. Jamais erreur de la police n'avait été plus complète, plus flagrante; mais la police ne se rétracte jamais : la dame demeurait en exil.

« La Russie est un empire de façade, » avons-nous lu quelque part. Derrière les monumens de ses villes, presque toutes semblables, derrière leur forêt de dômes et de clochetons, croupit une population sale, ivrogne et joueuse. Les rues sont des amas de boue; les marchés et les bazars sont infects : des bourgeois des guilds inférieurs s'y livrent tout le jour à deux vices prédominans, les cartes et l'eau-de-vie. Sur les quais, car presque toutes les villes s'élèvent au bord d'une rivière, se presse une foule morne, silencieuse, misérable d'apparence, réunie là pour le seul plaisir de former une foule, un instinct irrésistible poussant les Russes à se coudoyer sur les places publiques et dans les grands chemins. Au

moral, la Russie présente un aspect analogue. Quelques grandes réformes frappent au premier abord : l'émancipation des serfs, l'établissement de cours de justice, l'armée réorganisée, le régime du bâton aboli, éblouissent comme autant de brillantes façades; mais, si l'on ne s'arrête pas à la surface, si l'on veut pénétrer au fond des choses, on se heurte à toutes les misères de l'asservissement, à toutes les injustices de lois arbitraires, à toutes les horreurs d'un système despotique : loi des suspects, police secrète qui frappe sans jamais avoir à rendre compte de ses coups, la Pologne écrasée, la Sibérie où languissent toujours des milliers de victimes, la presse enchaînée, le commerce entravé, voilà certes des ombres bien noires au tableau que M. Dixon nous trace de la Russie libre. Il faut cependant tenir compte des progrès accomplis au milieu de grandes difficultés et ne jamais oublier, comme le remarque judicieusement l'auteur, que la Russie avait plus d'un ennemi à terrasser. Le tartarisme n'était pas le seul. A côté de lui, plus absorbant, plus persistant, plus dangereux, parce qu'il n'entraîne jamais une lutte ouverte, parce qu'il mine sourdement, qu'il prend des chemins détournés et sait habilement rejeter sur d'autres celles de ses actions qui méritent d'être réprouvées, s'étendait le *germanisme*. Il avait peu à peu envahi la Russie avant, pendant et surtout après le règne de Pierre le Grand. Le haut commerce, l'industrie, l'administration, appartenaient aux Germains, et les Russes étaient employés par eux comme de simples instrumens pour arriver à la fortune. Ils pressuraient leurs serfs plus que les seigneurs d'origine slavonne ne le faisaient, ils patronnaient tout ce qui pouvait servir à leur intérêt propre, se souciant fort peu de l'abrutissement où leur égoïsme contribuait à plonger le peuple. Intrigans, vaniteux, orgueilleux et égoïstes, ils surent bientôt accaparer toutes les premières charges de l'état, et le trône, occupé par des princes de sang germain, favorisa ces tendances anti-russes. Le tartarisme et le germanisme s'étaient ainsi donné la main pour faire de la Russie un peuple d'esclaves. Alexandre II s'est radicalement séparé de la route suivie par ses prédécesseurs. Il a pris à cœur de relever l'empire russe en l'affranchissant de ces deux jougs. Il veut en un mot rendre la Russie aux Russes; mais l'œuvre, pour être complète, ne doit pas se borner à quelques actes de réforme, quelque grands qu'ils puissent être, il faut que la liberté s'infiltre dans tous les rangs de la société, que le régime de l'arbitraire soit banni, et que le peuple, se réveillant de la torpeur où des siècles de servage l'avaient plongé, apprenne à marcher, à progresser par lui-même. Les élémens ne font pas défaut; il ne s'agit que de les mettre en œuvre.

C. CAILLIATTE.

LES IMPOTS

APRÈS LA GUERRE

II.

LA TAXE SUR LE REVENU.

IV.

C'est dans les contributions indirectes, de toutes les taxes, a-t-il été démontré (1), les plus productives, les plus faciles à établir, à percevoir et à supporter, que la France devra chercher d'abord les ressources dont elle a besoin pour combler l'énorme déficit créé par la guerre; mais elle ne saurait, avons-nous ajouté, les trouver toutes dans cette branche du revenu public, et il lui faudra recourir aussi à d'autres. Auxquelles et dans quelle mesure? C'est ce que nous allons essayer de déterminer. Une première question qui se présente est celle de savoir si les contributions directes pourront de même être avantageusement l'objet d'une surtaxe. Ces dernières, on le sait, se composent de l'impôt foncier, de l'impôt mobilier, de celui des portes et fenêtres, et du droit de patente; elles rapportent beaucoup moins que les contributions indirectes. C'est à peine si, réunies, elles entrent pour un quart dans les recettes du budget; mais elles sont les plus solides, celles qui manquent le moins. Établies comme impôt de répartition ou de quotité, elles ont des bases assez sûres pour qu'on puisse toujours en réaliser le montant, quelles que soient les circonstances. Aussi est-on très heureux de les trouver dans les momens difficiles, lorsque les autres revenus laissent

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

des déficits plus ou moins considérables. Ce sont les ressources des mauvais jours, et à ce titre on peut se demander si on ne doit pas les faire concourir pour leur part dans les charges immenses en présence desquelles nous sommes. La prudence ne le conseille point, ni même l'équité; non que les impôts directs soient aujourd'hui à un taux excessif et qu'on n'y puisse rien ajouter, tant s'en faut. La propriété foncière par exemple est moins grevée qu'en 1791. Elle fut imposée alors à 240 millions, ce qui représentait le cinquième du revenu, évalué à 1,200 millions; elle ne paie plus maintenant que 172 millions, un tiers en moins; cependant la valeur en a plus que doublé et le revenu dépasse 3 milliards. Elle n'a donc pas à se plaindre; elle n'est pas trop maltraitée par notre système financier. Avec les centimes additionnels, qui profitent exclusivement aux localités qui les supportent, elle ne paie guère plus d'impôts qu'en 1791.

Quant à la taxe mobilière, la base en est généralement très incertaine, peu juste et peu en rapport avec les fortunes qu'on veut atteindre; mais le taux n'en est pas trop élevé. De même pour la taxe des portes et fenêtres, qui est modérée. Il y aurait plus à dire contre le droit de patente; c'est le plus inégal de tous les impôts directs, celui qui repose sur les évaluations les plus arbitraires. Néanmoins, si on le considère dans son ensemble, en dehors de quelques applications particulières, qui peuvent être iniques, il n'atteint pas un chiffre exorbitant, eu égard à la richesse à laquelle il s'adresse. Il figure en principal pour 68 millions au budget de 1871, et, si on y ajoute la part des centimes additionnels, il monte à 85 millions; c'est une somme relativement peu considérable par rapport aux bénéfices du commerce et de l'industrie, qui s'élèvent bien à 6 ou 7 milliards. Malgré cela, nous le répétons, il n'est ni prudent ni juste de frapper d'une surtaxe les quatre contributions directes. D'abord ce sont celles qu'on sent le plus vivement; elles sont pénibles en tout temps, et plus encore dans les momens de crise. On peut bien échapper à l'impôt indirect en ne consommant pas, ou bien on le paie par fractions si minimes, qu'on ne s'en aperçoit guère. On n'échappe pas à l'impôt direct, il faut le payer quand même, et, si dans les circonstances difficiles il se trouvait encore surchargé, ce serait comme un poids qu'on rendrait plus lourd à mesure que les forces pour le supporter diminueraient. Le souvenir de 1848, de l'immense impopularité des 45 centimes, doit nous servir de leçon et nous rendre très circonspects sur ce point. L'impôt direct étant la ressource des mauvais jours, c'est une raison pour le ménager et le maintenir à un taux modéré, afin que la perception en soit plus facile. En outre, au point de vue éco-

nomique, toute surtaxe de l'impôt direct, notamment en ce qui concerne l'impôt foncier, a de graves inconvéniens; elle change la valeur de la propriété, elle frappe ceux qui possèdent aujourd'hui, les prive d'une partie de leur revenu, de leur capital même, sans atteindre ceux qui posséderont demain, car ils auront acheté en conséquence de l'aggravation. Ils n'auront donc rien à supporter: ce sera comme une confiscation partielle, opérée jusqu'à concurrence de l'impôt, au préjudice des propriétaires actuels seuls. — Une dernière considération enfin qui doit éloigner toute idée de surtaxe de l'impôt direct, et celle-là est décisive, c'est que ceux qui le paient vont être appelés à prendre leur part de la taxe sur le revenu, si on arrive à l'établir. Ce serait les charger deux fois, sous deux formes différentes et très sensibles l'une et l'autre.

Mais, si on est d'avis d'épargner les quatre contributions directes, de ne leur rien demander de plus que ce qu'elles paient aujourd'hui, on voudra tout au moins atteindre davantage la fortune mobilière. Avant les malheurs qui viennent de nous frapper, on trouvait déjà que cette fortune n'était pas suffisamment taxée, et qu'il serait juste de l'imposer un peu plus pour établir une espèce d'égalité entre les charges qu'elle supporte et celles qui incombent à la propriété immobilière. Bien des projets avaient été présentés dans ce sens. Les uns conseillaient d'aggraver purement et simplement les droits qui existent sur les valeurs par actions et obligations, de saisir la richesse sous sa manifestation la plus apparente, et d'étendre la même surtaxe aux emprunts étrangers qui viendraient se négocier à Paris. D'autres généralisaient davantage, et voulaient établir un impôt sur toutes les valeurs mobilières, en exceptant seulement celles qui ont rapport aux profits industriels et aux engagemens de l'agriculture. Les premières avaient l'inconvénient d'aborder la question par le plus petit côté, le plus défavorable. En effet, pourquoi choisir de préférence les valeurs par actions et obligations pour les soumettre à une surtaxe? S'il y a une forme de la richesse qui mérite d'être épargnée, c'est précisément celle-là; elle dérive du principe le plus fécond qu'il y ait pour le développement de la prospérité, celui de l'association. De plus c'est par elle que la propriété est le plus accessible aux classes pauvres. Tout le monde peut posséder une action ou une obligation d'une entreprise industrielle; on n'acquiert pas avec la même facilité ou une maison, une pièce de terre, ou une part sérieuse dans un établissement de commerce. Par conséquent, établir une contribution sur les valeurs mobilières par actions plutôt que sur les autres, c'est tout simplement en faire peser particulièrement la charge sur les gens les moins riches; les petits porteurs de ces sortes de titres seront toujours

plus nombreux que les gros. On frapperait ceux qu'on doit épargner; rien ne serait plus antidémocratique.

Quant à la proposition d'atteindre toutes les valeurs mobilières en général, sauf quelques exceptions, elle est un peu plus logique; mais les exceptions qu'elle consacre ne sont encore nullement justifiées. Pourquoi exempter de l'impôt par exemple les profits industriels? est-ce qu'ils ne font point partie de la richesse mobilière? est-ce qu'ils n'en sont pas même la portion la plus importante? Il paraît d'autant plus juste de les imposer qu'ils s'accumulent par de gros chiffres dans les mêmes mains. Quoi! on mettra une taxe sur une action ou une obligation rapportant 15 ou 20 francs, et qui sera peut-être toute la fortune de celui qui la possède, et on ne demandera rien au banquier, à l'industriel qui gagnera 50,000, 100,000 fr. par an, aux trois ou quatre associés qui se partageront des sommes pareilles ou plus considérables? Il suffit de faire ces rapprochemens pour montrer combien il serait inique d'exempter de la taxe les profits industriels. On ne voit pas non plus pourquoi on accorderait cette faveur à ceux de l'agriculture; c'est une industrie comme une autre, et, si les profits en sont moindres, elle sera moins taxée. Toutes ces propositions sont nées de l'idée que la fortune mobilière rapporte plus que la fortune territoriale, et qu'il serait juste d'établir un peu plus d'égalité entre le revenu de l'une et celui de l'autre. Rien n'est plus faux qu'un pareil point de départ. On oublie que la richesse mobilière est d'une nature toute spéciale, on ne peut pas l'imposer aussi facilement que la propriété immobilière; elle se compose de capitaux qui ne sont pas fixés indéfiniment, qui peuvent se dérober au fisc, s'ils trouvent qu'on les charge trop, et, s'ils se dérobent, non-seulement celui-ci perdra la recette sur laquelle il comptait, mais la fortune publique se trouvera compromise. On a bientôt fait de dire qu'il faut établir l'égalité entre les charges de la propriété immobilière et celles de la propriété mobilière. Il faut voir encore si cela est possible. Vous proposez de créer un impôt de 5 pour 100 sur les profits que donne celle-ci; mais, si ces 5 pour 100 suffisent pour éloigner les capitaux qui alimentent l'industrie, vous aurez perdu par cet éloignement beaucoup plus que ne produira jamais la taxe.

On semble croire qu'en imposant le revenu mobilier on ajoute au revenu foncier; c'est encore une erreur. Le premier est ce qu'il doit être, eu égard aux conditions économiques du pays; on aura beau établir un impôt, on ne changera pas ces conditions, on ne fera pas que ceux qui ont des capitaux disponibles, qui peuvent les engager ou non dans les entreprises industrielles, se contentent d'un revenu moindre parce qu'il y aura un impôt; ils auront les mêmes prétentions, et il faudra bien les satisfaire sous peine de voir

ces capitaux se porter ailleurs et priver la société de leur concours indispensable : on les indemnisera donc de l'impôt, qui retombera comme toujours sur la consommation. Nous en avons eu en France un exemple tout récent. Lorsqu'on a mis une taxe du dixième sur le tarif des voyageurs en chemin de fer, le prix des places a été élevé en conséquence, et c'est le public qui a payé l'impôt. S'il s'agit de valeurs à intérêt fixe, comme la rente et les obligations, pour lesquelles il n'y a pas de compensation possible, la perte sera pour les détenteurs actuels. Ils subiront une diminution de revenu proportionnelle à l'impôt, et leur capital sera également réduit lorsqu'ils voudront vendre; mais le préjudice s'arrêtera là. Celui qui achètera plus tard prendra en considération le produit net, déduction faite de toute charge, et, quand la rente ou l'obligation passera entre ses mains, elle sera comme si elle était affranchie de toute taxe: elle donnera le même revenu proportionnellement au capital.

On ne réfléchit pas assez à cette conséquence fatale de l'établissement d'un impôt sur les valeurs mobilières; c'est une spoliation pure et simple de ceux qui les possèdent aujourd'hui, sans qu'elle atteigne ceux qui posséderont demain et sans qu'il en résulte plus d'égalité entre les deux élémens de la richesse publique. Cette égalité dépend de conditions autres que celles de l'impôt. Si on capitalise aujourd'hui la terre sur le pied de 3 pour 100, c'est parce qu'elle a des avantages que n'ont pas les placemens mobiliers. Elle offre plus de sécurité, présente plus d'avenir; elle procure ensuite des agrémens, une influence politique et sociale, qui ont aussi leur valeur. Enfin elle est pour les habitans des campagnes, pour ceux qu'on appelle les paysans, comme une usine qu'ils font valoir eux-mêmes, et dont ils tirent plus de profit que s'ils avaient le même capital employé autrement. Tout cela fait que la terre est plus recherchée que les autres placemens, et, étant plus recherchée, on la paie plus cher comparativement au revenu qu'elle donne. Ce n'est pas un impôt sur les valeurs mobilières qui modifierait cette situation : il n'ajouterait rien au revenu de la propriété foncière, dût-on en appliquer le montant à dégrever celle-ci. Les propriétaires actuels seuls profiteraient du dégrèvement; ceux qui viendraient après achèteraient d'autant plus cher, et la même inégalité, je le répète, subsisterait entre le revenu des deux branches de la richesse publique.

Avant la guerre, on parlait beaucoup de ce dégrèvement de la propriété foncière, il ne peut plus en être question maintenant; mais, comme c'est une idée qui se reproduira un jour ou l'autre, il n'est peut-être pas inutile de l'examiner. L'impôt foncier, avons-nous dit, est aujourd'hui d'un tiers moins élevé qu'en 1791; il ne peut donc être oppressif. De plus, comme il est entré depuis long-

temps dans les transactions, comme à chaque négociation d'immeuble on le déduit du prix d'acquisition, il n'est en réalité payé par personne. Ceci est rigoureusement vrai pour le sol. En ce qui concerne les propriétés bâties, il y a une légère distinction à faire. Si la maison a été achetée, la situation est la même que pour la terre; on a tenu compte de l'impôt dans le prix de l'acquisition. Si on l'a construite, on a calculé d'avance tous les frais, et on la louera en conséquence. De quel droit viendrait-on gratifier les propriétaires actuels de ce qu'on ne leur a pas enlevé? Pourquoi leur faire un cadeau au préjudice d'autrui? Ah! si l'état avait de gros excédans de recettes, et si on voulait les employer à dégrever la propriété foncière sans chercher de compensation ailleurs, on pourrait voir si c'est le meilleur usage qu'on pût leur donner. Au moins il n'y aurait de préjudice pour personne, on ne commettrait point d'injustice, tandis que créer un impôt nouveau pour opérer ce dégrèvement, ce serait, je le répète, dépouiller l'un pour enrichir l'autre.

A-t-on réfléchi enfin aux résultats économiques d'une telle mesure? Supposons que le dégrèvement soit de 50 pour 100 sur le principal. Cela équivaudrait environ au quart de l'impôt en totalité, y compris les centimes additionnels. Or il y a aujourd'hui 6,686,000 cotes au-dessous de 5 francs, en moyenne de 1-90, et 2,015,000 au-dessous de 10 francs, en moyenne de 7-34. Les unes se trouveraient allégées de 45 cent., les autres de 1 fr. 75 cent., et, pour bien mesurer l'insignifiance d'un pareil résultat, il faut savoir que le budget d'une famille qui paie une de ces cotes au-dessous de 5 francs et de 10 francs est au moins de 800 francs par an; c'est un budget des plus modestes. Il s'agit donc d'une proportion imperceptible qui n'aurait aucune influence sur le bien-être individuel. Avec une pareille faveur accordée à la terre, on n'attirerait point davantage les capitaux vers l'agriculture; celle-ci n'y gagnerait rien, tandis que l'industrie et le commerce, tout ce qui vit des valeurs mobilières y perdrait beaucoup : on ne peut avoir qu'un intérêt en proposant des mesures de ce genre, celui de la popularité. On veut pouvoir dire aux habitans des campagnes, qui forment les gros bataillons du suffrage universel, qu'on pense à eux, qu'on a une sollicitude particulière pour leurs intérêts, et qu'on les fait passer avant tout. Sur ce terrain, il n'y a plus à discuter. Il faut espérer seulement que ces habitans des campagnes finiront par comprendre eux-mêmes que c'est là un mauvais moyen de les servir, que leur situation ne sera pas beaucoup changée par une légère réduction de la taxe qui pèse sur la terre, et qu'elle s'améliorera au contraire sensiblement, s'il y a beaucoup d'entreprises industrielles, beaucoup de chemins de fer, beaucoup de canaux, beaucoup de

voies de communication pour transporter leurs denrées, toutes choses dont la création repose sur les valeurs mobilières; ils y trouveront plus de profit qu'en payant 1 ou 2 francs de moins par famille pour l'impôt foncier.

V.

Il n'y a de logique, en fait d'addition aux impôts directs actuels, que l'impôt général sur le revenu. Cette proposition se comprend mieux que les précédentes; elle ne blesse pas autant l'équité et la justice. L'impôt sur le revenu d'ailleurs existe déjà dans différens pays, dans de grands états qui tiennent à honneur de pratiquer les saines maximes de l'économie financière; il n'a par conséquent rien qui puisse effrayer les esprits, et il est dans tous les cas beaucoup plus rationnel qu'un autre impôt qui est aussi proposé par quelques personnes, l'impôt sur le capital. Outre que celui-ci porte la plus grave atteinte à la richesse publique, puisque le capital est le principal aliment de l'activité sociale, il présente encore les plus grandes difficultés dans l'application. Imposera-t-on tous les capitaux, ceux qui sont oisifs comme ceux qui sont actifs et servent à la reproduction de la richesse? Il faudrait même imposer les premiers de préférence aux autres, à moins de donner une prime à la fortune qui ne s'emploie pas : on détruit alors les musées, tous les objets d'art qui n'ont pas d'utilité pratique. Peu de gens, pour conserver les choses de luxe, voudront se soumettre à une taxe proportionnelle à la valeur. En un mot, on prive une nation de tout ce qui fait son orgueil et sa gloire; on la décapite en quelque sorte pour la rabaisser au niveau d'une société qui ne connaît plus que l'utile. Il faudrait encore saisir le capital immatériel, qui est dans la tête du savant, de l'avocat, du médecin, car enfin il constitue également un capital, et ce n'est pas le moindre dont profite le pays. Comment l'évaluer? Le calcul ne serait pas facile, et si, pour échapper à ces difficultés, on ne faisait peser l'impôt que sur les signes extérieurs de la richesse, on commettrait la plus grande des injustices. Un médecin qui gagne 20,000 francs par an doit être imposé de préférence à celui dont le capital mobilier ne rapportera pas même 1,000 francs.

Sous ce rapport, l'impôt du revenu est beaucoup plus rationnel, puisqu'il atteint le médecin, l'avocat, comme les autres, et qu'il est établi sur la production annuelle de la société; mais il a aussi ses inconvéniens. D'abord il est considéré comme un impôt de luxe, qui ne doit atteindre que le superflu. On admet des exemptions. En Prusse, il n'y a de soumis à cet impôt que les revenus supérieurs à 1,000 thalers, soit 3,750 fr. En Angleterre, la limite de

l'exemption descend jusqu'à 100 livres sterling, ou 2,500 francs. En France, on pourrait l'abaisser beaucoup plus encore, jusqu'à 1,200 francs par exemple. Il n'y en aurait pas moins une partie notable de la richesse publique qui ne serait pas atteinte. Cette faveur se comprend, et nous ne voulons pas la combattre; mais elle ôte tout de suite à l'impôt un avantage essentiel, celui d'être général, de frapper sur tout le monde, proportionnellement à la fortune. Ce n'est plus qu'une taxe d'exception plus ou moins bien établie, et qui a les défauts inhérens à ces sortes de taxes. Si l'on demande l'immunité pour les revenus au-dessous d'un certain chiffre, on la voudra aussi pour certaines catégories de revenu; on la voudra pour les fermages de la terre, pour les profits de l'agriculture, pour ceux même de l'industrie, sous prétexte que celle-ci est déjà soumise à un droit de patente, et que ce serait la frapper deux fois pour la même chose.

En Angleterre, il n'y a d'exemption que pour les revenus au-dessous de 100 livres sterling. Au-dessus, tout le monde est atteint, suivant la nature de sa fortune, par une cédule spéciale désignée par une lettre de l'alphabet. La cédule *a* comprend les revenus de la terre ou attachés à la terre; — la cédule *b* les profits des fermiers, évalués d'après le taux des fermages; — la cédule *c* les rentes sur l'état, les dividendes des valeurs de bourse nationales et étrangères; — la cédule *d* les profits industriels; — enfin la cédule *e* tous les traitemens, pensions de retraite, etc. Voici quelle a été la somme pour laquelle chaque cédule a été portée au rôle en 1867, le taux de la taxe étant de 6 deniers ou pence par livre sterling, soit 2 1/2 pour 100. La cédule *a* comptait pour 69 millions de francs ou 36 pour 100; — la cédule *b* pour 9 millions ou 5 pour 100; — la cédule *c* pour 17 millions 1/2 ou 9 pour 100; — la cédule *d* pour 86 millions ou 44 pour 100; — la cédule *e* pour 4 millions 1/2 ou 2 1/2 pour 100. Le produit total était de 186 millions. Il résulte de ce tableau que la cédule *d*, qui comprend les profits industriels, est de beaucoup la plus productive, et que, si on l'écartait, ainsi que celle qui est afférente au revenu de la terre, l'*income-tax*, qui a une si grande importance dans le budget anglais, ne donnerait plus que des résultats insignifians. En Prusse, où la richesse est beaucoup moindre, et où la limite d'exemption s'élève plus haut, l'impôt du revenu sur le pied de 3 pour 100 ne rapporte que 20 millions de francs. Il est vrai qu'il est complété par une autre taxe, dite des *classes*, qui atteint tout le monde, tous ceux qui, à un titre quelconque, ont un revenu inférieur à 1,000 thalers. Cette taxe correspond à peu près à notre impôt personnel et mobilier, et le taux auquel elle est fixée varie entre un minimum de 1/2 thaler et un maximum de 24. Elle donne à elle seule le double de l'impôt du revenu, soit en-

viron 40 millions de francs, ce qui prouve une fois de plus que, pour avoir un impôt productif et en même temps assez léger, il faut en généraliser l'application, l'étendre aussi bas que possible; autrement on a des taxes fort lourdes qui produisent très peu. C'est l'inconvénient de tous les impôts d'exception. En Angleterre, où la richesse est moins divisée que partout ailleurs, où il y a de grosses fortunes territoriales et industrielles, l'*income-tax* constitue une ressource assez considérable; il a donné l'année dernière encore, malgré la réduction à 4 deniers, ou 1 3/4 pour 100, 160 millions de francs; mais on ne pourrait pas compter sur un pareil résultat dans les autres pays, dans le nôtre surtout, où la division de la propriété existe sous toutes les formes. L'exemption au-dessous de 1,200 fr. mettrait en dehors de l'impôt la plus grande partie de la fortune publique.

On se figure qu'au taux de 3 pour 100 il rapporterait au moins 200 millions; c'est une illusion complète. La France est riche, très riche assurément, et ses ressources, qui, comme l'a dit avec raison M. Thiers, n'ont pas encore été sérieusement atteintes, égalaient presque avant la guerre celles de la Grande-Bretagne. On en avait la preuve dans le chiffre de notre commerce extérieur, qui grandissait chaque année,— dans le mouvement du portefeuille de nos établissemens de crédit, et aussi dans l'importance qu'avait prise la bourse de Paris, qui était devenue autant que celle de Londres le centre des négociations de tous les emprunts du monde. Seulement, si les ressources de notre pays sont grandes, elles sont aussi, je le répète, très divisées. Les grosses fortunes chez nous sont rares. Ce qui est très répandu, c'est une aisance générale qui ne dépasse pas un certain niveau assez modeste. La richesse est mieux répartie qu'en Angleterre; on ne voit pas ces inégalités choquantes du plus grand luxe à côté des misères les plus effroyables. La masse du peuple en France a un petit faire-valoir sur lequel elle vit, et c'est là même ce qui fait la force de notre nation, ce qui l'assure contre des bouleversemens sociaux un peu profonds; mais c'est aussi, quand on établit un impôt, ce qui nous oblige à l'étendre à tout le monde, sous peine de n'arriver qu'à des résultats insignifians. Les impôts de luxe n'ont jamais pu réussir dans notre pays; non qu'on y ait moins qu'ailleurs le désir d'imposer les grandes manifestations de la richesse, tout ce qui accuse le superflu. Certes on n'a pas de déférence particulière pour les armoiries, les laquais poudrés, les meutes de chasse et les brillans équipages, et on aimerait assez pouvoir les taxer; si l'on s'en prive, c'est parce que l'expérience a démontré qu'un impôt sur les objets de luxe, même porté à un taux très élevé, ne produisait presque rien, et causait un préjudice réel à beaucoup d'industries. On sera étonné d'apprendre que jusqu'en

Angleterre, dans ce pays aristocratique et de grosses fortunes, où il existe une taxe sur les domestiques, les chevaux de luxe, la poudre, les armoiries, cette taxe ne rapporte guère que 15 millions de francs. Aussi beaucoup d'économistes, au-delà du détroit, en demandent-ils la suppression. En France, un impôt de cette nature ne donnerait pas la moitié, et quant à l'*income-tax*, avec l'immunité accordée aux revenus inférieurs à 1,200 francs, il ne rapporterait pas, sur le pied de 3 pour 100, ce qui est déjà lourd, plus de 120 millions.

D'après la statistique de France publiée en 1862 par les soins de M. Legoyt, sous les ordres du ministre de l'agriculture et du commerce, la contribution foncière était portée au budget de 1858 pour 278 millions, principal et centimes additionnels compris. Si l'on décompose ce chiffre, on trouve que 202 millions ont été payés par des cotes inférieures à 160 francs; or 160 francs de contributions, avec la moyenne actuelle de l'impôt foncier, qui est à peu près le huitième du revenu, représentent environ 1,200 francs de rente. Par conséquent, en plaçant la limite d'exemption à 1,200 francs, on met les trois quarts du revenu de la propriété foncière en dehors de l'impôt, et si ce revenu est, comme l'on suppose, de 3 milliards, 750 millions seulement se trouvent atteints. Voilà pour une partie de la fortune publique, celle qu'il est le plus facile d'apprécier. Il n'est pas aussi aisé de se rendre compte du revenu mobilier; on n'a pas de données, même approximatives, pour le calculer. On peut dire seulement sans craindre de trop se tromper qu'avec la diffusion actuelle des valeurs, sous forme de rentes, actions ou obligations, il est au moins aussi divisé que le revenu immobilier; le quart au plus serait également soumis à l'impôt. Restent les traitemens, les salaires et les bénéfices industriels, car il faut comprendre tout. Ici la division est plus grande encore; les salaires et les traitemens qui dépassent 1,200 francs sont presque à l'état d'exception, et quant aux profits industriels, outre qu'ils sont éparpillés en des milliers de mains, ils donnent lieu à une fraude considérable. Admettons pourtant que le quart du revenu général de la société soit frappé par l'impôt. Si ce revenu est de 15 milliards, et on peut l'évaluer à ce chiffre en prenant pour base le produit ordinaire des contributions en général, qui figure pour 1850 millions au budget de 1871, centimes additionnels compris, et en le multipliant par 8, comme pour la taxe foncière, on a pour le quart 3 milliards 750 millions, ou 4 milliards, qui, à raison de 3 pour 100, donnent 120 millions : — 120 millions, tel est le maximum de ce que l'on peut attendre en France de l'impôt sur le revenu, même établi sur le pied de 3 pour 100. Abaissera-t-on la limite d'exemption au-dessous de 1,200 fr.? La fera-t-on descendre jusqu'à 600 francs par exemple? Alors en effet on obtiendrait davantage; mais ce ne serait plus une taxe

frappant le superflu, elle atteindrait le nécessaire. Au-dessous de 1,200 francs, il n'y a plus d'aisance, il y a la gêne, et ce n'est qu'au prix de sacrifices très durs qu'on pourrait répondre aux exigences du fisc. Il ne faut pas se laisser tromper par ce qui existe en Prusse; la taxe des classes, qui pèse sur tout le monde, remplace notre impôt personnel et mobilier, qui est inconnu dans ce pays. On ne pourrait rien faire d'analogue en France sans frapper deux fois les mêmes personnes et pour la même chose; cette existence de l'impôt mobilier basé sur le revenu est déjà un obstacle à l'établissement de l'*income-tax*, avec lequel il fait en quelque sorte double emploi.

Cela posé, comment appliquera-t-on l'impôt du revenu? qui sera chargé de le répartir? quel moyen d'investigation aura-t-on pour s'assurer de la position de chacun? Si on s'en rapporte à la déclaration, il est à craindre qu'il y ait beaucoup de fraudes. Si l'évaluation est faite par les agens du fisc ou par toute autre personne, on s'expose à beaucoup d'injustices. Les impôts qui soulèvent en France le plus de réclamations sont ceux où l'arbitraire administratif joue le plus grand rôle. Nous en avons la preuve dans l'impôt des patentes; c'est celui dont on se plaint le plus, parce que les règles qui servent à en fixer la quotité sont un peu incertaines, et que l'application en dépend de l'administration. En Angleterre, on accepte la déclaration individuelle comme base de l'impôt sur le revenu, et cette déclaration n'est guère contrôlée que par la notoriété publique. Elle est cependant plus sincère qu'elle ne le serait chez nous. On respecte plus la loi, et on n'a pas pour le fisc la même aversion qu'en France. Malgré cela, il se commet encore chez nos voisins des fraudes considérables. M. Gladstone a cité l'exemple d'industriels qui, devant être expropriés pour le percement d'une rue, indiquaient comme élément de l'indemnité qu'ils réclamaient un bénéfice annuel de 48,000 francs; le jury ne l'admit que pour 26,000 francs: ils ne l'avaient déclaré eux-mêmes à l'*income-tax* que pour 9,000 fr.! Ils avaient donc trompé le fisc des deux tiers. La cédule *d*, qui comprend les profits industriels, est celle qui crée le plus de mécomptes. On considère comme certain que, par suite de la fraude, elle ne donne pas la moitié de ce qu'elle devrait rapporter, et un homme des plus autorisés, M. Mac-Culloch, qui a étudié sérieusement la question, s'exprime ainsi : « L'impôt du revenu cause plus d'irritation pour les 5 millions de livres sterling qu'il produit que l'excise pour les 13 millions qu'on en tire (c'étaient les chiffres de l'époque où écrivait Mac-Culloch); par le fait de ces impôts, une grande immoralité s'est introduite dans les classes industrielles et commerçantes, on y a pris l'habitude du mensonge et de la déloyauté. » — Nous ajouterons que cette déloyauté a des effets très fâcheux au point de vue économique. Le commerçant honnête qui

accuse la totalité de son bénéfice se met dans une position moins favorable que celui qui en dissimule une partie; il est victime de sa loyauté et fournit des armes à la concurrence, il augmente ses frais généraux que l'autre diminue.

Toutes les difficultés ne seraient pas aplanies même avec une déclaration sincère. Les revenus sont de sources diverses; les uns sont plus assurés que les autres. Les imposera-t-on au même chiffre? Demandera-t-on au commerçant, dont le profit est incertain, à l'employé, dont le traitement est précaire, autant qu'aux rentiers, dont la fortune est fixe et durable? Ne tiendra-t-on aucun compte de la différence des situations? Le père de famille qui a trois ou quatre enfans doit-il payer comme le célibataire qui n'a aucune charge? Enfin la localité que l'on habite devrait également être prise en considération. Un revenu légèrement au-dessus de 1,200 fr. procurera le luxe dans une petite ville, et il n'assurera pas même le nécessaire dans une grande. Ces difficultés sont sérieuses; on les a souvent étudiées, et on a presque toujours reconnu, en Angleterre au moins, que, si on admettait ces distinctions, qui paraissent pourtant bien légitimes et bien naturelles, on détruirait la base même de l'impôt. Il faudrait en changer les conditions et l'aggraver pour les uns de ce dont on le diminuerait pour les autres, c'est-à-dire arriver à des impossibilités matérielles. On proposait avant la guerre l'impôt du revenu comme moyen de supprimer les taxes de consommation et de réduire certaines taxes directes. On dirait vraiment qu'il y a quelque part, en dehors du revenu brut sur lequel vit la société, un élément de richesse qui n'est pas encore soumis à l'impôt. On s'imagine que, si on affranchit les consommations, ce sera autant de gagné; mais si, pour opérer cet affranchissement, on prend 200 millions au revenu disponible, on les enlève au commerce et à l'industrie; les salaires et les profits en souffrent, et en supposant, ce qui est plus que douteux, qu'on paie certaines choses moins cher, on a moins de ressources pour se les procurer. Toute la question est donc de savoir s'il vaut mieux prendre l'impôt sur la production au moment où elle a toute sa valeur et va être livrée à la consommation que sur le capital qui sert à la créer, en un mot s'il vaut mieux imposer la moisson que la semence. La réponse n'est pas douteuse pour quiconque a réfléchi sur la matière.

On a dit quelquefois que la création des rentes sur l'état était utile en ce sens que, procurant une excellente occasion de placement, elle sollicitait à l'épargne. Cette idée est assurément exagérée; mais on peut prétendre avec plus de vérité que l'impôt, lorsqu'il est bien établi et modéré, excite plutôt la production qu'il ne la décourage : il s'agit tout simplement pour le payer d'un effort

de plus à faire, et un effort qui est accompli par 38 millions d'individus amène de grands résultats tout en restant très léger pour chacun. Nous avons l'exemple de peuples qui, placés dans des conditions climatériques moins favorables que d'autres, avec un sol moins fertile, des saisons plus rigoureuses, arrivent cependant à plus de bien-être. A quoi cela tient-il? A ce que les premiers proportionnent leurs efforts aux difficultés qu'ils ont à vaincre; ils s'ingénient de toutes les façons pour amasser des capitaux, perfectionner leurs instrumens de travail, et, grâce à leur énergie et à leur prévoyance, ils triomphent des obstacles que la nature avait mis sur leurs pas. L'impôt peut de même exciter l'effort, augmenter la production, et par suite ne rien coûter à la richesse publique, tandis que, si on l'établit préventivement sur le revenu disponible, on paralyse l'effort lui-même; c'est comme une force motrice dont on diminuerait la puissance.

Il n'y a que deux cas où il soit permis de songer à l'impôt sur le revenu : 1° quand on a épuisé toutes les ressources ordinaires pour combler les déficits du budget, et qu'il faut en créer de nouvelles: l'impôt sur le revenu se présente alors comme un expédient utile; 2° lorsqu'on veut alléger certaines taxes nuisibles au progrès de la richesse publique, et qu'on a besoin, en attendant la plus-value qui résultera du dégrèvement, de se procurer des recettes provisoires. Dans ces deux cas, l'impôt du revenu a sa raison d'être. L'Angleterre n'y a pas eu recours autrement. Ce fut le grand Pitt qui le proposa le premier pour obtenir les ressources nécessaires à la guerre qu'il soutenait contre la France. L'impôt fut aboli en 1816, et il ne reparut en 1842 que pour rendre possibles les réformes économiques que l'on méditait. L'Angleterre était alors dans une situation critique : elle sentait que le marché du monde allait lui échapper, si elle ne faisait pas un effort considérable pour le conserver. Pour cela, il n'y avait qu'un moyen, c'était de produire à très bon compte, à meilleur marché que les autres peuples; mais des taxes de consommation fort lourdes, et qui s'étendaient jusqu'aux choses de première nécessité, telles que le pain et la viande, étaient un obstacle : il fallait les réduire, et, comme les réductions devaient mettre momentanément le budget en déficit, on résolut de demander la différence à une taxe sur le revenu. C'est ainsi qu'après avoir été, suivant l'expression de M. Gladstone, une arme de guerre réservée pour les dangers de la patrie, elle est devenue plus tard un grand levier industriel. C'est à ce titre encore, ainsi que les excellens travaux de M. Calmon l'ont du reste parfaitement démontré dans cette *Revue* (1), que l'*income-tax* figure au budget

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 novembre 1870.

de nos voisins; il ne fait point partie de leurs principes financiers et n'est jamais admis sans discussion. Même aujourd'hui, où la richesse est grande dans ce pays, où l'on paie facilement toutes les taxes, celle du revenu est la plus contestée, et on s'applique particulièrement à la réduire toutes les fois qu'on en a le moyen. De même qu'elle est appelée à supporter le poids des charges exceptionnelles, de même aussi elle est appelée à profiter la première des excédans de budget.

VI.

Une considération qu'il ne faut pas négliger non plus lorsqu'on veut se rendre compte des effets de l'impôt sur le revenu, c'est la situation politique des pays pour lesquels on le propose. L'Angleterre, la Prusse, qui l'ont adopté, sont surtout des nations aristocratiques, où les classes inférieures de la société n'exercent pas encore une grande influence. Ce genre d'impôt n'y présente point par conséquent les mêmes dangers que dans les pays démocratiques. Dans ceux-ci, il ne reste pas longtemps à un taux modéré. Dès que les besoins de l'état augmentent, c'est à lui qu'on s'adresse pour y faire face; on n'attend même pas qu'ils augmentent, on le surcharge tout simplement pour opérer tel ou tel dégrèvement contestable au point de vue de l'économie politique, mais toujours excellent au point de vue de la popularité. L'impôt sur le revenu devient le bouc émissaire de toutes les innovations chimériques, de toutes les ambitions politiques. C'est à lui qu'on a recours pour se faire un nom parmi la foule et se rendre les classes ouvrières favorables. Non-seulement on l'accroît sur sa base proportionnelle, mais on le rend bien vite progressif en s'appuyant toujours sur cette idée, qu'étant établi sur le superflu, il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'il l'atteigne plus ou moins fortement. Pour se convaincre que ce n'est pas là un danger imaginaire, on n'a qu'à interroger l'histoire, qu'à voir ce qui a eu lieu dans les pays qui ont passé par les agitations révolutionnaires, ou qui ont eu des gouvernemens essentiellement démocratiques. A Florence au XVe siècle, sous les Médicis, on avait établi un impôt général sur le revenu, appelé *catasto.* Il s'appliqua d'abord avec une certaine régularité, et il était proportionnel à la fortune, sous le bénéfice de certaines immunités; il ne tarda pas à changer de caractère, à devenir progressif, et la progression fut telle qu'il s'éleva de 1 à 37 pour 100 selon l'importance des revenus. Il en résulta un profond découragement chez tous les citoyens; on n'eut plus d'intérêt à travailler pour amasser de la fortune, les capitaux disparurent, et les ressources de la république furent bien vite épuisées. « Par l'influence de l'esprit démocratique, dit M. de Parieu

dans son *Histoire des impôts généraux sur la propriété,* l'impôt fut une arme de destruction contre la richesse, et les taxes progressives, succédant aux impôts sur le capital, y sont devenues un instrument de nivellement manié par la passion et l'acharnement des partis, jusqu'au moment où l'abus même du système amena sa destruction complète et son abandon absolu. »

En Hollande, à la fin du dernier siècle, l'impôt sur le revenu devint aussi très vite progressif, comme à Florence; mais l'expérience y dura moins longtemps. La progression variait entre 1 pour 100 pour les revenus de 300 à 800 florins, et 20 pour 100 pour ceux qui étaient supérieurs à 30,000 florins, et, comme cette taxe se trouvait combinée avec d'autres qui n'étaient guère moins lourdes, le mécontentement fut tel que non-seulement les capitaux émigrèrent, mais que les habitans eux-mêmes quittèrent la république batave pour aller porter leur intelligence et leur industrie dans les pays voisins. Ce que la Hollande perdit à cette émigration de ses capitaux et de ses habitans, il est difficile de l'évaluer. C'est à partir de ce moment qu'elle déchut, et ce fut la ruine de l'importance commerciale qu'elle avait eue jusque-là. L'expérience fut décisive, et elle fut reconnue si désastreuse par tout le monde, que l'impôt sur le revenu, abandonné en 1806, ne put jamais être rétabli. C'est à peine si aujourd'hui il y a dans ce pays une taxe quelconque sur la richesse mobilière, qui pourtant est encore très grande. Ces exemples suffisent pour montrer ce qu'est l'impôt du revenu dans les pays dirigés par l'esprit démocratique.

Il est vrai que l'impôt progressif, auquel il aboutit, ne déplaît pas à tout le monde; il a même des partisans jusqu'au sein de l'économie politique et parmi les hommes les plus éminens. « Il n'est point déraisonnable, dit Adam Smith, que le riche contribue aux dépenses publiques, non-seulement en proportion de son revenu, mais même pour quelque chose de plus. » A quoi Jean-Baptiste Say ajoute : « J'irai plus loin, et ne craindrai pas de déclarer que l'impôt progressif est seul équitable. » Montesquieu exprime la même idée. Ces autorités sont grandes, et on en pourrait citer d'autres encore. Cependant, lorsqu'on réfléchit profondément à la question, et qu'on se rend compte des tendances actuelles des sociétés, on trouve des raisons décisives pour ne pas se rallier à l'impôt progressif. D'abord ni Montesquieu, ni Adam Smith, ni Jean-Baptiste Say, n'avaient en vue des sociétés démocratiques. Montesquieu s'inspirait de l'Angleterre aristocratique et constitutionnelle, où l'on n'avait pas à craindre l'influence prépondérante des classes ouvrières. Adam Smith avait le même modèle sous les yeux. Enfin Jean-Baptiste Say vivait sous l'empire et la restauration, où l'on était loin de redouter également la prédominance de la démocratie.

Ces auteurs, en admettant l'impôt progressif, n'étaient pas placés dans les conditions où nous sommes aujourd'hui; ils pouvaient croire qu'établi à un taux modéré, il n'aurait pas de graves inconvéniens. Toutefois ils sacrifiaient à un principe faux; ce qui est mauvais dans l'impôt progressif, c'est surtout l'idée que la taxe en général ne doit être payée que sur le superflu.

En définitive, les services que rend l'état profitent à tout le monde; la sécurité qu'il assure, la justice qu'il garantit, sont des avantages dont chacun a besoin, le pauvre comme le riche : ils sont inhérens à la personne, indépendamment de toute position sociale. On peut même dire que le pauvre en a plus besoin encore, parce qu'il est moins en mesure de se protéger lui-même. Si, en ce qui concerne la protection due à la propriété, le riche demande plus que le pauvre, il paie aussi davantage, et quand il a payé en proportion de sa fortune, il a plus que satisfait à ses obligations, car les charges qu'il impose ne sont pas en rapport avec les droits qu'il acquitte. Les lois du commerce sont toutes différentes. Celui qui achète en gros paie moins cher que celui qui achète en détail, par la raison bien simple qu'il occasionne moins de frais. Il en est de même pour celui qui expédie 1,000 tonnes de marchandises sur un chemin de fer et à une destination éloignée; il mérite d'être traité avec plus de faveur que celui qui n'en envoie que 10 et à une distance assez courte. Aussi lui applique-t-on un tarif différentiel, qui diminue à mesure qu'augmentent la quantité à transporter et la distance à parcourir; c'est de toute justice. Pourquoi les services rendus par l'état ne seraient-ils pas appréciés de la même manière? Il ne lui en coûte point, pour protéger une fortune de 100,000 francs de rente, cent fois plus que pour en défendre une de 1,000, et, lorsque le propriétaire des 100,000 francs de rente a payé l'impôt en proportion de sa richesse, il a certainement dépassé la limite de ce qu'il doit rigoureusement. Si maintenant on lui demande l'impôt non-seulement sous la forme proportionnelle, mais encore sous la forme progressive, alors c'est plus que le renversement des lois de l'économie politique, c'est la violation même de l'équité, c'est une véritable spoliation. Autant vaudrait dire que, pour toutes les choses de la vie, il y aura des prix différens selon la fortune des individus, que le riche paiera le pain 40 centimes la livre, et le pauvre 20 centimes. Cela serait tout aussi équitable que d'imposer l'un à 6 pour 100 de son revenu, et l'autre à 3 pour 100, et cela satisferait davantage ceux que l'on veut favoriser, car le prix du pain les intéresse beaucoup plus que le taux de l'impôt. Du moment qu'on déroge aux règles ordinaires pour les rapports avec l'état, on ne voit pas pourquoi on n'agirait pas de même vis-à-vis de l'industrie, pourquoi en tout et partout les riches ne paieraient pas pour les pauvres; c'est le

rêve des utopistes, de tous ceux qui n'ont pas la moindre notion des conditions fondamentales de la société.

L'impôt sur le revenu prend l'eau à sa source et la diminue; l'impôt progressif fait plus, il la tarit complétement. Qui sera très empressé de travailler et de courir les chances du commerce lorsqu'il saura qu'au-delà d'un certain chiffre la plus grosse part de la fortune qu'il aura péniblement amassée sera dévolue au fisc? Il arrivera nécessairement ce qui est arrivé à Florence, en Hollande, ce qui se représentera partout et toujours lorsque les taxes seront iniques et oppressives: les capitaux et les populations émigreront, et le pays sera ruiné pour avoir tenté des choses impossibles. Tel est le danger de l'impôt sur le revenu. Il y a dans les sociétés démocratiques une pente fatale qui conduit à l'impôt progressif; malgré cela, dans les circonstances actuelles, en raison de nos besoins, qui sont immenses, comme on ne peut pas faire peser tout le poids des charges extraordinaires sur une seule branche des contributions, que d'une part il semble juste de ne rien demander de plus à la contribution foncière, et que de l'autre on ne peut pas atteindre séparément la fortune mobilière, il est difficile de ne pas arriver à un impôt général sur le revenu; on doit donc le proposer; seulement il faut ne pas s'en dissimuler les inconvéniens et ne l'établir qu'à titre provisoire, en se réservant toujours de le diminuer ou même de le faire disparaître complétement aussitôt qu'on en aura les moyens.

VII.

Voyons maintenant comment on pourra faire face à nos charges extraordinaires pour l'exercice courant, charges qui résultent à la fois de ce qu'il y aura en moins comme recettes, et en plus comme dépenses. A la perte des 50 millions d'impôts nets environ que payaient chaque année les départemens qu'on nous enlève, il faut ajouter un déficit dans les revenus indirects qui ne sera peut-être pas au-dessous de 200 millions. Nous serons en outre privés de deux douzièmes de l'impôt général de cette année, qui ont été perçus par les Prussiens dans les départemens envahis jusqu'à la conclusion de la paix, soit encore une cinquantaine de millions. Ces sommes réunies forment un total de 300 millions. Nous aurons à payer en outre ce que coûtera cette année l'occupation prussienne, même régulière, dont les effets seront singulièrement aggravés par les derniers événemens de Paris. C'est le moins qu'on l'évalue à 100 millions. Il faudra pourvoir enfin aux intérêts des sommes que nous aurons payées comme indemnités ou empruntées à divers titres, c'est-à-dire de 3 milliards environ; en les calculant à 5 pour 100,

c'est une nouvelle charge de 150 millions, — le tout, recettes en moins et dépenses en plus, donne 550 millions, qui pourront être atténués jusqu'à concurrence : 1° de 33 millions par la suppression de la dotation de la couronne et du sénat; 2° de 100 millions peut-être par des économies sur le budget de la guerre et de la marine pour le reste de l'année; 3° d'une vingtaine de millions par différentes réductions de dépenses dans les autres ministères. On aura ainsi 153 millions à retrancher de 550, et il restera 397 millions ou 400 en chiffres ronds de déficit réel pour l'année 1871. Il n'est point question ici de celui de l'exercice 1870, qui aura dû être comblé par les emprunts déjà faits. Ces 400 millions, il faudra les demander également à l'emprunt; ils entreront dans le règlement général de notre dette; on ne peut pas songer à des impositions extraordinaires pour les fournir cette année.

En 1872 seulement la situation pourra devenir tout à fait régulière, et nous devrons alors trouver dans des ressources supplémentaires de quoi faire face aux charges nouvelles. Ces charges comprendront l'intérêt et l'amortissement des 8 milliards que nous aura coûtés la guerre, plus des 400 millions nécessaires pour mettre le budget de 1871 en équilibre, car je suppose que dans le courant de cet exercice, ou au commencement de l'autre au plus tard, on aura pu emprunter les 4 milliards qui resteront à solder aux Prussiens pour obtenir l'évacuation complète du territoire. Ce serait peut-être préjuger les choses trop favorablement que de porter l'intérêt de ces sommes à 5 pour 100; mettons-le à 5 1/2 pour 100, ce qui donne 462 millions; ajoutons-y 1 1/2 pour 100 pour l'amortissement qu'on doit vouloir effectuer très rapidement, soit 125 millions, plus la part des impôts autrefois payés par les départemens annexés à l'Allemagne, 50 millions; cela fait un total de 637 millions, qui pourront se trouver réduits d'au moins 200 millions par les économies indiquées plus haut, et qui, appliquées à tout l'exercice, devront être un peu plus fortes qu'en 1871. On aura donc un excédant de charges de 437 millions pour lesquels il sera indispensable de chercher des recettes nouvelles. On pourrait proposer les suivantes : 1° une augmentation de 15 pour 100 sur les droits d'enregistrement et de timbre, sauf en ce qui concerne les mutations à titre onéreux, une semblable sur les droits de douane à l'importation, sur les boissons, et particulièrement les alcools qui pourraient encore être plus taxés qu'ils ne le sont, sur le sucre indigène, les droits et recettes à différens titres, les poudres, une augmentation de 10 pour 100 seulement sur le tabac; nous ne demandons rien aux postes à cause des intérêts commerciaux qu'il faut ménager : ces premières surtaxes, en prenant pour base les produits actuels,

procureraient 184 millions; — 2° on pourrait reprendre la réduction des deux tiers de l'impôt du sel qui a eu lieu en 1849, et qui n'a produit aucun allégement sérieux : on retrouverait de ce chef environ 66 millions; — 3° il faudrait revenir également au point de vue fiscal sur la suppression des droits sur la laine, le coton et les matières tinctoriales, qui a été opérée en 1860 à la suite du traité de commerce, et qui n'a pas eu non plus les résultats qu'on attendait : cette suppression avait coûté au trésor 39 millions; — 4° quelques taxes nouvelles, sur toutes les quittances commerciales par exemple comme en Angleterre, sur les marchés à terme à la Bourse, et sur d'autres matières parfaitement imposables, pourraient fournir encore une trentaine de millions; — 5° enfin, avec la taxe sur le revenu de 120 millions, on arrive à 439 millions : le budget est en équilibre, sauf les variations qui résultent de calculs nécessairement approximatifs.

Sans doute on impose ainsi de grandes charges au pays. Il est dur, lorsqu'on avait lieu d'espérer dans un temps prochain, grâce au développement de la prospérité, des diminutions d'impôts, d'avoir à subir des aggravations, et cela au moment où la France vient d'éprouver un temps d'arrêt considérable dans son travail, où elle est moins riche que jamais; cependant, si on veut bien comparer ces surtaxes à celles qui ont eu lieu aux États-Unis après la guerre de sécession, on les trouvera modérées; les Américains n'ont pas craint d'imposer de 50 pour 100 et plus la plupart des objets de consommation qui étaient affranchis jusqu'alors, soit qu'ils fussent produits au dedans, soit qu'ils vinssent de l'étranger; l'important, pour que le fardeau ne soit pas au-dessus de nos forces, c'est que le pays sorte enfin de ses agitations politiques, qu'il voie clair dans son avenir, et se sente assuré contre de nouvelles révolutions. Rien n'est élastique comme la fortune publique en France, il ne faut généralement qu'un peu de calme avec les élémens dont elle dispose pour qu'elle s'élève rapidement; il faudra cette fois quelque chose de plus; on aura besoin d'une grande sagesse dans l'administration de nos finances. Quand on est en présence de charges extraordinaires jusqu'à concurrence de 4 à 500 millions, et qu'on ne peut y faire face qu'au moyen d'impôts nouveaux, on est tenu d'être très circonspect, de ne rien livrer au hasard. Toute innovation téméraire pourrait avoir des effets déplorables. L'objet de ce travail a été précisément de nous mettre en garde contre les illusions; on a voulu beaucoup moins fournir des chiffres précis pour les augmentations qui doivent avoir lieu qu'indiquer les sources où l'on peut le mieux puiser sans compromettre la richesse publique : tout est là pour l'avenir financier du pays.

VICTOR BONNET.

LA
RIVE GAUCHE DU RHIN
AU DIXIÈME SIÈCLE

Les comtes de Paris, histoire de l'avénement de la troisième race, par M. Ernest Mourin, 1 vol. in-8°. — *Essai sur l'organisation de l'Austrasie et la création de l'Allemagne;* — *Essai sur la séparation de la France et de l'Allemagne aux neuvième et dixième siècles*, par M. L. Drapeyron, 2 brochures in-8°; Ernest Thorin.

Pour la seconde fois en moins de soixante années, l'unité territoriale de la France vient de subir une atteinte cruelle; la coalition victorieuse des peuples germains a détaché du pays gaulois deux portions considérables de l'ancienne *Austrasie*, l'Alsace et la Lorraine septentrionale. Cette politique de conquêtes en plein XIX[e] siècle n'est pas seulement un défi à la civilisation de l'Europe moderne; l'histoire des origines, dont l'érudition des Allemands affecte de se réclamer, ne proteste pas moins hautement contre les dernières revendications de la diplomatie prusso-germanique. Dans ce retour vers le passé, l'Allemagne choisit habilement ses points d'arrêt; elle n'a garde de s'avancer au-delà de Henri II pour la Lorraine, ni plus loin que Louis XIV pour l'Alsace. Exempte de tout scrupule à l'égard du consentement libre des peuples, elle s'efforce de justifier un démembrement consommé par la force pure en l'appelant une « rétrocession légitime. » On retrouve ici l'esprit de ces cours d'histoire d'outre-Rhin où Charlemagne est représenté comme un prince exclusivement germain, que la France, par une erreur de sa vanité, aurait placé au point culminant d'une de ses antiques dynasties. Il est facile de réfuter ce thème historique. Charlemagne

était Austrasien, et déjà de son temps l'Austrasie affectait de n'être point germaine. Ses préférences, ses mœurs et jusqu'au fonds principal de sa langue, aussi bien que la loi géographique et son histoire primitive, la portaient à se fondre dans l'agglomération des peuples gallo-francs. S'il y eut jamais « rétrocession légitime, » on peut dire que ce fut chaque fois qu'une partie du royaume lotharingien, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, fut réunie politiquement à la France. On verra même qu'une des causes qui ont amené chez nous, au profit d'une grande famille féodale, la déchéance définitive de cette dynastie que les Pépin et les Charles avaient illustrée, fut précisément son impuissance notoire à ressaisir ce qu'on appelait déjà au Xe siècle les « frontières naturelles, » c'est-à-dire ce magnifique pays rhénan, noyau de l'ancienne Austrasie.

I.

Il est impossible de trouver dans les divers massifs des continens, si l'on excepte des péninsules telles que l'Italie et l'Espagne, un pays mieux délimité que la région gauloise. L'arête orientale de séparation, la seule qui nous intéresse ici, est formée au-dessus des Alpes par un cours d'eau de 1,300 kilomètres, de Bâle à la Mer du Nord. Au point de vue géologique, le Rhin, on le sait, n'est pas une frontière; sous ce rapport, il unit plutôt qu'il ne divise. Au point de vue militaire, il n'a jamais présenté, même à l'époque reculée où ses bords étaient défendus par d'immenses forêts et des marécages profonds, qu'un obstacle assez aisément franchissable. Aussi les Romains, qui songeaient à tout, avaient-ils établi le long de la bande de terre comprise entre l'Helvétie et l'océan germanique une série de postes et de quartiers permanens (*castra stativa*), dont la garde était confiée à huit légions; telle est l'origine de la plupart des grandes villes rhénanes, comme Strasbourg (*Argentoratum*), Mayence (*Maguntiacum*), etc. Ces cantonnemens formidables n'empêchèrent point les Francs de passer définitivement le Rhin en 406. Une fois maîtres de la rive gauche, ces barbares se préoccupèrent aussitôt, comme l'avaient fait les Romains, d'interdire l'accès du fleuve aux autres hordes germaines qui se pressaient sur la rive droite, impatientes de prendre leur part des riches contrées occidentales. Ils y réussirent, et la Gaule y gagna du moins de voir enfin sa frontière politique de l'est efficacement défendue. Bien plus, à partir de la victoire de Clovis à Tolbiac, c'est elle qui à son tour prend l'offensive contre les barbares. Dès lors, les rôles sont intervertis : la Germanie vaincue, soumise jusqu'à l'Elbe et au Danube,

devient avec Charlemagne la vassale des souverains qui règnent dans les villes gallo-franques d'Aix-la-Chapelle et de Trèves.

De toutes les agrégations de peuples fondées sur la force, nulle n'a duré et ne durera; la Gaule et la Germanie ne pouvaient donc demeurer unies. Bien qu'elles n'eussent cessé, durant cinq siècles d'invasions, d'influer et de réagir l'une sur l'autre, elles différaient profondément de mœurs et d'idées; la même divergence qui existe dans la direction de leurs fleuves et de leurs montagnes se retrouvait dans les caractères de leur vie morale, dans leurs visées respectives. Les populations encore mouvantes qui occupaient la rive droite du Rhin étaient identiques de race et d'usages; celles qui possédaient la rive gauche n'offraient pas la même unité originelle: chez ces dernières, du mélange du double élément gallo-romain et germanique commençait à poindre une société essentiellement sédentaire, déshabituée de la vie nomade, et où apparaissaient des principes d'organisation politique. C'étaient ces deux pays si dissemblables et toujours en hostilité que Charlemagne avait prétendu river ensemble par une sorte de jointure de fer, l'Austrasie. Qu'était-ce que cette Austrasie, établie à cheval sur deux mondes, et les garrottant l'un à l'autre? En son extension politique, les limites de l'Austrasie, — royaume de l'est, par opposition à Neustrie, royaume de l'ouest, — ont souvent varié. Au temps de Charles Martel, ce pays englobait à l'occident l'île des Bataves et la côte jusqu'au détroit gallique (Pas-de-Calais), à l'orient la moyenne de la Meuse, en amont de la Moselle, jusqu'à Metz, et toute la rive gauche du Rhin. Le pays des Tongres (Liége) et le Brabant en faisaient partie; mais le centre véritable et géographique, c'était le bassin de la Moselle. Ce bassin apparaît comme un vaste camp retranché créé tout exprès par la nature entre l'Hundsruck, les Vosges, les Faucilles, l'Argonne, les Ardennes et l'Eifelgebirge. Au confluent de la Moselle et du Rhin, le passage est bien fermé; il n'y a d'autre ouverture que le cours du fleuve, dont Coblentz est la clé. Le sommet de l'arc décrit par la Moselle est Thionville; au-delà courent dans deux vallées symétriques le Rhin et la Meuse, qui s'écartent sous le parallèle de Mayence, pour se rapprocher sous celui de Cologne, — deux places qui dominent, l'une la route de la Belgique, l'autre celle de l'Alsace. Les défilés de l'Argonne étaient aux mains des Austrasiens, tandis que la vallée de l'Oise appartenait aux Neustriens. La ville d'Aix-la-Chapelle était le centre administratif, celle de Metz était déjà considérée comme un point militaire d'une importance capitale. Au temps d'Ébroïn (680), une lutte sanglante s'était engagée entre la France de l'ouest (Neustrie) et la France de l'est (Austrasie), les deux principaux royaumes issus du partage qui avait eu

lieu entre les fils de Clovis. L'Austrasie, battue d'abord, l'avait ensuite emporté, et bientôt, grâce à l'énergie d'une grande famille, celle des Pépin et des Charles, sa suprématie était devenue complète; les Austrasiens formaient le corps national le mieux organisé et le plus compacte qui fût alors. Après la soumission de la Neustrie, un autre rôle s'était offert à la vaillance de cette masse d'hommes belliqueux. Une nouvelle invasion barbare menaçait d'inonder l'Occident par l'est et par le midi; ce furent les princes austrasiens qui, à la tête de tous les guerriers de la Gaule franque, eurent la gloire d'arrêter les hordes germaniques et musulmanes. Encore une fois la revanche des peuples cis-rhénans était complète; les possesseurs du vieux pays salien et de la Forêt-Charbonnière régnaient en maîtres sur les Allemands. A la puissante organisation militaire de l'Austrasie, Charlemagne avait ajouté l'éclat des lumières, le prestige des arts et aussi la force qui résulte d'une intelligente centralisation. Sous lui, ce pays était devenu le rendez-vous des hommes éminens de toutes les provinces : Germanie, Bourgogne, Italie, Neustrie. Quant à l'influence gallo-romaine, elle était jusqu'à nouvel ordre bien effacée; la Neustrie et Paris n'avaient plus qu'un rôle secondaire. Cette prépondérance de l'Austrasie n'eut que la durée éphémère du factice empire carlovingien. Après avoir été un centre dominateur, cette contrée allait devenir une sorte de territoire neutre, ce qu'on appelle un « pays frontière. » Les parties qu'elle unissait de vive force n'avaient entre elles aucune affinité; chacun tirait de son côté, — la France neustrienne, parce que, l'amalgame des races conquérante et indigène s'étant consommé dans son sein, elle commençait à se sentir un être à part, — l'Allemagne, parce qu'en fait de civilisation elle était en retard de trois siècles sur la Gaule, — l'une et l'autre, parce que chez toutes les deux le particularisme féodal était la négation même de cette monarchie centralisatrice et romaine que Charlemagne et ses descendans avaient prétendu leur imposer. On sait comment la scission éclata sous Louis le Débonnaire par la guerre civile, et aboutit sous les fils de ce prince au démembrement de l'empire d'Occident.

Le traité de Verdun (842), qui pèse encore sur nous après plus de mille ans, consommait, avec la ruine de l'Austrasie, épuisée par ses victoires antérieures, la séparation politique de la France et de l'Allemagne. Le Rhin redevint le fleuve qui, selon l'expression de Salvien, « sépare deux mondes; » sur ses rives devaient se former deux nationalités distinctes dont l'une était destinée à terminer bien avant l'autre son travail d'unification. L'Austrasie, écrasée à la fois par les deux peuples irréconciliables qu'elle avait essayé un instant de joindre, fut réduite à n'être plus qu'une portion d'un des états

formés de l'empire carlovingien; sous le nom de Lorraine (Lotharingie), toute la bande de territoire entre l'Escaut, la Meuse, le Rhône et le Rhin, fut adjugée à Lothaire, et se vit attachée temporairement au nouveau royaume d'Italie. A cette date, le royaume allemand d'outre-Rhin, c'était proprement le pays du Mein, c'est-à-dire la Franconie, d'où les princes austrasiens étaient sortis. Quant à la France, privée de ses vieilles limites gauloises, de ses frontières naturelles à l'est, elle fut resserrée dans un cadre étroit et arbitraire que, sous peine de ne pouvoir respirer à l'aise, elle devait essayer de rompre.

Plusieurs causes ôtèrent d'abord toute gravité au choc des deux nations rivales. Ce fut en premier lieu une nouvelle invasion de barbares, celle des Normands. Le flot des envahisseurs, qui depuis Charlemagne se heurtait à l'est contre des barrages infranchissables, avait fait un détour par les régions scandinaves, d'où il s'abattit tout à coup sur les embouchures de l'Escaut, de la Seine, de la Loire et de la Garonne. Cette importante diversion, dont de récens historiens ont fait avec raison ressortir l'effet sur les destinées de l'Europe naissante, ajourna donc la première passe sérieuse du duel de la France et de l'Allemagne. Une autre cause encore vint suspendre ou atténuer la collision des deux peuples : ce fut le mouvement général de décentralisation qui s'accomplit en même temps dans l'un et l'autre pays au profit des groupes nouveaux, marquisats, baronnies, comtés, châtellenies, établis sur le modèle des anciens « trustes » germains. Nous entrons ici au cœur même de notre sujet. En France, les donjons, les *fertés*, construits sur l'ordre exprès du roi pour assurer la défense commune contre les barbares, devinrent peu à peu autant de places fortes du haut desquelles la féodalité battit en brèche l'unité monarchique. Les souverains n'avaient pas alors des armées toujours disponibles; en face des incursions normandes et des attaques de son frère Louis le Germanique, qui régnait sur le pays d'outre-Rhin, Charles le Chauve par exemple n'avait eu d'autre ressource que de faire appel à des volontaires, à des leudes, qu'il attachait à son service au moyen de fiefs et d'honneurs. Or parmi ces fidèles il en était un dont la famille devait avoir la haute fortune de supplanter un jour la dynastie carlovingienne, et de fonder cette « maison de France » huit fois séculaire dont le grand travail, l'œuvre-maîtresse, sera précisément la lente et infatigable reconstruction de l'unité gauloise. Ce fidèle s'appelait le comte Robert. De ses aïeux, de sa race, nul historien jusqu'ici n'a rien découvert de précis. Était-ce un homme de souche celtique, ou un descendant des Germains? On ne sait; l'érudition bénédictine elle-même, si habile à débrouiller les problèmes les plus

ardus de filiation, demeure ici en échec. Toujours est-il que le comte Robert, marié à une fille de Louis le Débonnaire, avait gagné avec son épée d'être surnommé « le brave, » le *fort* par excellence. Charles le Chauve, en récompense de ses services, lui donna en 861 un vaste fief qui s'étendait de la Seine à la Loire. Le Carlovingien ne se doutait pas que ce « duché de France, » comme on l'appelait, deviendrait le noyau de la monarchie la plus nationale de l'Europe moderne. La vie de Robert n'est d'ailleurs qu'une succession de brillans exploits contre les Normands, les Bretons et les autres ennemis de Charles le Chauve. Ce « Macchabée des Francs » périt glorieusement en 866 au milieu d'un dernier triomphe sur les pirates du redoutable *roi de la mer* Hasting. Sa mort fut un deuil populaire, et l'on montre encore aujourd'hui, à tort ou à raison, aux environs de Châteauneuf, dans le village de Brissarthe, l'endroit où fut tué ce héros, souche illustre de trente-huit rois.

L'idée fixe de Charles le Chauve était de rétablir à son profit l'unité monarchique romaine. C'est cette idée qui devait commencer à perdre sa dynastie; pour vouloir trop embrasser, elle s'ôta tout moyen d'étreindre. Les premières annexions, comme on dirait de nos jours, avaient été celles des royaumes de Provence, d'Italie et de la moitié de la Lorraine, à la mort de Lothaire et de ses trois fils. Restait la Germanie, que Louis, en expirant, venait de laisser à ses enfans. Charles le Chauve crut l'occasion bonne pour ressaisir toute la rive gauche du Rhin, notre frontière naturelle; mais la tentative échoua, et le nouvel empereur, battu par les fils du Germanique, ne rentra dans ses états que pour y signer, au plaid général de Kiersy-sur-Oise (877), cette charte célèbre qui, en reconnaissant l'hérédité des offices, stipulait implicitement au profit du régime féodal l'abdication plus ou moins prochaine du césarisme carlovingien. A partir de cette double déconvenue, à la fois politique et militaire, la société féodale et la dynastie austrasienne restèrent séparées, comme le dit l'historien des *Comtes de Paris*, « par un abîme. »

Franchissons deux générations. L'éternelle question de la rive gauche du Rhin accroît encore sous Louis III et Carloman, petits-fils de Charles le Chauve, l'irrémédiable impopularité des descendans de Charlemagne. Non-seulement ceux-ci perdent la Provence, qui s'érige en royaume indépendant; mais ils sont en outre obligés de céder la Lorraine : grave échec pour cette idée déjà toute française de déchirer définitivement le désastreux traité de Verdun. Les « féodaux » néanmoins, qui n'ont pas encore de visées communes, se voient eux-mêmes forcés de composer avec les embarras de leur situation. Faute d'un chef aux côtés duquel ils puissent se grouper

comme autour d'un centre naturel, ils en sont réduits à prendre pour roi, après la mort de Louis III et de Carloman, Charles le Gros, déjà empereur, roi de Germanie et d'Italie. Cette situation fausse et contradictoire qui de nouveau réunissait sous un même sceptre la Gaule et l'Allemagne ne pouvait qu'être temporaire. C'est sur ces entrefaites qu'a lieu la rentrée en scène de cette famille dont Robert le Fort est le premier ancêtre connu. Le duc de France avait laissé deux fils, Eudes et Robert. Toutefois, comme ceux-ci étaient encore en bas âge, le duché avait été donné à Hugues l'abbé; mais le sang de Robert coulait dans les veines de ses enfans. En 884, Eudes, déjà illustre pour sa bravoure, est nommé par Charles le Gros comte de Paris. Dès ce moment, il appartient à l'histoire, qui doit enregistrer tous ses actes. Ainsi, pour la deuxième fois en vingt ans, les Carlovingiens élèvent la fortune de ces soldats nationaux destinés à les remplacer sur le trône de France. Bientôt éclate, avec le démérite des césars germains, la valeur toute française des fiers aïeux de Capet. A la fin de novembre 885, des bandes formidables de Normands remontent la Seine et mettent le siége devant Paris. Qui sauve la ville? Eudes, fils de Robert. Les habitans déployèrent d'ailleurs pendant plusieurs mois une admirable constance; les Parisiens firent dans cette lutte l'apprentissage de cet héroïsme qu'ils devaient transmettre à leurs descendans les plus reculés : leur cité mérita de devenir et de rester la capitale de la France future. — Quant à Charles le Gros, il était demeuré à Metz dans l'engourdissement d'une molle indolence. Enfin tardivement il quitte l'Austrasie pour venir au secours de Paris; mais, au lieu d'écraser les Normands, ce qui lui était chose facile avec les forces supérieures de l'armée impériale, il négocie avec eux et achète la paix. Après cet exploit, Charles le Gros, comme pour mettre mieux en relief sa nullité solennelle, achève d'appeler sur Eudes l'attention des féodaux en investissant le héros de Paris de ce grand commandement entre Seine et Loire qu'on avait déjà institué pour Robert le Fort. A quelque temps de là, cet empereur sans courage fut déposé par les Germains, qui prirent pour roi Arnulf de Carinthie. Avec lui tomba définitivement l'empire carlovingien, dont les débris formèrent huit royaumes; mais, on va le voir, la dynastie austrasienne n'était pas encore expulsée de France.

Quelle part ce nouveau démembrement laissait-il à ce dernier état? Ce qu'il nous importe surtout de savoir ici, c'est qu'à l'est la France reprenait les étroites limites du traité de Verdun, c'est-à-dire les frontières du Rhône, de la Saône, de la Meuse et de l'Escaut. La Lorraine était érigée en un royaume intermédiaire sous le sceptre de Zwentibold, fils naturel d'Arnulf; elle s'ouvrait donc

dorénavant comme un champ-clos naturel aux compétitions des deux grands peuples qui l'avoisinaient. Maintenant à qui allait échoir la succession de Charles le Gros de ce côté-ci du Rhin? L'intronisation d'Arnulf en Allemagne s'était faite sans encombre ni condition. Il n'y avait eu là, observe un historien, qu'une simple translation d'hommage « d'un camp à un autre et non d'un principe à un autre principe; » mais en France il en alla tout autrement. Si les féodaux étaient décidés à rejeter la monarchie césarienne, ce n'est pas qu'ils formassent dès lors un véritable corps de nation; bien qu'une force latente dont eux-mêmes ne se rendaient pas compte tendît à les rapprocher dans le danger, aucun ensemble d'idées générales ne dirigeait leur conduite. Le dévoûment de l'homme à l'homme, une sorte de contrat d'assurance mutuelle débattu et consenti entre vassal et suzerain, tel était tout leur idéal politique et social. Ce qu'il leur fallait avant tout, en face des ravageurs du Normand Rollon, qui ne cessaient de sillonner la Neustrie et menaçaient le fief de chacun, c'était un chef brave et populaire, un « koning » élu d'après les traditions teutoniques. En y bien regardant toutefois, ce choix même d'un chef tiré du fonds féodal n'impliquait-il pas le sentiment vague d'une naissante nationalité? Il va de soi que ce suzerain ne pouvait être ni le fils survivant de Louis le Bègue, Charles, dit plus tard le Simple, lequel d'ailleurs n'avait encore que huit ans, ni aucun seigneur des fiefs excentriques tels que la Bourgogne ou le Vermandois. C'était affaire si délicate que d'effacer le souvenir d'une dynastie dont l'ascendance alignait les noms de Charles Martel, de Pépin le Bref et de Charlemagne! Un seul prince en paraissait digne et capable; c'était le vainqueur des Normands, ce fils de Robert le Fort, Eudes, dont le duché comprenait dans sa mouvance les grandes cités de la France nouvelle, Paris, Orléans, Tours et Angers. Eudes fut donc choisi (888). A coup sûr, il dut souscrire, en ceignant la couronne, à des exigences qui limitaient son autorité; mais la révolution féodale n'en était pas moins accomplie : à partir de ce jour, il existait, à proprement dire, une « maison de France. »

Cette sorte de coup d'état national était-il un acte prématuré? Eudes lui-même parut le penser. Toute sa conduite témoigne en effet d'une circonspection extrême. Le nouvel élu savait que le prince frustré, Charles le Simple, ne renonçait point à ses droits, et que l'église, en la personne du primat Foulques, archevêque de Reims, condamnait hautement l'usurpation. Il savait aussi que la ligue féodale qui l'avait porté sur le trône manquait d'une solide cohésion, et ne représentait pas le vote unanime des barons. Bref, cet esprit ferme et sagace ne se faisait pas illusion. Il eut pourtant

le bonheur d'inaugurer sa royauté par un coup d'éclat; les pirates normands furent écrasés à Montfaucon. Cette victoire eut pour effet de frapper momentanément d'impuissance toutes les menées du parti de la « légitimité; » par surcroît de précaution, l'habile Eudes fit une visite de déférence au roi de Germanie, qui lui répondit en suzerain par l'envoi d'une couronne d'or. En dépit de cette solennelle comédie, le sceptre carlovingien demeurait lourd à porter, et le roi Eudes regretta plus d'une fois la puissance moins éclatante, mais plus réelle, du duc de France. Cette royauté dont on l'avait investi n'était-elle donc qu'un vain titre, et ne devait-elle avoir pour toute arme et pour tout emblème qu'une épée de combat à brandir contre les Normands? Si Eudes songeait ainsi, c'est qu'il avait en quelque sorte l'intuition du rôle que la maison de France était appelée à remplir; mais l'heure du nivellement politique n'était pas encore près de sonner. Les deux pouvoirs alors en pleine croissance, la féodalité et l'église, se chargèrent de le démontrer au fils de Robert le Fort. L'église ne voyait dans l'élu des barons qu'un intrus, un adversaire des saines doctrines monarchiques, qu'elle se réservait de combattre à outrance, tout en acceptant ses bienfaits. Les grands vassaux se repentaient d'avoir donné à Eudes l'onction féodale; ils trouvaient que leur créature avait l'air de prendre sa tâche bien au sérieux, et que la nouvelle maison de France laissait trop deviner son désir de reconstituer un pouvoir central. De ces craintes et de ces rancunes sortit bientôt un vaste mouvement de réaction en faveur du Carlovingien Charles le Simple. A la tête de la coalition, où étaient entrés tous les hauts possesseurs de fiefs et le roi de Lorraine, Zwentibold, se trouvait l'archevêque Foulques, allié personnellement à l'ancienne dynastie. Quant au roi de Germanie Arnulf, il joua un singulier rôle, — le seul pourtant qu'il pût jouer, — dans cette guerre de trois années entre le roi héréditaire et le roi féodal. Il les assista tous deux alternativement, reçut les hommages de l'un et de l'autre, et s'en tint en somme à ce jeu innocent de suzeraineté. La lutte des deux princes rivaux, qu'il n'y a pas lieu de raconter ici, finit d'une manière inattendue : Eudes, vainqueur, tendit la main au Carlovingien battu et fugitif, lui donna part à la royauté, et l'année suivante (898) sa suprême parole en mourant fut une prière à ceux qui l'entouraient « de garder leur foi à Charles. » Ainsi le premier roi national déshéritait lui-même sa maison pour cette lignée de césars que sa maison avait supplantés. Et pourtant jamais acte testamentaire ne fut empreint d'une plus grande sagesse, ni d'une plus claire prescience de l'avenir. En réalité, il était trop tôt pour jouer le rôle de fondateur de dynastie; c'eût été lâcher la proie pour l'ombre.

Mieux valait pour Robert et ses héritiers une suzeraineté secondaire dans ce magnifique duché de France, dont la mouvance incontestée s'étendait de Paris à Chartres et Angers, que l'autorité encore nominale d'une royauté vacillante.

La restauration carlovingienne s'accomplit donc en 898. Le frère même du roi Eudes n'éleva aucune réclamation; il prêta hommage à Charles III, et se fit régulièrement investir par lui du comté de Paris et du duché de France. En voyant Robert se résigner de si bonne grâce au second rang, les « soutiens de la légitimité » triomphaient. N'en va-t-il pas toujours ainsi au lendemain des restaurations? On y respire dans une sorte d'azur serein, on oublie toute cause d'inquiétude, on relègue au loin les choses de la veille, on a enfin cette hardiesse de cœur et d'esprit qui s'installe à l'aise dans le présent et prend d'avance possession de l'avenir. Au même moment, comme par une faveur expresse du destin, s'offrit à la dynastie austrasienne une occasion de biffer le traité de Verdun. Or le rétablissement des frontières naturelles, c'eût été pour elle à tout jamais peut-être une vaillante reprise de la popularité, une espèce de restauration morale achevant et consolidant la restauration matérielle. Le roi de Lorraine, Zwentibold, s'était aliéné par sa tyrannie les seigneurs du pays. Ceux-ci firent appel au jeune Charles en l'assurant qu'une seule campagne le rendrait maître du royaume. On l'a vu, depuis la bataille de Fontanet, l'Austrasie n'était plus qu'un état limitrophe sans raison d'être politique; ses sympathies d'ailleurs la portaient visiblement vers la France. Quelle magnifique proie à saisir! Quelle conquête vraiment opportune! Mais l'illustre sang des Pépin et des Charlemagne était figé définitivement dans les veines de leurs successeurs; tous, ainsi que l'attestent leurs surnoms, paraissent infirmes de corps ou d'esprit : le Débonnaire, le Chauve, le Bègue, le Gros, le Simple, c'est-à-dire le malavisé. Ce lutteur infatigable, ce prélat remuant qui s'appelait Foulques dut comprendre, avant de mourir si tragiquement assassiné par les vassaux de Baudoin de Flandre, que son protégé n'était pas et ne serait jamais un homme de haute mission. En effet, Charles III entra bien en Lorraine, et s'avança même jusqu'à Nimègue; mais, dès qu'il aperçut les soldats ennemis, il rétrograda honteusement. A coup sûr, un tel prince, que l'historien Richeri flétrit d'un mot, pour l'époque, en le représentant comme « inhabile aux exercices militaires, » n'était point fait pour conduire et dominer la France féodale.

Par contraste, le grand homme de guerre de ce règne, c'est encore un membre de cette famille qui avait failli déjà refouler sans retour les rejetons des Carlovingiens, c'est le duc de France, Ro-

bert. C'est Robert qui de nouveau écrase les Normands dans les plaines de la Beauce. Toutefois cette défaite n'arrête pas les dévastations du « sinistre marcheur » Rollon. Mis en demeure par les cris de douleur des peuples d'en finir avec ces ravages, Charles et ses conseillers prennent le parti, très politique par le fait, de transformer ces païens nomades en des chrétiens sédentaires. Ce fut l'œuvre du traité de Saint-Clair-sur-Epte, lequel céda au *roi de la mer* Rollon, avec le titre de duc de Normandie, toute la région neustrienne entre l'Océan et les rivières d'Epte, d'Eure et d'Aure. Robert, duc de France, fut le parrain du nouveau vassal converti. Charles eut, le jour de la prestation de l'hommage, une coupe amère à vider. « Les évêques, raconte l'historien des *Comtes de Paris*, ayant dit à Rollon qu'il devait, suivant le cérémonial, baiser le pied du roi, le pirate fit un bond en arrière, et s'écria : Jamais je ne fléchirai mes genoux devant les genoux de quelqu'un, ni ne baiserai le pied de quelqu'un. Comme on insistait, il ordonna à un de ses compagnons de faire à sa place ce qu'on exigeait de lui. Le soldat, non moins fier que son chef, refusa de se prosterner, et brutalement, prenant le pied de Charles, il l'éleva à la hauteur de sa bouche et jeta le roi à la renverse. Sa chute excita un grand tumulte, dominé par l'hilarité bruyante des barbares; mais, au lieu de tirer leurs épées pour venger l'outrage, les seigneurs français joignirent leurs éclats de rire à ceux des Normands. »

La fortune cependant favorisait le roi Charles; ces rives du Rhin, qui devaient fuir si longtemps devant la poursuite de ses successeurs, semblaient d'elles-mêmes aller à sa rencontre. L'année où les Normands s'installaient pour toujours à l'ouest de la France, la branche germanique des Carlovingiens s'éteignait. Cette Lorraine, dont Charles avait si maladroitement manqué l'acquisition, refuse alors de reconnaître le nouveau souverain des Allemands, Conrad de Franconie, et proclame le roi de France. Si celui-ci sait tirer parti de cette annexion spontanée, s'il travaille à s'implanter solidement au milieu de ce peuple austrasien, encore vigoureux de séve et de plus en plus français de cœur, son prestige est assuré en face des Neustriens féodaux, et la dynastie légitime est sans doute sauvée. Il n'en fut rien. Par un favoritisme éhonté, Charles, oublieux de la belle tâche qui lui est offerte à l'orient du pays gaulois, soulève contre lui les vassaux, et ceux-ci, de colère autant que de dégoût, reviennent à leur prétendant naturel, le frère d'Eudes, Robert, comte de Paris. Robert fait alliance avec le duc de Lorraine Gislebert, et bientôt les grands barons des comtés de Paris, d'Orléans, de Gâtinais, de Chartres, du Perche, du Mans, de Tours et d'Angers, la Neustrie presque tout entière se ligue pour avoir rai-

son d'une dynastie méprisée. La lutte ne fut pas longue; Charles, qui ne possède plus que Laon, Soissons et Compiègne, se réfugie derrière la Meuse, et les féodaux font sacrer roi le duc de France. A la nouvelle de cet affront, une dernière étincelle d'énergie enflamme le cœur du prince dépossédé; à la tête des volontaires austrasiens, fidèles jusqu'au bout, malgré la défection de leur duc, à la cause du monarque qui, suivant leur vœu séculaire, paraît avoir rattaché le pays du Rhin et de la Moselle à l'empire des Francs, Charles revient sur Robert et l'atteint près de Soissons; mais il semble épuisé par cet effort. Au lieu de se montrer aux siens sur le front du combat, il remet le commandement à un vassal, et, comme Xerxès à Salamine, il s'installe sur une éminence pour y attendre le résultat de la journée. Robert, lui, est comme un lion dans la mêlée; il s'aventure même si témérairement qu'il est enveloppé tout à coup par cinquante Austrasiens qui ont conjuré sa mort. Il périt en effet, et les Neustriens, découragés, lâchent pied de toutes parts. Le roi Charles va-t-il donc triompher? S'il fût descendu de la colline où il demeurait assis avec les évêques, sans doute un dernier choc eût tout décidé; mais il continua de trôner majestueusement au-dessus des combattans. Qu'arriva-t-il? Une nouvelle troupe de guerriers apparaît soudain sur le champ de bataille; les Neustriens à cette vue font volte-face, la lutte recommence plus sanglante, plus acharnée, et se termine enfin par la déroute complète des Austrasiens. Qui donc commandait ces hommes d'armes venus inopinément à la rescousse? C'était encore un rejeton de la maison de France, c'était le fils de Robert, Hugues, celui que bientôt l'on appellera *Hugues le Grand*.

De son éminence de Soissons, Charles le Simple avait signé sa déposition. Il semblait que la place des Carlovingiens dût revenir pour la seconde fois à la maison de France. Elle lui revint en effet, mais seulement par un détour, une espèce d'intérim, et non d'une façon directe et immédiate. Est-ce parce que le fils de Robert, qui avait quinze ans, l'âge militaire d'alors, fut jugé trop jeune par les vassaux, ou lui-même, héritier précoce de cette mûre et patiente sagesse qui fut tout d'abord le trait caractéristique de sa race, s'éloigna-t-il volontairement des marches du trône? Toujours est-il que le choix des féodaux se porta sur un de ses parens, Raoul, duc de Bourgogne. Charles le Simple, devenu après diverses vicissitudes le captif du comte Herbert de Vermandois, — encore un parent de Hugues, — s'éteignit de langueur en 929 dans cette même tour de Péronne qui verra plus tard un autre vassal, Charles le Téméraire, détenir un autre suzerain, Louis XI. Raoul mourut à son tour en 936. A cette date, Hugues avait vingt-

huit ans. Il dédaigna néanmoins pour la seconde fois de se saisir de la couronne; au métier de roi, il préférait celui de faiseur de rois. L'empire est aux flegmatiques, a dit un moderne; ce mot était la devise du fils de Robert. Il savait qu'il y a au monde plusieurs manières de régner, et que la plus sûre n'est pas toujours celle qui se pare des signes extérieurs du pouvoir. Depuis cinquante ans qu'ils étaient en vue, les princes de la maison de France avaient eu ce rare privilége de ne rien oublier et de beaucoup apprendre. Aux qualités brillantes de ses ancêtres; Hugues en alliait d'autres tout à fait nouvelles en ce temps : le soldat se doublait chez lui d'un politique, il savait manier les événemens aussi bien que l'épée. S'il déployait à l'occasion cette fougueuse bravoure qui convenait à un petit-fils du Macchabée, il n'agissait en toute circonstance que d'après un plan réfléchi; tous ses regards et tous ses mouvemens visaient un but déterminé : il y avait en lui comme un mélange du Téméraire et de Louis XI. Durant trente-trois années, son ambition, tout impersonnelle, au lieu de brusquer la fortune, travaille à poser doucement et solidement la pierre maîtresse sur laquelle après lui les Capétiens bâtiront. Si morcelée qu'elle fût, cette société du x[e] siècle laissait en effet prévoir à un esprit tel que celui de Hugues qu'un jour viendrait où les membres épars de la nation tendraient à se réunir: qui empêcherait alors une royauté de forme nouvelle de refaire pour son propre compte l'unité sociale et politique du pays?

Pour le moment, si Hugues refuse le trône, il n'entend pas que d'autres que lui en disposent. Or le meilleur moyen de prolonger, à son avantage et à celui des siens, une sorte d'interrègne déguisé, c'était de restaurer une royauté de parade et fainéante en la personne de quelque prince carlovingien. Il proposa donc aux grands vassaux d'élire tout simplement le fils de Charles III, Louis IV d'Outre-mer. Les vassaux ratifièrent volontiers un choix qui semblait laisser porte ouverte à toutes les futures convoitises. Louis IV, après la chute de son père, s'était réfugié « outre-mer, » sur ce sol anglo-saxon qui offrait déjà un asile aux rejetons des familles découronnées. Là, entouré de sa mère et de ses amis, il caressait en silence ces rêves de restauration qui n'abandonnent en aucun temps les exilés de race royale. L'appel de Hugues et des féodaux le trouva donc prêt à partir. Sans doute il fallut peu de jours au duc de France pour s'apercevoir que son protégé aspirait à un autre rôle que celui de roi mineur. Louis IV n'était pas un prince timide et irrésolu comme son père; c'était un homme d'armes dans toute l'acception du mot, un digne élève des thanes saxons. Dès son avénement, il fait effort pour secouer les lisières dont Hugues, le maître

effectif, pense le tenir entravé; il déclare qu'il veut « être roi dans son royaume comme Hugues est comte à Paris. » La situation était grave; c'était la question dynastique qui se posait résolûment entre la maison austrasienne et la maison de France. Dans ce duel, qui devait durer un demi-siècle encore, l'une avait alors pour elle, en dépit des fautes et des faiblesses de ses derniers princes, les souvenirs populaires, la légende carlovingienne, l'appui de l'église et le prestige personnel d'un jeune monarque doué d'une beauté virile et d'un généreux courage; l'autre était défendue par la ligue des féodaux, la consistance territoriale du fief principal de Paris, la profonde habileté de Hugues. En face du danger, le premier acte de Hugues fut d'épouser la sœur du roi de Germanie, Othon le Grand, et de solliciter l'intervention de ce prince dans la querelle. Une cause puissante rendait tout d'abord l'alliance assurée, c'était la question austrasienne. L'Austrasie était restée l'éternelle pomme de discorde entre l'Allemagne et la France; cet ancien rameau détaché de la Gaule franque n'avait pas cessé d'être français d'idées et de sympathies. Les combinaisons factices de la politique et la force arbitraire des traités l'enchaînaient à l'est; mais les lois naturelles de la géographie et de la tradition le ramenaient toujours vers l'ouest. Aussi la population austrasienne avait-elle constamment soutenu la cause de cette dynastie carlovingienne, demeurée tant bien que mal debout en France, tandis qu'elle s'était éteinte en Allemagne. A ses yeux, les Carlovingiens représentaient la force efficace qui pouvait un jour ou l'autre affranchir le pays rhénan de l'illégitime suzeraineté germanique. L'Austrasie n'était-elle pas l'antique berceau des Carlovingiens? C'était, on l'a vu, la Lorraine qui avait été le suprême appui de Charles le Simple, c'était elle encore qui avait salué avec le plus de sincérité l'avénement de Louis d'Outre-mer. Dès ses premiers pas sur le continent, celui-ci avait reçu l'appel et l'hommage des seigneurs austrasiens, qui plus que jamais repoussaient comme une tutelle étrangère la domination, nominale ou réelle, des rois de Germanie. Othon le Grand, furieux, avait fondu sur le pays, l'avait dévasté et en avait emporté tous les troupeaux et toutes les richesses au-delà du Rhin. La revanche fut prompte. A peine l'envahisseur s'était-il retiré que les Austrasiens passèrent le fleuve à leur tour. Ce fut une véritable levée en masse volontaire; il ne resta sur la rive gauche, dit un historien du temps, « que les vieillards qui avaient déjà bien mérité de la patrie. » Des amas de ruines jonchèrent le sol germanique. Par malheur, comme les Austrasiens s'en allaient avec leur butin, l'armée d'Othon survint tout à coup et les écrasa dans une effroyable mêlée; le duc de Lorraine, Gislebert, périt dans les eaux du Rhin (939). Certes tant

d'énergie et de constance chez un peuple gardien-né de la plus importante des frontières gauloises eussent mérité d'être accueillies et soutenues par Louis IV comme un sûr élément de victoire dans la lutte intestine qu'il entreprenait; mais, loin de venir à propos en aide à la Lorraine, il ne songea même pas à s'y établir pour mettre la main sans coup férir sur la succession de Gislebert; il laissa l'Allemagne river de nouveau la chaîne à ce beau pays, et se promena quelque temps de ville en ville et de fête en fête avec sa jeune épouse au bras.

C'est que Louis IV n'était pas un homme politique comme son rival Hugues le Grand, ce n'était qu'un rude batailleur qui pensait avoir tout prévu lorsqu'il avait assuré son glaive dans sa main. Vaincu par les féodaux, il comprit pourtant qu'il lui fallait recourir désormais à d'autres armes. Tous ses adversaires disposaient de fiefs constitués en principautés distinctes et indépendantes : duché de France, Normandie, Flandre, Vermandois. De quoi se composait son domaine à lui? De quelques châteaux, Compiègne, Laon, c'est-à-dire de rien ou presque rien, puisque l'Austrasie, par sa faute, lui avait glissé entre les doigts. A coup sûr, la lutte serait inégale tant que la dynastie carlovingienne ne se serait point fait un riche et vaste domaine avec de bonnes citadelles. Tout d'abord Louis à son tour implora l'appui moral d'Othon, à qui sans doute, par une coupable faiblesse, il abandonna définitivement l'Austrasie. A ce prix, le roi de Germanie lui fut acquis; puis il voyagea de tous les côtés, en quête d'alliances ou de bonnes aubaines territoriales. Comme il revenait de ces chevauchées en Touraine et en Anjou, la fortune, qui jusqu'au dernier jour se plut à gâter sa race, lui offrit tout à sa portée une proie magnifique. Le duc de Normandie, Guillaume-Longue-Épée, venait d'être assassiné par les gens du comte de Flandre, avec lequel il était en guerre à propos du petit port de Montreuil. Le devoir et le rôle de Louis IV étaient de châtier le meurtrier; mais comment l'eût-il fait? Fort empêché de son impuissance, le roi prit néanmoins à tout hasard la route de Rouen. « En cheminant, dit l'auteur des *Comtes de Paris,* il songeait à son passé et à son avenir. Il était le petit-fils de Charlemagne, l'héritier de la plus illustre famille du monde; mais, dépouillé par une suite de malheurs, il était comme un étranger au milieu de ce peuple qui le saluait au passage; ces forteresses aux tours crénelées, ces hommes d'armes couverts de fer appartenaient à ses ennemis. Ne lui serait-il donc jamais permis de déchirer la charte de Kiersy et de reprendre les concessions arrachées à la faiblesse de ses pères? Quelle merveilleuse terre que cette Normandie! Qu'admirer le plus de la fertilité des campagnes,

de l'abondance des eaux, des gras pâturages, des forêts profondes? Et quelle race que ces hommes robustes, actifs, entreprenans, aussi propres aux travaux de la paix qu'aux aventures de la guerre! Comme on pourrait facilement avec une armée normande dompter les vassaux, relever la royauté, rétablir l'ordre, faire de grandes choses! Il y avait bien le jeune Richard : c'était le fils d'un ami, d'un allié fidèle; mais après tout sa naissance était irrégulière, et par suite ses droits à l'héritage étaient fort contestables. Lorsque le roi arriva aux portes de Rouen, son plan était sans doute arrêté; il était décidé à faire rentrer dans son domaine propre cette belle province de Normandie, si riche de ses produits et de sa population. Maître de Rouen, il donnerait une main au comte de Flandre, à demi gagné déjà, et une autre, à travers la Bretagne, aux seigneurs carlovingiens de l'Aquitaine; cela fait, il abattrait sans peine la maison d'Herbert (Vermandois), privée de son chef, rétablirait Artauld sur le siége de Reims, et, ayant ainsi isolé Hugues le Grand, il engagerait enfin avec lui le combat corps à corps qu'il rêvait comme le couronnement de sa vie. »

Tel était ce songe à la Pyrrhus. Il serait oiseux de s'étendre sur la succession des événemens; notre tâche est de remonter des effets aux causes, et de dégager la leçon de l'histoire. Qu'il suffise de dire que l'activité, le sang-froid, les intrigues des adversaires de Louis IV, notamment de Hugues le Grand, réduisirent en poussière ces projets tard mûris du Carlovingien. Devenu le captif des Normands, puis celui du duc de France, Louis IV fut enfermé par ce dernier dans une forteresse, et ne recouvra sa liberté qu'en livrant à Hugues la ville de Laon. Le pauvre prince, tombé du haut de ses illusions, acheva de se perdre et de discréditer sa dynastie par une faute que l'orgueil gallo-franc ne pouvait lui pardonner. Lui, le suzerain des suzerains, il se fit le client de l'étranger, il appela le roi de Germanie à son aide. Sans doute plus d'un chef féodal, à commencer par Hugues lui-même, n'était pas sans reproche à cet égard; mais de la part du roi de France une telle démarche était plus qu'une imprudence, c'était une abdication. Qu'arriva-t-il? Hugues, qui écrasa en cette occurrence l'invasion germanique, devint décidément le prince national en face d'une royauté honnie et inféodée à l'Allemagne. La vie de Louis IV, toujours actif malgré ses revers, s'acheva fiévreusement dans une série de courses vaines où il obtenait tout au plus des semblans d'hommage. Après sa malheureuse tentative en Normandie, qui n'avait été qu'une agression de flanc contre la ligue des seigneurs, on peut croire qu'il n'eût pas osé risquer une attaque de front en se prenant à ce fief central de Paris, dont la possession eût fait de lui un véritable roi de

France. Quant à l'Austrasie, il n'y songeait pas, il n'y avait jamais songé. Il mourut d'ailleurs prématurément à trente-trois ans, le 9 septembre 954. Cette fois encore Hugues le Grand ne jugea pas le moment venu de prendre le trône; il préféra y laisser monter un enfant, le fils aîné de Louis IV, Lothaire. Qu'importait désormais un roi de Laon ou de Reims à ce vassal tout-puissant qui régnait à Paris, qui venait de joindre la Bourgogne à son duché de France, et qui s'apprêtait en outre, avec l'appui même de Lothaire, à mettre la main sur l'Aquitaine? Déjà en effet il venait d'infliger une grave défaite aux Aquitains, lorsqu'il tomba malade, et mourut brusquement le 16 juin 956.

II.

La mort de Hugues le Grand amenait forcément une trêve entre la maison de France et la dynastie carlovingienne. Le fils aîné de Hugues, qui fut plus tard Hugues Capet, n'avait alors que six ans, et Lothaire n'en avait que seize; ils étaient cousins par leurs mères, Gerbert et Hedwige. Hugues commença par rendre hommage à Lothaire, qui le reconnut comme duc de France, et confirma la Bourgogne à Othon, le second fils du défunt comte de Paris. Le nouveau roi n'était pas à beaucoup près un homme ordinaire; il avait de la vigilance, de l'activité, et, à l'exemple de son père, il brûlait du désir de se constituer un domaine royal en rapport avec son titre. C'était justement l'époque où le fils de Henri l'Oiseleur, Othon le Grand, était en train de bâtir laborieusement l'édifice de l'empire d'Allemagne. Othon avait su d'abord établir sa suzeraineté effective sur tous les grands vassaux de Saxe, de Franconie, de Souabe, de Bavière et même de Lorraine; puis il avait rejeté les Slaves jusqu'à l'Oder et les Danois jusqu'au fond du Jutland. Il avait aussi refoulé les Hongrois et gagné l'amitié des Polonais. Enfin il avait créé pour la première fois une sorte d'unité germanique, qui ne pouvait avoir, il est vrai, qu'une existence éphémère. Ce fut encore lui qui, à la suite de sa grande victoire de 955 sur les Hongrois, fonda vers les frontières de l'antique Pannonie cette fameuse marche d'Autriche (Oesterreich, empire de l'est) qui devait jouer un si grand rôle dans l'histoire de l'Europe moderne. Ce n'est pas tout : quelques années plus tard, appelé par le pape en Italie, il se faisait sacrer solennellement empereur d'Occident (962). C'était presque une résurrection de la puissance de Charlemagne. Cette grandeur toutefois n'était pas solide : la papauté, devenue, ainsi qu'il arrive souvent, l'esclave de son protecteur, n'obéissait qu'à regret; l'Italie était enchaînée, mais non soumise. A partir de ce moment, la pé-

ninsule ne cessera d'être, durant neuf siècles, la proie et aussi le tombeau des armées impériales; ce sera, suivant le mot d'un des successeurs d'Othon, « la caverne du lion, où l'on entre, mais d'où l'on ne revient pas. »

A son retour d'au-delà des monts, Othon se donna la satisfaction de tenir dans le palais d'Aix-la-Chapelle un plaid magnifique où assistèrent comme deux vassaux Lothaire et le duc de France. Ce dut être pour l'un et l'autre une dure épreuve, l'un qui songeait à son passé, l'autre qui rêvait à son avenir; ce fut du reste la première et la dernière entrevue de l'empereur allemand et des princes français. A la mort d'Othon, survenue bientôt après (973), Lothaire se hâta de secouer la tutelle germanique. Cet acte ne suffisait pas à relever sa fortune; il lui fallait se mettre hors de pair vis-à-vis des féodaux. Comment? Il eut l'instinct que, pour s'affranchir complétement, il devait non plus s'attaquer d'abord comme son père aux fiefs de Vermandois, de Normandie ou de Paris, mais se tourner vers la Lorraine, qui, menacée de plus en plus par ce dévorant empire d'Allemagne, s'offrait sans cesse à la France. Du même coup, Lothaire se faisait un domaine à lui avec des soldats valeureux; il reléguait le comte de Paris au second rang, et donnait à sa monarchie les frontières naturelles du Rhin. Dès lors aussi, la balance était rétablie entre les deux grandes agglomérations de la Gaule et de la Germanie; les conquêtes territoriales de Henri II, de Louis XIV et de la révolution étaient consommées au x[e] siècle, toute notre histoire était changée. — Lorsqu'on sut que Lothaire projetait une expédition vers le Rhin, il y eut un véritable entraînement populaire. Certes on ne se rendait pas un compte net, comme on put le faire plus tard, des raisons politiques de l'équilibre européen; mais c'était une aspiration générale. Hugues Capet et le duc de Bourgogne se joignirent eux-mêmes à Lothaire : plus de jalousies, plus de haines, plus de compétitions de famille; on sentait que l'intérêt, la gloire de tous, étaient en jeu. L'armée était si nombreuse, dit un chroniqueur, que de loin « les piques droites ressemblaient à une forêt mouvante. » Othon, surpris, n'eut que le temps de quitter Aix-la-Chapelle pour s'enfuir vers le Rhin; ce fut l'armée française qui mangea ce jour-là le dîner préparé pour la cour allemande. Lothaire, dans l'enivrement un peu hâtif de son triomphe, fit tourner vers le sud-est, comme un défi à l'Allemagne, l'aigle impérial aux ailes déployées qui jusqu'alors avait été tourné vers l'ouest en signe de menace contre la France. Rien n'empêchait Lothaire de mettre la main sur la Lorraine et de la rattacher étroitement à la Gaule franque selon le vœu impérissable de ses habitans. Il n'en fit rien cependant; soit qu'il craignît l'influence de son cousin Hugues

Capet sur l'armée et les grands vassaux, soit pour tout autre motif, il commit à cet instant décisif la même faute que ses devanciers : après avoir vaincu, il ne sut pas retenir le fruit de sa victoire. L'armée repassa la Meuse, et les féodaux, mécontens, se dispersèrent aussitôt. Ce fut alors la revanche de l'Allemagne. En trois mois, à la voix d'Othon, elle se leva unanimement pour venger l'injure que les Welches lui avaient faite. Des hordes innombrables entrèrent en France, dévastèrent le pays de Reims, de Laon, de Soissons, saccagèrent le château de Compiègne, puis marchèrent sur Paris. Nos ennemis connaissaient déjà la route naturelle ouverte à l'est aux invasions et le point éternellement vulnérable du territoire gallo-franc. Dans les derniers jours de l'an 978, la grande armée d'outre-Rhin posait son camp sur les hauteurs de Montmartre. Lothaire, surpris à son tour, s'était retiré vers Paris, où Hugues disposait tout pour une résistance aussi énergique que celle qu'Eudes, son aïeul, avait opposée jadis aux Normands. Ainsi le suzerain en était réduit à se réfugier derrière les murailles de son vassal. Certes ce n'était point là une vaine protection; Hugues Capet était si bien le véritable chef du pays, qu'à l'appel de ce prince une foule de soldats et de seigneurs accoururent vers les rives de la Seine. Le mouvement eut quelque chose de si enthousiaste, qu'Othon, effrayé des suites de sa victoire, n'osa pas entreprendre régulièrement le siége de Paris. Satisfait sans doute d'avoir rendu aux Français la visite de bravade que ceux-ci lui avaient faite à Aix-la-Chapelle, il leva bientôt le camp et reprit la route d'Allemagne, non sans être poursuivi l'épée dans les reins par Lothaire et Hugues, qui à deux reprises taillèrent en pièces ses soldats.

Il semble que dans ce retour offensif Lothaire n'eût dû s'arrêter qu'aux bords du Rhin; mais son élan cette fois encore demeura timide et incomplet. La gloire de David, c'est-à-dire de Hugues, chantée sur le mode lyrique par les peuples, offusquait ce nouveau Saül; la jalousie l'empêcha de tenter le coup d'audace qui eût pu le sauver, il aima mieux négocier secrètement avec Othon et lui céder la Lorraine (980). Un tel traité équivalait à l'arrêt de mort de la dynastie carlovingienne. Quand la nouvelle en fut connue, un immense cri de douleur et d'indignation éclata dans la France du nord, et dès ce jour commença de circuler de bouche en bouche la légende de saint Valéry apparaissant à Hugues Capet pour lui annoncer qu'il serait roi, et que la couronne demeurerait sur le front des siens durant de nombreuses générations. L'église elle-même, d'abord hostile, était entrée peu à peu dans le courant qui devait porter sur le trône les princes capétiens; elle devenait nationale. Les évêques de ce temps n'offraient plus la moindre ressemblance avec les pères

du premier âge; c'étaient de véritables seigneurs féodaux, éloquens et instruits, maniant au besoin la dague et sachant lancer le faucon. Deux prélats surtout, Arnoul, évêque d'Orléans, et Adalbéron, titulaire du siége de Reims, dirigeaient alors, au double point de vue religieux et politique, cette église séculière de France qui, par un heureux esprit de conduite qu'elle ne devait pas conserver, rompait avec les vieilles doctrines pour devenir ce qu'on appela « l'église gallicane. » — Le clergé régulier, qui lui aussi subissait une sorte de rajeunissement, grâce à la réforme générale entreprise par l'abbaye bénédictine de Cluny, demeurait sous la main de Rome, et soutenait par conséquent le césarisme carlovingien. Hugues Capet, qui, comme tous les princes de sa race, était un politique avisé, ne négligea rien pour entretenir les patriotiques colères que l'abandon de la Lorraine avait suscitées dans les cœurs. Les Lorrains eux-mêmes avaient fini par abjurer leur antique attachement pour cette dynastie austrasienne qui tant de fois les avait trompés et vendus. On en eut la preuve lorsque Lothaire, profitant d'une compétition au trône d'Allemagne qui se produisit lors de la mort d'Othon II (983), se dirigea, suivi d'une armée, vers les bords du Rhin. Peuple et seigneurs d'Austrasie, loin de se donner cette fois au Carlovingien, se soulevèrent contre lui; il dut faire à deux reprises le siége de Verdun, et ce ne fut que de vive force qu'il s'appropria une partie de la Lorraine. Derrière cette résistance inattendue, il n'y avait pas seulement la désaffection des Austrasiens, il y avait encore les trames de l'église, la propagande énergique de l'évêque Adalbéron, ou plutôt de son conseiller intime, le célèbre Gerbert, celui-là même qui écrivait un jour à son maître: « Lothaire est roi, mais de nom seulement; Hugues ne l'est pas de nom, mais il l'est par le fait et les œuvres, *actu et opere.* » Malgré la conquête violente de la Lorraine, Lothaire ne put donc recouvrer le prestige qu'il avait perdu. Les déportemens de la reine Emma, son épouse italienne, achevèrent le discrédit dont sa famille était atteinte. Il mourut à quarante-quatre ans (986), empoisonné, dit-on, par sa femme. Sa dernière parole avait été un aveu poignant l'impuissance où était tombée la glorieuse lignée de Pépin et de Charles; le suzerain expirant s'était reconnu inférieur au vassal: Lothaire avait recommandé son fils à la tutelle de Hugues Capet.

Quel était ce prince légitime dont la minorité politique se trouvait ainsi constatée d'avance en face du maître redouté des fiefs de France et de Paris? Déjà déconsidéré aux yeux des peuples par sa précoce dépravation et par ses violences capricieuses, Louis V, alors âgé de dix-sept ans, n'était pourtant pas, malgré le surnom dont on l'a flétri, un roi « fainéant » proprement dit. S'il avait les vices des

derniers Mérovingiens, il n'avait pas leur irrémédiable indolence. Il était doué au contraire d'une activité en quelque sorte affolée; il caressait et ébauchait cent projets incohérens qui de la part d'un Carlovingien n'étaient plus que vaines chimères et bouffées d'orgueil impuissant. Il voulait conquérir toute la Lorraine, et commençait par renoncer à Verdun, la pénible conquête de son père; il voulait, comme son ancêtre Charles Martel, exterminer les Sarrasins, et n'avait ni troupes, ni argent; il voulait surtout, ce qui paraissait plus pratique, châtier l'archevêque Adalbéron, qu'il appelait « l'homme le plus scélérat de tous ceux que la terre supporte, qui a favorisé en toutes choses Othon, l'ennemi des Français. » Hugues, auprès de qui il exhalait ses ressentimens, feignait de se prêter à ces accès d'ambition brouillonne, sans cesser de conduire à son gré les événemens. Pour entamer la réalisation de ses plans multiples, Lothaire marcha en effet sur Reims; mais le siége de la ville épiscopale n'eut pas lieu. Hugues, l'allié intime d'Adalbéron, transporta le démêlé sur un autre terrain, et obtint que le prélat serait admis à s'expliquer devant une assemblée solennelle des grands à Senlis. Déjà le haut tribunal d'arbitrage était réuni, quand Louis V mourut presque subitement dans une affreuse agonie. Était-ce des suites d'une chute de cheval qu'il avait faite ou par l'effet d'un crime, *potu maleficii*, comme l'écrit l'historien Adhémar le Chabannais, et comme le bruit en courut à la honte de sa femme, la reine Blanche? Les funérailles qu'on lui fit montrèrent bien dans quel profond discrédit s'abîmait sa famille. Le deuil de son père Lothaire avait été mené à Reims avec une pompe imposante; son fils Louis V n'obtint pas même cet honneur posthume : au lieu de le transporter selon son vœu dans les caveaux de Saint-Rémi, on se hâta de l'enterrer sans nul apparat à Senlis.

Le plaid des vassaux, composé de la plupart des seigneurs de la France du nord, n'en tint pas moins ses assises; mais sa tâche se trouvait singulièrement agrandie. Au lieu d'avoir à statuer sur l'accusation portée contre Adalbéron, il avait à se prononcer sur les plus hauts et les plus urgens intérêts du pays. Louis V n'avait pas laissé d'héritier direct; le dernier représentant de sa famille était son oncle Charles, duc de la Basse-Lorraine, prince « épais et obèse, » méprisé de tous, inepte, *infatuatus*, comme disaient de lui ses contemporains, et d'ailleurs depuis dix années inféodé à l'Allemagne. A coup sûr, l'heure de la chute fatale était arrivée pour la race des Carlovingiens. Hugues Capet le comprit, et, ramassant dans sa main toutes les forces multiples qu'un siècle de patience et d'habileté lui avait transmises, il résolut de couronner enfin par un triomphe définitif l'œuvre continue de ses devanciers.

Il commença par obtenir des seigneurs un arrêt qui innocentait Adalbéron; puis il invita ce prélat, qui « excellait dans la science des choses divines et humaines, » et avec lequel il était toujours resté en communion d'âme, à exposer ses vues personnelles sur la situation et l'avenir du pays. L'archevêque de Reims entra dans ce rôle d'arbitre suprême avec une autorité, une aisance, une sagesse, qui prouvaient qu'il en était digne. Afin de ménager la transition politique, il marqua en quelque sorte la première étape à franchir. « Notre roi très pieux, dit-il, étant monté au séjour des esprits, et la bienveillance du grand-duc et des autres princes m'ayant relevé de l'accusation portée contre moi, je viens délibérer avec vous sur la chose publique. Je n'ai pas d'autre but que de proposer ce que je crois utile à l'intérêt général; je cherche l'opinion commune, parce que je désire le bien de tous. Comme je ne vois pas ici tous les princes dont la prudence et le zèle pourraient assurer la bonne administration du royaume, il me semble que le choix d'un roi doit être différé, afin qu'au temps convenu tous se rendent à l'assemblée, et que chacun puisse utilement produire l'opinion qu'il croira la meilleure. Qu'il vous plaise donc, à vous qui êtes ici pour délibérer, de vous lier avec moi par serment au grand-duc, et de promettre devant lui que vous n'entreprendrez rien pour l'*élection* d'un prince jusqu'à ce que nous nous trouvions réunis de nouveau pour agiter cette question en commun. Il importe beaucoup en effet d'assurer un certain temps à la réflexion. » Cette déclaration fut suivie d'un assentiment unanime. Ainsi le pays légal de ce temps, c'est-à-dire la majorité des grands vassaux, venait de consacrer solennellement la déchéance du principe d'hérédité, base de la monarchie impériale; le trône était reconnu vacant, et l'élection seule devait pourvoir à cette vacance. Les seigneurs, en se séparant, s'ajournèrent à Senlis pour le 3 juillet suivant.

A cette grande assemblée en quelque sorte « constituante, » comme on l'appellerait aujourd'hui, se présentèrent, ou peu s'en faut, tous les pairs et vassaux de la langue d'oil : Henri de Bourgogne, Richard sans Peur, duc de Normandie, Eudes, comte de Blois, de Chartres et de Tours, les comtes de Vendôme, du Vexin et du Maine, ainsi que plusieurs seigneurs d'outre-Loire. Jamais Carlovingien, au comble de la grandeur, n'avait eu l'honneur d'un entourage plus brillant et surtout aussi national que celui qui se pressait à Senlis autour de Hugues. Le duc de France n'eut pas un mot à proférer; ce fut encore son ami et confident Adalbéron qui prit la parole et entra de plain-pied dans la question. « La pensée générale, dit-il, devra ressortir de la majorité des opinions exprimées... Il y a des gens qui prétendent que le trône appartient *par droit de naissance* au duc Charles

de Lorraine; mais, si l'on pose ainsi la question, nous dirons que *la royauté ne s'acquiert point par droit héréditaire,* et qu'on ne doit y élever que celui qui se distingue non-seulement par la noblesse de sa naissance, mais par la sagesse de son esprit, et qui trouve son appui naturel dans sa loyauté, sa force dans sa grandeur d'âme... Le duc Charles n'est pas digne du trône, car l'honneur ne le guide pas, la mollesse l'énerve, et d'ailleurs sa tête s'est affaiblie au point qu'il n'a pas eu honte *de servir un roi étranger* et de prendre sa femme dans l'ordre inférieur des vassaux... Voulez-vous que le pays soit malheureux, choisissez Charles; le voulez-vous prospère, couronnez l'illustre duc de France, qui possède la noblesse, la puissance, en qui vous trouverez un protecteur, non-seulement de la chose publique, mais encore de vos intérêts privés... »

A ce discours de l'archevêque, qui faisait vibrer habilement toutes les grandes fibres féodales, répondit une immense acclamation; personne n'éleva la voix en faveur du prince légitime, Charles de Lorraine, qui d'ailleurs n'avait pas eu, dans l'intervalle des deux plaids, l'énergie d'affirmer résolûment son droit, et s'était ravalé jusqu'à l'humble rôle de solliciteur. Adalbéron avait donc traduit le sentiment de tous; l'héritage de Louis était d'un commun accord adjugé au prince Hugues. Chaque membre de l'assemblée dut évoquer en cette occasion le souvenir des glorieux ancêtres de Capet; les ombres de Robert le Fort, d'Eudes, du second Robert, d'Hugues le Grand, ces guerriers nationaux, ces vainqueurs des Normands et des Germains, c'est-à-dire des deux barbaries qui avaient menacé la France naissante, se redressèrent tout à coup, désignant du doigt l'homme qui résumait en lui toutes leurs qualités et tous leurs mérites. Celui-là était bien l'élu sans rival, l'élu du noble comme celui du serf et du clerc, car il appartenait à une race qui était la chair vivante et les entrailles du pays; il représentait, entées l'une sur l'autre, ces deux familles gauloise et franque dont le mélange était désormais accompli. Qu'était-ce, à côté de ces fiers comtes de Paris, que cette dynastie semi-étiolée, cliente jurée de l'étranger, du Teuton, aux mains duquel elle avait laissé la France de l'est, les limites du Rhin, cette vieille et vaillante Austrasie, où pourtant étaient ses racines?

De ce qui s'accomplit au plaid de Senlis, on peut, avec l'auteur de l'*Essai sur la séparation de la France et de l'Allemagne,* tirer les trois conclusions suivantes : en premier lieu, la France venait d'acquérir la conscience de sa vie propre, elle se distinguait désormais de l'Allemagne et rompait avec celle-ci toute parenté politique; en second lieu, la féodalité repoussait également un roi inutile et un roi héréditaire; enfin le point d'honneur et l'orgueil nobiliaire, qui

s'annonçaient dès le règne de Charles le Simple, étaient devenus comme les assises de la nouvelle société. Hugues Capet fut couronné par l'archevêque de Reims dans la cathédrale de Noyon le 1er juillet 987. On le proclama, dit le chroniqueur, « roi des Gaulois, des Bretons, des Normands, des Aquitains, des Goths, des Espagnols et des Gascons. » Il va sans dire qu'il ne régna pas de fait sur tous ces pays; il devait s'écouler de longues années avant que la France méridionale fût ramenée à la suzeraineté du nord, et reconnût les descendans de l'élu de Senlis : il y faudra la puissance d'attraction continue exercée sur les divers états féodaux par le fief central de Paris et par l'influence morale de la ville dans l'orbite de laquelle tout finira par graviter. Dès la fin du VIe siècle, on avait paru pressentir cette action dominatrice de l'antique Lutèce; lors du partage territorial qui avait eu lieu en 576 entre les fils de Héribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric, aucun des trois princes francs n'avait voulu renoncer à ses prétentions sur cette cité ; ils avaient divisé en trois parts les domaines royaux de la région parisienne, et chacun d'eux avait juré sur les reliques des deux grands patrons de la Gaule, saint Martin de Tours et saint Hilaire de Poitiers, de ne jamais entrer dans la ville sans le consentement de ses frères, sous peine de perdre son lot du royaume patrimonial.

Le carlovingien Charles de Lorraine fit bien après coup une tentative désespérée pour restaurer sa dynastie. Avec l'aide d'un bâtard de Lothaire, Arnulf, promu par Hugues au siége de Reims après la mort d'Adalbéron, il réussit à s'emparer de Laon et de Reims; mais son aventure, qui avait paru un instant heureuse, finit assez tristement : il fut livré à Hugues Capet, qui l'enferma dans la tour d'Orléans, tandis que l'archevêché d'Arnulf était donné à Gerbert, ce conseiller d'Adalbéron destiné plus tard à devenir pape sous le nom de Sylvestre II. Cette dernière tentative de réaction en faveur du principe de la légitimité servit de leçon au nouveau roi de France, qui crut prudent d'allier désormais le droit féodal au droit divin en faisant sacrer de son vivant son fils Robert; cet exemple sera suivi par tous ses successeurs jusqu'à Philippe-Auguste.

En somme, dans cette révolution de 987, qui ouvrait pour la France une ère nouvelle, le véritable vainqueur, c'était le régime féodal. Aux yeux de la royauté latine des Carlovingiens, le principe germanique de la féodalité, c'est-à-dire l'existence de souverainetés locales, n'avait été qu'une usurpation criminelle ; aux yeux d'un comte de Paris investi de la haute suzeraineté par les seigneurs ses pairs, ce principe prenait un tout autre caractère : chaque chef de guerre, chaque fidèle demeurait chez lui un prince légitime au

même titre que Hugues Capet. Si dès cette époque les hauts barons, au lieu de rester isolés les uns des autres et cantonnés en quelque façon dans leurs franchises respectives, avaient formé une fédération, la royauté n'avait plus même de raison d'être. L'œuvre lente et continue de centralisation et de nivellement entreprise par les souverains de la troisième race était rendue impossible. L'unité française assurément ne s'en fût pas moins accomplie, car une foule d'intérêts communs et de hautes questions devaient fatalement produire à la longue l'agrégation de tous les peuples de la région gallo-franque, du Rhin jusqu'aux Pyrénées; mais cette unité se fût faite autrement et peut-être beaucoup plus tard. Tout en se constituant en corps de nation, la Gaule eût conservé un certain nombre de centres secondaires et de petites capitales; ses destinées eussent ressemblé davantage à celles de la Germanie. Les barons, qui se bornèrent en 987 à substituer des princes nationaux aux césars romains, ne songeaient point à coup sûr à cette immense clientèle des serfs, des clercs, des bourgeois, que leurs violences et leur orgueil devaient pousser ultérieurement dans les bras des rois gallo-francs. L'égoïsme inintelligent et hautain du patriciat féodal fit de plus en plus la partie belle à cet autre égoïsme royal, qui avait du moins l'avantage d'apparaître aux masses souffrantes comme une providence tutélaire. La suite des siècles montra qu'au demeurant les masses n'avaient fait que changer de joug, et que le grand justicier était devenu à son tour le grand oppresseur; mais il n'en reste pas moins acquis que la royauté capétienne à son avénement eut aux yeux même des classes déshéritées qui n'avaient point concouru à l'élection un caractère essentiellement populaire.

Quelle était au juste, à cette date de 987, la mouvance politique du royaume de France? Dans ses actes législatifs, Hugues Capet se gardait bien de reconnaître les restrictions formelles que les féodaux avaient mises à son autorité. Bien qu'il y eût entre eux et lui une sorte de contrat synallagmatique, et qu'il ne pût rien entreprendre sans l'assentiment de ses pairs, Hugues Capet ne se tenait pas pour un suzerain pur et simple. En tout temps et en tout pays, c'est le propre des parvenus d'entrer hardiment dans leur haute fortune, et de se plaire aux fictions qui en agrandissent les limites. Ainsi ce duc de France, couronné de la veille, rend, comme le fera plus tard Louis XIV, des décrets obligatoires pour tout le royaume, il publie des lois générales, il renoue officiellement à son profit la tradition des Carlovingiens, dont il s'intitule le successeur. La révolution qui l'avait porté sur le trône avait entendu creuser un abîme entre le passé et l'avenir; le Capétien, dans ses diplômes et ses ordonnances, affecte de jeter un pont sur cet abîme. Tout cela se réduisait en

réalité à de vaines formules, à une empreinte inoffensive de seing royal; la nouvelle autorité monarchique demeurait bien et dûment tenue en respect par une ceinture de grands fiefs armés en guerre, ceux de Normandie, de Bretagne, d'Anjou, de Bourgogne, de Champagne, dans lesquels régnaient des dynasties féodales acceptées et obéies des populations. On peut donc dire que la maison de France avait déchu en puissance réelle depuis qu'elle avait échangé la couronne ducale pour le diadème de roi. Son ambition ne s'était satisfaite qu'au prix de grands sacrifices : pour gagner le clergé, le comte de Paris avait résigné les riches abbayes dont il jouissait; pour s'assurer des barons, il avait dû leur concéder nombre de fiefs aux dépens de son domaine. Il avait pourtant immolé sans hésiter le présent à l'avenir; un instinct l'avertissait que le temps et la force des choses fortifieraient cette royauté qui, en attendant la crue en hauteur, enfonçait déjà ses racines dans un sol bon pour la nourrir.

On doit remarquer que l'Allemagne s'était abstenue d'intervenir dans notre révolution nationale de 987. Plusieurs causes devaient prolonger cette trêve. La principale, c'est que les visées guerrières de l'Allemagne se détournèrent de l'ouest pour se porter sur la péninsule italienne, et que la France de son côté, tout à ses démêlés avec l'Angleterre, oublia pour un temps la Lorraine. Ce territoire austrasien avait alors cessé de constituer un royaume pour n'être plus qu'un simple duché; plusieurs grands fiefs s'en étaient séparés, pour vivre à l'écart, par exemple le royaume de Bourgogne, qui, comme la Lorraine, relevait de l'empire, la Bourgogne ducale et la Flandre, qui relevaient de la France. Une ligne arbitraire, formée par l'Escaut, la Meuse, la Saône et le Rhône, marquait donc toujours notre frontière à l'est; le traité de Verdun demeurait intact. Cependant les populations austrasiennes étaient purement françaises par leurs sympathies comme par leur histoire : la plus grande incarnation de la nationalité française, Jeanne d'Arc, naîtra plus tard dans une enclave champenoise de la Lorraine. Toutes ces importantes cités des bassins du Rhin et de la Moselle, Strasbourg, Mayence, Metz, Cologne, étaient pleines de souvenirs latins, gaulois ou francs. Et ce n'étaient pas seulement les lois de la géographie et l'histoire qui rattachaient cette région à la monarchie gallo-franque; au point de vue même de l'ethnographie, l'Allemagne n'y pouvait rien prétendre. Aucun mélange n'avait réussi à expulser la race gallo-kimrique, qui l'occupait lors de l'arrivée des Romains; sous les diverses couches successives accumulées par les colonies latines, les tribus saliennes, sicambres et ripuaires, l'élément primordial, le belge, s'était toujours conservé. Il y a plus : depuis

Pépin d'Héristall, la population franque établie sur la bande rhénane n'avait cessé de se répandre et de refluer sur le reste de la Gaule. Le fonds qui restait d'elle en Lorraine s'était donc bien affaibli et avait d'ailleurs été absorbé dans l'élément indigène. On a vu que les Francs, comme les Romains, s'étaient appliqués à maintenir la frontière naturelle, la ligne de démarcation entre les Celtes et les Germains; c'était pour défendre l'unité de la région gallo-franque que Clovis avait vaincu à Tolbiac : le fier sicambre entendait bien que les premiers campemens des siens en deçà du Rhin, c'est-à-dire la Belgique et le territoire de Cologne, Strasbourg et Metz, ne sortissent jamais des mains de ses descendans. L'Allemagne moderne n'en revendique pas moins l'antique Lotharingie comme un héritage patrimonial du monde tudesque; elle oublie que, si Charlemagne était Austrasien, l'Austrasie n'était pas germaine : l'Austrasie était l'Austrasie. Le monde germanique fut conquis et dompté par une famille austrasienne, celle des Charles et des Pépin; ce fut cette famille qui posa la digue devant laquelle dut s'arrêter l'invasion des barbares de l'est. Lors du démembrement de l'immense empire carlovingien, l'Austrasie sépara les peuples qu'elle avait un moment unis; elle vécut à part, de sa vie propre : les rois de Lorraine recevaient l'onction sainte à Trèves, ceux d'Allemagne à Mayence ou à Cologne, ceux de Neustrie à Sens ou à Reims. C'était la diversité de races plus encore que l'incapacité des successeurs de Charlemagne qui avait amené la dissolution de 842; la conséquence fut l'expulsion de la langue tudesque en-deçà du Rhin. De bonne heure, celle-ci avait reculé vers l'est, tandis que la langue welche ou romane pénétrait par la Sambre et la Meuse jusqu'à Liége. Comme l'a fait remarquer un savant critique, dans le mélange de plusieurs peuples l'influence d'un idiome est en raison non-seulement du nombre, mais du degré de culture de ceux qui le parlent. La civilisation gallo-romaine étant fort supérieure à celle des Germains, la langue de ceux-ci exerça en Gaule peu d'empire; c'est ainsi que les Mongols, vainqueurs des Chinois, ont adopté la langue de ces derniers. Les princes carlovingiens eux-mêmes évitaient avec soin tout ce qui pouvait rappeler l'Allemagne; ils prirent volontiers le langage du peuple indigène, et le dialecte teutonique n'exista plus, pour ainsi dire, qu'à l'état isolé chez quelques barons germains de pure race résidant auprès du souverain. Déjà en 911, personne à la cour de Charles le Simple n'entendait plus le langage d'outre-Rhin, et ce ne fut pas pour Louis IV un médiocre sujet d'impopularité que de ne comprendre que le tudesque au milieu d'un peuple parlant l'idiome vulgaire issu du latin. A partir de Hugues Capet, la séparation des deux langues continue en s'accélérant; celle des conquérans

barbares a bientôt disparu, laissant quelques traces seulement dans le vocabulaire usité au nord de la Loire : on en a la preuve dans la rapidité avec laquelle se perdit la vogue populaire de ce *Roman des Loherains*, lequel chantait la suprématie de la race teutonique, suprématie toujours éphémère et mal assurée qui avait reçu le coup de grâce de la révolution nationale de 987.

En Lorraine même, il importe qu'on le sache bien, la langue tudesque, qui n'avait jamais pu dominer, avait fini par disparaître presque entièrement; elle ne devait faire sa rentrée que sur l'extrême lisière du Rhin, et beaucoup plus tard. Le roman était l'idiome commun aux populations d'origine diverse qui habitaient ces territoires; le roman encore une fois se parlait aux portes de Bruxelles et d'Aix-la-Chapelle. Au concile de Mouzon, dit l'historien des *Comtes de Paris*, le promoteur Aymon de Verdun en avait fait usage pour être compris des seigneurs lorrains. L'incorporation définitive de la Lorraine n'eût donc pas rencontré d'obstacle à cette époque dans la différence du langage; on a vu que, loin d'avoir à redouter des antipathies de mœurs ou d'esprit, cette incorporation était au contraire vivement souhaitée par les peuples. Les rois de Germanie savaient là-dessus à quoi s'en tenir. Dès le commencement du xe siècle, ils travaillent de toutes leurs forces à détruire en Lorraine ce qu'on appellerait aujourd'hui le parti français; à vrai dire, il leur eût fallu tout détruire, car tout leur était hostile. Les Carlovingiens en revanche, malgré les appels réitérés de l'Austrasie, commirent tous l'insigne maladresse de ne point aller résolûment s'établir au cœur de cette région rhénane qui, aux yeux des souverains leurs devanciers, était la position maîtresse de la monarchie gallo-franque.

A partir de Hugues Capet jusqu'à Philippe de Valois, en traversant les règnes glorieux de Philippe-Auguste et de saint Louis, la maison de France, toujours occupée à l'intérieur, paraît ne plus songer aux limites du Rhin. Les divers états formés du territoire entre la Meuse, le Rhin et les Alpes sont tous passés, sauf le Dauphiné, sous la dépendance de l'empire d'Allemagne. Un peu plus tard, au xve siècle, on put croire un instant qu'un nouveau royaume intermédiaire allait s'élever entre la France et la Germanie. Le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, déjà maître des Pays-Bas, venait en outre de mettre la main sur l'Alsace et la Lorraine. La profonde habileté de Louis XI fit échouer ce projet. Au siècle suivant, Henri II recouvre les villes austrasiennes de Metz, Toul et Verdun, qui étaient regardées comme les clés de la Lorraine. On sait qu'Henri IV et Sully méditaient de réunir par un mariage cette dernière province à la France, puis de ressaisir le Luxembourg, le

Limbourg, les duchés de Clèves et de Juliers, et même les Provinces-Unies. Cette politique fut reprise par Richelieu et Mazarin. A l'époque où s'ouvrirent les négociations de Munster, de nombreux écrits furent publiés en France pour démontrer que les terres de l'ancien royaume d'Austrasie, dont la Lorraine n'était qu'un débris, étaient appelées à tort « terres d'empire, » et devaient revenir à l'agglomération gauloise, dont elles avaient à l'origine fait partie. On sait le reste, et comment, par les divers traités conclus sous la régence de Mazarin et sous Louis XIV, la France s'avança d'un pas formidable vers ses frontières naturelles de l'est et du nord; on sait aussi comment, un siècle plus tard, à la suite des victoires remportées par les armées républicaines, le Rhin fut solennellement reconnu comme limite « de l'endroit où il sort du territoire helvétique jusqu'à celui où il entre sur le territoire batave. » Cet état de choses dura vingt ans. La monstrueuse politique de guerre du premier empire aboutit aux traités de 1815, qui ont détaché de la France toute l'ancienne Austrasie, sauf l'Alsace et la Lorraine ducale, ouvert la trouée de Belfort, isolé Metz de Strasbourg, et livré d'avance à l'étranger les trois grandes routes de Paris par les vallées de l'Oise, de la Seine et de la Marne. Cinquante-cinq ans se sont écoulés depuis lors, et notre pays, loin d'avoir recouvré ses limites celtiques, romaines et franques, sans lesquelles la France, suivant le mot de M. de Bonald, « n'est pas finie et ne saurait être stable, » a subi un nouveau démembrement, plein de périls et de douleurs; elle est aujourd'hui plus loin que jamais de posséder ce « pré carré » dont Vauban parlait à Louis XIV. Une autre portion de l'ancienne Lotharingie lui a été prise : Strasbourg, la cité romaine, Metz, la capitale religieuse des Pépin et des Charles, sont redevenues « terres d'empire. » Oserait-on dire que la revanche du monde germanique est définitive, quand du récit même des vicissitudes subies depuis mille ans par l'antique contrée rhénane ressort si visiblement la profonde instabilité de tout ce que crée la force brutale?

JULES GOURDAULT.

LES

RÊVES DE GILBERTE

I.

Eût-elle vécu cent années, Gilberte n'eût jamais rien oublié des circonstances qui marquèrent son départ du château de La Marnière, où elle avait passé les premiers temps de son enfance. Ce souvenir restait debout dans son esprit, au milieu des choses effacées, comme un bloc de granit dans une lande; il dominait tout. Elle n'y pensait pas sans un frémissement. C'était un soir, en hiver, il avait neigé tout le jour. Son père était au château depuis vingt-quatre heures. Il y arrivait comme un tourbillon, et en partait comme un boulet. Gilberte entendait toujours dans son oreille le galop des chevaux de poste qui l'amenaient et l'emportaient. Toute petite, c'était pour elle une distraction. Plus grande, elle s'étonnait de ne pas voir plus souvent auprès d'elle celui qui avait si mal veillé sur son berceau. Elle en demandait alors les motifs à sa mère, qui ne répondait pas. Ce soir-là, Mme de Villepreux n'avait pas quitté son appartement, où elle avait eu un long entretien avec le voyageur. Gilberte ne l'avait aperçu qu'en passant. Elle était bientôt retournée dans le jardin, où elle faisait des boules de neige et jetait des miettes de pain à des bandes d'oiseaux ébouriffés. On vint l'avertir que son père l'attendait. Elle monta en courant dans la chambre où elle l'avait laissé. La nuit se faisait, épaissie par l'obscurité du ciel. La grande pièce où Gilberte entra d'un bond était presque noire; un reste de feu s'éteignait dans la cheminée; à la lueur des tisons, elle cherchait sa mère, lorsqu'elle se sentit tout à coup enlevée par deux bras vigoureux, et embrassée sur les deux joues. Elle reconnut son père à la clarté d'un jet de flamme; il portait un vêtement ample, tout garni de fourrures, sur lesquelles elle passa ses petites mains.

— Tu t'en vas? dit-elle.

— Oui.

— Quand reviendras-tu?

Il l'embrassa de nouveau, la posa debout sur un fauteuil et sortit. Les grelots des chevaux de poste tintaient dans la cour. Mme de Villepreux, qui était debout devant la cheminée, s'avança rapidement vers une fenêtre, en écarta le rideau, et colla son front contre la vitre. Elle était fort pâle, ses lèvres tremblaient un peu; quand les quatre chevaux qui grattaient la neige du pied partirent au galop enlevés par le fouet du postillon qui venait de leur rendre la bride, elle chancela; puis, ne voyant dans la nuit que les deux lanternes de la voiture qui faisaient courir des clartés rouges dans la profondeur des avenues, elle se traîna vers un fauteuil, et s'y laissa tomber comme morte. Gilberte se précipita vers elle avec un grand cri, et l'entoura de ses bras. — Ce n'est rien, murmura Mme de Villepreux... Va, mon enfant, va!

Elle se leva, et fit quelques pas. Soudain elle porta un mouchoir à sa bouche, changea de visage et tomba raide. Gilberte sauta sur elle; on accourut, et on trouva l'enfant cramponnée au cou de sa mère, criant et sanglotant. — Qu'as-tu? disait-elle, parle, tu me fais peur! Es-tu morte?...

Malgré l'anéantissement de tout son être, on voyait sur les traits décomposés de Mme de Villepreux les efforts qu'elle faisait pour reprendre l'usage de ses sens. Son cœur entendait sa fille plus que ses oreilles. Enfin ouvrant les yeux et dénouant les bras de Gilberte : — Voyons! es-tu folle?... Morte du premier coup!... moi!...

Et l'embrassant avec un mélange d'amertume et de résignation : — Je souffre, donc je vis,... tais-toi! Puis, se dressant, elle lui indiqua la porte du doigt. Gilberte, qui avait l'habitude de la soumission, s'éloigna; mais elle avait le cœur serré, et, malgré l'insouciance naturelle à son âge, elle resta quelque temps à rôder dans le corridor sombre, étouffant ses pas et retenant son souffle. Quand elle fut rappelée pour l'heure du dîner, elle retrouva sa mère debout contre la même fenêtre, les mains pendantes, le front collé à la même vitre, le regard perdu dans le vide. On voyait sur le tapis de neige, que la lumière blanche de la lune rendait plus éclatant, les rayures tracées par les roues de la calèche qui avait emporté M. de Villepreux. Gilberte s'approcha doucement, et prit l'une des mains de sa mère. Mme de Villepreux, qui n'avait rien entendu, tressaillit, et, se retournant, lui fit voir un visage qui avait la pâleur du marbre.

Le lendemain, dans la matinée, une voiture s'arrêta devant le perron de La Marnière. Tandis que Gilberte s'agitait tout autour, deux domestiques eurent bientôt fait de la charger de malles et de caisses. Mme de Villepreux parut. Elle avait les yeux rouges et le

visage fatigué d'une personne qui n'a pas dormi. Elle regarda longtemps sa fille, qui examinait curieusement les deux chevaux et la veste galonnée du cocher, et demanda si l'on n'avait rien oublié.

— Pour qui cette voiture? dit Gilberte.

— Pour toi, mon enfant, répondit Mme de Villepreux.

La surprise figea les paroles sur les lèvres de sa fille. Elle allait donc partir? et pour quel pays? et pourquoi? devait-elle rejoindre son père? Un sentiment de frayeur la saisit, et elle se serra contre les genoux de Mme de Villepreux, qui passa doucement la main sur ses cheveux. En ce moment, une gouvernante, qui avait ébauché l'éducation de Gilberte, descendit en costume de voyage, et visita minutieusement les poches et les coffres de la voiture, où elle entassa des provisions et des paquets. Gilberte se mit à pleurer, le visage dans la robe de sa mère, dont une petite toux nerveuse secouait les épaules. Mme de Villepreux se baissa, et l'enveloppant d'un manteau : — Il le faut, mon enfant, dit-elle.

Presque aussitôt Gilberte se trouva debout sur le marchepied, prête à s'asseoir à côté de la gouvernante, déjà installée dans son coin. Le cocher était sur le siége; Mme de Villepreux prit la tête de Gilberte dans ses deux mains, et l'embrassa longuement sur le front.

— Mais pourquoi? interrogea l'enfant, qui se mit à sangloter.

— Parce qu'il le faut, je te l'ai dit, reprit la mère avec une énergie concentrée où perçait l'accent de la désolation, et un jour tu comprendras la signification terrible de ce mot.

Elle fit signe au cocher, qui partit. Au moment où les chevaux allaient tourner l'angle d'une avenue dont les futaies devaient lui cacher la vue de La Marnière, Gilberte se jeta vivement en dehors de la portière, et aperçut Mme de Villepreux qui s'affaissait sur la dernière marche du perron. Elle voulut s'élancer, mais la gouvernante la saisit par le bras, et, à demi pâmée sur les coussins, elle put croire qu'elle était le jouet d'un rêve, tandis que la voiture filait sans bruit sur un épais linceul de neige durcie.

Gilberte avait alors huit ans à peu près. Elle pleura beaucoup; puis enfin, bercée par le balancement monotone de la voiture, elle s'endormit. Vers le soir, elle entra dans la gare d'un chemin de fer, où l'éclat des lumières et le mouvement occupèrent son attention; mais bientôt, assise dans un wagon que la vapeur emportait avec un bruit terrible, la vue des plaines couvertes de neige où apparaissaient confusément dans les ténèbres des formes indécises de maisons et de chaumières piquées de points rouges ramena sa pensée du côté de La Marnière : elle y laissait tout ce qu'elle avait connu. Des larmes nouvelles couvrirent son visage, qu'elle cacha de ses deux mains.

Elle eut ainsi des alternatives d'oubli et de tristesse, égayée quelquefois par la nouveauté du spectacle, et rendue à son chagrin par une rencontre, un paysage, un mot, qui lui rappelaient La Marnière et Mme de Villepreux. Sa course s'arrêta aux environs de Cologne, devant une maison de belle apparence. Elle y fut reçue par une dame d'un certain âge qu'elle n'avait jamais vue, et qui, après l'avoir embrassée, la fit conduire dans une petite chambre fort propre dont l'unique fenêtre donnait sur la campagne, et qu'une porte ouverte mettait en communication avec une série de petites chambres toutes semblables. Un lit, une toilette fort simple, une commode et deux chaises en formaient tout l'ameublement. — Vous m'êtes confiée, reprit la bonne dame d'un air tranquille et doux; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour remplir les intentions de Mme de Villepreux, et j'espère que de votre côté vous m'aiderez à m'acquitter de mon mieux de la tâche que j'ai acceptée.

La gouvernante repartit dans la soirée, laissant Gilberte dans la maison de Niederbrulhe, où l'enfant savait déjà qu'elle devait passer plusieurs années, interrompues seulement, au temps des vacances, par un mois de séjour à La Marnière.

II.

Pendant la première nuit que Gilberte passa sous les rideaux blancs de son petit lit, la fatigue l'emporta sur la tristesse. Le lendemain, au réveil, la curiosité eut son tour. Tout la surprenait. L'inquiétude aussi l'empêchait de sentir son chagrin; mais, après une journée écoulée au milieu de visages qu'elle ne connaissait pas, et un peu lasse des efforts qu'elle avait faits pour se dominer et ne pas pleurer, quand elle se retrouva dans le dortoir, où des chuchotemens légers s'échangeaient dans un idiome qu'elle n'entendait point, le sentiment de la solitude la saisit. Des rires étouffés circulaient dont elle ne comprenait pas la signification; ils s'assoupissaient, renaissaient, et, seule, elle ne s'y mêlait que par une attention qui ne lui apprenait rien. Le souvenir de sa mère et de La Marnière lui revint; un flot de larmes jaillit de ses yeux, et elle cacha sa tête dans l'oreiller pour étouffer les sanglots qui l'oppressaient.

La maison de Niederbrulhe où Gilberte avait été si brusquement transportée n'a point d'analogue en France. On y enseignait, avec les élémens d'une éducation étendue et vigoureuse, tous les devoirs de la vie pratique. Des salles d'étude, où l'on initiait les élèves aux beautés des littératures variées des nations les plus policées, et où des professeurs distingués les faisaient pénétrer dans les secrets de

l'histoire, de la géographie, de la science, elles passaient à la lingerie, à l'office, à la cuisine même. Rien n'était négligé de ce que doit connaître une maîtresse de maison à qui revient le gouvernement des choses intérieures. On voyait tour à tour les personnes placées sous la direction de Mme Dittmer quitter le livre pour l'aiguille et les pures spéculations de la philosophie pour la visite des armoires et les additions des livres de comptes. Les plus âgées, et chacune à son tour, prenaient en main la surveillance et l'administration du pensionnat. La semaine terminée, elles rendaient compte de leur gestion à la directrice, qui leur en faisait remarquer les parties défectueuses ou les complimentait. Elles distribuaient le linge et les provisions. Elles passaient des jours et des nuits à l'infirmerie et prenaient ainsi des notions exactes sur les conditions de la vie quotidienne en même temps que l'habitude des choses essentielles. Le but de cette institution était de faire à la fois des mères de famille et des femmes du monde.

Il y avait à Niederbrulhe, on le comprend, un grand nombre de jeunes Allemandes, et parmi elles des Françaises et des Anglaises, pour qui leurs parens réclamaient les avantages de cette solide éducation. Il était d'usage chez Mme Dittmer que l'une de ces trois langues y fût parlée exclusivement pendant un an. Les leçons spéciales restaient en dehors. Cette méthode sévère forçait les enfans à une attention constante, et enfonçait en quelque sorte la connaissance de ces langues dans leur esprit, comme des coups répétés enfoncent un clou dans du bois. Une première année écoulée, Gilberte, qui parlait l'allemand avec ses petites camarades, eût été fort surprise, si on lui avait rappelé qu'elle n'en savait pas un seul mot quand elle était arrivée à Niederbrulhe. A quinze ans, elle était encore chez Mme Dittmer, et avait acquis dans la pratique journalière des occupations les plus diverses une maturité de jugement fort rare chez une fillette de son âge. On s'en étonnait quand elle reparaissait à La Marnière, où chaque année le mois de septembre la ramenait.

Elle y retrouvait sa mère toujours pâle, grave et silencieuse. Du bout de l'avenue, elle l'apercevait sur le haut du perron, immobile, vêtue d'une robe noire qui dessinait sa taille svelte, les mains croisées et pendantes, et pareille à une statue. D'un bond, Gilberte se jetait de la voiture dans ses bras. Toutes deux étouffaient. La première heure était donnée à l'effusion. Le cœur de Mme de Villepreux, qui ne pouvait parler, battait à se rompre, puis, cette explosion de tendresse apaisée, elle rentrait dans l'austérité de ses habitudes.

Gilberte avait bientôt fait de renouer connaissance avec les petites amies qu'elle avait laissées aux environs de La Marnière; mais

le sérieux et le silence qui régnaient dans le château la gênaient. Comme des guides invisibles, ils la suivaient partout. Mme de Villepreux, en outre, ne lui permettait pas de nombreuses distractions. Elle voulait que le travail commencé à Niederbrulhe continuât à La Marnière. Les leçons achevées, elle entraînait sa fille dans de longues promenades à travers champs, à pied, ou lui faisait visiter les chaumières des pauvres et les écoles des hameaux voisins. L'enfant se trouvait ainsi maintenue dans un cercle d'occupations constantes et solides qui la mûrissaient et lui faisaient envisager la vie sous des aspects virils. Un fonds de vaillance et d'entrain, qui était un don du ciel, permettait que sa gaîté n'y perdît rien.

M. de Villepreux ne faisait à La Marnière que de rares apparitions; il y passait comme un fauve dans les bois, à la hâte. Si Gilberte questionnait sa mère, celle-ci détournait la conversation ou répondait par monosyllabes. Un oubli froid se faisait dans le cœur de l'enfant; elle avait parfois envie de demander à sa mère : Pourquoi un père?

Un matin, — elle avait alors douze ou treize ans, — au moment où elle passait le long d'une terrasse voisine de l'appartement de sa mère, son attention fut brusquement attirée par les éclats d'une voix que la plus violente colère semblait animer. Elle leva les yeux et aperçut derrière les vitres M. de Villepreux, qui allait et venait par la chambre en frappant du pied le tapis. Saisie d'une frayeur subite à la vue de ce visage enflammé qui se montrait à elle par éclairs, elle se jeta dans un massif d'arbustes. Sa mère était assise devant une table, immobile, la tête dans une main. M. de Villepreux marchait toujours, parlant et gesticulant. Des mots arrivaient aux oreilles de Gilberte, brisés, interrompus. Par instans, il s'arrêtait auprès de sa femme, qu'il semblait interpeller, tandis qu'elle restait à la même place, les yeux baissés, livide, mordant ses lèvres. Une fois il parut à Gilberte que M. de Villepreux employait le langage de la prière; il joignait les mains. Mme de Villepreux tourna ses regards vers lui lentement; sa poitrine se gonfla, puis elle secoua la tête d'un air de désolation. Il lui présenta une plume en pliant le genou; elle la prit, hésita et la rejeta. Alors d'un bond il sauta sur ses pieds, et, hors de lui, avec un visage si terrible que Gilberte, blottie dans sa cachette, poussa un faible cri, il leva ses deux mains en l'air comme s'il eût voulu écraser d'un seul coup celle qui lui résistait. Mme de Villepreux était déjà debout, les deux bras croisés sur sa poitrine, le front haut, la figure empreinte d'une résolution inébranlable. — Adieu donc! cria le père, et, l'écartant du geste, il s'éloigna en faisant voler la porte derrière lui.

Gilberte, plus morte que vive, se traîna un moment après dans

la chambre de sa mère. Elle la trouva qui essuyait son front trempé de sueur. Le premier mouvement de Mme de Villepreux fut de la serrer dans ses bras avec un élan de passion. Elle posa ses deux mains sur les épaules de sa fille, et, la regardant au fond des yeux: — Mon enfant, dit-elle, tu n'as rien vu et rien entendu... Me comprends-tu?

— Oui, maman, répondit Gilberte d'une voix étranglée. Elle comprenait vaguement qu'elle n'avait plus de père. Gilberte en effet ne devait plus revoir M. de Villepreux.

III.

Gilberte rencontrait quelquefois à cette époque un jeune homme qui était un peu de ses parens par alliance, et qui habitait, au temps des vacances, un château voisin de La Marnière. René de Varèze avait quelques années de plus qu'elle; mais, par l'insouciance et la gaîté, ils étaient presque du même âge. On s'apercevait de sa présence à La Marnière par le bruit et le mouvement qu'il y amenait. Gilberte avait entendu dire qu'il travaillait à Paris; quand elle le questionnait sur le genre de travail qu'il y faisait, René répondait invariablement qu'il suivait des cours, et quand, avec un air de gravité qu'on était fort surpris de découvrir sur ce visage jeune et rieur, elle lui demandait de préciser : — Eh bien! des cours,... beaucoup de cours! Êtes-vous drôle!... Qu'est-ce que cela peut vous faire? répliquait-il.

Le mois d'octobre ramenait invariablement Gilberte à Niederbrulhe. Elle y rentrait avec un plaisir qui n'avait d'égal que la joie qu'elle éprouvait d'en sortir. Sa nature était de se plaire partout où elle était, et dans quelque situation qu'elle se trouvât. Ce pouvait être le résultat d'une éducation bien dirigée; mais il y avait dans cette égalité d'humeur constante un don naturel qui se développait avec le temps.

Ceux qui l'observaient de plus près remarquaient cependant en elle une certaine exaltation qui se manifestait par de grands silences et les promenades solitaires où elle aimait à s'oublier. Quand ses compagnes la surprenaient dans un coin, le front pensif, en contemplation devant un insecte errant au milieu d'une touffe d'herbes, ou la voyaient marcher à l'écart, les yeux baissés, une fleur ou quelque baguette d'osier à la main, elles ne la taquinaient point, parce qu'elles l'aimaient; mais se la montrant du geste : — Voilà Gilberte qui voyage dans les nues, se disaient-elles. Quelquefois Gilberte revenait avec la fièvre. Lorsqu'on lui demandait quels songes l'occupaient durant ces accès qui la prenaient à intervalles irréguliers : — J'arrange les choses, répondait-elle.

Puis, soupirant : — Malheureusement, aussitôt qu'elles sont bien arrangées, un accident arrive qui les dérange.

— C'est qu'il y a un accident imprévu qu'il faut toujours prévoir, le hasard, lui dit un jour Mme Dittmer.

Cette réponse plongea Gilberte dans une profonde méditation. Était-ce donc le hasard qui avait fait que son père avait deux fois abandonné le château de La Marnière dans des circonstances dont le souvenir lui serrait le cœur? — Alors le hasard, c'est l'ennemi, se dit-elle.

A quelque temps de là, un matin, Gilberte, qui allait avoir seize ans, apprit de la bouche même de Mme Dittmer qu'elle était rappelée à La Marnière, et qu'elle partait dans une heure. L'ordre de Mme de Villepreux ne souffrait aucun retard. Bientôt après, Gilberte était en tenue de voyage, et le premier convoi, à la station voisine, l'emportait à toute vapeur du côté de la France. Cette même gouvernante qui l'avait conduite une première fois à Niederbrulhe était auprès d'elle. A peine assise dans le wagon, elle avait pris un ouvrage de tapisserie, et piquait méthodiquement l'aiguille dans le canevas. Gilberte essaya de l'interroger; elle n'en obtint que des réponses évasives qui l'engagèrent à ne pas continuer. Elle n'avait pas l'esprit impatient, si elle l'avait rêveur. Elle tira un livre d'un petit sac de voyage, et, médiocrement intéressée par les accidens d'un paysage qu'elle connaissait dans ses moindres détails, elle se mit à lire.

En arrivant à La Marnière, elle fut un peu surprise de ne point voir Mme de Villepreux sur le perron du château. Elle se dirigea rapidement vers l'appartement de sa mère, en poussa la porte, et, à la clarté d'une lampe qui brûlait sur une table chargée de papiers, elle l'aperçut qui se levait d'un fauteuil avec effort. Un élan la jeta dans ses bras. Mme de Villepreux l'y retint en la couvrant de baisers, puis, sans la quitter, chercha le fauteuil, et s'y laissa choir. — Tu souffres! s'écria Gilberte.

— Non, un peu de fatigue seulement... Il y a des secousses qui nous brisent.

Gilberte, qui d'abord n'y avait pas pris garde, remarqua que Mme de Villepreux portait des vêtemens de laine noire dont rien ne rompait la sombre uniformité. Une femme de chambre, qui entra, était également vêtue de noir. Une lumière soudaine se fit dans son esprit. Elle ouvrait la bouche pour parler. Mme de Villepreux entoura sa tête de ses deux bras. — Oui, dit-elle, je n'ai plus que toi.

Ce fut ainsi que Gilberte apprit qu'elle avait perdu son père. Elle ne l'avait pas beaucoup connu, et n'en conservait qu'un souvenir

troublé; elle pleura cependant, et, par un mouvement instinctif, se pressa contre sa mère. Un portrait de M. de Villepreux était dans cette chambre, au centre d'un grand panneau; elle y porta les yeux avec un sentiment d'inquiétude indéfinissable. Elle vit un visage pâle dont les yeux noirs, pleins de feu, semblaient la regarder, et que le reflet de la lampe animait d'un simulacre de vie. Ce n'était pas ainsi qu'elle le voyait en esprit. Tandis qu'elle le contemplait, cherchant à rencontrer dans cette image les traits de l'homme qu'elle avait aperçu un matin si terrible, sa mère l'embrassa de nouveau. — Oui, reprit-elle, nous sommes seules, et nous ne nous quitterons plus.

Le lendemain, à son réveil, après une nuit pleine de rêves qui l'avaient fait s'agiter dans son lit, Gilberte trouva sur un meuble des vêtemens de deuil. Bientôt une femme parut, qui lui présenta les livres de la maison, et lui demanda ses ordres pour la journée. Comme Gilberte la regardait avec surprise : — C'est madame qui m'a prescrit de faire ce que je fais, dit cette femme.

Les autres jours ressemblèrent à ce premier jour. Gilberte avait le gouvernement de La Marnière. A la fin du mois, elle rendait ses comptes à Mme de Villepreux, qui lui adressait des observations comme elle l'eût fait à une intendante, sans impatience, mais sans faiblesse. Les premiers soins remplis, le reste du temps appartenait à l'étude. Cela lui rappelait Niederbrulhe; il n'y avait de changé dans son existence que la partie brillante et gaie des récréations, dont il restait à peine quelques traces.

Mme de Villepreux, retirée dans son appartement, passait de longues heures avec des hommes d'affaires, dans les embarras d'une succession qu'elle tenait à honneur de rendre nette et limpide. Ce n'était pas une mince besogne, tout était en désordre. Le plus clair de son avoir menaçait d'y sombrer. Soutenue par un sentiment austère du devoir et du nom que portait sa fille, elle repoussa les avertissemens de son conseil, s'obstina jusqu'au bout, et, acceptant les charges et les éventualités d'une situation embrouillée par dix années de dissipations folles, auxquelles se mêlaient les coups d'audace des spéculations les plus téméraires, finit par acquérir la certitude qu'avec le temps et de l'économie elle s'en tirerait. Le soir réunissait la mère et la fille dans la même chambre, un peu lasses toutes deux du travail accompli. C'était l'heure de la musique et des lectures faites en commun. On causait aussi; mais telle que Gilberte avait vu Mme de Villepreux au temps rapide des vacances, elle la retrouvait dans l'intimité de tous les jours, froide, rigide et pliée à une règle dont elle exagérait la rigueur. Le veuvage achevait l'œuvre d'une longue solitude endolorie par d'amers regrets.

jamais d'épanchemens, plus de ces effusions qui avaient marqué le moment du retour; une sévérité constante, une attention minutieuse à ce que tous les devoirs fussent remplis à l'instant précis, une volonté arrêtée à ce que rien ne fût donné à la distraction. Elle faisait de la vie une tâche, et s'appliquait avec un soin bizarre à ce qu'aucune caresse n'en vînt altérer la ponctuelle austérité.

Un peu surprise d'abord et même affligée, Gilberte, qui avait pris l'habitude de la réflexion, ne se laissa pas décourager, et, tout en se soumettant avec bonne humeur à tout ce que voulait sa mère, elle s'appliquait à l'observer mieux. Elle ne tarda pas à s'apercevoir que, lorsque Mme de Villepreux croyait ne pas être remarquée, elle attachait sur sa fille des regards pleins d'une tendresse indicible. Le reflet d'une joie intérieure inondait son visage; elle avait des soupirs contenus qui gonflaient sa poitrine, ses lèvres s'entr'ouvraient comme si des baisers eussent voulu s'en échapper. Si Gilberte tournait la tête, tout s'effaçait. La surprise resta, mais l'affliction disparut du cœur de Gilberte.

Un soir, saisie par la contagion d'une fièvre qui courait le pays, elle se coucha la tête lourde et la peau brûlante. En une nuit, le mal fit des progrès rapides. Mme de Villepreux s'établit au chevet de sa fille. Au travers de son délire, un jour, lasse et brisée, Gilberte crut la voir à genoux près du lit, tenant sous ses lèvres une de ses mains mortes qu'elle pressait de baisers muets. Délassée et comme rafraîchie par ces caresses, Gilberte ferma les yeux à demi, et sans retirer sa main s'endormit doucement. Au réveil, le front baigné d'une sueur bienfaisante, elle chercha sa mère du regard, et parut étonnée de la voir assise sur un fauteuil à quelques pas d'elle. Sa pensée confuse, et comme engourdie, la lui représentait dans une autre attitude. — Est-ce que tu n'étais pas là près de moi tout à l'heure? dit Gilberte.

— Je ne t'ai pas quittée, répondit Mme de Villepreux, sans donner à sa réponse plus de précision.

Elle se leva, prit sur une table une tasse où nageait la liqueur épaisse d'une potion et la présenta à la malade. Affaiblie, en proie à ce malaise que la fièvre laisse après elle, Gilberte secoua la tête avec l'expression du dégoût. — Il le faut! dit Mme de Villepreux d'une voix ferme.

Gilberte tressaillit. Deux fois déjà elle avait entendu ces mêmes paroles, prononcées avec le même accent. Elle avança soudain sa bouche au-devant du breuvage; mais alors elle s'aperçut que la main qu'elle avait laissée inerte sur le drap était humide encore comme si des larmes en avaient baigné la peau. — C'est singulier, pensa-t-elle.

Un peu plus tard, et complétement guérie, dans cet épanouissement de joie qui suit une crise dont la jeunesse a triomphé, Gilberte, assise devant un piano, s'acharnait un soir à interpréter une sonate de Beethoven dont elle possédait le mouvement, mais dont, à son gré, elle ne traduisait pas le sentiment intime avec une expression juste et suffisante. Une phrase surtout l'embarrassait. Vingt fois déjà elle l'avait recommencée, y mettant tout ce qu'elle avait d'attention et de goût, et chaque fois d'un air de désolation mutine. — Ce n'est pas cela, disait-elle; et ses doigts souples et nerveux attaquaient les touches avec une ardeur nouvelle.

Mme de Villepreux, près de sa fenêtre, un ouvrage de broderie à la main, la regardait par momens. — Tu te fatigues, mon enfant, c'est assez, dit-elle.

— Non, maman, il le faut, répliqua Gilberte. Il ne sera pas dit qu'une méchante phrase de dix à douze mesures aura lassé ma patience.

— Tu as raison,... continue.

Gilberte continua. Sa mère, qui l'observait, laissa bientôt inactive l'aiguille que tout à l'heure ses doigts piquaient dans la batiste. Les mains sur ses genoux, la bouche entr'ouverte par un sourire, les yeux attendris, elle s'oubliait dans une contemplation dont elle ne mesurait plus ni la durée, ni la profondeur. Son visage rayonnait. Elle avait le corps à demi penché en avant. La lumière d'une lampe qui la frappait en plein permettait de voir la trace luisante d'une larme qui baignait ses paupières. Le jeu de Gilberte, d'abord rapide et vigoureux, s'était ralenti, puis adouci. Bientôt il s'épancha dans un chant d'une incomparable suavité. Les sons mourans s'envolaient du clavier comme un murmure. Tout enfin s'éteignit. Mme de Villepreux ne parut pas s'en apercevoir. Une expression de bonheur ineffable faisait palpiter ses traits; ses mains s'étaient appuyées au bras du fauteuil, qu'elles étreignaient comme celles d'une personne qui veut prendre son élan. Elle ne remarquait pas que Gilberte l'examinait à la dérobée. Tout à coup, se tournant vers sa mère, et d'une voix caressante : — Mais embrasse-moi donc, tu en meurs d'envie, dit-elle.

La mère ne fit qu'un bond, et, la prenant sur ses genoux comme au temps où Gilberte était petite fille, elle l'entoura de ses bras. Et, tandis que Mme de Villepreux, qui ne se contenait plus, l'embrassait coup sur coup : — Voyons, ma chère mère, reprit Gilberte, à présent me diras-tu pourquoi?

— Pourquoi j'ai élevé une barrière entre ma tendresse et toi, n'est-ce pas? Pourquoi je me comprime depuis des années jusqu'à m'étouffer? Pourquoi je n'écoute jamais la voix de mon amour, et

pourquoi j'en suis devenue maîtresse à ce point que tu as pu quelquefois douter de moi? Ah! ma Gilberte, si je suis dure, c'est parce que la vie est dure... J'ai voulu t'armer pour le combat,... te donner tout ce qui m'a manqué,... te préparer à tout ce qui m'a surprise,... faire de l'enfant presque une femme, t'inoculer enfin les qualités viriles sans lesquelles tout n'est que meurtrissure...

— C'est donc pour cela que tu m'as envoyée à Niederbrulhe?

— Hélas! oui, et pour cela qu'au lieu de caresses j'entoure ta vie de rigueurs, parce que la vie en est faite... Je m'étais condamnée à ne pas te laisser voir que je t'aime, parce qu'il faut s'habituer à n'être pas aimée.

Gilberte se pencha sur les mains de Mme de Villepreux, et y posant ses lèvres : — Tu m'as bien peu trompée, chère maman, dit-elle.

Puis, levant les yeux : — Tu as donc bien souffert?

— Ne m'interroge pas; il y a des choses sur lesquelles il ne me convient pas de revenir. Si tu dois subir les mêmes épreuves, et pourquoi te seraient-elles épargnées? je veux du moins que tu sois en état de les supporter. J'ai commencé par le rêve, j'ai fini par les pleurs... Toi, du moins, tu auras été trempée comme on trempe l'acier;... mais puisses-tu ne pas connaître les choses qui vous brisent!

Les regards de Gilberte se portèrent sur le portrait de M. de Villepreux, qu'on voyait au mur dans un grand cadre de bois noir. Le souvenir des deux scènes auxquelles tout enfant elle avait assisté lui revint; elle frissonna. — Je n'accuse personne, reprit Mme de Villepreux; peut-être n'y avait-il rien en moi qui pût rendre heureux celui dont tu regardes l'image; peut-être ai-je été rendue impuissante par des influences contre lesquelles je n'ai pas su réagir. Un jour, je l'ai trouvé presque mort. Celui qui fut ton père ne tenait plus à la vie que par un souffle. Quelles heures ai-je passées au bord de son lit, épiant dans ses yeux obscurcis le dernier éclair de l'intelligence, et ne l'y trouvant plus! L'étreinte de sa main m'a-t-elle dit qu'il me reconnaissait?... Je voudrais le croire. Bientôt après, je n'avais plus que toi. C'est alors que je t'ai rappelée; mais l'œuvre que j'avais commencée, j'ai voulu la continuer. Si je t'ai rendue moins sensible aux coups qui t'attendent, je n'aurai pas perdu mon chagrin.

Elle repoussa doucement Gilberte, et, avec un mélange d'inquiétude et de tendresse : — Tu m'en veux peut-être? reprit-elle.

— Moi, je t'avais devinée, va! et c'est ce qui fait que tu ne m'as jamais vue triste.

— C'est un poids dont tu décharges mon cœur! Si tu savais ce

que j'étais à ton âge! On m'avait élevée dans une atmosphère si douce! Jamais une réprimande, toujours des caresses. Je ne soupçonnais pas qu'on pût avoir de la peine... Mes jours glissaient les uns sur les autres comme les flots légers d'une eau limpide sur un lit de mousse... Il n'en sortait que des chansons. Plus tard, la vie s'est ouverte... J'y suis entrée comme un enfant vêtu de soie dans un buisson d'épines. Chaque pas m'a fait une déchirure... Tu m'as été donnée, mon premier mouvement a été de te couvrir de baisers, ma première pensée d'être pour ma petite Gilberte ce que ma mère avait été pour moi; mais déjà j'avais goûté au fruit amer de l'expérience. Je savais presque ce que la vie cache dans son ombre, et je me suis rappelé la fable antique d'Achille trempé dans les eaux fortifiantes qui devaient mettre son corps à l'abri des blessures. Tu ne devais pas être une guerrière, toi, mais une femme, et c'est ton âme qu'il me fallait endurcir. De là, cette contrainte, cette sévérité; de là, cette séparation qui t'éloignait de ma solitude. Ce qui m'en a donné le courage, c'était la certitude que l'avenir ne t'épargnerait pas plus que le passé ne m'avait épargnée. J'ignore sous quelle forme il se présentera, mais du moins tu seras armée pour l'attendre.

Des larmes jaillirent de ses yeux; elle appuya sa tête sur l'épaule de Gilberte. — Elles coulent à présent, reprit-elle, tu ne sauras jamais combien elles tombaient lourdement sur mon cœur autrefois! Cependant je ne regrette rien de ce que j'ai fait, et peut-être continuerai-je... Là, je le crois, est ton salut.

— Continuez, je suis robuste... et je vous aime.

— Et moi donc! s'écria Mme de Villepreux, qui passa un mouchoir sur son visage. Je suis fière de mon œuvre. Tu es bien telle que je le désirais! Chaque année, à ton retour de Niederbrulhe, je constatais avec orgueil les progrès que tu avais faits en résolution, en patience, en fermeté. Ton jugement s'épanouissait comme une belle fleur qui ne redoute ni le hâle du vent, ni les vifs rayons de mai. Tu souris? Ce sourire veut-il dire que ton adolescence m'inspire une confiance un peu précoce, ou dois-je supposer que ta jeune pensée accuse mon système d'une certaine exagération?

— C'est un peu cela, et ce n'est pas tout à fait cela. On n'a pas traversé les cours et les salles d'étude de la maison de Mme Dittmer sans avoir appris à méditer. Moi aussi, j'ai mes idées.

— Des idées ou des rêveries?

— Je vois qu'on vous a instruite de tout. Oui, on m'a beaucoup raillée là-bas! Les rêves de Gilberte! Mes compagnes, tout en m'aimant, se moquaient-elles volontiers de ces pauvres rêves qui m'ont donné mes heures les meilleures! C'est si bon de vivre dans un

monde dont on est la maîtresse et la créatrice, où tout s'arrange à votre gré, où les événemens qu'on suppose ont le vol aisé des oiseaux dans l'air et s'élancent vers un dénoûment qu'on entoure des conditions les plus douces... L'amour en est le grand architecte.

— L'amour, dis-tu? Si j'appelais cet architecte mystérieux la fantaisie?

— Le mot n'y fait rien, si le bonheur est au bout du rêve.

— Tu y crois donc, ma fille?

— Je l'espère, tout au moins.

M[me] de Villepreux hocha la tête. — Et voilà le fruit de ma sévère éducation! reprit-elle. Semez des grains de blé, et ce sont des roses qui poussent!

— Ne nous en plaignons pas, ma mère. Voudriez-vous pour moi d'une jeunesse qui n'aurait pas son parfum? Tout ce qu'on a semé germera. Les épis auront leur tour.

— Tu as peut-être raison.

— Et, si vous n'avez pas tort, comme vous paraissez le craindre, murmura Gilberte avec une nuance de mélancolie, le temps se chargera de donner aux rêves qui me bercent un vol moins rapide et moins long.

IV.

L'existence qu'on menait à La Marnière continua après cet entretien dans les conditions dont M[me] de Villepreux avait établi la règle. Mêmes soins, mêmes promenades, mêmes études. La lecture et la musique étaient les seules distractions de Gilberte. Il y avait déjà plus d'un an qu'elle avait perdu son père. Elle jetait quelquefois un regard rapide sur le portrait qui le lui rappelait, comme pour surprendre le secret d'une vie et d'un caractère noyés dans les ténèbres; mais cette image, qu'elle voyait animée d'un sourire, n'était pas celle que lui présentait son souvenir. Un matin, et tandis que Gilberte distribuait du grain à une volée de pigeons dont la gorge irisée brillait au soleil, une porte à claire-voie, qui séparait le jardin d'un chemin banal, s'ouvrit brusquement, et un grand jeune homme en jaquette de coutil blanc s'avança vers elle, la main tendue. Les pigeons partirent à tire-d'aile en faisant entendre ce vif claquement qui accompagne leur vol. Gilberte resta seule, debout, un panier au bras, entre les iris et les fraisiers des plates-bandes.
— Je vois bien que personne ne me reconnaît plus ici, ni Gilberte, ni les oiseaux que voilà, dit le nouveau-venu, dont le geste montrait les beaux pigeons, qui, déjà rangés en longues files sur la toiture d'un colombier voisin, lissaient du bec leurs plumes luisantes.

Gilberte cependant regardait curieusement son interlocuteur. Elle souriait à demi, égayée par le son de sa voix, qui ne lui était pas inconnue. Tout à coup elle poussa un léger cri. — Eh! oui, c'est moi, René, votre ami René de Varèze, qui a cueilli tant de cerises et croqué tant de noisettes avec vous. Êtes-vous grande!... Si nous nous embrassions?

— Volontiers, répliqua Gilberte, qui rougit.

Deux baisers sonnèrent sur ses joues. — Ah! cela fait du bien de se revoir et de sentir sous ses lèvres la fraîcheur d'un visage ami! poursuivit René. Savez-vous bien que vous êtes magnifique!... On laisse une écolière, et on retrouve une demoiselle! Voyez l'effet! adieu le *tu!* il s'est envolé! Mais vous ou tu, qu'importe? Êtes-vous aise de mon retour comme je le suis moi-même de vous revoir?

— Certes!

— Alors nous recommencerons les belles parties d'autrefois. Je reste à La Gerboise six semaines ou deux mois pour le moins, peut-être plus, qui sait?... toute une saison... Il paraît que j'ai fait des sottises.

— Vous?

— Moi... Ah! je ne suis plus le René du temps jadis. Je vous expliquerai cela,... c'est-à-dire non, je ne vous l'expliquerai pas. Quoique grande, vous êtes encore jeune pour cela. Ma grand'mère s'est fâchée, et je suis rentré au bercail.

— Alors je bénis les sottises qui vous ramènent.

— C'est gentil, ce que vous dites là. Cependant ne les bénissons pas trop. Elles me coûtent cher, et pourraient recommencer à ma première escapade... S'amuse-t-on ici?...

— Hum! cela dépend du sens que vous attachez à ce mot.

— Il n'y en a qu'un. On s'amuse quand on s'amuse.

— Ici on travaille, on lit, on visite les pauvres gens... On a toujours la tête ou les doigts occupés.

— Diable! j'arrive à temps pour mêler un peu de gaîté à tout cela. Fiez-vous à moi pour que La Gerboise ne ressemble pas à La Marnière. A propos, on y danse dimanche prochain. Mme de Varèze, qui viendra tantôt solennellement dans sa berline, m'a chargé de vous inviter. D'abord, moi, je compte sur vous.

Quelques pigeons, attirés par l'orge qu'ils apercevaient dans l'herbe, voletaient autour de Gilberte et déjà posaient leurs pattes roses sur le sentier. René les regarda d'un air souriant. — J'ai connu leurs pères jadis.

— Vous en avez même tué quelques-uns avec votre carabine de salon!

— Raison de plus pour que je fasse connaissance avec les fils!

Il prit dans le panier de Gilberte le grain à pleines mains, et le répandit par volées. Toute la bande accourut. Les plus gloutons picoraient entre ses pieds et se culbutaient les uns les autres. Leurs ailes et leurs têtes à reflets changeans miroitaient au soleil. — Ce n'est pas tout à fait ce qui m'occupe à Paris, ajouta René, mais c'est presque aussi amusant.

— Que faisiez-vous donc là-bas? demanda Gilberte en attachant sur son compagnon deux grands yeux limpides dont un air de gaîté tempérait la profondeur.

— Déjà curieuse! Tenez! vous voyez ces jolis pigeons qui s'enfuient quand je bats des mains... Si je vous racontais ce qui m'occupe à Paris, j'imagine que vous feriez comme eux.

— Ah! oui, les sottises dont vous parliez tantôt! — Gilberte devint subitement songeuse. — C'est singulier, reprit-elle. Pendant que j'étais à Niederbrulhe, je surpris un jour de fête une de mes amies, une Allemande, qui pleurait derrière un massif de lilas. Il faisait un clair soleil comme aujourd'hui. Elle m'apprit que son frère s'était ruiné, et qu'il avait dû partir pour l'Amérique;... mais elle me parla de folies et non pas de sottises.

— Folies et sottises sont presque sœurs, murmura René.

Un voile de tristesse se répandit sur sa physionomie. — Est-ce que par hasard vous aussi?... poursuivit Gilberte.

— Oh! non! je n'en suis pas encore là, Dieu merci! mais il y a l'avenir!...

— Et moi, ne puis-je rien pour vous?

— Vous pouvez m'accorder deux valses et deux polkas, répliqua René, qui partit d'un grand éclat de rire.

Il vit une larme dans les yeux de Gilberte.

— Pardonnez-moi, reprit-il en s'emparant de la main qu'elle lui tendait, vous avez le cœur bon,... et je vois qu'avec vous c'est sérieux; mais une jeune fille de votre âge qui offre ses petites économies à un grand garçon tel que moi, c'est fait pour surprendre.

— Vous savez, dit Gilberte, qui s'essuya les paupières du bout de ses doigts fins, il y a une fable de La Fontaine...

— Oui, oui.

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Eh bien! si le *petit*, c'est vous, cousine, je n'en veux pas d'autre. A présent, offrez-moi à déjeuner, et conduisez-moi à Mme de Villepreux.

Gilberte parut à La Gerboise et y dansa avec René. Elle l'observa sans y penser. Son cousin, comme il s'intitulait lui-même, et il l'était un peu à la mode de Bretagne, était un aimable garçon d'une

physionomie avenante et ouverte, sur qui la tristesse ne mordait pas plus qu'une goutte d'eau sur une feuille de houx. Il avait une instruction étendue et variée, du goût pour les arts, des connaissances solides, qui surprenaient chez un jeune homme dont le plaisir semblait l'unique loi : un ensemble singulier de qualités qui auraient pu trouver aisément un emploi utile; mais on aurait pu croire aussi que cette fée dont parle la princesse Palatine, et qu'on avait oublié d'inviter à la naissance du Régent, s'était trouvée à point nommé auprès du berceau de René, et par un coup de sa baguette méchante lui avait interdit la faculté d'en faire aucun usage. Des occasions lui avaient été offertes de se pousser dans le monde. Était-ce incurie ou timidité, il n'avait pas su en profiter. S'il était fidèle aux amitiés malheureuses, il ne tirait aucun parti, par fierté peut-être, des amitiés puissantes. Il avait du courage, de la franchise, de la discrétion, à l'occasion il pouvait être de bon conseil; mais quelque chose lui manquait qui annihilait tout cela, un défaut peut-être. Mme de Varèze, sa grand'mère, le croyait; elle estimait que certains défauts, la jactance, la présomption, l'amour de soi qui s'impose, profitent plus que des qualités qui restent dans l'ombre. René s'effaçait. C'était une grâce assurément; ce n'était pas un ressort.

René allait avoir vingt-cinq ans. A première vue, on ne lui en aurait pas donné plus de vingt. Un vif courant de sympathie s'était établi entre Gilberte et lui. Tout leur était prétexte pour chercher à se rencontrer. La réflexion chez Gilberte et un tact très fin suppléaient à ce qui lui manqait du côté de l'âge. Elle menait la conversation à son gré. L'entretien fini, elle en coordonnait les élémens épars, les soumettait au travail d'une analyse intérieure, et par des déductions logiques arrivait du connu à l'inconnu. Elle avait le sens de la perspicacité très développé. C'était comme une lumière. Des mots lui servaient à pénétrer un caractère et à éclairer une situation. Des parties cependant restaient obscures, qui lui faisaient comprendre qu'il y avait dans la vie des choses qu'elle ne savait pas. De là, des troubles et des inquiétudes qui l'obsédaient. Elle éprouvait la sensation du navigateur qui louvoie dans la brume et qui devine que devant lui s'étendent des archipels mystérieux. Sa mère, qui déjà pensait à l'heure où un mariage lui enlèverait sa fille, commençait à élargir le cercle de ses relations, et acceptait des invitations dans les châteaux voisins. Elle avait en outre ouvert les portes de La Marnière. C'était une occasion nouvelle pour Gilberte de voir et de comparer. Des choses lui échappaient. Son intelligence, son être intérieur, lui faisaient l'effet d'un paysage qui aurait des coins dans la lumière et d'autres plongés dans l'ombre. Elle y voulait porter sa clarté.

Le séjour de René à La Gerboise se prolongeait. Il y avait des momens où tout à coup il devenait presque triste. Il se dérobait aux questions de Gilberte. Elle remarqua que ces heures sombres coïncidaient avec des lettres qu'il recevait de Paris. Qui donc avait écrit ces lettres? que lui disaient-elles? Cette mélancolie passagère dans laquelle René tombait subitement faisait à sa cousine l'effet d'un flocon de neige sur une grappe de lilas. Elle ne savait qu'inventer pour l'en tirer. Parfois Mme de Varèze l'appelait à son aide. — Grondez-le, lui disait-elle, faites-lui comprendre que La Gerboise est un paradis où le bonheur ne demande qu'à vivre. Il n'y a que vous qu'il écoute.

Gilberte obéissait volontiers, mais son cousin restait muet, poussait de grands soupirs, et, quand elle avait longtemps parlé : — Ah! si vous saviez! murmurait-il.

Le fait est qu'elle ne savait rien, et c'était justement ce qui la désespérait; mais ces conversations avec un jeune homme qui avait traversé le mouvement et les hasards de Paris faisaient parfois des trouées dans le rideau de brouillards au milieu duquel s'agitait l'esprit curieux et rêveur de Gilberte.

Un jour, chez Mme de Varèze, une personne qui lisait à haute voix un journal tomba sur le récit d'une aventure qui faisait grand bruit dans le monde élégant de Paris. Un homme jeune et riche s'était fait sauter la cervelle dans un cabinet de restaurant, à la clarté des bougies, au milieu des rires d'un souper... — Que nous fait cela?... passez, s'écria Mme de Varèze. — Un grand silence se fit. Gilberte remarqua que des regards glissaient de son côté. Sa mère était devenue pâle subitement. Elle vit comme à la lueur d'un éclair la figure de l'homme au manteau de fourrures qui l'avait enlevée dans ses bras, et se sentit froid dans les veines. — C'est donc pour cela! se dit-elle.

Quand elle fut de retour à La Marnière, Gilberte suivit Mme de Villepreux dans sa chambre. — Pourquoi m'avez-vous caché que la mort de mon père ait été un suicide? lui dit-elle; et voyant le bouleversement de ses traits : — Pardonnez-moi le mal que je vous fais en réveillant ce souvenir terrible, reprit-elle vivement; la blessure saigne encore, je le sais; mais moi, j'ai besoin de tout savoir. J'ai vu votre isolement, votre long chagrin. Pourquoi cette fin sinistre après cet abandon qu'il a fait de vous?

— As-tu bien pensé à ce que tu demandes? C'est presque une confession, et comment la ferais-je sans entrer dans des explications presque impossibles? répondit Mme de Villepreux d'une voix hésitante.

— Vous m'avez envoyée à Niederbrulhe, vous-même me l'avez

avoué, pour tremper mon cœur et le plier aux dures conditions de la vie; mais ne sentez-vous pas qu'il y a une lacune dans cette solide éducation dont je commence à deviner l'utilité? On a cultivé mon esprit, on l'a éclairé, fortifié; cependant que sais-je des lois qui gouvernent le monde au milieu duquel le mariage me jettera? M'a-t-on rien dit des périls qu'on y peut courir? des tempêtes qui l'agitent? J'en ai vu les conséquences sous le toit que j'habite. Je n'en connais pas les origines. En me parlant de votre adolescence heureuse, vous m'avez souvent fait cette comparaison d'un jeune homme qu'on enverrait au combat, la poitrine nue, contre des ennemis bardés de fer. Vous avez voulu me donner la cuirasse et le bouclier en me courbant au travail et à la patience. Achevez votre œuvre en me faisant voir les écueils contre lesquels votre bonheur a échoué. Je vous devrai de pouvoir les éviter.

— Eh bien! soit, je te dirai tout; mais tu pardonneras, si, du récit que je vais entreprendre, un blâme résulte contre la mémoire de celui dont tu portes le nom. J'ai tout pardonné, parce que tu m'étais laissée; seulement je te dois la vérité tout entière.

Prenant alors une des mains de Gilberte entre les siennes, Mme de Villepreux lui raconta comment elle avait été mariée. Fille d'une mère un peu romanesque qui l'adorait, elle avait dix-huit ans, une assez belle fortune et un parfait désir d'être heureuse. Elle ne concevait pas la vie sans le bonheur, et le bonheur lui semblait impossible sans l'amour. M. de Villepreux lui fut présenté : il avait de la jeunesse et de la séduction, il paraissait l'aimer, elle l'épousa. Les premiers temps ne portèrent pas des coups bien sensibles à ses espérances, bien que des choses qu'elle n'avait point prévues la remplissent d'étonnement. Gilberte née, il fallut qu'elle ouvrît les yeux. M. de Villepreux était rentré en plein dans ses habitudes. La maison où sa femme demeurait avec son enfant, il ne l'habitait plus. Le mariage le gênait. Sa fortune dissipée ou compromise dans des affaires hasardeuses, il attaqua celle de Mme de Villepreux. Elle eut d'abord des complaisances, puis un jour, mise en garde contre sa propre faiblesse par un vieil ami de la maison, elle résista. Il y eut un éclat, et elle vit clair dans une situation qu'elle n'avait fait que deviner.

— Ici je touche à un point délicat de la vie, poursuivit Mme de Villepreux. Je ne voudrais pas soulever tout entier le voile qui la couvre, et peut-être cependant, en présence des chocs qu'elle vous ménage, vaudrait-il mieux ne rien ignorer. Sache seulement qu'il y a des femmes qui sont les ennemies de tout repos et de toute sécurité. Partout où elles passent, elles font le vide;... quand leurs mains ne prennent pas la fortune, elles prennent l'honneur. Elles

laissent des cendres derrière elles. Ton père avait rencontré une de ces femmes. J'avais été nourrie de caresses, je fus abreuvée d'amertumes. Rien ne m'avait préparée à ces luttes, à ces déchiremens. Je me sentais seule et désarmée devant les coups qui m'accablaient. J'avais eu pendant une si longue suite d'années une telle habitude d'être aimée, que cette absence de tendresse me faisait l'effet d'une trahison. Ai-je pleuré! Que de nuits passées autour de ton berceau à te regarder! Est-ce donc pour cela qu'elle est venue au monde? me disais-je. Je me sentais devenir farouche, j'avais des révoltes. Le malheur qui m'atteignait me semblait une injustice, il me déchirait. On t'a parlé de ce fameux roi d'Orient qui s'était rendu inaccessible aux poisons. J'ai voulu te rendre insensible à la souffrance en te contraignant chaque jour à tremper tes lèvres dans l'amer breuvage. C'est la peur qui m'était restée de mon désespoir qui m'inspirait, j'ai passé si près du suicide!

— Vous, ma mère! s'écria Gilberte.

— J'avais la tête perdue! C'était après une scène pareille à celle que tu as surprise. Je relevais à peine de maladie. Une fiole qu'on avait laissée près de moi pour endormir des crises se trouva sous ma main, je m'en emparai : c'était la délivrance. Je l'approchai de mes lèvres avec un frémissement de joie, quand la porte s'ouvrit, et, avant même que je t'eusse aperçue, tout en pleurs d'une peine enfantine, tu étais sur mes genoux. Je ne pensai plus à mon désespoir, je ne vis que toi. Comment! des larmes pourraient couvrir ton visage, et je ne serais pas là! Je jetai loin de moi ce flacon qui me tentait, et te pris dans mes bras. J'avais puisé dans ton chagrin passager la force de lutter toujours.

Gilberte porta silencieusement les mains de sa mère à ses lèvres. Elle était devenue d'une pâleur livide. — Commences-tu à comprendre pourquoi je ne t'ai jamais rien dit de ce terrible passé? reprit Mme de Villepreux. Un jour vint où je m'aperçus que, si je ne résistais pas à de nouvelles exigences, il ne me resterait rien de ce qui devait assurer ton indépendance. Pour la première fois, je dis non, et le lendemain tu partais pour Niederbrulhe. Des années se passèrent. Je voyais par intervalles M. de Villepreux à La Marnière, mais rarement. Je n'entendais plus sa voix sans d'horribles battemens de cœur. Je savais trop à quels assauts j'allais être exposée. Le hasard t'a rendue témoin du plus redoutable et du dernier. Un soir, une dépêche vint m'apprendre que ton père était en péril de mort à Paris. Je le trouvai le front sanglant, pris déjà par les convulsions de l'agonie dans une chambre étrangère où s'exhalaient des parfums irritans. Quelque chose comme un sourire éclaira son visage. Il me sembla que sa main pressait la mienne. Des sons mou-

rurent sur ses lèvres dans lesquels j'ai voulu reconnaître les syllabes de mon nom. Ce fut tout. Une heure après, il n'y avait plus qu'une forme raide et froide sur le lit où on l'avait porté. La semaine n'était pas écoulée que tu étais auprès de moi. A présent je n'ai plus rien à t'apprendre.

V.

Cet entretien produisit un effet profond sur l'esprit de Gilberte. Elle y pensa toute la nuit. Il faisait des traînées de lumière dans l'obscurité où sa curiosité des choses de la vie se débattait; c'était une lumière sinistre. Il y avait donc des malheurs contre lesquels la vertu, le dévoûment, la tendresse, ne pouvaient rien? Une inconnue avait eu raison de la beauté de sa mère, de sa jeunesse, de son intelligence, de tous les dons qui la paraient? Par quelles armes avait-elle acheté sa victoire? Qu'avait-elle de plus? Sa rêverie tomba dans des abîmes. Une nuit elle vit dans un songe passer des fantômes tout brillans d'une séduction perfide, entre lesquels disparaissait, comme emportée par un vent impétueux, l'image livide de son père. Puis cette image s'effaçait, et elle apercevait distinctement celle de René, qui attachait sur elle des yeux plaintifs. Un cri la réveilla; c'était elle qui l'avait poussé. Elle se trouva assise sur son lit, les cheveux épars, entourée de ténèbres. Elle passa les mains sur son visage et les retira mouillées. Elle eut honte d'elle-même.

Cependant le matin ne parvint pas à dissiper les rêves de la nuit. Dans la clarté radieuse du jour, sous l'ombre verte des allées, elle revit le visage attristé de René. N'avait-elle pas deviné la vérité dans les fantaisies d'un songe? Pour savoir si elle ne se trompait pas, le moyen le plus simple n'était-il pas de l'interroger? Pourquoi ne le ferait-elle pas? Elle le rencontra dans la journée et courut à lui. — J'ai à vous parler, dit-elle vivement.

— Qu'est-ce?

Elle voulut ouvrir la bouche, devint subitement rouge, et se tut.

Deux ou trois fois déjà René était allé à Paris et en était revenu après quelques jours d'absence. Sa grand'mère embrassée, il courait à La Marnière, et les entretiens recommençaient entre Gilberte et lui comme s'ils s'étaient quittés la veille. Il ne tarissait pas en récits de ce qu'il avait vu. Elle l'écoutait d'abord silencieusement, ensuite les questions venaient à la file. Il s'embrouillait dans les explications, et s'en tirait par des badinages. Puis un jour, de l'air de sincérité et d'affection avec lequel Gilberte lui parlait: — Je crois, dit-il, que, si toutes les femmes vous ressemblaient, les choses n'en iraient que mieux.

— Je le crois aussi, répliqua-t-elle tranquillement.

Un matin, après une longue entrevue avec un homme de loi qui était arrivé la veille de Paris, Mme de Villepreux manda Gilberte auprès d'elle. — Ma chère fille, lui dit-elle, j'ai à te parler d'affaires sérieuses. Tu sais que j'ai accepté la succession de ton père telle qu'elle se présentait. Un hasard a voulu qu'une entreprise dans laquelle il avait aventuré sa signature, et qui m'a coûté bien des soucis, a fini par donner des résultats sur lesquels personne ne comptait. Aujourd'hui te voilà riche.

— Eh bien?

— Tu es riche et tu as dix-neuf ans. Le moment est venu, ce me semble, de penser à ton établissement.

— Ne s'agit-il que d'y penser, ma mère?

— Oui.

— Alors j'y penserai.

— Je t'avertis seulement que de mon côté j'y songerai. Des partis se sont présentés.

— Déjà?

— On sait que tu as pour commencer une dot de quatre cent mille francs bien liquides... Comprends-tu?

Gilberte parut réfléchir un instant. — Vous paraît-il absolument nécessaire qu'on se marie? reprit-elle.

— Nécessaire, non,... mais utile, oui, convenable surtout. L'état de vieille fille n'entre pas dans les usages en France comme en Angleterre; il n'y a pas droit de bourgeoisie. Un certain vernis de ridicule le recouvre.

— C'est bien, je regarderai autour de moi, j'écouterai, et nous déciderons.

Une certaine émotion se cachait sous cette apparente tranquillité. C'était la première fois que la pensée de Gilberte était appelée à se tourner avec suite du côté du mariage. Le mot lui faisait peur. Elle se souvint des conversations qu'elle avait eues avec ses amies de la maison de Mme Dittmer sur ce même sujet, et de la curiosité que toutes éprouvaient lorsqu'une de leurs compagnes revenait au bras d'un jeune homme qui la tutoyait. Les unes regardaient le cachemire qui s'allongeait sur les épaules de la mariée, les autres examinaient le mari à la dérobée, et les entretiens recommençaient. Gilberte se souvenait que, parmi les jeunes femmes qui venaient ainsi leur rendre visite, il en était qui dissimulaient mal une profonde mélancolie, d'autres au contraire avaient le rire aux lèvres et la gaîté dans les yeux, et elle avait remarqué que parmi les premières il fallait presque toujours ranger celles qui se faisaient de la vie, étant à Niederbrulhe, la pensée la plus haute. Pourquoi?

Elle sortit du parc et s'enfonça dans la campagne. On touchait à la fin de novembre. La gelée avait durci la terre. Un petit vent froid faisait frissonner les feuilles rouillées dans la ramure des chênes. Gilberte suivait au hasard un sentier tracé par des bûcherons dans une taille, lorsqu'elle aperçut sur une route voisine une pauvre femme qui marchait lentement, tenant par la main un enfant qui trébuchait dans les ornières, et que suivaient deux petites filles misérablement vêtues. Cette femme s'assit presque aussitôt sur une borne, et le garçonnet qui l'accompagnait tomba à son côté comme épuisé. Les deux fillettes se mirent à pleurer. Gilberte allait s'avancer, fouillant déjà dans ses poches, lorsque René parut sur le chemin. Il s'arrêta devant le groupe de ces pauvres gens, et sa cousine, sans bien se rendre compte du motif qui l'empêchait de pousser plus loin, se cacha derrière les buissons, de manière à tout voir sans être vue. Tout d'abord René prit une bourse et en vida le contenu dans la main de l'une des fillettes, qui se jeta entre les genoux de sa mère, après quoi René questionna celle-ci. La conversation dura quelques minutes, la pauvre femme toujours assise, lui toujours debout; il hochait la tête comme un homme qui écoute avec attention. Machinalement, et d'une main distraite, il caressait le front du petit garçon, qui s'était levé à son approche. Gilberte le vit qui jetait les yeux autour de lui de l'air de quelqu'un qui se trouve dans l'embarras. Elle se glissa au travers du taillis jusqu'au bord de la route. La voix claire de René, rendue plus nette par la sonorité de l'air, arriva distinctement à son oreille. — Je ne puis cependant pas vous laisser ici, disait-il; le peu que je vous ai donné ne vous mènera guère au-delà de deux ou trois jours, et encore faut-il trouver une auberge passable. Êtes-vous en état de marcher seulement?

— J'essaierai, répondit la pauvre femme; l'essentiel est que je puisse gagner la ville, où mon homme est à l'hôpital.

— Quand vous aurez pris un bon repas et passé une bonne nuit, je trouverai bien une carriole pour vous faire conduire jusque-là. Vous dites donc qu'il a été blessé, votre homme?

— Oui, monsieur; une courroie d'engrenage qui a failli lui arracher le bras; il a les chairs toutes meurtries et coupées. J'ai pris les enfans et suis partie pour le rejoindre, pensant que là-bas j'aurais de l'ouvrage; mais j'avais compté sans la fatigue.

Tout en parlant, la malheureuse s'était levée avec effort. — Si j'avais un bâton pour m'appuyer, ça irait encore. J'ai si longtemps porté ce petit-là! reprit-elle.

Elle fit quelques pas en se traînant. — Prenez mon bras, il est aussi solide qu'un bâton, dit René, qui s'approcha. Elle obéit après

un moment d'hésitation. L'une des petites filles saisit un pan de sa robe, sa sœur accourut, et toutes deux, se tenant par la main, la suivirent. Le petit garçon marchait à côté de René, qu'il avait pris en amitié, effaré, mais souriant déjà. Gilberte profita d'une haie épaisse qui bordait le chemin pour se glisser à leur suite sans être remarquée. — Je connais un bouchon qui n'est pas à plus d'un kilomètre d'ici, poursuivit René, qui soutenait la pauvresse; on vous y fera souper, et, avec un bon feu de bourrée, une nuit est bientôt passée. J'enverrai prendre des nouvelles de votre mari, à qui l'annonce de votre visite donnera du cœur. Quant au travail que vous cherchez, je m'en charge.

— Dieu vous bénisse, monsieur.

La route faisait un coude où la haie s'interrompait brusquement. Gilberte, qui ne voulait pas être aperçue, s'arrêta, et bientôt après perdit René de vue. — Il a le cœur bon, se dit-elle en reprenant à pas lents le chemin de La Marnière. Des rêves l'assaillirent, dans lesquels elle se voyait sur un large sentier tapissé d'herbe verte, au bras de René, avec deux ou trois enfans qui sautaient autour d'elle. Il faisait chaud sur ce sentier, les enfans avaient l'aspect gai et bien portant, René semblait heureux. On voyait sur la lisière d'un champ que traversait une rivière une maison ample dont les fenêtres étaient tournées du côté du soleil levant. Des vignes et des rosiers blancs montaient jusqu'au toit, mêlant leurs pampres et leurs fleurs. Tout à l'entour, une vaste campagne prolongeait ses ondulations calmes jusqu'à l'horizon. Continuant son rêve, Gilberte apercevait sur les marches d'un petit perron sa mère, qui l'appelait. Les enfans s'élançaient pour l'embrasser. — Me voilà! dit Gilberte, qui pressa le pas.

— Enfin! cria une voix douce qui la fit tressaillir.

Elle leva les yeux, et vit Mme de Villepreux devant elle sur le revers d'un saut de loup qui fermait le parc. — Je t'ai appelée deux ou trois fois déjà,... tu n'avais pas l'air de m'entendre... Tu rêvais sans doute?

— Oui, je rêvais, dit Gilberte, qui rougit.

Et, prenant son élan comme elle faisait du temps qu'elle était écolière à Niederbrulhe, d'un bond elle franchit le petit saut de loup, et fut à côté de Mme de Villepreux.

Un second hasard devait rapprocher Gilberte de René, mais dans des circonstances qui avaient un caractère plus intime. La saison était dans son renouveau; tout brillait, tout chantait. Le babil des ruisseaux semblait plus joyeux entre les rives gazonnées des prés, tout parsemés de fleurs; des brises folles caressaient le feuillage vert. Des murmures et des senteurs pénétrantes sortaient de tous

les bois. On sait que Gilberte avait le goût des longues promenades. Un matin la surprit dans la campagne, à l'angle d'une route qui filait à travers les jeunes blés, et coupait le sentier ombreux où le caprice de sa course errante l'avait poussée. Elle écoutait la chanson d'une alouette qui s'élevait au milieu des airs et planait sur sa couvée, lorsque son attention fut éveillée par l'apparition d'une voiture légère que menait gaîment un postillon. — Ce doit être ici! cria subitement une voix alerte et doucement impérieuse. La voiture s'arrêta sur le bord de la route; deux jeunes femmes se dressèrent sur la pointe du pied, et, avec la vivacité de deux oiseaux debout sur la même branche, se mirent à regarder de tous côtés. Le vent badinait avec les franges de leurs ombrelles, et faisait frissonner les plis éclatans de leurs robes. Des rubans coquets, mêlés à des boucles de cheveux, voltigeaient autour de leurs épaules. On voyait à travers le fin réseau de dentelles où s'abritait leur visage le sourire des lèvres entr'ouvertes et le pétillement du regard. Tout riait en elles. Les chuchotemens furtifs de leur impatience arrivaient comme un gazouillement jusqu'aux oreilles de Gilberte. — Je ne vois rien, absolument rien! dit enfin l'une des voyageuses en frappant du bout de sa main finement gantée sur le rebord de la capote, et toi, vois-tu quelque chose?

— Je vois l'herbe qui verdoie et le chemin qui poudroie! Cependant voici bien le gros noyer et là-bas la croix blanche! Si encore on apercevait une bergère, on pourrait l'interroger; mais non, pas même un mouton!

Gilberte allait sortir de l'ombre où elle s'était tenue, lorsqu'elle vit accourir à travers les blés son cousin René, qui, de loin, agitait son chapeau comme un signal. — Lui! c'est lui! crièrent d'une commune voix les deux jeunes femmes, qui se mirent à battre des mains. Un mouvement instinctif poussa Gilberte à s'effacer derrière le tronc d'un arbre. René courait comme un écolier. — Me voilà! me voilà! criait-il en bondissant. Il fut auprès des deux voyageuses en un instant, sauta sur le marchepied de la calèche, leur prit les mains à toutes deux et les baisa, en ayant soin d'écarter le bord du gant pour appuyer ses lèvres sur la partie nue du poignet. Gilberte sentit un flot de sang affluer à son cœur. Rien n'aurait pu l'arracher de l'ombre où elle s'était blottie, bien qu'elle regrettât presque de s'y être arrêtée. Elle n'entendait rien qu'un murmure de voix confuses d'où partaient en fusées de longs éclats de rire. Le postillon, campé sur sa selle, tournait parfois la tête à demi, et risquait un coup d'œil pour voir ce qui se passait derrière lui. Tout ce bruit et ce mouvement faisait danser la calèche sur ses ressorts; les chevaux piaffaient et grattaient la terre de leurs sabots. La lu-

mière éclatante du matin enveloppait ce groupe d'êtres jeunes et gais, et mettait en relief la vivacité des gestes multipliés par la surprise et le contentement, et la variété joyeuse des attitudes. Gilberte eut comme une vision de la vie active et dissolvante de Paris s'épanouissant tout à coup dans la clarté pure des champs. Ses yeux ardens ne quittaient pas le groupe que formaient René et ses deux compagnes. — Mais non, c'est impossible! dit alors son cousin d'une voix plus haute.

— Si, si, répondirent les deux jeunes femmes.

Les regards de René faisaient encore le tour de l'horizon, que déjà il était dans la calèche. L'une des Parisiennes fit un signe de la main, le postillon leva son fouet, les chevaux se jetèrent en plein dans le collier, et, comme un tourbillon dans un rêve, au milieu du bruissement des éclats de rire, du froissement des robes de soie, dont quatre mains joyeuses assouplissaient les plis pour faire place à René, la voiture passa devant Gilberte et disparut dans le rayonnement du chemin.

Gilberte avait le cœur un peu serré quand elle sortit de sa cachette. Elle monta le talus de la route, et regarda au loin dans la direction que la calèche avait prise. Elle ne voyait plus qu'un léger nuage de poussière blanche qui roulait le long d'une haie, et qui bientôt s'effaça. L'alouette chantait toujours dans l'azur; mais elle n'en écoutait plus les chansons. Elle retourna lentement à La Marnière, d'un pas traînant et comme alourdi par le poids des pensées qui l'obsédaient. Ne venait-elle pas d'apercevoir dans toute la séduction de leur hardiesse et de leur indépendance deux de ces femmes dont sa mère lui avait parlé, et qui avaient eu sur la destinée de M. de Villepreux une si fatale influence? D'où venaient-elles? Pourquoi sur cette route? Des tourbillons de pensées obscures l'assaillaient. Un peu lasse tout à coup, elle s'assit sur un tertre. Le paysage avait perdu sa lumière et sa fraîcheur; l'ombre qui était en elle s'étendait sur les objets extérieurs et les couvrait d'un voile gris. Gilberte sentait confusément qu'elle souffrait d'un mal qui lui était inconnu, et s'en étonnait. Qu'avait-elle perdu? Quelle chose était dans sa vie la veille qui n'y fût pas aujourd'hui? Elle entendait toujours à son oreille tinter le rire des deux étrangères. En ce moment, ses regards distraits découvrirent dans l'herbe un insecte qui s'avançait péniblement le long d'une tige verte, que son poids léger faisait osciller. Il charriait quelque butin dont il avait peine à supporter le fardeau. Parvenu à l'extrémité du brin d'herbe, il s'arrêta, sembla se consulter en présence du vide, puis redescendit, et chercha une voie nouvelle. Tout lui était un obstacle, les racines, les graviers perdus dans la mousse, les brindilles de bois mort, les

feuilles sèches. Des chutes interrompaient sa marche, mais rien ne lui faisait lâcher prise, et il avançait toujours à travers le dédale de cette forêt microscopique où il n'avait pour se guider que son instinct et sa persévérance. Quelques pieds de terrain parcourus, — une distance énorme pour sa petitesse, — il arriva devant l'orifice d'un petit trou dans lequel il disparut soudain avec sa proie, rendu tout à coup plus alerte et plus vif par le triomphe. — C'est peut-être sa vie, se dit Gilberte, une lutte constante, une lutte contre tout!

Elle releva le front, quitta le tertre d'un pas rebondissant, et regagna La Marnière. — Nous sommes attendues à La Gerboise, prépare-toi, lui dit sa mère.

Mme de Villepreux avait prononcé ces quelques paroles avec un accent particulier. Gilberte, surprise, l'interrogea des yeux. — Oui, reprit sa mère, il y aura là quelqu'un que je t'engage à regarder.

VI.

Il n'en fallait pas davantage pour éveiller l'esprit d'une fille si disposée aux rêveuses méditations. Quelqu'un? Ce ne pouvait être évidemment qu'un mari que Mme de Villepreux avait en vue. Qui? Sa pensée en un instant lui présenta le visage de toutes les personnes qu'elle connaissait. Elle secoua la tête. Enfin, lasse de chercher : — Je verrai bien, dit-elle.

Bien que distraite de l'aventure qui l'avait retenue au bord d'une route pendant un quart d'heure, Gilberte n'oubliait ni son cousin, ni les deux étrangères qui l'avaient enlevé dans leur voiture, comme autrefois les fées emportaient dans leurs chars les fils de rois et les paladins. Lui avaient-elles rendu sa liberté? D'où venaient-elles? De Paris, certainement; mais où allaient-elles? Quand Gilberte arriva à La Gerboise avec Mme de Villepreux, il y avait beaucoup de monde; René n'y était pas. Elle pensa que le vent soufflait aux folies ce jour-là; mais, comme il n'était pas dans les habitudes de son caractère de s'abandonner jamais, elle se mit à regarder autour d'elle et à examiner les physionomies, dont plusieurs lui étaient inconnues. Sa pénétration même était intéressée à deviner laquelle devait plus particulièrement attirer son attention. Vers le milieu de la soirée, se penchant à l'oreille de Mme de Villepreux : — N'est-ce pas ce monsieur grand, qui a un ruban rouge à la boutonnière si bien dissimulé que malgré soi on le remarque? dit-elle.

— M. de Vézin?... Oui. Regarde toujours. Il vaut mieux que son ruban.

Il était près de minuit, et l'on pensait à se retirer, lorsque René

parut. Le visage de Gilberte devint couleur de feu. En un instant, elle fut auprès de lui. — Je vous croyais parti, dit-elle.

— Oh! fit-il en la regardant d'un air surpris, on peut disparaître sans partir pour cela.

Elle sembla réfléchir sans le perdre des yeux. — Qu'avez-vous ce soir? reprit René, jamais je ne vous ai vue ainsi; votre voix à un accent, votre visage une expression que je ne leur connaissais point.

— Laissons cela; ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est de vous. Vous promenez-vous demain, et, si j'avais à vous parler, auriez-vous une heure à me donner?

— Certes, mais pourquoi?

— C'est ce que je vous dirai demain.

— Où alors?

— Eh bien! dans ce même endroit où une voiture vous a enlevé aujourd'hui, près du gros noyer.

René à son tour devint pourpre. — Dirigez votre course de ce côté-là, à la même heure, continua Gilberte, il est probable que vous m'y rencontrerez.

Un signe de Mme de Villepreux la ramena auprès d'elle; Gilberte adressa un sourire à René, qui restait silencieux, prit des mains de M. de Vézin, et sans le voir, le manteau qu'il lui tendait, et sauta en voiture.

Le lendemain, dans la matinée, Mme de Villepreux la fit appeler. — Tu as vu M. de Vézin, dit-elle, je sais que tu as causé avec lui, que penses-tu de son esprit et de ses manières?

— Il m'a paru qu'il avait l'esprit solide avec une nuance d'affectation; la manière dont il attache son ruban en est la marque. Quant à ses manières, ce sont celles d'un homme du monde.

— Je puis donc l'autoriser à venir ici?

— Vous a-t-il demandé cette permission avec une intention déterminée dont il ait pris soin de vous faire part?

— Oui.

— Alors je vous serais reconnaissante de la lui refuser.

— Tu es un peu prompte, ce me semble, à te décider, ma fille; permets-moi d'insister. La famille de M. de Vézin est honorable et bien posée; il a de la fortune, ce qui n'est pas une chose à mettre au-dessus des autres, mais ce qui n'est pas non plus un avantage à dédaigner. Son désir est de faire sa vie sérieuse et de suivre une carrière publique. Il croit, et il a raison de croire, que tu es femme à le comprendre et à lui être d'un utile secours. S'il a des défauts, les qualités que je lui connais l'emportent et les dominent. Je n'ai point d'autre attache dans ce monde que toi. Si donc je te

conseille de faire un accueil favorable à la recherche de ce jeune homme, c'est qu'entre tous les prétendans que le hasard amènera sur ta route, c'est encore avec lui que ton existence a le plus de chance d'être agréable et facile.

— Je vous remercie, ma mère, mais il y a une impossibilité presque absolue à ce que j'épouse M. de Vézin.

— Laquelle?

— Je ne l'aime pas.

— Mon intention n'est pas de te contraindre. En eussé-je le pouvoir, je n'en aurais pas le désir. Je mettais seulement mon expérience à ton service; mais, dis-moi, la raison que tu me donnes est-elle bien la seule qui s'oppose à ton mariage avec M. de Vézin?

Gilberte rougit, mais sans baisser les yeux, sous le regard de sa mère, et secoua la tête.

Un long soupir souleva la poitrine de Mme de Villepreux. — J'ai peur à présent, reprit-elle, que l'éducation que je t'ai fait donner à Niederbrulhe n'ait pas produit tous les fruits que j'en attendais.

— Je l'ai acceptée cependant et pratiquée sans me révolter jamais contre ce qu'elle me semblait avoir de rigueurs et de contraire à mes instincts.

— Je sais;... mais voyons, y a-t-il longtemps que cet amour auquel tu fais allusion est entré dans ton cœur?

— Je ne m'en suis aperçue que depuis hier seulement, mais cela suffit pour que je lui consacre ma vie.

— La vie! s'écria Mme de Villepreux, qui tressaillit; c'est bien long, la vie!... Tu emploies des mots qui ont une signification grave... En as-tu conscience, mon enfant?

— Je le crois.

— C'est alors le premier chagrin qui me vienne de toi. Ainsi mes larmes, mes longues tristesses, ce que je t'ai raconté des assauts que j'ai subis, tout cela n'a rien pu contre l'éveil de ta jeunesse?

Gilberte embrassa les mains de sa mère sans répondre. — Je vois que tu es décidée à pousser l'expérience jusqu'au bout, reprit Mme de Villepreux. Tu vas te heurter au même écueil qui m'a déchirée... Je te plains.

— Qui sait!

— Je t'ai dit que le bonheur était un accident dans la vie, comme un jour pur au sommet des Alpes; l'amour est un accident bien plus chimérique encore.

— Il m'est difficile de vous parler d'un sentiment dont votre tendresse m'avait appris à désespérer avant de le sentir; je ne le connais que depuis quelques jours. Je ne l'appelais pas, il est venu. Ce qui peut-être aurait dû l'étouffer l'a fait éclore subitement; mais

enfin ce sentiment fragile que vous détestez, pourquoi mentirait-il à ses promesses, si je ne cherchais dans son culte que le dévoûment à un autre, avec cette conviction profonde, cette certitude ardente que je peux être utile et bonne à celui que mon cœur a choisi, si enfin je ne pensais pas à moi en l'aimant et ne pensais qu'à lui?

— Tu en es là! Ah! pauvre petite!

Mme de Villepreux joignit les mains, et d'une voix où il n'y avait pas moins d'irritation que d'accablement : — On n'échappe pas à sa destinée, reprit-elle. J'ai tout fait pour t'épargner cette épreuve, je t'ai ouvert mon cœur où des années de désespoir n'ont laissé que des cendres. Après t'avoir armée par l'éducation, j'ai voulu te prémunir par ma confession;... mais non! tu pouvais avoir une vie calme, animée par une occupation régulière où tu ne livrais rien au hasard; tu cours au-devant du danger, tu veux avoir ta part des orages!

— Je m'y prépare et les accueillerai avec joie, si je les peux détourner de son front.

— Des rêves!

— Vous savez que j'en faisais à Niederbrulhe!

— Puis-je savoir le nom?...

— Donnez-moi quelques jours encore, et je vous le dirai.

Peu d'instans après cette conversation, Gilberte suivait d'un pas ferme le sentier qui devait la conduire au carrefour du grand noyer. Les oiseaux babillaient dans les haies, des papillons voltigeaient dans les jeunes blés; la même brise qui la veille rafraîchissait son front humide chantait dans les arbres. Elle en aspirait les aromes; son cœur battait à coups profonds, mais son regard fier et brillant interrogeait l'espace et l'horizon lumineux. Elle sentait en elle le même foyer de chaleur et la même limpidité.

Quand elle eut atteint l'arbre derrière lequel elle s'était blottie, Gilberte aperçut René debout sous l'ombre du gros noyer. Il fit quelques pas au-devant d'elle, et lui tendit la main en souriant, mais avec une nuance d'embarras. — M'expliquerez-vous à présent, dit-il, pourquoi ce rendez-vous et pourquoi dans cet endroit?

— C'est qu'hier, ici même, j'ai vu deux de ces sottises dont vous m'avez entretenue si souvent. L'une était brune, l'autre était blonde!

— Vous étiez là? s'écria René, qui rougit jusqu'à la racine des cheveux.

— J'étais là, et j'ai eu le temps de les examiner toutes deux à mon aise. Trop de rubans, des rubans partout! Quand vous êtes arrivé en courant, et couriez-vous, bon Dieu! je n'ai eu que le temps de me jeter derrière ce vieux chêne.

— Avez-vous entendu tout ce que nous avons dit? demanda René d'un air d'inquiétude.

— Oh! non.

— Ah! fit-il avec un grand soupir.

— Des mots par-ci par-là, des rires surtout! Quel plaisir peut-on trouver à rire tant que ça?

René haussa les épaules. — Quand je n'y suis plus, je n'en sais rien, dit-il; mais, quand l'occasion revient, je recommence.

— Eh bien! c'est justement pour que vous ne recommenciez plus que je suis ici.

— Grosse affaire, s'écria René, qui regarda Gilberte avec l'expression d'un étonnement joyeux.

— Vous êtes sur une mauvaise pente, reprit-elle d'un air tranquille, je me reprocherais comme une vilaine action de vous y laisser glisser plus longtemps. Quand je vous ai aperçu dans cette calèche avec des personnes dont les manières ne ressemblaient à rien de ce que j'ai pu voir dans le monde, surtout quand j'ai vu que vous partiez tous ensemble comme une bande d'écoliers, bien des choses me sont revenues. J'ai compris que vous étiez en grand péril, et qu'il fallait à tout prix vous en tirer.

— Et c'est vous qui prétendez vous charger de ce soin?

— Oui, moi!

René partit cette fois d'un grand éclat de rire. Les yeux de Gilberte devinrent humides tout à coup; mais, sans baisser les paupières : — C'est mal de rire quand je vous parle sérieusement et dans votre intérêt, reprit-elle.

— Pardonnez-moi, ma chère Gilberte; mais c'est qu'aussi vous me dites des choses grosses comme des maisons! On n'a jamais ouï parler de mentor de vingt ans et de votre figure. Il est clair que je suis dans une triste voie, j'aurais mauvaise grâce à m'en défendre, je vous dirai même, si cela peut vous plaire, que je le sais mieux que vous ne pouvez le supposer. J'enrage de m'y laisser glisser, à cause de ma pauvre chère grand'mère surtout qui se désole, et je prends souvent à part moi les plus belles résolutions; mais où sont les neiges d'antan? A la moindre alerte, je retourne à mes habitudes. C'est ce qui est arrivé hier, et c'est peut-être ce qui arrivera demain. Voyons, à quel propos tout cela? Que vous prend-il de vouloir me sauver, qui vous pousse à vous mêler de choses que j'aurais dû vous cacher avec plus de soin, et dans lesquelles je me reproche d'avoir laissé pénétrer votre pensée? Pourquoi êtes-vous ici, dans cette même place qui me paraît souillée et dont je voudrais écarter vos pieds? Pourquoi m'y avoir appelé?

— Parce que je vous aime.

Un cri expira sur les lèvres de René. — Moi!... dit-il d'une voix étouffée.

Gilberte était devenue d'une pâleur extrême. — Oui, je vous aime, et vous devez me croire, puisque je vous le dis. Ma conscience ne murmure pas de cet aveu que je vous fais. Il faut croire que ce sentiment vivait au fond de mon cœur depuis longtemps; mais c'est hier, quand vous êtes entré à La Gerboise, au moment où je ne vous attendais plus, qu'il a fait explosion; car de quel autre nom appeler ce feu qui m'a envahie d'un seul coup? J'ai vu clair en moi, ma détermination a été prise sur-le-champ. Demain, il saura tout, me suis-je dit.

La trace d'une émotion sérieuse se fit voir sur le visage de René. Il prit les deux mains de Gilberte et les embrassa l'une après l'autre chastement. — Chère cousine, dit-il, vous me touchez jusqu'au fond de l'âme, et la meilleure preuve que je puisse vous donner de la sincérité du trouble où vous me jetez, c'est la franchise des aveux que je vais vous faire. Ils ne me laisseront aucun droit à votre tendresse; mais ils m'en laisseront peut-être à votre souvenir. Savez-vous bien à qui vous vous adressez et quel est le pauvre garçon que vous avez devant vous? Il n'y a presque plus rien de bon ni de sain en lui. Les circonstances ont tout gâté, la faiblesse aussi. J'ai été libre de trop bonne heure. Le tumulte de l'existence où je me suis jeté sans guide presque au sortir du collége n'a plus laissé debout aucune qualité solide et virile. Des velléités de bien faire me viennent quelquefois, des aspirations, des bouffées, mais rien qui dure. Le pli est pris. Je suis comme un jeune arbre courbé par le vent; il ne peut plus être redressé. Si vous saviez comment je vis! Les semaines achevées, les mois finis, il n'en reste rien! Je remue du sable. Et cette belle jeunesse dans laquelle vous entrez, cette raison ferme, ce cœur honnête et bon, cette intelligence claire et droite, c'est à moi que vous voulez les consacrer? Ah! pauvre Gilberte, quel misérable je serais, si j'acceptais! Vous qui lisez les livres saints, vous rappelez-vous ce sépulcre blanchi dont parle l'Évangile?...

— Vous vous calomniez, s'écria Gilberte, qui l'interrompit vivement.

— Je me connais cependant!

— Et moi donc! Je ne dis pas que beaucoup des choses dont vous venez de me faire l'énumération ne soient vraies peut-être; mais il en est d'autres dont vous ne parlez pas, et qui ne sont pas moins vraies.

— Lesquelles, s'il vous plaît?

— Vous rappelez-vous certaine mendiante que vous avez rencon-

trée un jour d'hiver sur une route voisine de celle-ci, et qui marchait accompagnée de trois enfans, deux fillettes et un garçon?

— Parfaitement.

— La pauvre femme paraissait misérable; vous l'avez secourue.

— Qui n'eût fait comme moi?

— Avec cet élan et cette générosité? Je ne sais pas. N'oubliez pas que vous avez vidé votre bourse dans sa main, une bourse qui m'a semblé assez bien garnie.

— Je ne sais plus.

— Céder au premier mouvement, le bon, c'est déjà quelque chose, mais le beau c'est que vous avez offert le bras à cette malheureuse, et que vous avez pris bravement le petit garçon par la main. Voilà ce qui m'a touchée plus que je ne saurais le dire! J'ai vu par là que vous n'étiez pas de la commune espèce, et qu'on pouvait tirer le bon grain de l'ivraie.

— Parce que j'ai donné mon bras à une femme qui pouvait à peine se traîner?

— Oui, cela n'a l'air de rien et c'est beaucoup. Les hommes font des choses héroïques dans certaines circonstances, quelquefois ils jouent leur vie pour un mot; mais il en est peu qui s'élèvent jusqu'aux actions simples où les gens qui aiment à rire peuvent trouver un sujet de plaisanterie. Combien en a-t-on vus qui monteraient à l'assaut d'une batterie le front haut, et qui dans un salon se mourraient de honte, si un pauvre diable, tombé dans les bas-fonds d'une place subalterne et tristement vêtu d'un habit râpé, venait innocemment leur rappeler qu'ils ont traduit les mêmes versions sur les bancs du même collége!

— Vous avez remarqué cela, vous?

— Je parle si peu!

— Et alors?

— Alors j'ai voulu savoir si ce que vous veniez de faire n'était que l'éclair d'une généreuse inspiration;... mais non! Je me suis informée et j'ai appris, — quand on veut savoir les choses, il y a toujours quelqu'un qui vous les raconte, — qu'après avoir tranquillement conduit, et en l'encourageant de bonnes paroles, cette pauvresse que vous aviez recueillie, jusqu'à une auberge où vous pouviez rencontrer des belles personnes de votre connaissance, ce qui ne vous a pas fait hésiter une minute, vous avez veillé sur elle et les enfans, car la maladie avait vaincu son courage, et, sûr qu'elle ne vous avait point trompé, vous n'avez pris aucun repos que le mari n'eût du travail et la femme un asile. Si les enfans vont à l'école, qui donc en paie les frais, s'il vous plaît?

— Comment! on vous a dit?...

— La vérité. Ce n'était plus un feu de paille. Il y avait là de la suite, un désir solide de mener à bonne fin une entreprise utile, et c'est ce qui fait que j'ai pensé qu'on pouvait, qu'on devait vous tirer de la mauvaise voie dont vos conversations m'avaient fait entrevoir les ornières. C'est comme cela que je suis arrivée à vous aimer sans le savoir. Je me disais qu'une femme honnête et bonne, animée d'une volonté droite, qui mettrait tout son cœur dans son devoir, toute son intelligence dans sa tendresse, vaudrait mieux pour vous que ce décousu d'une vie où vous perdez vos meilleures années. Cette femme assurément vous donnerait plus de bonheur en une semaine que toutes vos sottises en un mois, un bonheur qui n'aurait besoin ni de se cacher, ni de fuir, et sa récompense serait de voir se développer et fructifier tous les germes excellens qu'il y a dans vous. A force d'y rêver, j'ai fini par croire que cette femme, ce pourrait être moi, et, en descendant au fond de mon âme, avec un trouble dont vous ne pouvez avoir l'idée, j'ai vu que j'avais le dévoûment sincère, la fermeté de résolution, l'ardeur absolue, et ce sentiment inaltérable et sérieux, que je donnerais le dernier battement de mon cœur à qui en aurait le premier. Je vous ai vu au fond de mon songe dans une maison paisible et respectée, voué à une occupation utile, entouré d'êtres à qui vous donneriez les meilleurs exemples, aimant, aimé, et près de vous, dans toute la paix d'une tendresse lumineuse, sa main dans la vôtre, enivrée de votre bonheur, perdue dans votre pensée, une femme qui me ressemblait.

— Gilberte!

— Mais, sur cet aveu, n'allez pas croire que je veuille vous prendre par la main, et, vous menant à ma mère tout droit, lui dire: Voici M. René de Varèze, mon mari! Non! Les choses vont au galop dans un rêve; dans la vie réelle, elles vont au pas. Il faut que vous vous habituiez, par la pensée, à voir en moi votre femme; bien plus encore, il faut que vous me méritiez.

— Comment l'entendez-vous? s'écria René, un peu surpris.

— Cela s'entend de soi. J'ai, sans faire ici de fausse modestie, une valeur que j'estime ce qu'elle vaut. Quelques efforts vous paraissent-ils inutiles pour que Mlle Gilberte de Villepreux devienne Mme René de Varèze? Franchement vous vous tromperiez. Si vous le pensiez, vous n'oseriez pas me le dire! Le soin que vous prendrez de me plaire me prouvera déjà que vous vous amendez. Ma conviction est que non-seulement votre bonheur, mais encore votre salut, ce qui est plus grave, sont dans la voie que je vous indique et où je ne demande pas mieux que de vous suivre.

— Avez-vous parlé de tout cela à Mme de Villepreux?

— Certainement, seulement je ne vous ai pas nommé.

— Étrange fille!

— Non pas étrange, mais vraie; que cette sincérité cependant ne vous fasse pas supposer que l'émotion en soit absente. Le cœur bat à m'étouffer. C'est ma volonté qui exige que je parle, et ma voix tremble. J'ai la certitude que le repos de ma vie dépend de l'heure où nous sommes. Vous pouvez la faire heureuse ou troublée! Une femme qui vous a ouvert son cœur comme je viens de le faire pourrait-elle jamais offrir sa main à un autre?

— Eh bien! dit René, je serai sincère avec vous et jusqu'au bout, comme vous avez été franche avec moi. Vous m'avez fait connaître une émotion qui ne ressemble à aucune de celles qui m'ont agité; mais encore une fois, aussi vrai que je vous estime, je ne suis pas celui qui vous mérite. J'ai peur de ne l'être jamais. Votre regard, et c'est un de mes remords, n'a effleuré que l'apparence de ma vie; que serait-ce, si vous voyiez au fond? Toutes les bêtises et tous les ridicules s'y traînent, et le pire est que ça ne m'amuse pas! N'espérez pas m'en faire revenir cependant. Si vous étiez une autre, je pourrais vous faire ce vilain cadeau qui s'appelle René de Varèze, et chercher mon salut où vous me le faites voir; mais à vous, Gilberte, à vous qui tout enfant vous confiiez à mes épaules et à mes bras, et qui maintenant vous confiez à mon honneur, non, non, mille fois non! Je ne commettrai pas cette lâcheté. Jamais je n'oublierai ce que vous m'avez dit, vous me serez chère et sacrée toujours, et toujours je serai votre ami; mais votre mari, moi, jamais!

— J'attendrai, dit Gilberte.

Ils se séparèrent là-dessus. Gilberte prit le chemin qu'elle avait suivi pour arriver au vieux chêne. René s'enfonça dans le sentier qui coupait à travers champs. Quand il fut à l'extrémité de la pièce de blé, il monta sur un tertre, et vit au loin sa jeune cousine dont la fine silhouette se dégageait sur la verdure pâle des épis. Elle marchait d'un pas leste et rebondissant. Le clair soleil faisait luire les rubans de son chapeau, et le vent qui agitait les plis de sa robe donnait à sa forme svelte toute sa grâce et son harmonie. Il fit un mouvement comme pour courir vers elle et s'arrêta.—Non, se dit-il, ce serait une mauvaise action.

Gilberte venait de disparaître derrière un rideau de feuillage.

VII.

Rentrée à La Marnière, Gilberte se présenta chez Mme de Villepreux. — Je viens d'avoir avec M. de Varèze une explication très sincère et très loyale des deux parts, dit-elle.

— Ah! c'est René, murmura Mme de Villepreux.

Gilberte répondit par un signe de tête. — Est-ce qu'il y a quelque chose de louche entre vous deux? reprit Mme de Villepreux.

Interrogée directement, Gilberte la mit en quelques mots précis au courant de ce qui venait de se passer. — Tu joues ta vie sur un coup de dé! répliqua sa mère d'une voix un peu triste.

— Ne la joue-t-on pas un peu toujours, chère mère? répondit Gilberte.

— Je connaissais M. de Vézin et je connais surtout M. de Varèze, c'est ce qui me fait peur.

— Et les hasards, les circonstances, les rencontres, les secrètes influences, le dessous des caractères, l'imprévu avec lequel il faut toujours calculer, les connaissez-vous? M. de Vézin a trop de prétentions savamment dissimulées pour n'être pas formidablement ambitieux. Qui sait ce qu'une espérance déçue, un échec, peuvent apporter de modifications dans son humeur? Le miel peut tourner en fiel. Avec M. de Varèze, point de ces surprises. Il est tout uni. Je le sais par cœur. Il ne peut que s'améliorer. S'il ne change pas, je vieillirai auprès de vous telle que je suis. S'il change, comme je l'espère, nous ne nous quitterons pas davantage, mais lui sera avec nous.

— Dieu le veuille!

Gilberte revit M. de Varèze peu de jours après cet entretien. Elle l'entretint avec un air d'aisance qui l'étonna. Il ne comprenait rien à ce caractère droit et simple; l'habitude des ruses et des manéges de Paris, des réticences et des sous-entendus faisait qu'il se perdait dans cette franchise, comme un homme qui, au sortir d'un tunnel, est tout à coup ébloui par la pleine lumière du jour. Il ne pouvait s'empêcher de l'admirer beaucoup et de la craindre un peu. Sa grand'mère, Mme de Varèze, qui devinait Gilberte, l'adorait tout simplement. Bientôt leurs relations, toujours avenantes et cordiales du côté de Gilberte, devinrent gênées du côté de René. Il souffrait de cette supériorité qui éclatait sans effort et s'imposait. Il y avait des heures où il en était froissé. C'était une sorte d'humiliation qu'il subissait dans son orgueil... Mais n'était-ce pas un jeu que cet équilibre constant? René voulut s'en assurer, et tourna autour de quelques Parisiennes qui étaient en villégiature aux environs. Un soir où l'on parlait de souper après le cotillon, Gilberte le prit à part. — Je n'ai point le droit de vous adresser des reproches, dit-elle; vous ne m'avez rien promis, vous êtes libre; seule, je me suis engagée; mais ce n'est pas un motif pour chercher à me faire une peine inutile. Est-ce une épreuve? Ce serait presque une injure que je ne mérite pas. Vous ne pouvez pas aimer ces personnes qui sem-

blent vous occuper. Cessez donc un badinage qui m'afflige sans me faire changer, et, en dégageant, si vous voulez, Gilberte de tout ceci, pensez sérieusement aux conseils sérieux que votre cousine a donnés à mon ami René.

Elle parlait d'une voix ferme, mais dans la transparence de la nuit il vit une larme briller au coin de ses paupières. Il y eut en lui comme une secousse. — Vous le voyez, dit-il avec une sorte d'accablement, vous valez mieux que moi. Irritée, ironique ou boudeuse, j'aurais vu moins clairement la distance qui nous sépare. Un défaut, une faiblesse nous rapprochait. Vous souriez?... Moi, je suis triste...

— C'est bon signe!

— Vous croyez? mais cette tristesse, où me mènera-t-elle? C'est une impression; elle passera. Je me connais trop pour en douter. Vous parliez d'une épreuve tout à l'heure. Eh bien! oui, je l'ai tentée... Vous froncez les sourcils à présent? C'est petit, mesquin, ridicule même, enfin indigne de vous; mais je ne me mettrai pas à l'abri d'un mensonge pour éviter un reproche mérité, non, j'aurai le courage de mes vilaines actions; vous les saurez toutes, et me jugerez tel que je suis. Le plus étrange, c'est que je sens que vous êtes dans le vrai. Si le bonheur est pour moi quelque part dans le monde, c'est à côté de vous que je le trouverai. Je voudrais vous adorer, et quelque chose en moi s'y oppose. Si j'en recherche la cause, j'y découvre un mélange de respect et de crainte avec une part légère de mécontentement. Cette part honteuse vient du sentiment de mon infériorité relative, et vous en subissez l'injuste contre-coup. Me comprenez-vous bien, vous rendez-vous compte de ce qui se passe en moi et de ce qu'il y a de confus dans ce que j'éprouve?

— Oui, seulement je n'accepte pas tout entiers les éloges implicitement cachés dans votre réponse; mais enfin, pour effacer cette infériorité dont vous parlez, et qui n'est qu'un accident, en admettant qu'elle soit, que n'essayez-vous d'un moyen qui est à la portée de tout le monde, le travail?

— C'est-à-dire que vous me poussez vers une occupation?

— Tout simplement.

— Eh bien! je vais vous étonner beaucoup en vous disant que cette oisiveté dans laquelle je m'oublie est peut-être la chose qui prouve le plus en ma faveur.

— Vous m'étonnez beaucoup en effet.

— Regardez cependant ce qui se passe autour de nous. Je n'ai pas le goût des occupations dont l'argent est à la fois le but et le moyen; j'y répugne même. Quant à celles où l'on pourrait faire un

plus noble emploi de ses facultés et se rendre utile à ses semblables, par quels efforts y parvient-on? Ne faut-il pas, pour y prétendre, faire acte de bassesse et de servilité? La sollicitation n'est-elle pas la seule clé qui ouvre toutes les portes? Je n'ai pas voulu me courber, non parce que je prise mon mérite plus qu'il ne vaut, mais par un sentiment de dignité que vous ne pouvez qu'approuver. J'ai ce malheur, partagé par toute une génération, d'être entré dans la vie à une époque où il n'y a de place au soleil que pour ceux qui acceptent un patronage, et qui d'avance ont fait le sacrifice de leur personnalité. J'ai eu le bon sens de comprendre que je n'étais pas propre à la domesticité officielle. La carrière des fonctions publiques fermée, j'ai cherché. Je n'ai vu partout que des plaisirs. J'ai pris ce que mon temps m'offrait. C'est un engourdissement, ce n'est pas une diminution. Dans le chemin où je marche, je ne perds que ma jeunesse.

— Je vous comprends, mais, si vous persistez à le suivre pendant quelques années encore, ce n'est pas la jeunesse seulement que vous perdrez.

René jeta ses bras en l'air comme un homme résigné d'avance aux pires extrémités; puis, passant sa main sur sa poitrine et son front, tandis que sa cousine le regardait avec curiosité : — Je me tâte, dit-il, pour savoir si quelque chose qui vaille la peine qu'on y songe reste là.

— Prenez garde, s'écria Gilberte, la fatuité du découragement n'est peut-être pas la moins dangereuse, elle a toutes les complaisances!

D'un mouvement subit, René s'empara des mains de Gilberte et les porta à ses lèvres; puis, les retenant entre les siennes, doucement il l'attira vers une place écartée, à l'extrémité de la terrasse, où la lumière de la lune tombait en plein. Gilberte émue se laissait conduire. Là, tournant son visage vers la clarté qui en rendait plus visible et plus limpide la charmante expression, il l'assit sur un banc et s'assit à son côté. — Gilberte, chère Gilberte, dit-il d'une voix tendre, que ne vous ai-je toujours près de moi! vous changeriez mon indécision en fermeté, vous feriez descendre dans mon âme le rayon qui l'échaufferait et en laverait les souillures. Je vous devrais de renaître! Quand vous me parlez, je me sens tout autre; vous avez des accens qui me pénètrent. Tout ce qu'il y a de meilleur en moi coule vers vous. Des mots me viennent aux lèvres que je n'ose pas vous dire, parce que ma bouche les a murmurés à d'autres sans sincérité; je voudrais en trouver que je n'eusse point profanés. Quel bonheur ne serait pas le mien, si ma conscience me permettait de vous crier : Je suis digne de vous, rien de ce qui était en moi autre-

fois n'y est resté, vous m'avez transformé, je vous aime! Je n'ose pas! vous m'avez appris le scrupule. Ce René qui vous parle, et qui sent que son âme est à vous par des attaches secrètes, n'est pas le René qui doit vous appartenir. Il n'est pas assez bon, il n'est pas assez fort; sera-t-il un jour ce qu'il rêve de devenir? Je ne sais; mais, quoi qu'il arrive, si quelque défaillance l'entraînait encore, s'il chancelait, s'il tombait même, vous qui valez mieux que lui, vous qui avez le cœur fier et solide, la tendresse énergique et saine, promettez-moi de ne jamais l'abandonner, d'être à lui toujours à travers les obstacles, à travers le temps, à travers sa chute!

Gilberte ne retira pas ses mains, et le regardant au fond des yeux : — Je vous le promets, dit-elle.

Lorsque Gilberte reprit le chemin de La Marnière, un sentiment de bonheur indicible remplissait son cœur. Elle en était comme accablée! Elle était seule avec sa mère dans une voiture découverte dont le mouvement rapide la berçait. Elle regardait les étoiles. Aucun bruit autour d'elle, si ce n'est de vagues rumeurs dans les branches quand une risée de vent passait à travers les arbres et en faisait palpiter l'épaisse frondaison. En elle, aucune pensée, si ce n'est un souvenir lumineux qui couvrait tout de sa clarté, et dans laquelle son rêve se baignait. Des senteurs échappées aux herbes mouillées, aux meules de foin dont les cônes se dressaient dans les prairies, aux bois sombres rafraîchis par la nuit, suivaient Gilberte dans sa course silencieuse et l'enveloppaient d'invisibles caresses. Elle se taisait, et aurait voulu que cette nuit transparente et douce n'eût pas de réveil. Mme de Villepreux, surprise de ce long silence, la regarda. Sa fille avait le visage inondé de larmes. Lui prenant la main vivement : — Qu'as-tu? dit-elle.

— Je suis heureuse, répondit Gilberte.

Deux jours se passèrent dans une sorte d'enchantement. Elle n'avait pas eu tort de se fier à son espérance. La voix intérieure qui lui criait que le dévoûment finit toujours par l'emporter ne l'avait pas trompée. Entre elle et l'avenir qu'elle rêvait pour René, il n'y avait plus qu'une question de temps. Déjà il se laissait guider par sa main; ce besoin qu'il avait d'elle, cette promesse qu'il lui avait demandée d'un accent si ému, n'était-ce pas un indice que ce même sentiment qui l'animait le gagnait? Une secrète harmonie s'établissait entre eux. Si ce n'était pas le jour encore, c'était l'aurore.

Gilberte n'éprouvait pas le besoin de revoir René. Pour être auprès de lui en esprit, il lui suffisait de se rappeler leur dernier entretien. Chaque mot lui revenait à la mémoire, en sa place, avec l'accent précis que lui donnait la bouche de M. de Varèze. Il y avait comme un charme secret dans cet éloignement volontaire qui la sé-

parait de lui; s'il en souffrait, ce serait qu'il la regrettait. Elle verrait mieux, à leur prochaine rencontre, si la semence avait fructifié. Gilberte cependant ne fut point fâchée qu'un hasard lui fournît enfin un prétexte de se rendre à La Gerboise. Elle trouva devant le perron une bonne dame qui tenait dans la maison l'emploi de gouvernante. Son air de tristesse la frappa. Point de bruit autour du château. Un chien de chasse, que René avait toujours sur ses talons, vint à elle lentement, remuant la queue, et la regarda d'un air inquiet, qui semblait la questionner. — Qu'y a-t-il? demanda Gilberte.

— Mademoiselle ne sait pas? M. de Varèze est parti.

— René?

— Hélas! oui, hier dans la soirée, assez brusquement.

Mais déjà Gilberte ne l'écoutait plus; elle était entrée chez Mme de Varèze.

— Est-ce vrai, et quand reviendra-t-il? dit-elle.

— Dans trois mois peut-être, ou dans trois ans, murmura Mme de Varèze.

Gilberte, qui était devenue fort pâle, s'appuya sur le dossier d'un grand fauteuil. — Madame exagère, répliqua la gouvernante, qui l'avait suivie, madame sait bien que M. René a reçu une lettre de Paris par le courrier du matin, une lettre qui lui vient de son homme d'affaires. Il s'agit de signatures qu'il faut mettre au bas de certains actes. Dans une semaine ou deux, il sera de retour et pour longtemps.

Tandis que la bonne dame parlait, Mme de Varèze, qui avait les mains plongées nerveusement dans une corbeille à ouvrage, cassait des brins de laine coup sur coup. Un ordre à donner appela dehors la raisonneuse. La porte refermée, Mme de Varèze éclata : — Cette excellente Mme Jordan me fera mourir avec ses histoires d'hommes d'affaires et de signatures! s'écria-t-elle. L'homme d'affaires est une veuve qui n'a peut-être jamais eu de mari! J'ai eu le tort de la recevoir... J'aurais dû me méfier de l'étourdie qui me l'a présentée. Vous l'avez vue,... une grande blonde qui a toujours l'air de sortir d'une boîte de poudre de riz, avec des cheveux tout ébouriffés autour du front.

— Mme de Genouillac! murmura Gilberte.

— Ah! vous l'avez remarquée? Je crois bien que tout est faux en elle, les cheveux, la particule, la fortune. Il n'y a que la coquetterie et les mines qui lui appartiennent. Je pensais que René était rompu à ces manéges. Il s'y est laissé prendre comme un oison. La lettre dont parle Mme Jordan est arrivée à point nommé, au moment où mon aventurière partait pour les Pyrénées. Deux heures après, il

sautait en voiture, elle n'aura pas manqué de l'attendre à la station la plus voisine. Or, ma chère, si l'on sait toujours comment ces voyages commencent, on ne sait jamais comment ils finissent!

Tout en parlant, Mme de Varèze n'avait pas quitté des yeux le visage de Gilberte. Elle la vit pressant de ses deux mains avec plus de force le bois du fauteuil auquel s'appuyait son corps. La vieille grand'mère s'approcha d'elle vivement et l'embrassa. — Les hommes sont bêtes, dit-elle; un mot, et il restait entre nous, et il était heureux. Puis tout à coup, avec l'accent de la plus caressante familiarité : — Que comptes-tu faire à présent? reprit-elle.

— L'aimer encore, l'aimer toujours, dit Gilberte, qui éclata en sanglots.

Quand elle reparut à La Marnière, son visage portait la trace d'un trouble profond. Sans attendre que sa mère l'eût interrogée, elle lui fit part de ce qui venait de se passer. Une ride creusa le front de Mme de Villepreux. — Je ne peux pas te dire que j'en sois surprise, dit-elle; faut-il que j'avertisse M. de Vézin?

Gilberte secoua vivement la tête. — J'ai promis, dit-elle à sa mère, en lui racontant dans ses moindres détails l'entretien à la suite duquel elle avait engagé sa parole à M. de Varèze.

— C'est-à-dire, ma chère fille, que tu as mis ta signature au bas d'un pacte mystérieux qui ne lie que toi. Tu as un grand cœur. Le malheur y trouvera une plus large place pour frapper.

Elle l'attira plus près d'elle, et, passant sa main douce sur ses cheveux, tendrement : — Tu as placé toutes tes espérances sur le cœur d'un homme, reprit-elle d'une voix triste. Tu as bâti sur le sable!

VIII.

Des jours, des semaines s'écoulèrent, puis des mois, sans apporter d'autres nouvelles de René que des lettres courtes et rares où il ne parlait jamais de son retour. Gilberte voyait souvent Mme de Varèze, qui s'attachait de plus en plus à elle. A la manière dont la jeune fille vivait, on n'aurait jamais pu croire qu'un chagrin avait déjà traversé sa vie : c'était le même calme, la même activité; nul changement dans ses habitudes, dans ses occupations. Quelquefois seulement une pensée semblait la surprendre au milieu d'un travail; soudain elle restait immobile, les yeux fixés vers la terre, les bras inertes, perdue dans la tristesse d'un souvenir, jusqu'à ce que l'appel d'une voix amie ou une secousse de sa volonté la tirât de cette contemplation intérieure. Vers la fin de l'été, le besoin de suivre un procès qui traînait depuis la mort de M. de Villepreux, et

surtout le désir de distraire sa fille, qui dépérissait sans se plaindre, conduisirent Mme de Villepreux à Paris.

Elle y trouva dès son arrivée un parent dont la verte maturité s'égayait dans le monde le plus agité de la grande ville. Sa seule occupation était de s'amuser, et il n'en connaissait pas de meilleure, disait-il, puisqu'elle ne faisait de mal à personne. Malgré ses airs de légèreté et le décousu apparent de sa vie, M. de Porny ne manquait pas de qualités réelles dont ses amis avaient plus d'une fois éprouvé la solidité. Il témoignait en toute occasion à Mme de Villepreux une estime et une affection dont elle pouvait à bon droit se montrer flattée. M. de Porny appartenait à la famille de son mari. A peine installée avec sa fille dans un appartement du quartier de la Madeleine, Mme de Villepreux jugea que nul homme n'était plus en mesure que son parent de leur faire les honneurs de Paris. Il s'y offrit de la meilleure grâce du monde, et dès ce moment il prit l'habitude de se présenter chaque jour à l'hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Honoré où Mme de Villepreux et sa fille avaient leur appartement. De la part d'un homme occupé comme l'était M. de Porny, c'était une preuve de dévoûment dont Mme de Villepreux, au courant des usages de Paris et de la vie absorbante qu'y mènent les gens de loisirs, lui tint grand compte. Elle lui marqua sa gratitude par une certaine confiance. Ce fut donc par elle que M. de Porny apprit que Gilberte se consumait dans une tristesse d'autant plus dangereuse qu'elle s'efforçait de n'en rien laisser paraître. — Elle lutte et elle est vaincue, lui dit-elle, cela prend la forme de la nostalgie...

— Quel âge a Mlle de Villepreux? demanda M. de Porny.

— Elle est majeure, répondit la mère.

— Ah! fit-il en attachant sur elle un regard perçant.

Mme de Villepreux rougit. — Eh bien! reprit M. de Porny, sans paraître avoir remarqué cette rougeur, nous combattrons la nostalgie par les distractions.

Dès le soir même, il commença le traitement en apportant à Gilberte un coupon de loge pour l'Opéra. Ce qu'il avait cru deviner augmenta l'intérêt qu'elle lui inspirait. Il l'entoura d'attentions délicates, de soins et de prévenances où la gaîté qui était en lui se faisait voir, une sorte d'intimité s'établit entre eux. Alors tout en se promenant à cheval dans les allées du bois de Boulogne, tandis que Mme de Villepreux les suivait en voiture, ils eurent de grandes conversations sur les sujets les plus divers, que M. de Porny savait aborder avec beaucoup d'art et de mesure.

Le rire était revenu à Gilberte, et M. de Porny s'en montrait orgueilleux comme un médecin qui augure favorablement d'une cure

difficile. Un soir, après l'avoir aidée à descendre de cheval pour remonter en voiture, il aperçut à ses pieds une rose que M[lle] de Villepreux avait laissée tomber de son corsage. Il la ramassa vivement et la porta à ses lèvres. Ce mouvement le surprit. Il regarda la fleur, qui était restée entre ses doigts, parut réfléchir, puis, se remettant en selle, s'enfonça dans le bois au grand trot. Il avait la tête basse comme un homme qui creuse une pensée, et, toujours la rose à la main : — Ce serait trop bête! dit-il enfin.

Il appuya cette réflexion d'un haussement d'épaules, et poussa sa monture au galop pour se secouer.

Cette découverte d'un amour nouveau n'était point faite pour attrister M. de Porny, et ne changea rien à ses habitudes. Qui sait même si ce feu tardif ne mêlerait pas une saveur particulière aux oisivetés dont il avait besoin pour remplir sa vie? On était alors au plein cœur du mois de mai, à cette époque brillante de l'année où une séve plus vive anime Paris et lui donne tout son éclat. Peu de jours après l'aventure de la rose, M. de Porny et Gilberte, que M[me] de Villepreux accompagnait de loin, passaient à pied le long des grands chênes de Madrid. L'ombre se faisait. Les fenêtres éclairées du restaurant brillaient et projetaient des traînées de lumière sur les pelouses. Des rires s'en échappaient. Gilberte regardait du côté de ces clartés. Soudain dans l'encadrement se dessina une forme élégante et noire qu'elle reconnut aussitôt. René tenait un verre à la main. D'un geste vif, il le porta à ses lèvres. — A toi! dit-il d'une voix claire en le vidant d'un trait.

M[lle] de Villepreux tressaillit.—Qu'y a-t-il? demanda M. de Porny, qui venait de sentir le mouvement de son bras.

Il leva les yeux du côté où Gilberte avait les siens tournés. René avait disparu, et à sa place on apercevait la silhouette fine d'une femme dont la tête couronnée de cheveux rouges et frisottans, le profil chiffonné, se détachaient dans le rayonnement du gaz. — Passons, dit M. de Porny, qui hâta le pas.

— Quelle est cette femme? demanda Gilberte.

— Celle dont la main tambourine sur la vitre, là-bas?

— Oui.

— Que vous importe?

— Dites toujours.

— Êtes-vous bizarre! Que peut vous faire le nom d'une personne que vous n'êtes jamais appelée à rencontrer?...

— Elle m'a paru jolie, et c'est pour cela que je vous ai demandé son nom. Je ne suis même pas sûre de ne l'avoir point vue dans une voiture, à la campagne, aux environs de Vichy.

— C'est bien possible. L'hiver au bal, l'été aux eaux, toujours au diable!

— Alors elle s'appelle ?

— Mlle Perthuis.

— Qu'est-ce que cela ?

— Ce n'est rien. Des cheveux roux, trente ans, du bagou, quelques diamans, beaucoup de vices,... deux ou trois fortunes mortes sous elle...

— Et on l'aime !

— Non; mais elle est à la mode.

Gilberte ramena sa voilette sur son visage. Ses jambes tremblaient et la portaient à peine. René avec cette créature ! C'était bien l'une de celles qu'elle avait surprises sur la route auprès de la croix blanche, aux environs de La Marnière. Encore elle, et depuis si longtemps !

Un nom lui revint à la mémoire subitement. Elle étouffa un soupir qui gonflait sa poitrine, et, d'un son de voix qu'elle essayait de rendre naturel, reprenant la conversation : — J'avais cru la reconnaître; il y a une Mme de Genouillac qui lui ressemble beaucoup.

— Mme de Genouillac ! s'écria M. de Porny, qui ne put réprimer un geste de surprise, qui vous en a parlé ? où l'avez-vous vue ?

— Oh ! par hasard, à la campagne, chez une personne que j'estime et respecte profondément, Mme de Varèze.

— C'est qu'alors elle s'y était faufilée comme une anguille dans une fontaine. Elle a fait du chemin depuis lors...

— Elle était partie pour les Pyrénées, je crois.

— Et elle est arrivée dans un entre-sol de la rue Blanche. Chemin faisant, plus qu'à moitié, elle a dévoré la fortune d'un fils de famille, qui n'avait cependant pas à invoquer le prétexte de la naïveté.

Le cœur de Gilberte battait à l'étouffer. — De qui donc parlez-vous? dit-elle d'une voix sourde.

— Eh mais ! du petit-fils de la dame que vous venez de nommer ! Mme de Genouillac, en la ruinant, lui payait sans doute la dette de la reconnaissance. Ce qui restera de ce pauvre garçon dans quelques mois, qui le sait ?

Gilberte pressa le pas pour ne pas entendre le bruit des rires qui la poursuivaient. Ses pieds avaient la pesanteur du plomb. Elle comprenait mal ce que lui disait M. de Porny, et sentait seulement qu'un grand malheur venait de l'atteindre. M. de Porny, qui l'observait, remarqua sa tristesse. — Vous le voyez, dit-il, j'ai eu tort de vous raconter tout cela.

— Non; mais, si vous voulez, nous n'en parlerons plus.

Elle regagna la voiture, se jeta dans un coin, et, prétextant une lassitude extrême, elle ferma les yeux; mais, les paupières closes, elle voyait toujours la chevelure éclatante et le sourire de Mlle Perthuis.

Dès qu'elle fut couchée, la fièvre la gagna. Elle avait, tout éveillée, des espèces d'hallucinations qui tenaient du délire. Il lui fallait des efforts incroyables de volonté pour échapper à leur étreinte. Elle en sortait en sanglotant. — Oh! mes rêves! mes rêves! disait-elle alors, et elle se reprenait à pleurer.

Quand le jour parut, sa vigoureuse nature reprit le dessus. Elle sourit à sa mère, qui venait d'entrer un peu inquiète de son attitude de la veille, et, avec un empressement simulé, accepta la proposition de passer la soirée dans un théâtre du boulevard, où l'on donnait une pièce nouvelle. Elle éprouvait une douleur de tête horrible. Pour vaincre et fatiguer son agitation, toute la journée elle fit des courses dans Paris.

Épuisée, mais résolue à ne pas céder, elle se rendit le soir au Gymnase. La comédie était commencée depuis une heure, lorsqu'une loge d'avant-scène s'ouvrit en face de la baignoire qu'elle occupait avec sa mère et M. de Porny. Avant de l'avoir regardée, elle avait reconnu la femme aux cheveux rouges de Madrid. C'était bien elle avec un flot de boucles chiffonnées répandues autour de son front, son profil souriant, sa taille souple et mince. Elle se pencha quelques instans sur le rebord de la loge, salua du regard et de la tête des personnes assises à l'orchestre, offrit à tous les yeux qui la cherchaient derrière le verre des lorgnettes les ondulations de sa robe et les lignes de son corsage délicat, plongea sa main dégantée dans un sac de bonbons, écarta du bout des doigts quelques mèches rebelles qui taquinaient ses tempes et ses sourcils. Après ce manége, qui pouvait paraître naturel tant il était étudié, elle s'assit enfin en tournant son visage tranquille vers un jeune homme qui l'accompagnait, et qui venait de prendre place à son côté. C'était René.

Gilberte enfonça ses lèvres dans un mouchoir; elle avait une envie atroce de pleurer. Tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de réprimer les sanglots qui lui montaient à la gorge. Il lui semblait que sa poitrine allait se rompre sous les battemens précipités de son cœur. Elle prit prétexte de l'intérêt que lui inspiraient la pièce et le jeu des acteurs pour se renfermer dans un silence profond. De la place qu'elle occupait, sous l'ombre noire des premières loges, elle pouvait voir M. de Varèze et sa voisine sans être aperçue. Elle ne perdait aucun de leurs mouvemens. Pendant les entr'actes, des hommes vinrent leur parler. Ils paraissaient connaître Mlle Perthuis plus que René. Ils causaient avec elle le chapeau sur la tête. Elle grignotait des pralines et des tranches d'oranges glacées, riait beaucoup et faisait mille gestes; René mordillait le bout de sa canne; Gilberte était navrée. Ce qui la désolait le plus peut-être, c'était de voir l'indignité du choix avec lequel se compromettait celui qu'elle ai-

mait tant! A quoi servaient donc ces avantages qu'elle estimait à un si haut prix : l'éducation, le goût, l'intelligence? Il ne voyait donc pas? Il n'entendait donc pas? Mais elle-même, qui se sentait révoltée, que faisait-elle donc? N'aimait-elle pas toujours plus ardemment celui qu'elle blâmait et condamnait? Un spasme la prit et elle eut beaucoup de peine à ne pas éclater en sanglots. — Voilà de ces choses qui sont prises sur le vif, dit M. de Porny, qui, à la fin d'une scène, applaudissait avec transport. On en voit d'aussi poignantes dans la vie réelle.

— Hélas! oui, murmura Gilberte.

Elle attendit jusqu'à la chute du rideau et se donna le douloureux plaisir de voir René enveloppant d'un burnous léger les épaules de Mlle Perthuis, à qui deux ou trois jeunes gens faisaient escorte. Reprise de son mal, elle se leva et s'enfonça dans la foule d'un pas raide. Elle n'avait plus bien conscience de ce qui se passait autour d'elle. Ce qui lui restait de force, elle l'employait à ne pas tomber. Quand elle fut sous la marquise, elle vit passer dans la lumière crue du gaz un burnous blanc dont l'étoffe brillait. La femme qui le portait atteignit d'un pied leste un joli coupé qui stationnait au bord de la chaussée : un groom en ouvrit la portière; elle s'y jeta, René la suivit, et tout disparut dans le tourbillon de voitures qui encombraient le boulevard. Un instant Gilberte resta sur le perron du théâtre immobile et blanche comme une statue.

Mme de Villepreux la tira doucement par le bras, et sa fille obéit instinctivement à cette impulsion.

Depuis quelques minutes M. de Porny était devenu silencieux. Ses yeux se portaient furtivement sur Gilberte, puis il les baissait, et semblait se consulter. Elle était blottie dans un coin du landau, muette et comme privée de vie. Deux ou trois fois, d'un mouvement machinal, elle passa la main sur son front, puis retomba dans sa stupeur. Au moment où la voiture s'arrêtait devant la porte de l'hôtel, elle parut sortir de son rêve; un pâle sourire éclaira son visage, et tendant la main à M. de Porny : — Pardonnez-moi, dit-elle, je souffre un peu...

— Un peu beaucoup,... répliqua M. de Porny à demi-voix.

Quand il fut seul sur le trottoir, frappant du pied : — C'est donc pour lui! s'écria-t-il. Et voilà Mlle de Villepreux en face de Mlle Perthuis!...

IX.

Le lendemain, inquiet, il se rendit d'assez bonne heure à l'hôtel de la rue d'Anjou. — J'allais vous envoyer chercher, lui dit Mme de

Villepreux; je ne suis pas contente, Gilberte a passé une mauvaise nuit. Elle a eu le délire, et, solide comme je la sais, cela m'a bouleversée. Elle va mieux à présent. Allez la voir.

M. de Porny, plus ému qu'il n'aurait voulu l'être, entra dans une pièce voisine, où il trouva Gilberte étendue sur une chaise longue, pâle à faire peur, l'œil fiévreux. — Je vous attendais, mon ami, j'ai à vous parler, dit-elle.

— Je sais, je sais, répliqua-t-il doucement en s'emparant d'une main fluette et brûlante qu'elle laissait pendre à son côté, vous aimez M. de Varèze comme M. de Porny vous aime.

Gilberte devint pourpre. — Oui, reprit-il, le mot est dit, et je ne le retire point, d'autant plus que c'est la vérité. Avec l'âge que j'ai et mes cheveux qui grisonnent, c'est absurde, si vous voulez; mais rassurez-vous, cela ne changera rien aux sentimens d'estime et d'amitié que vous m'inspirez. Ce sera une nuance de plus, une nuance inutile du reste, et que vous oublierez en voyant quel bon garçon je suis quand les personnes que j'aime ont besoin de moi.

— Je puis donc user de vous aujourd'hui comme j'en aurais usé hier? reprit Gilberte, qui avait déjà recouvré tout son sang-froid.

— Sans aucun doute!

— Eh bien! je vais vous mettre à l'épreuve.

M. de Porny sourit. — Vous désirez que j'aille chez lui? dit-il.

— Vous y refusez-vous?

— Apprenez-moi seulement ce qu'il faudra que je dise.

— J'ai promis de ne pas l'abandonner, même après une chute, surtout après une chute; ma conscience me dit qu'il est en péril, mon cœur me le crie. J'ai besoin de le voir. Cependant je ne veux pas lui écrire. Il me répugne de penser que d'autres yeux que les siens pourraient lire ma lettre. Rencontrez-le, et dites-lui qu'il vienne ici demain.

— Demain! répéta M. de Porny.

— Rassurez-vous, je serai forte, je me connais. Le coup m'a ébranlée, mais il n'y paraîtra rien. Est-ce dit?

— Je verrai M. de Varèze, et il viendra.

— Merci...

M. de Porny mit l'entretien sur un autre sujet, parla des bruits du jour en galant homme qui glisse sur les confidences et n'appuie pas, fit sourire Gilberte, et, la voyant reposée et rafraîchie, se leva. — Je viendrai vous rendre compte ce soir de la commission que vous m'avez donnée, lui dit-il d'un air tranquille.

On courait un prix ce jour-là sur le terrain tapageur de La Marche. Ce que M. de Porny savait des habitudes de Mlle Perthuis lui fit penser qu'il trouverait M. de Varèze sur la pelouse, et à deux heures il s'y rendit.

Dans la soirée, il reparut chez Gilberte. — J'ai vu M. de Varèze, dit-il; j'ai même fait plus, j'ai causé avec lui, et j'ai poussé la conversation avec un désir sincère de le trouver digne des efforts que vous allez tenter pour le sauver. Avouez que de pareils sentimens sont assez romains pour un Parisien tel que moi.

— Continuez...

— J'ai le regret de vous dire que j'ai rencontré moins que ce que j'espérais. M. de Varèze est bon certainement, très bon même, mais la bonté ne fait pas un homme.

— Voilà une chose que je me suis répétée vingt fois, dit Gilberte, mais je l'aime.

— C'est une raison dont je connais la force; alors aimez-le, et que Dieu vous protège. J'ai sa promesse qu'il viendra.

Mme de Villepreux entrait au moment où M. de Porny saluait Gilberte. Elle prit un ouvrage d'aiguille et s'assit auprès de sa fille : — Tu sais que je puis écrire encore à M. de Vézin, dit-elle; un mot, et il sera ici demain.

— Demain, ma chère mère, j'attends M. de Varèze.

Gilberte ne manqua pas à la promesse qu'elle avait faite à M. de Porny. Elle était debout quand M. de Varèze arriva. Son visage même ne gardait presque aucune trace des violentes émotions de la veille. Elle lui prit le bras, et le conduisit dans un jardin qui dépendait de leur appartement. Elle avait le regard ferme et la parole assurée. — Vous savez qu'avec vous j'ai toujours eu l'habitude d'aller droit au but, lui dit-elle; je ne prendrai donc pas de détour pour vous expliquer ce qui m'a fait désirer cet entretien. J'étais hier au Gymnase.

— Ah! fit René, et d'un accent plus amer : — Il y a comme un sort qui vous pousse partout où je vais!

— Oui, et cela me porte à croire que je cède à une influence mystérieuse en m'attachant à vous. De la place où j'étais, j'ai pu vous voir pendant toute la soirée. Je ne vous parlerai pas de la peine que j'ai eue tous ces temps-ci; elle a redoublé en vous retrouvant dans une pareille compagnie.

Un sentiment mauvais s'empara de René, et d'une voix railleuse : — La compagnie n'était-elle pas jolie et mise à ravir? répliqua-t-il. Sa toilette était à la dernière mode et sortait de chez les grands faiseurs, je vous en préviens.

— Ce sont des choses auxquelles vous vous entendez mieux que moi; mais parlons sérieusement, en amis, si vous voulez. Ne vous rappelez-vous rien de ce que je vous ai dit?

— Je n'ai rien oublié au contraire.

— Eh bien!

— Ne faut-il pas que jeunesse se passe?

— La vôtre devrait être passée depuis quelque temps déjà!

— Quel âge me croyez-vous donc?

— L'âge de faire des choses raisonnables. Écoutez-moi. L'ironie de votre sourire ne m'arrêtera pas plus que l'impatience de votre regard. Un jour vous m'avez pris la main d'une façon et parlé d'une voix qui m'ont liée à vous mieux que ne l'eût fait un serment. Je ne trahirai pas votre cause; seulement j'en voudrais faire la mienne. Cela dépend encore de vous. Je n'ai pas à vous parler de moi, vous me connaissez; telle j'étais le jour où je vous ai ouvert mon cœur sur la route de La Marnière, telle je suis aujourd'hui. Vous ne trouverez pas une femme qui vous soit plus dévouée... Ayez pitié de vous.

René laissa échapper un geste d'irritation. — Comment l'entendez-vous? s'écria-t-il d'un air hautain.

Les yeux de Gilberte se remplirent de larmes. — Comme une femme qui vous aime, et qui pour vous avait fait d'autres rêves.

— Ah! oui, les rêves de Gilberte!

— N'en dites pas de mal, s'écria Mlle de Villepreux en se redressant, c'est par eux que je vaux quelque chose.

Elle s'arrêta, et d'une voix tendrement sérieuse : — Je vous tends la main, prenez-la, dit-elle. Plus tard, vous me la demanderez, et ce jour-là peut-être je vous la refuserai.

— Bah! fit-il étourdiment.

Un peu de rougeur parut sur le visage de Gilberte. — Je vous adjure de ne pas me mettre à l'épreuve, dit-elle.

L'entretien en resta là. M. de Varèze quitta Gilberte mécontent de lui et surtout mécontent d'elle. — Elle me prend pour un écolier, se disait-il. Cependant il reparut chez Mme de Villepreux; il y passa même quelques soirées. Gilberte était heureuse de ce léger changement.

Malgré la vigoureuse éducation qu'elle avait reçue et ce que la lecture, la méditation, les conversations du monde avaient pu lui apprendre de la vie, Gilberte avait des candeurs d'enfant. Elle se demandait quelquefois avec inquiétude si elle avait bien tenu à René le langage le plus propre à le ramener. N'avait-elle pas été trop sévère? Pourquoi n'essaierait-elle pas de lui plaire par les côtés qui semblaient l'attirer? Elle était jeune, on ne lui avait pas caché à Niederbrulhe qu'elle était jolie : pourquoi ne se ferait-elle pas comme d'autres des armes de l'élégance et de la gaîté?

Cette pensée la troubla, comme il suffit de la chute d'une feuille pour troubler la sereine limpidité d'une fontaine; mais il s'agissait de lui, et elle se résigna, malgré les révoltes de sa conscience, à

cette occulte rivalité. On la vit dès ce moment plus attentive à sa toilette, s'occuper de choses futiles, rechercher ces distractions faciles que Paris prodigue si aisément à ceux qui en aiment les perpétuels retours. Elle s'efforçait innocemment d'y entraîner M. de Varèze avec elle. Elle eût été bien étonnée, si quelqu'un lui avait dit que sa présence seule modifiait le caractère de ces distractions, et que certains plaisirs perdent de leur saveur en perdant de leur perversité.

A cette époque-là, M. de Varèze flottait indécis entre deux fantaisies qui ne lui inspiraient pas plus l'une que l'autre un goût sérieux. C'étaient deux habitudes, et aucune d'elles ne répondait à ses instincts. Mlle Perthuis tournait autour des théâtres; Mme de Genouillac, à la suite de laquelle René avait abandonné le château de sa grand'mère, avait des prétentions aux belles manières et à la distinction : elle affectait de se croire encore une femme de bonne compagnie.

C'est un des phénomènes les plus singuliers du monde dans lequel vivait René. On n'y est pas sûr des sentimens qu'on affiche, et on s'y ruine pour des passions qu'on n'éprouve pas. L'occasion, l'exemple, la vanité, la sottise, y déterminent les folies. Il serait mensonger de dire de quelqu'un qu'il aime, parce qu'il va jusqu'aux plus extrêmes sacrifices pour une femme. La vérité voudrait qu'on dît plus simplement : il imite. Les extravagances mêmes n'ont pas de racines. Tout y est à fleur d'âme. René descendait la pente comme les autres.

X.

Que faisait Gilberte pendant que René roulait dans ces bas-fonds? Elle se consumait dans une attente que la continuité des jours rendait plus pénible et plus lourde. Elle voyait encore M. de Varèze, mais à la dérobée, en hâte, et comme un homme qu'une pensée harcèle ou qui semble poursuivi. Elle ne songeait presque plus à lutter. Des pensées amères lui venaient. Vaincue par une rivalité noble, par quelque haute passion, elle eût moins souffert; mais disputer ce qui restait du cœur de René à des liaisons dont elle devinait les souillures et les hontes, c'est ce qui la navrait. Elle s'affaissa bientôt dans une tristesse inerte où elle n'était plus soutenue que par le sentiment hautain d'une promesse à garder. Tous ses rêves d'autrefois disparaissaient comme des hirondelles dans les brouillards. Le spectacle de cet abattement déchirait Mme de Villepreux. Quand Gilberte la surprenait tournant vers elle des yeux

remplis de pleurs, elle l'embrassait tendrement. — Figure-toi que c'est une maladie, disait-elle, cela passera.

Un matin, Gilberte reçut une lettre de M. de Varèze. Comme elle l'avait chargé d'une commission la veille, elle ouvrit la lettre et lut sans méfiance. Elle devint toute rouge, puis toute blanche. La lettre commençait par ces mots : « Chère adorée, je ne vous ai pas vue hier, c'est à peine aujourd'hui si vos lèvres ont trouvé le temps de me dire que vous m'aimiez toujours... J'ai vécu avec votre souvenir tout un soir, mais que la journée m'a paru longue et pesante! Quand je suis près de vous, un de vos sourires la remplit tout entière... »

Elle avait lu tout d'un trait sans comprendre. Tout à coup un voile passa sur ses yeux, la lumière se fit, et, saisie du froid de la mort, anéantie, elle tomba sur un fauteuil.

La lettre s'était échappée de ses mains, et restait ouverte à ses pieds. Gilberte tremblait, et son cœur sautait dans sa poitrine. Quand elle eut assez de force pour ramasser ce papier maudit où sa condamnation lui était apparue écrite en caractères de feu, son premier mouvement fut de le replacer sous l'enveloppe. — Eh bien! non, reprit-elle, j'irai jusqu'au bout! Ce sera le fer rouge qu'on applique sur la blessure!

Elle continua donc, passant quelquefois la main sur ses yeux, qui ne voyaient plus, et quelquefois reprenant haleine. La respiration lui manquait; des passages la retenaient. D'autres arrêtaient ou précipitaient les battemens de son cœur. Elle s'y reprenait à deux fois pour en lire quelques-uns. Elle arriva ainsi au bout des quatre pages, oppressée, haletante, brisée, comme si elle avait fait une longue course. Il y avait de l'épouvante dans son trouble. Quoi! des femmes existaient à qui on écrivait de telles choses, et qui n'avaient ni l'estime du monde, ni le respect des hommes! mais de quel nom fallait-il donc appeler l'amour, s'il descendait jusque-là! Ses regards se reportèrent sur la lettre qui brûlait ses mains; elle fut atterrée par le souvenir de certaines expressions. C'était le langage de la passion dans ce qu'il a de plus vif, mais quelque chose s'en dégageait où l'on sentait que la flamme de la vérité n'y circulait pas. Cela était faux. Ce fut à Gilberte une nouvelle sensation douloureuse. Comment se pouvait-on résoudre à écrire de pareils mots quand ils ne sortaient pas du fond des entrailles! — Ah! lâche cœur! s'écria-t-elle.

Pâle d'indignation, elle approchait cette lettre du foyer, lorsque, se ravisant : — Non, dit-elle, je la garderai : ce sera mon talisman contre moi-même!

A l'heure du déjeuner, le bouleversement de ses traits frappa M[me] de Villepreux, qui l'interrogea. — Il y a, dit Gilberte, que

M. de Varèze s'est trompé, et qu'il m'a envoyé, sous une enveloppe à mon nom, une lettre qu'il adressait à une autre.

— La blessure est-elle incurable cette fois?

— Nous partirons pour La Marnière quand vous voudrez.

Gilberte y reparut dans la morne saison. Les grands bois dépouillés, les brumes qui traînaient leur linceul sur le sol, les nuées grises qui traversaient le ciel, les flocons de neige chassés par le vent du nord, et qui remplissaient de silence les campagnes blanches, tout ce spectacle d'une nature en deuil répondait à l'état de son âme attristée, mais résolue à ne rien céder d'elle-même à la mauvaise fortune. Elle rentra dans les mêmes occupations, et se plia dès le premier jour aux mêmes soins. Comme sa mère l'observait le lendemain allant du piano à la lingerie et de la bibliothèque chez les sœurs qui dirigeaient l'école : — Ce n'est qu'une page à déchirer de l'histoire de ma vie, lui dit-elle.

Mais Mme de Villepreux, qui commençait à se ressentir des fatigues de sa jeunesse, et qui ne voulait pas laisser sa fille seule, lui demanda bientôt après si elle ne consentirait pas à reparler des projets qu'elle avait repoussés autrefois. — Je ne me suis pas consultée, répondit Gilberte, donnez-moi quelques jours...

Quand la semaine fut passée, un soir Mme de Villepreux, attirant Gilberte sur ses genoux comme au temps où elle était petite fille : — Eh bien! dit-elle d'une voix caressante, as-tu réfléchi?

— Me pardonnerez-vous, ma mère, si je vous prie de me conserver auprès de vous telle que je suis?

— Toujours?

— Toujours. Je regrette de vous affliger, mais je ne me suis pas décidée, croyez-le, sans avoir longuement médité. Si j'épousais un autre homme que M. de Varèze, il me semble que ce serait une infidélité. Et puis, il y a en moi un fonds de tristesse et d'irritation que je n'ai pas le droit de porter en dot à mon mari. Ce serait presque une mauvaise action.

— Qu'espères-tu alors?

— Rien. Vous rappelez-vous ces pauvres religieux du Mont-Saint-Bernard dont on nous a parlé, et qui cultivent derrière des murs de pierres sèches, dans un terrain glacé, des plantes et des légumes que les pâles rayons d'un soleil éteint caressent à peine? Jamais les plantes ne poussent ou ne mûrissent et jamais les patiens travailleurs ne récoltent rien; cependant chaque année ils recommencent et remuent la terre avec les mêmes soins. La seule chose qu'ils recueillent, c'est l'oubli de leurs fatigues et de leur isolement.

Mme de Villepreux entoura sa fille de ses bras, et se mit à pleurer.

Peu de jours après, on vit arriver M. de Porny à La Marnière. — Je me suis rappelé que j'étais grand chasseur, dit-il dès le débotté, et je viens dire deux mots aux chevreuils et aux sangliers de vos bois.

— Je vous attendais, répondit Gilberte.

Les yeux du vieux gentilhomme devinrent humides.— Ah! reprit-il, si j'avais eu trente ans, peut-être ne seriez-vous plus dans ce grand château!

— Si vous aviez trente ans, je ne vous dirais pas d'y rester.

Il oublia le lendemain et les jours suivans de prendre un fusil et de siffler les chiens. Il accompagnait Gilberte dans de longues promenades qui le faisaient pénétrer plus avant dans un cœur qui n'avait rien à cacher. La plaie se cicatrisait lentement. L'amertume s'en allait, et le désenchantement venait. Elle aimait à causer avec M. de Porny. Elle lui disait quelquefois en riant qu'il était plus jeune qu'elle. — Cela s'explique, répliquait-il, j'ai glissé à la surface de la vie.

— Vous avez eu peut-être raison, répondait Gilberte, expliquez-moi cependant pourquoi je ne regrette rien.

Des lettres lui arrivaient quelquefois de René. Il voyageait. On pouvait deviner dans quelles conditions. Elle ne les ouvrait pas sans un léger tressaillement, et restait ces jours-là plus sérieuse et plus retirée en elle-même.

Mme de Varèze s'éteignait lentement. Toute la tendresse de son vieux cœur s'était reportée sur Mlle de Villepreux, qu'elle n'appelait jamais que sa fille. Elle n'avait plus de gaîté que près d'elle. Elle lui fit voir un jour un appartement qu'elle avait fait préparer secrètement à une époque où elle caressait un projet bientôt évanoui. — J'avais cru quelque temps, lui dit-elle, que tu partagerais ta vie entre La Marnière et La Gerboise. Toi aussi, ma fille, tu le désirais.

Vers la fin de la saison, elle s'affaissa brusquement. Gilberte s'établit au château avec Mme de Villepreux. Ses jours se passaient dans la chambre d'une mourante. L'amour de Mme de Varèze pour son petit-fils lui était revenu aux approches de la mort. Elle en parlait comme au temps où il était enfant et se blottissait entre ses genoux. Ses regards s'attachaient avec attendrissement sur Gilberte; elle lui serrait la main, l'attirait auprès d'elle, et, tout bas à son oreille: — Toi aussi tu l'as aimé, disait-elle.

Un soir, à la clarté pâlissante d'un jour d'hiver, elle agita ses mains blanches sur son lit. Ses regards anxieux cherchèrent Gilberte et l'appelèrent à son chevet. — Voici l'heure, embrasse-moi, lui dit-elle.

Puis, tandis que les lèvres de Gilberte s'approchaient de son

front, d'une voix qui avait la douceur d'un souffle et l'impérieuse autorité d'un commandement : — Tu te garderas à lui, reprit-elle.

Quand sa tête de nouveau se posa sur l'oreiller, elle ne respirait plus.

Les dernières cérémonies achevées, la meute des créanciers accourut. Ils songeaient à dépecer La Gerboise. Une lettre arriva qui portait le timbre d'une ville d'Italie, et par laquelle René donnait à Mme de Villepreux tout pouvoir légal de le représenter. M. de Porny devait l'assister dans la tâche difficile de débrouiller cette succession. Par quelques mots embarrassés, il la priait en finissant d'excuser son absence.

Le papier timbré pleuvait. M. de Porny se mit à l'œuvre déterminé à suivre jusqu'au bout les instructions de Gilberte, qu'il admirait et qu'il blâmait.

— Vous ne sauverez la terre qu'en l'achetant, et, comme on sait que vous la désirez, lui dit-il, on vous la fera payer plus cher qu'elle ne vaut. D'un autre côté, et ce n'est pas le moins grave de la question, vous échangez de bonnes valeurs industrielles contre une propriété qui ne vous rapportera pas le quart du revenu que vous perdez.

— Je le sais; mais je n'ai pas besoin d'être riche. Ce revenu d'ailleurs, avec ce qui me reste, est plus que suffisant pour me faire vivre largement. Arrangez-vous seulement pour que La Gerboise sauvée soit à l'abri de toute folie nouvelle.

— Et lui soit conservée en même temps?

— Oui, je réponds de moi; mais je ne réponds pas d'une maladie.

— Eh bien! il faut par un acte authentique lui en léguer l'usufruit en cas de décès, et en laisser la nue propriété à ses enfans nés ou à naître.

Ce dernier mot fit passer un léger frisson sur le visage de Gilberte. — C'est cela, dit-elle, arrangez tout avec mon notaire.

Mlle de Villepreux ne songea plus à retourner à Paris. Elle avait fait son royaume de La Marnière et de La Gerboise, qui désormais lui appartenait. Ces campagnes qui lui rappelaient ses meilleures et ses plus douloureuses émotions lui étaient chères par tout ce qu'elle avait laissé d'elle-même le long des sentiers et des bois. Pas un chemin creux, pas un buisson, pas un bouquet d'arbres, pas un pont fait d'une planche et jeté sur un ruisseau qui ne lui rappelât une pensée, une sensation, quelque chose qui s'était dégagé de sa jeunesse, et qu'elle retrouvait mêlé et confondu avec cette nature dont tous les aspects lui étaient connus. C'était l'histoire intime de sa vie écrite avec des plantes et des arbrisseaux, des cailloux et des

ronces, des chaumières et des fontaines. Ces pèlerinages entrepris au hasard lui étaient doux. Ils la faisaient rentrer en possession d'elle-même, et lui rendaient le calme. Ses jours étaient d'ailleurs remplis par mille occupations utiles qui lui permettaient de pénétrer dans les besoins et les intérêts de tous. Ils devenaient rapides par la régularité et légers par le sentiment du devoir accompli. Sa mère, dont elle était l'unique souci et l'unique tendresse, n'avait pas voulu faire de La Marnière une solitude. On y recevait un cercle d'amis auxquels M. de Porny, qui ne quittait presque plus le château, communiquait le mouvement et la gaîté. Son opinion était qu'il n'est pas nécessaire d'être triste pour se bien conduire, et que les jours qu'on donne au soulagement d'autrui gagnent en activité et en ressort quand on en distrait quelques heures pour l'amusement.

XI.

Des mois s'étaient passés, la vie s'écoulait calme sous les ombrages que Gilberte aimait. Mme de Villepreux, qui n'avait plus la responsabilité de l'avenir et qui savait de quelle blessure souffrait Gilberte, entourait sa fille des soins les plus délicats et des témoignages d'une affection ingénieuse à tout deviner. Elle avait comme des économies de tendresse à dépenser, et les lui prodiguait. Elle se délassait de ses premières sévérités érigées en système, et semblait lui demander pardon par ses caresses d'avoir cédé aux conseils d'une prévoyance inutile. Au milieu de cette existence paisible, un soir étant assise à l'écart, un livre sur les genoux, les yeux attachés sur l'horizon où la clarté pâlissait, Gilberte entendit derrière elle, dans l'ombre naissante d'une avenue, un pas qui faisait crier le gravier. Elle se dressa subitement, et, sans se retourner, d'une voix étouffée : — René ! dit-elle.

C'était M. de Varèze en effet qui revenait, un peu pâle, un peu triste et fatigué, traînant de l'aile, comme le pigeon de la fable. Il avait laissé son léger bagage à la prochaine station du chemin de fer, et avait fait la route à pied, prenant par le plus court, à travers champs. — Je passe, lui dit-il, et j'ai voulu vous serrer la main.

— J'aurais préféré, répondit Gilberte, que la pensée de me revoir vous eût amené jusqu'ici. Vous nous donnerez bien cependant quelques jours?

René s'inclina. Son embarras avait gagné Gilberte; mais elle se remit bientôt, et l'engagea à la suivre pour prendre possession de son appartement. — Vous serez là comme chez vous, et aussi longtemps que vous voudrez, reprit-elle. Si cependant vous avez le

moindre désir d'être plus libre, La Gerboise n'est pas loin, vous le savez, et rien n'y a été changé. Les meubles, les livres, votre attirail de chasse, tout est à sa place.

Il la remercia du regard, et resta à La Marnière. Mme de Villepreux n'avait pas été charmée de ce retour dont elle redoutait les conséquences pour Gilberte. — Rassurez-vous, lui dit sa fille, qui la devina dès le premier mot; je ne fais plus de rêves.

— C'est peut-être vrai; mais tu vis de ceux que tu as faits.

Cependant, à la prière de sa fille, Mme de Villepreux montra un visage ami à René. Quant à M. de Porny, il l'accueillit en homme qui a trop fait de folies pour n'être pas en fonds d'indulgence pour ceux qui en commettaient encore. Il n'était pas fâché d'ailleurs d'étudier d'un peu près une personne qui avait eu une influence si décisive sur la vie de Gilberte. — Ce sera mon compagnon de chasse, lui dit-il; mais je vous préviens que, s'il vous cause la moindre peine, je l'étrangle net au coin d'un bois.

Les promenades qu'ils entreprirent ensemble dans le pays mirent bientôt M. de Porny au courant des aventures de M. de Varèze. Elles n'étaient ni nouvelles, ni surprenantes.

La question était de savoir si René était guéri. M. de Porny ne le croyait pas.

Le séjour de René à La Marnière, en se prolongeant, le détendait. Son esprit, plus libre, redevenait jeune et gai. Des circonstances se produisaient durant lesquelles Gilberte le retrouvait tel qu'elle l'avait connu. Il s'était enquis des arrangemens qu'elle avait pris relativement à La Gerboise. Elle crut devoir ne lui rien cacher. — Ah! vous êtes bien toujours la même, s'écria-t-il en lui embrassant les mains avec une vivacité qui la troubla. Faut-il que vous ayez le cœur solide!

— Que serait-on, si on n'avait rien! fit-elle en badinant.

— Laissez! vous êtes la perfection même, et c'est ce qui vous nuit; mais parlons sérieusement. La Gerboise est bien à vous. Une de ces bonnes fortunes, comme il n'en arrive qu'aux dissipateurs, m'a tiré d'embarras à la dernière heure. Un héritage a remis ma barque à flot. Elle nage même très proprement. Cela me vient d'une parente éloignée que je n'ai pas vue quatre fois en ma vie. Elle s'est souvenue *in extremis* que je portais le même nom, et qu'elle devait tout à ce nom. Vous avez donc devant vous un cousin qui n'est plus, comme un lièvre des champs, sans gîte et sans abri.

— Tant pis! s'écria Gilberte.

— Comment tant pis!

— Certainement! ravitaillé par un testament, vous allez recommencer!

— Ah! voilà une chose à laquelle je n'avais point songé!

— Et qui est bien possible, n'est-ce pas?

— Vous ne me croiriez pas, si je vous disais le contraire, et cependant je déteste ces folies!

Rentré dans l'intimité de Gilberte, il était impossible que René ne fît pas quelque retour sur le passé. Un grand sujet d'étonnement pour lui était de voir si paisible et si doucement unie celle qui l'avait tant aimé. Il subissait l'attrait de cette égalité d'humeur, tout en ayant quelque dépit de la trouver si constante; quelque chose venant de lui qui l'eût troublée lui aurait fait plaisir. Il pensa d'abord qu'il y avait quelque projet de mariage dont on ne lui parlait pas. Il chercha, et ne découvrit rien. M[lle] de Villepreux n'était pas d'un âge cependant à renoncer à tout établissement. Il en vint à penser qu'elle n'avait peut-être pas oublié ses premiers sentimens, et qu'il n'était point impossible de tirer une étincelle de ces cendres encore chaudes. Il changea donc de langage et d'attitude auprès d'elle; ce ne fut pas l'effet d'un calcul, mais celui du charme qu'elle exerçait. Gilberte s'en aperçut bientôt. Elle fut douloureusement impressionnée de cette découverte. Bien loin de la flatter, cet hommage tardif la blessait. Il n'arrivait pas à son heure. M. de Porny, qui avait fait la même remarque, s'en ouvrit avec elle. — Si vous vous appelez enfin M[me] de Varèze, lui dit-il, aurai-je toujours mes libres entrées à La Marnière?

— Pourquoi non? répliqua-t-elle en l'observant.

— Ainsi vraiment vous y pensez?

— Non, mais je voudrais avoir votre avis sur ce point.

— Hum! l'affaire est délicate! Si vous aimez toujours M. de Varèze, mes observations sont d'un poids léger. Si vous ne l'aimez plus, ce n'est pas moi qui vous conseillerai jamais de l'épouser.

— Je me consulte. Je ne l'aime plus assez ou je l'aime encore trop, comme vous voudrez. Les deux choses peuvent être également vraies. Le premier mouvement, quand j'ai vu clair dans sa pensée, a été l'effroi. Je me croyais si bien à l'abri de toute émotion nouvelle!... Mais, quand je pense aux choses que j'ai vues, je sens dans mon cœur des froideurs de glace. C'est comme si de la neige coulait dans mes veines. Cette vie, telle que nous la menons en ce moment, me suffisait jusqu'à la fin de mes jours.

— Le croyez-vous? M. de Varèze peut se briser contre une invincible résistance, s'il essaie de sortir de sa réserve; mais vous pourriez lui en vouloir beaucoup, s'il y persistait.

— Qui peut vous le faire penser?

— Vous êtes femme.

Les promenades de Gilberte et de René les ramenaient souvent

aux lieux qu'ils avaient parcourus ensemble. Des souvenirs les y accueillaient. Un jour, en passant le long d'un taillis dont les jeunes arbres avaient élargi leur feuillage, une fillette proprement vêtue qui trottait sur la route un panier à la main salua M. de Varèze au passage, et, souriant, ralentit sa marche comme si elle avait eu envie de s'arrêter. René la regarda. — Monsieur, vous ne me reconnaissez pas, dit-elle alors, mais moi, je vous reconnais bien.

Et comme M. de Varèze l'examinait plus attentivement : — Nous passions sur cette route, il y a cinq ou six ans, ma mère et moi, reprit-elle, vous nous avez tendu la main...

— Comment! c'était vous! Vous étiez trois,... deux petites fillettes et un petit garçon plus jeune encore. Qu'êtes-vous devenus tous?

La fillette, dont les joues fermes et rougissantes attestaient la bonne santé, lui raconta que sa famille avait prospéré, grâce aux secours qu'il lui avait accordés. Le père était contre-maître dans une fabrique voisine; la mère travaillait chez elle. Les enfans poussaient comme de jeunes plantes vivaces. Déjà ils se rendaient utiles. On n'avait pas oublié M. de Varèze.

Après quelques paroles échangées, la petite fille continua sa course. Gilberte la suivit longtemps du regard, tandis que d'un pas léger elle foulait l'herbe du chemin. — Peut-être puis-je deviner ce qui se passe en vous, dit René, qui s'était rapproché d'elle. La même pensée m'occupe aussi. Je me vois sur cette même route offrant mon bras à la pauvresse qui se traînait en chancelant, et vous derrière ces buissons où je ne vous soupçonnais pas; mais ce que j'étais alors, peut-être ne le suis-je plus aujourd'hui. Que de choses auxquelles mon étourderie ne s'arrêtait pas, et qui feraient mon bonheur à présent!

Le cœur de Gilberte se mit à battre. — Pourquoi parler des choses qui ne sont plus? dit-elle.

— Parce que j'ai dépouillé le vieil homme, Gilberte, et qu'il dépend de vous que je sois celui que vous voudrez.

— Ah! trop tard! murmura Gilberte, qui secoua tristement la tête.

— Pourquoi trop tard, si je vous aime?

Et comme Gilberte ouvrait la bouche pour répondre, d'un geste suppliant il l'arrêta. — Ne me dites pas que vous ne m'aimez plus! s'écria-t-il, surtout si c'est vrai, ne me le dites pas! Laissez-moi le temps de vous prouver que je mérite les mêmes sentimens que je ne méritais pas autrefois; laissez-moi reconquérir ce cœur que j'ai perdu, et peut-être un jour ne regretterez-vous pas de vous être confiée à mon amour.

— Ah ! ce mot cruel, vous ne savez pas le mal qu'il me fait ! Dans combien d'occasions ne l'avez-vous pas profané !

— Accablez-moi; mais ce triste souvenir, je l'effacerai. Ni la patience, ni les efforts ne me manqueront. Ce sera l'œuvre de tous mes jours, la pensée qui dirigera toutes mes actions.

Il parla quelques instans sur le ton de l'exaltation la plus vraie. Gilberte n'y était pas accoutumée. Les accens de cette voix, dont chaque vibration l'avait émue, amollirent sa résistance. A demi vaincue, prise d'un attendrissement soudain qu'elle subissait en le condamnant : — Eh bien ! essayez, dit-elle.

Quand elle reprit le chemin de La Marnière, Gilberte était tout à la fois heureuse et mécontente. Heureuse d'avoir découvert cette chaleur et cette vie dans un cœur qu'elle avait vainement disputé aux tentations mauvaises, et mécontente aussi parce que la foi lui manquait. Cette complaisance hâtive, après ce qu'elle avait répondu à sa mère, ne la diminuait-elle pas? Ne l'engageait-elle pas aussi? Dans ce cas, n'était-ce pas jouer toute sa vie sur l'émotion d'une heure, née de la circonstance, et qui n'aurait pas plus de durée que la rosée du matin? Pourquoi remettre le pied sur cette pente fatale qu'elle avait gravie et descendue au milieu de tant de larmes?

Gilberte avait voulu revenir seule, déjà troublée par le mot qui était tombé de ses lèvres. Chemin faisant, elle rencontra un ruisseau dont les eaux gonflées par des pluies récentes emportaient dans leur cours des branches mortes qu'elle avait vues la veille encore étalées sur les rives. Elles descendaient en foule dans l'écume blanchissante du flot. Son regard les suivait dans leur fuite. Elle eut un sourire, et un rayon d'espoir pénétra dans son cœur. Pourquoi un flot de saines pensées et de vivifiantes inspirations n'emporterait-il pas les souillures dans lesquelles M. de Varèze s'était oublié? N'étaient-elles pas dans son passé comme ces branches desséchées qui n'ont plus ni racines ni feuillage? Il n'avait fallu qu'une pluie d'été pour les ravir au lit d'herbe où elles reposaient. Que fallait-il donc pour effacer jusqu'à la trace des défaillances dont la jeunesse de René avait souffert? Était-il dans son rôle d'être implacable et dure à ce qui venait à elle plein de bonnes résolutions?

Peu de jours après, un incident força René à se rendre à La Gerboise, où il pouvait plus facilement donner audience à une personne avec laquelle il était en règlement de comptes. Cette liquidation, ce nettoyage, comme il disait lui-même dans un langage familier, d'étourderies et de sottises qui avaient duré un certain nombre d'années se greffant les unes sur les autres, demandait des correspondances et des conversations et un triage de vieux papiers qui pouvaient se faire plus commodément dans son appartement de

garçon. Chaque jour cependant il voyait Gilberte; quand un empêchement ne lui permettait pas de se rendre auprès d'elle, il lui écrivait.

Un matin elle reçut ainsi une lettre qui portait le timbre d'une ville voisine où M. de Varèze avait été appelé pour donner une signature. Les premiers mots lui causèrent comme un éblouissement. N'avait-elle pas lu déjà ces mêmes expressions dans une autre circonstance? Il lui en restait comme le ressentiment d'une brûlure. Elle continua, mais tout à coup s'arrêtant : — Mais oui, c'est bien cela! s'écria-t-elle.

Gilberte avait sous les yeux un passage où se trouvaient presque littéralement les mêmes mots que dans d'autres circonstances il avait écrits à Mme de Genouillac. C'était le même regret de ne l'avoir pas vue la veille, la même assurance qu'il avait vécu avec son souvenir, les mêmes plaintes sur la pesanteur des jours qui s'écoulaient loin d'elle.

Elle laissa tomber ses mains avec accablement. De sourdes colères gonflaient son cœur. Ainsi ces mêmes expressions de tendresse qu'il avait adressées à une autre, — et quelle autre! — il les lui répétait à elle, qui n'avait eu dans sa vie qu'une pensée et qu'un but, lui! Son âme, affaiblie et comme épuisée, ne savait même plus rien trouver qui eût un accent plus vif et plus intime. Des souvenirs lui servaient d'inspiration! C'était dans le passé qu'il puisait le langage de son nouvel amour! Elle n'avait plus que le rebut du festin où d'autres avaient mordu à belles dents? Que fallait-il donc attendre de l'avenir, si dès le premier jour de tels coups lui étaient portés? Aurait-elle donc à se débattre éternellement contre le fantôme de Mme de Genouillac?

Cette lettre, sur laquelle ses yeux s'attachaient malgré elle, produisait dans son cœur l'effet d'une faux dont le tranchant se promène sur une prairie. Tout tombait. Il y avait autour de sa tendresse renaissante comme une moisson d'espérances mortes. Sa pudeur était froissée non moins que son orgueil. Elle se sentait atteinte dans ce qu'il y avait de plus délicat et de plus fier en elle. Le dernier rêve disparaissait dans un orage.

Mlle de Villepreux était encore sur la terrasse où la lettre de M. de Varèze lui avait été remise, la comparant à celle qui avait été adressée à Mme de Genouillac, lorsque le galop précipité d'un cheval lui fit retourner la tête. C'était René qui revenait. Elle l'attendit, il accourut. — Enfin! s'écria-t-il.

L'expression du regard de Gilberte l'arrêta. — Qu'y a-t-il donc? reprit-il.

— Vous vous êtes trompé ce matin, lui dit-elle. Je ne suis pas celle que vous croyez.

— Que voulez-vous dire?

— Voici deux lettres; laquelle est pour moi, laquelle pour la comédienne? Lisez.

Elle lui tendit, avec celle qu'elle venait de recevoir, une lettre jaunie et coupée aux angles qu'elle avait lue et relue cent fois. René l'ouvrit et devint pâle. — Je pourrais vous en répéter chaque parole une à une, reprit Gilberte. Je devrais vous remercier à présent de l'avoir écrite. Elle m'a donné l'horreur de l'amour.

Et, sans attendre la réponse de René, reprenant de ses mains la lettre que Mme de Genouillac n'avait jamais lue, elle se retira sans retourner la tête.

XII.

Les âmes faibles, atteintes par la vie, se courbent et tombent quelquefois dans une sorte d'anéantissement moral qui est à la résignation chrétienne ce que le fatalisme est à la philosophie. Il ne s'en dégage ni chaleur, ni mouvement. Elles n'acceptent pas dans le sens religieux du mot, elles ploient. La fameuse devise de Valentine de Milan devient la leur sans la haute poésie qui l'illumine d'un reflet d'éternelle douleur. C'est l'indifférence dans l'abattement; de l'existence, elles descendent à la vie végétale. Les âmes vaillantes se redressent. Trompées dans les pures aspirations de leurs calculs ou de leurs rêves, elles cherchent de nouveaux alimens à la flamme qui les consume. Leur activité ne s'arrête pas. Elles ont ce noble pressentiment que la vie est un combat, et ce qu'elles perdent d'espérances ou d'illusions ne diminue pas leur courage. Elles ne désertent pas la lutte : des vertus sortent de leurs blessures comme des parfums des fleurs qu'on écrase.

Mme de Villepreux et M. de Porny ne comprirent qu'une révolution venait de s'accomplir dans l'existence de Gilberte que par une application nouvelle et plus suivie à mieux remplir les devoirs qu'elle s'était imposés, et aussi par l'absence de René. La tristesse qui accablait par instans la jeune châtelaine, la gaîté vive à laquelle parfois elle s'abandonnait, se fondirent dans une humeur égale et sereine, comme les accidens d'un paysage se noient dans une lumière plus douce et l'harmonieuse uniformité des plans lorsqu'on s'élève sur les hauteurs, Gilberte ne dit rien à sa mère de l'incident qui avait écarté M. de Varèze de son voisinage; mais un soir en l'embrassant : — On m'appellera un jour la demoiselle de La Marnière, dit-elle.

Ce qu'il y avait de mélancolie et de tendresse dans son cœur

meurtri s'épancha dans la musique. Il n'y eut plus dans l'existence de Mlle de Villepreux que les menus événemens de tous les jours et un dévoûment sans bornes, mais intelligent, à toutes les souffrances qu'elle pouvait soulager. Elle y trouvait plus de fatigue que de récompense, mais ne se lassait point. Un soir qu'elle semblait rêveuse et comme accablée au coin du feu, à cette heure douteuse où la clarté pâlit derrière les vitres, M. de Porny s'approcha d'elle, et d'une voix doucement grave : — Un jour votre mère, dont j'entends le pas léger derrière cette porte, n'y sera plus, dit-il; moi aussi j'aurai disparu. Y avez-vous pensé? Vous serez seule.

Gilberte releva la tête lentement. — C'est donc votre idée *encore*, répondit-elle en appuyant sur le mot, que je devrais penser au mariage?

— Oui, encore. Vous vous apercevrez peut-être un jour que tous les dévoûmens ne remplissent pas le cœur autant qu'une affection.

— Je crois le savoir déjà.

— Eh bien! alors?

— Vous qui me connaissez, pensez-vous que ce que vous appelez une affection me suffise?

— Vous rêverez donc toujours! s'écria-t-il d'une voix presque triste.

Puis, d'un air gai qui répondait mieux aux habitudes de sa physionomie : — Que de mariages n'ai-je pas vus où l'on négligeait d'inviter l'amour! reprit-il; quelquefois même, piqué de cet oubli, il arrivait après.

— Je ne m'y fierai pas, répliqua Gilberte, et je l'ai trop aimé pour m'en passer.

Ce fut la dernière allusion que fit M. de Porny à la solitude dans laquelle Gilberte voulait se renfermer. La douceur même de sa résistance lui en indiquait la fermeté.

Les saisons, dans leur cours tranquille, ramenaient les mêmes occupations. Gilberte n'était plus retournée à Paris. M. de Porny passait une bonne moitié de sa vie à La Marnière, et l'on pouvait prévoir le temps où il y prendrait sa retraite. Une lettre tout à coup tomba dans ce repos comme une pierre dans un lac.

« Peut-être ne pensez-vous plus à moi, ma chère Gilberte; peut-être même avez-vous oublié jusqu'à mon nom, et cependant du fond de ma détresse je jette un cri vers vous. Tendez-moi la main, venez à mon aide, ou je suis perdu.

« Je ne sais que vous qui puissiez me sauver. Un jour vous m'aviez fait une promesse que je ne méritais pas. Le jour où ma bouche vous l'a demandée a été le seul clair et lumineux de ma vie. Ce mou-

vement a prouvé qu'il y avait encore quelque chose dans mon cœur de bon et de sain, puisque c'est entre vos mains que j'ai remis mon espérance suprême. Vous m'avez dit qu'une part de vous m'appartiendrait toujours, et qu'à mon premier appel vous accourriez. J'ai descendu l'abîme, ne m'y laissez pas rouler!

« Depuis l'heure fatale qui m'a chassé de votre présence, la dernière barrière qui me séparait de la chute a été brisée. J'ai marché dans la nuit, prenant pour la liberté ce qui était le plus indigne des esclavages. Je m'en voulais, et je vous en voulais, et j'accroissais sans cesse par de nouvelles folies la distance qui me séparait de votre pardon. Je ne vous raconterai pas ma vie. La sottise en a fait tous les frais, mais aujourd'hui la plus coupable, une sottise après laquelle il n'y a plus de remède, me menace. J'en ai conscience et le sens que je vais y céder, si quelqu'un ne me prête pas l'appui de sa force.

« Je n'ai plus que mon nom, — un nom que vous avez voulu, — défendez-le contre moi-même. Délivrez-moi. J'ai en ce moment le courage d'en appeler à vous; dans quelques jours peut-être ne l'aurai-je plus. Ne perdez donc pas de temps, si mon souvenir et la parole que j'invoque réveillent encore quelque pitié dans votre âme, venez Gilberte, venez! J'aurais pu tout vous devoir, je vous devrai mon salut.

« René de Varèze. »

— Le malheureux! s'écria-t-elle. Sans perdre une minute, Gilberte monta chez sa mère qu'elle avertit de son départ, et donna ordre d'atteler. M. de Porny, à qui elle avait fait part en passant de son projet de se rendre à Paris sur l'heure, lui demanda la permission de l'accompagner, et, sans attendre sa réponse, fit porter une valise dans la voiture.

Malgré l'empire qu'elle avait pris sur elle, Gilberte était en proie à l'agitation la plus vive. Elle prévoyait quelque catastrophe; mais laquelle? — C'est fort clair, murmura son compagnon de route qui haussa les épaules, il s'agit de quelque sot mariage!

— La pire de toutes alors! Vous croyez donc que c'est possible?

— Il vous l'écrit lui-même.

— C'est vrai, j'ai la tête perdue; mais, soyez sans crainte, je le sauverai!

— Même au péril de vos jours?

Gilberte ne répondit pas, et regarda la campagne par la portière du wagon. — Qui croyez-vous que ce puisse être? reprit-elle brusquement.

— Que sais-je! mais quelque aventurière assurément.

Elle retomba dans son silence avec de petits frissons nerveux qui

lui parcouraient le corps. Une même pensée l'obsédait. Ne fallait-il pas que le danger fût bien pressant pour l'avoir ainsi appelée? M. de Porny l'observait tristement. — Comme vous l'aimiez! dit-il.

— Oh oui! de toute mon âme!

— Et maintenant?

— Ce n'est plus la même chose, non, ce qui était ne reviendra plus; mais le sentiment qu'il m'a fait connaître tient à moi par des racines si profondes, que les mères doivent éprouver quelque chose de semblable à ce qui me déchire quand elles ont un enfant en péril.

— Laissez-moi vous faire une question sotte. Pourquoi cet amour? Quelle raison à ce dévoûment? J'ai vu M. de Varèze; j'ai causé avec lui. Il n'est point caché; quelques heures de conversation le mettent à nu. Il est bon, il en est même faible. Et puis?

— C'est tout. Cette faiblesse même est peut-être ce qui m'a séduite. Je me sentais forte. On dit que certains hommes doués des plus nobles vertus s'attachent à des créatures sorties du plus vil limon, et s'efforcent de les en arracher. Ils poursuivent le rêve de la réhabilitation. Ce que j'ai tenté appartient à un ordre de sentimens analogues. René avait l'instinct des choses élevées; j'ai voulu lui en donner la pratique. C'était encore un rêve! On ne donnera jamais au saule, dont les branches s'inclinent, la vigoureuse ramure du chêne. Depuis que j'ai fait du renoncement la loi définitive de ma vie, protégée par les années qui sont venues, il m'a été permis de regarder plus au loin et de chercher à pénétrer le secret de certains événemens comme de certaines influences. Vous en avez peut-être subi de pareilles. Des êtres ont un don particulier qui agit sur d'autres êtres sans qu'on sache pourquoi. Ce sont des affinités mystérieuses. Je me rappelle un mot de Mme de Varèze, cette pauvre grand'mère qui pleurait souvent sur René. Un jour qu'on s'étonnait de sa constante faiblesse pour son petit-fils, et qu'une voix sévère s'écriait : — A quoi est-il bon? elle répondit : — Il est bon à être aimé. Hélas! combien d'autres lui ont prouvé qu'elle ne se trompait point!

Les yeux de Gilberte devinrent humides. — Et vous ne lui en voulez pas? demanda M. de Porny.

— Plus à présent. Des jours ont coulé qui ont usé les aspérités de mon ressentiment. Le plus malheureux de nous, n'est-ce pas lui? Il m'a laissé cette chance heureuse de pouvoir lui être utile, et il ne peut plus rien pour moi.

Quand les deux voyageurs furent arrivés à Paris, M. de Porny insista auprès de Gilberte, qui voulait courir sur-le-champ à Auteuil, où demeurait alors M. de Varèze, pour qu'elle l'autorisât à s'y rendre seul.

Elle eut quelque peine à y consentir; mais, vaincue enfin par ses observations : — Allez, dit-elle, mais revenez vite.

Les deux ou trois heures qu'elle passa dans une chambre d'hôtel lui parurent éternelles. Avait-elle bien fait son devoir en laissant pendant de si longs jours et sans un souvenir celui auquel elle aurait voulu consacrer sa vie? L'orgueil ne l'avait-il pas mal conseillée? Chaque moment de leur commune existence lui revenait à la mémoire, et sa pensée s'arrêtait avec plus de complaisance sur ceux qui le lui faisaient voir jeune et gai sous les ombrages de La Gerboise. Elle entendit enfin le pas de M. de Porny. — Eh bien? dit-elle en courant à lui.

— Venez, répliqua-t-il.

Une voiture légère les attendait à la porte. Elle y monta un peu étonnée de cette réponse laconique, et partit bien enveloppée d'un manteau et d'un voile épais. La route se fit silencieusement. M. de Porny semblait absorbé dans des réflexions dont il ne sortait que par monosyllabes qui jetaient Gilberte dans de nouvelles craintes. Ils arrivèrent ainsi devant une haie vive, qui fermait un jardin à l'angle d'une rue écartée. — Regardez maintenant, lui dit-il.

Gilberte pencha la tête. — Dieu! s'écria-t-elle, est-ce lui?

M. de Porny fit un mouvement de tête affirmatif. M[lle] de Villepreux avait devant elle, assis sur un banc, se chauffant au soleil, un homme auquel il eût été fort difficile de donner un âge précis. Les deux coudes sur ses genoux et le menton pris dans ses deux mains, René était comme pétrifié dans l'attitude de l'accablement. Ses regards ne voyaient rien, sa bouche n'exprimait rien. La lumière qui tombait sur son visage en éclairait en plein les rides et la fatigue. On y voyait les traces douloureuses des ravages exercés par des années dont Gilberte n'avait pas le secret. Les tempes étaient nues, les joues creuses. Ce n'était pas un vieillard, c'était un homme en ruine. — Lui! lui! répétait Gilberte à demi-voix.

Un enfant qu'elle n'avait point encore aperçu sortit alors d'un bosquet voisin. Elle tressaillit à sa vue. C'était un petit garçon qui pouvait avoir quatre ou cinq ans. Il courut en jouant jusqu'auprès de René, et, laissant là son cerceau, chercha à grimper sur ses genoux. Tiré de sa tristesse par le babil et les agaceries de l'enfant, M. de Varèze le caressa doucement; un sourire passa sur son visage flétri, qui changea subitement d'expression : Gilberte revit comme dans un éclair l'aimable jeune homme qu'elle avait connu autrefois. En ce moment, René tenait le petit garçon entre ses bras et l'embrassait avec une tendresse passionnée. Gilberte se tourna vers M. de Porny, et lui jeta un coup d'œil où se lisait une question. — Oui, répondit le vieux Parisien, qui l'avait devinée.

Un frisson rapide contracta les lèvres de Mlle de Villepreux, qui de nouveau dirigea son attention sur le père et l'enfant. Tandis qu'elle examinait celui-ci curieusement, une voix de femme appela Henri. L'enfant sauta vivement à terre, et courut du côté de la maison aussi vite que ses petites jambes le pouvaient porter. Il y avait comme de la peur dans cette rapide obéissance. Au même instant, Gilberte aperçut à travers le feuillage la silhouette d'une femme dont la robe traînante balayait le gazon. Elle avait reconnu le timbre de la voix, elle reconnaissait à présent la forme qui s'effaçait derrière un rideau d'arbustes. — Ah! je comprends tout, murmura-t-elle.

— Restez ici, ne vous montrez pas, lui dit alors M. de Porny. Je vais rejoindre Mme de Genouillac, à qui j'ai demandé un rendez-vous. L'entrevue ne sera pas longue; aussitôt achevée, je reviendrai.

Trop absorbée par ce qu'elle avait déjà vu, Gilberte ne s'informa même pas de ce que son compagnon allait faire auprès de la comédienne, et reporta son attention sur le jardin. L'enfant disparu, René était retombé dans son immobilité. Il n'en sortait par momens que pour repousser des feuilles mortes du bout d'une canne qu'il tenait à la main, ou tracer des lignes sur le sable. Il les effaçait et recommençait. De la distance où elle était, Gilberte ne pouvait voir s'il écrivait des caractères formant des mots. Tout cela était fait d'un mouvement machinal. La pensée semblait absente.

Un instant vint où Mlle de Villepreux n'y tint plus. Elle descendit de voiture et s'approcha de la haie qui la séparait de M. de Varèze. De la place qu'elle avait choisie et d'où elle ne pouvait être vue par le cocher, qui s'était éloigné sur son ordre, les traits de René lui apparurent plus distinctement dans leur épuisement. Une grande pitié s'empara d'elle, et avant même d'y avoir réfléchi : — René! s'écria-t-elle.

René sauta sur ses pieds. On aurait dit qu'une étincelle électrique l'avait touché. Il l'aperçut et courut vers elle. — Gilberte! Ah! je savais bien que vous ne m'abandonneriez pas!... Vous me sauverez, dites?

Hors d'elle, Gilberte lui tendit ses mains par-dessus la haie, et saisissant les siennes qu'elle étreignit : — Oui, je te sauverai! reprit-elle, n'es-tu pas ma chose et mon bien?... Compte sur moi!

René baisait les mains de Gilberte, et ses larmes coulaient dessus. — Ah! vous avez été bien vengée, murmura-t-il. Le regard qu'il lui jeta révélait tant de douleurs cachées et de misères inépuisables qu'elle en eut le cœur serré. Ils causèrent ainsi quelques minutes dans un état de trouble inexprimable. Soudain une voix se fit entendre dans l'éloignement, René pâlit, et tournant ses yeux humides vers la maison : — Partez vite, dit-il, il ne faut pas qu'on

vous voie ici. C'est pour vous, c'est pour moi; mon salut est à ce prix!

La voix qui l'avait arraché à son délire l'appela de nouveau. Il jeta un adieu rapide à Gilberte, et s'éloigna tout effaré.

Bientôt après, M. de Porny rejoignit Mlle de Villepreux, qui avait regagné sa voiture. Du coin où elle s'était jetée, elle pouvait voir le petit Henri qui courait au-devant de son père. Ses yeux se remplirent de larmes qui coulaient silencieusement sur son visage. — Oui, murmura M. de Porny, vous ne parlez pas, et je vous entends; une maison dans l'ombre, un enfant, le repos,... que de choses heureuses dans ce jardin!

Le cœur de Gilberte éclata. — Je ne dissimulerai pas avec vous, qui m'êtes si bon et si dévoué, répondit-elle; j'avais pu croire que mon ambition n'allait pas au-delà des choses permises en souhaitant un mari qui m'aimât et à qui j'eusse consacré ma vie; mais que les choses faciles sont impossibles! Cette espérance qui m'a bercée, je ne l'ai plus. Ce qu'il en reste, vous l'avez vu,... un enfant qui n'est pas le mien, un pauvre être qui pousse vers moi un cri de détresse.

Les sanglots l'étouffèrent; mais bientôt, se raidissant contre sa propre émotion : — Je suis venue non pour pleurer, mais pour remplir un devoir, reprit-elle. Qu'êtes-vous allé faire chez Mme de Genouillac? Que lui avez-vous demandé? Que vous a-t-elle dit?

— Nous avons débattu les clauses d'une séparation; notre conversation a été celle de deux hommes d'affaires. Je défendais nos intérêts, elle défendait les siens.

— Que voulez-vous dire?

— Ne fallait-il pas rompre le lien qui l'attachait à M. de Varèze?

— Oh! à tout prix!

— Vous avez dit le mot. Et comment parvenir à ce résultat sans son libre consentement? Celui qu'elle tient n'aurait jamais trouvé dans son cœur l'énergie de la quitter; il fallait donc que ce fût elle qui fût intéressée à disparaître. J'ai pris le taureau par les cornes. J'ai heureusement l'habitude de ces sortes d'animaux malfaisans, et, au nom de la famille, je lui ai fait comprendre que son abandon lui rapporterait plus que sa fidélité.

— Et elle accepte? s'écria Gilberte avec un accent où il y avait autant d'indignation que de joie.

Ç'a été une question de chiffres. Les débats clos, j'ai donné parole et j'espère que vous ratifierez mon traité.

— Oh! je n'en discuterai pas les conditions. René sera libre?

— Entièrement, puisqu'il sera seul. J'ai fait comprendre à cette

fine mouche que M. de Varèze pourrait de nouveau se trouver sans ressources, et cette considération m'a aidé à l'emporter.

Gilberte réprima un geste de dégoût. — Et l'enfant? reprit-elle vivement.

— Elle a essayé de pleurer et du même coup a fait jouer la grosse artillerie de l'amour maternel; mais je savais qu'elle n'avait aucun droit légal sur lui. Cela m'a rendu bien fort. Quand elle a vu que je n'ignorais rien, elle a essuyé ses larmes, et une légère augmentation sur le chiffre de la somme convenue nous a mis d'accord. Dans trois jours, Mme de Genouillac ne sera plus à Auteuil.

Heureuse du résultat obtenu, Gilberte ne songea pas à demander à M. de Porny comment il se faisait que cet enfant qui était le trait d'union entre M. de Varèze et Mme de Genouillac appartînt à l'un sans appartenir à l'autre. De son côté, M. de Porny ne jugea pas utile de pousser l'entretien sur ce sujet délicat et d'entrer dans de plus amples détails. Il avait vu René dans la matinée et connaissait par le menu cette lamentable histoire. Il s'était présenté à lui comme un voyageur qui passe, et qui est désireux de serrer la main d'un ami des anciens jours. Le premier mot de M. de Varèze avait été pour Mlle de Villepreux, dont M. de Porny, dans la crainte d'une indiscrétion, lui avait soigneusement caché la présence à Paris; puis, ramené sur le chapitre de sa situation personnelle par une question sympathique, René s'était spontanément ouvert. La franchise de ses aveux, le sentiment profond de sa déchéance, et, malgré ce sentiment qui allait jusqu'à lui faire reconnaître qu'il méritait l'oubli, la certitude absolue que Mlle de Villepreux ne l'abandonnerait pas, touchèrent M. de Porny. Il s'étonna moins du charme qu'il exerçait sur Gilberte.

Ce fut par lui qu'il eut la révélation de la véritable cause qui avait amené son départ de La Marnière. — Chassé de sa présence, dit-il, je m'éloignais dans un état d'esprit où il y avait autant de colère que de chagrin. Eh quoi! me disais-je, une rupture pour quelques mots! Est-ce que toutes les lettres d'amour ne se ressemblent pas? Faut-il donc inventer à son usage un vocabulaire qui n'ait jamais servi? Une affection sérieuse s'arrêterait-elle à de semblables bagatelles? Elle avait dans le cœur plus d'orgueil certainement que de tendresse! A force de me répéter les mêmes choses et mille autres pareilles, j'arrivai à Paris déterminé à ne rien épargner pour oublier cette ingrate créature, car remarquez bien que dans ma folie j'allais jusqu'à accuser d'ingratitude celle qui m'avait accablé de tant de preuves de dévoûment!

Sa confession commencée, M. de Varèze la poussa jusqu'au bout. Arrivé sur le pavé de la grande ville dans les dispositions d'esprit

dont il venait de faire le tableau à M. de Porny, il lui était malaisé de ne pas tomber dans les folies. Le tourbillon prit René. Il n'avait pas tardé à renouer connaissance avec vingt désœuvrés, qui n'eurent point de peine à l'entraîner dans leurs désordres. Le cercle en était monotone et ne lui présentait plus ni saveur, ni imprévu; mais il éprouvait à se laisser aller à ce mouvement un amer plaisir. — Elle m'a fait l'injure de croire que j'étais indigne d'elle, se disait-il; eh bien! je le serai. Et il continuait comme un cheval échappé qui ne mesure plus la rapidité de son élan et les embarras du chemin.

Au plus fort de cette existence, un soir, ses yeux tombèrent sur une affiche au milieu de laquelle brillait en gros caractères le nom de Mme de Genouillac. Elle jouait dans une représentation à bénéfice sur le théâtre de ses débuts. René prit un billet et s'assit à l'orchestre. La salle était comble. La comédienne avait pris de l'audace dans ses promenades diverses. Elle joua avec désinvolture un rôle hardi qui demandait plus de verve et d'entrain que de finesse. Son talent s'était accru dans un genre qui le diminuait. On l'applaudit. René crut de bon goût de lui envoyer ses complimens sur une carte de visite. Elle la lui retourna avec ces trois mots écrits au crayon : — Apportez-les-moi. Il suivit la concierge du théâtre et monta dans la loge de l'actrice.

Ce devait être une rencontre; ce fut une chaîne. Chaque jour, elle devait être rompue, chaque jour en serrait les nœuds. L'habitude reprenait son empire. M. de Varèze recommença donc, en compagnie de Mme de Genouillac, cette existence de pérégrinations dramatiques dans laquelle il épuisait ce qui lui restait de jeunesse et gaspillait sa fortune. Au milieu d'une excursion en Allemagne, un enfant lui vint. C'était pour René un lien qui le rattachait à la vie par un côté tendre et sérieux. Il n'hésita pas à lui donner son nom. Pour sa maîtresse, ce ne fut qu'un ennui. Mme de Genouillac pensait à sa liberté qui allait être gênée. En ce moment d'ailleurs, ce que M. de Varèze possédait encore était compromis dans la liquidation d'une grande entreprise industrielle de laquelle il avait tiré de beaux revenus pendant quelque temps, et qui menaçait de ne rien rendre à ceux qui lui avaient confié leurs capitaux. C'était un avenir qu'elle ne voulait pas accepter. Elle ressuscita donc ce mari qu'elle avait perdu, disait-elle, dans l'extrême Orient, et déclara ne pouvoir reconnaître le petit Henri.

Plus tard, quelques années s'étant passées sans amener ce petit-fils de Crésus que toute actrice s'obstine à rêver, Mme de Genouillac regretta cette résolution prise à la hâte, et se rapprocha de René à qui le gain d'un procès avait rendu une partie de son aisance pre-

mière. Sa tendresse pour Henri devint subitement expansive et bruyante, et elle ne pensa plus qu'à échanger le nom de Genouillac contre celui de Varèze. Ce fut alors qu'elle se retira dans la petite maison d'Auteuil, où elle employa toutes les ressources de son art et de son expérience à jouer à son profit les scènes variées d'une comédie intime. René en devinait les ruses et ne se sentait pas l'énergie de s'y soustraire.

On sait par quels argumens M. de Porny eut raison de la fantaisie de Mme de Genouillac. L'appât d'une rente qu'on s'engageait à lui servir, si elle disparaissait, et aussi longtemps qu'elle resterait absente, acheva de la déterminer. Un matin, M. de Porny put annoncer à Gilberte que l'aventurière avait fidèlement tenu parole.

— Et vous êtes seul? s'écria-t-elle.

La porte s'ouvrit et René entra tenant le petit Henri par la main.

— Vous m'avez racheté de l'esclavage, dit-il, faites de moi ce que vous voudrez.

Sans répondre, Gilberte attira l'enfant auprès d'elle, l'assit sur ses genoux et l'embrassa.

Un an après cette scène, M. de Porny, qu'une affaire de famille avait éloigné de La Marnière un assez long temps, y retourna et fut reçu par Gilberte avec un élan qui lui prouva que rien n'était changé pour lui dans cette âme limpide. Le faisant asseoir à côté d'elle sur un banc rustique d'où la vue s'étendait sur un doux paysage dont son hôte connaissait tous les accidens : — Vous nous restez, lui dit-elle. — M. de Porny eut un mouvement d'épaules familier qui semblait dire : A quoi bon me demander cela? Puis aussitôt, — vous l'avez donc épousé? reprit-il.

— Oui, ne fallait-il pas donner un dernier chapitre au roman de mes singulières amours?

— Et comment cela s'est-il fait?

— Le plus naturellement du monde. J'avais installé M. de Varèze et son fils à La Gerboise. Ils venaient à La Marnière tous les jours, où j'allais les voir. Le petit Henri est charmant; c'est une nature tendre et caressante. Dès qu'il m'aperçoit, il court à moi et se jette dans mes bras. Ma mère en raffole. Je devrais haïr cette preuve vivante de mon abandon, et je l'aime. Le père s'est bien vite appliqué à des occupations régulières qui remplissent ses journées, et ne sont pas sans utilité. Il y trouve une grande sérénité d'esprit; mais il lui est resté de son passé une sorte de fatigue morale qui se traduit par de longs silences et une timidité sauvage qu'un rien effarouche. A la moindre difficulté, il m'appelle. Tout visage inconnu l'inquiète. Un soir qu'Henri s'était endormi sur mes genoux, j'ai pris René par le bras. — J'ai sauvé votre nom d'une tache qui l'eût

flétri à tout jamais, lui dis-je. Je ne sais qu'un moyen de le mettre à l'abri de tout péril nouveau. C'est d'en faire le mien. Le voulez-vous? Il s'est agenouillé devant moi, sans répondre, joignant les mains. Riez, si vous en avez le courage; mais ce mouvement naïf m'a remuée jusqu'au fond du cœur. J'ai bien compris en ce moment que, s'il avait fallu ma vie pour le rendre heureux, je la lui aurais donnée.

Un vieux domestique qu'on avait vu de tout temps dans la maison parut alors. — Madame, dit-il, j'ai dressé la table au grand air, sous les marronniers du quinconce, faut-il servir?

— Avez-vous prévenu M. de Varèze et son fils?

— Les deux enfans? sans doute... Le grand pêchait à la ligne, le petit attrapait des papillons;... mais les voici.

M. de Porny vit apparaître en effet du bout d'une allée un homme déjà grisonnant qui portait sur l'épaule des lignes et un panier à mettre le poisson. Il souriait sous son grand chapeau de paille. Un enfant armé d'un filet de gaze verte sautait auprès de lui. On entendait sa voix argentine qui babillait. — Vous voyez, dit Gilberte, que je suis heureuse dans le sens qu'on attache communément à ce mot; ma vie est tranquille et ma pensée n'a pas plus de regrets qu'il n'y a de nuages dans mon passé. J'ai l'assurance d'une famille et j'ai donné l'ombre du bonheur à celui que j'ai aimé. N'est-ce pas déjà beaucoup?

— Oui, cependant ce ne sont que des à-peu-près. Et maintenant?

— J'espère mourir en paix, après avoir fait un homme du fils d'une autre. Si c'est encore un rêve, ce sera du moins le dernier.

AMÉDÉE ACHARD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1871.

Nous disions le 31 mars dernier que le centre légal créé dans l'assemblée nationale par les élections du 8 février, et établi à Versailles avec M. Thiers, avait empêché la commune insurrectionnelle de Paris de dominer la France, que c'était la première fois que la partie n'avait pas réussi à se substituer au tout, et la première résistance légale opposée avec succès dans notre pays aux révolutions et aux coups d'état.

Nous le disions avant les journées du 2, 3 et 4 avril, avant la résistance opiniâtre opposée par nos soldats aux fédérés de Paris pendant la quinzaine qui vient de s'écouler; à plus forte raison devons-nous le dire maintenant que l'armée, par son attitude résolue, a, contre l'attente avouée de la commune, pris parti pour l'assemblée nationale. Désormais, quelles que soient les alternatives de cette lutte douloureuse que nous aurions voulu de toutes nos forces pouvoir empêcher, la question nous paraît décidée. La date et la forme du dénoûment parisien tardent encore; mais les doutes sur le dénoûment lui-même ont cessé. Paris n'opprimera pas la France. Personne assurément ne contestait le droit de la France de résister à l'oppression passive et active de Paris; personne aujourd'hui ne doute plus du fait. Les fédérés qui venaient chercher l'infidélité et l'égarement des soldats ont rencontré l'inébranlable assurance de leur patriotisme et de leur bon sens. La victoire restera au droit, nous en avons l'assurance, et, quelque peine qu'on doive éprouver à se féliciter d'un succès dans ces luttes fratricides, il faudra s'applaudir de celui-là. Il s'agit de la nationalité de la France, si douloureusement blessée, et qu'il nous faut sauver à tout prix. On va nous dire, nous le savons bien, que la nationalité française est aussi à Paris. Oui, dans le Paris de l'héroïque résistance opposée pendant cinq mois aux envahisseurs, — oui, dans le Paris qui a su endurer toutes les fatigues et toutes les misères d'un long siége pour donner à la France le temps de sauver au moins son honneur; mais sont-ils Parisiens, sont-ils Français, ceux qui continuent contre nous les mal-

heurs de la guerre étrangère par les malheurs plus cruels encore de la guerre civile? Ils n'appartiennent pas à la nationalité française, ceux qui oublient avec tant d'empressement les désastres présens de la patrie pour nous consoler par les espérances lointaines de la république universelle. Le trait le plus saillant et le plus triste de notre situation, c'est l'absence absolue de patriotisme. On renverse la colonne Vendôme sous prétexte qu'elle est une insulte permanente du vainqueur aux vaincus; ne devrait-on pas songer que le moment qu'on prend pour rendre hommage à la fraternité des peuples est assez mal choisi, quand les Prussiens sont à Saint-Denis et nous regardent nous détruire? Ne vaudrait-il pas mieux les priver de ce plaisir le plus tôt possible? Justement des paroles de bon sens viennent de nous arriver de Versailles, apportées par quelques républicains qui sont au-dessus des soupçons. M. Thiers leur a confirmé « qu'il garantit l'existence de la république tant qu'il restera au pouvoir, qu'il a reçu un état républicain, et qu'il met son honneur à le conserver; » il les a pleinement rassurés sur les franchises municipales de Paris, « qui jouira des priviléges des autres villes, qui sera mis enfin dans le droit commun, rien de plus, rien de moins. » Voilà, il nous le semble au moins, de quoi faire cesser bien des malentendus; voilà le redressement des griefs qui ont fait prendre les armes à la population le 18 mars, et que le comité central alléguait dans ses affiches pour jeter d'abord le peuple dans la rue, et pour envoyer ensuite la garde nationale au rempart. Cet appel au bon sens public sera-t-il écouté? Il n'est malheureusement pas possible de le croire. Nous sommes bien loin à cette heure de toutes ces revendications du premier moment. Il s'agit bien d'une simple réforme municipale, quand on fait appel à tous les proscrits des insurrections européennes, quand la commune, sortant à chaque instant des limites qu'elle s'était tracées, abolit la conscription et le budget des cultes, s'approprie les biens du clergé, prétend traiter directement avec les puissances, met la main sur les propriétés de la France, envoie ses commis prendre possession des ministères et ses barbouilleurs s'emparer des musées! Ballottée sans trêve du socialisme au jacobinisme, se contredisant et se combattant tous les jours, éprouvée surtout par ce mal dont la France souffre depuis dix-huit ans, et qui est le symptôme des décadences, l'absence d'hommes politiques, la révolution du 18 mars ne sait pas ce qu'elle veut, et il est bien difficile de s'entendre avec elle parce qu'elle n'a point de programme formulé. Il y a donc peu d'espoir que ces tentatives de conciliation réussissent, et le sang français va couler de nouveau versé par des mains françaises.

L'armée, réorganisée par l'habile activité de M. Thiers, et rendue au sentiment du devoir par le patriotisme, voilà la grande conquête de cette quinzaine, et, si cette conquête n'a point encore son triomphe dans Paris, c'est qu'il faudrait, pour l'obtenir plus vite, verser plus de sang,

et que l'humanité ordonne la patience, quand la patience ne peut plus nulle part créer l'incertitude.

Il y a donc en ce moment à Versailles trois choses qui forment l'invincible faisceau de la France, séparée de Paris par la commune, qui, sortie violemment de ses attributions municipales et s'écartant chaque jour davantage de revendications dont nul ne pouvait méconnaître la légitimité, tyrannise, faute de pouvoir les convaincre, ceux de moins en moins nombreux que la nécessité soumet à ses décrets. Ces trois choses sont l'assemblée nationale, M. Thiers investi par elle du pouvoir exécutif, l'armée française, et contre ce faisceau viendront se briser les passions de la commune de Paris, d'autant plus impuissantes qu'elles ont le tort de s'exprimer en termes renouvelés mal à propos de 93.

Nous voudrions faire quelques courtes réflexions sur le caractère et la conduite de ces trois forces diverses réunies dans le même cercle et coopérant à la même œuvre. Commençons par l'armée.

Disons-le franchement : l'armée avait un grand devoir à remplir et une grande revanche à prendre devant le pays. Pervertie par une mauvaise organisation, plus prétorienne que nationale, gâtée par des pratiques plus mauvaises encore que son organisation, livrée dans beaucoup de ses commandemens à l'esprit de courtisanerie et au régime de la faveur, faite de plus en plus pour les parades de la force et pour des représentations comme celles de Saarbruck, le 4 août 1870, plutôt que pour de vraies journées militaires, perdant peu à peu par l'influence des exemples d'en haut la virilité et la sincérité que donne le généreux métier des armes, l'armée devait, aussitôt qu'elle se heurterait contre la réalité, éprouver un désappointement et un échec qu'avaient prévu et annoncé quelques-uns de ses chefs et ses meilleurs amis. Le désappointement a été terrible. Il laissera dans l'histoire de France quelques pages inexpiables. Tout fit à la fois défaut à nos soldats, la science des chefs, l'activité des intendans, la prévoyance des dangers, tout, sauf le courage, devenu inutile et impuissant. La guerre sembla une science que les Français avaient oubliée, ou plutôt dont ils n'avaient pas suivi les progrès. Le duel qui, au XV[e] et au XVI[e] siècle, avait tué la chevalerie par les armes à feu, parut se renouveler entre la guerre de nature et d'instinct et la guerre d'art et de précision. Le courage fut cette fois encore battu par la science. C'est ce grand et douloureux désappointement que l'armée sent bien qu'il lui faudra du temps pour réparer; mais avant de le réparer par la science et les études, il fallait, pour réorganiser l'armée et la mettre à même de suffire aux calamités de l'heure présente, il fallait se servir de la science et des talens militaires de ceux qui en avaient conservé le dépôt malgré l'inertie et l'irréflexion impériales, qui l'avaient augmenté par les méditations de la captivité, et que la captivité nous rendait : il fallait refaire la discipline et la fermeté du soldat, le soin et la vigilance des officiers. Voilà ce qui s'est

fait à Versailles sous l'inspiration et la surveillance de M. Thiers, et quand la triste nécessité de la guerre civile a forcé notre armée de montrer les qualités qu'elle avait si vite et si bien recouvrées, la France a retrouvé, pour défendre la cause de tous ses départemens attaqués par un seul, et non certes le moins brave, qui s'égarait malgré lui, la France a retrouvé son armée telle qu'elle l'eût souhaitée contre les Prussiens, son armée refaite dans les bivouacs laborieux et intelligens de Versailles, et qu'elle conservera pour les revanches de l'avenir.

M. Thiers aura dans l'histoire deux mérites qui s'accordent et s'accroissent l'un par l'autre, celui d'avoir fait la paix quand la guerre allait achever de détruire la France, et celui d'avoir refait l'armée détruite par la guerre, et de l'avoir refaite pour défendre la paix intérieure, c'est-à-dire l'avenir non-seulement de la France agricole et industrielle, mais de la France militaire elle-même.

Personne ne s'étonnera que, l'armée ayant ici le premier rôle, hélas! ce soit de l'armée que nous nous soyons d'abord occupé plutôt que de l'assemblée nationale. Quand les événemens priment les discussions, ce n'est point aux assemblées que l'action appartient; il y a pour les divers ordres de pouvoirs dans un état des temps différens pour agir. Les électeurs du suffrage universel, qui sont le grand pouvoir souverain, ont d'abord agi pour créer l'assemblée nationale. Ensuite la chambre a dû agir pour créer le pouvoir exécutif et pour faire la paix. Le pouvoir exécutif a dû agir avec beaucoup de zèle et d'activité pour gouverner et pour administrer sous le contrôle de l'assemblée, contrôle toujours librement accepté, jamais subi; il a surtout agi pour refaire et réorganiser l'armée, c'est-à-dire pour avoir, contre les violences de la passion et contre les audaces des partis, une force libératrice. Une fois l'armée réorganisée, c'est elle qui devait agir, et qui doit agir encore. Il y a des gens qui, comprenant mal ce que c'est qu'un gouvernement, et quels sont les différens temps d'agir de ses différens pouvoirs, voudraient que l'assemblée nationale agît toujours, et légiférât toujours. Que fait donc l'assemblée nationale? disent-ils. Elle ne fait rien; nous l'avons nommée pour agir. Ces gens-là confondent l'agitation avec l'action. Que voudrait-on par exemple que fît l'assemblée nationale? Qu'elle s'amusât à renverser des ministres, à contrarier M. Thiers pour constater son indépendance, à faire aujourd'hui des lois qu'elle déferait demain, parce que les événemens contrarieraient les décisions législatives? Elle a mieux à faire: elle doit examiner les moyens de remettre l'ordre dans l'administration troublée par les désastres et les désordres de la guerre.

Songeons par exemple qu'à côté du demi-milliard que nous avons à payer aux Prussiens pour assurer la libération de nos départemens de la rive droite de la Seine, il y a un autre demi-milliard que réclament je ne sais combien de fournisseurs de tout genre qui ont profité de nos malheurs pour faire des gains frauduleux, qui ont livré à nos soldats

mourant de faim et de froid des vivres avariés, des vêtemens usés et en lambeaux payés comme neufs, des chaussures qui n'avaient pas de semelles. Que de marchés frauduleux! que de pots-de-vin infâmes prélevés sur la vie et la santé de nos enfans! Il y a une commission de l'assemblée composée de soixante membres chargée d'examiner ces infamies, et, si nous en croyons ce qui se dit des premiers coups d'œil jetés par la commission dans ces étables d'Augias, il y a de quoi faire frémir non-seulement la probité publique, mais l'humanité, car toutes ces friponneries se sont soldées par des désastres nationaux, et par des misères et des morts individuelles dans nos bivouacs et dans nos hôpitaux. Cette commission de la chambre est et doit être une véritable chambre de justice, et une chambre de justice avec la publicité de notre temps, avec la conscience de magistrats appelés à venger l'intérêt public.

Qu'on soit tranquille. L'assemblée sait la mission non-seulement politique, mais administrative que lui ont donnée les élections du 8 février; elle saura répondre à la confiance spontanée que le pays lui a témoignée. Elle agira comme il lui appartient d'agir quand l'heure sera venue. Elle le fera, non pas en s'immisçant mal à propos dans l'administration, mais en aidant le gouvernement à remettre en vigueur les bonnes pratiques administratives, à écarter les complications inutiles, fécondes en paperasses, stériles en actions, à détruire la centralisation dans la province, où elle représente seulement l'autocratie électorale des préfets de l'empire, à la conserver simplifiée dans les divers services publics, où elle représente l'unité nationale. L'assemblée nationale, qu'il est de mode de critiquer et de railler en ce moment, n'a ni les préjugés, ni les défauts qu'on lui prête. Nous sommes de l'avis de M. Langlois, qui a la bonne habitude de dire tout ce qu'il pense, et de braver les murmures de son parti : l'assemblée nationale est essentiellement et sincèrement libérale dans toutes ses sections, à droite comme à gauche. Les personnes qui la connaissent le mieux n'hésitent pas à répondre, quand on leur dit qu'elle est réactionnaire et légitimiste, qu'elle n'est réactionnaire que contre le régime de l'empire, et quant aux légitimistes, disent-ils, il serait impossible d'en trouver un seul comme ceux qui apportaient dans les chambres de 1832 et de 1834 les rancunes d'une récente défaite. Les légitimistes de nos jours n'ont point perdu leurs vieilles et généreuses traditions de famille; mais ils laissent à leurs pères leurs impatiences et leurs illusions. Ils sont de leur temps; ils le comprennent, et respectent le passé sans vouloir le reproduire, même quand ils le pourraient.

L'assemblée nationale a surtout un mérite dont nul ne saurait plus douter; elle renferme un véritable parti de gouvernement, d'autant meilleur qu'il s'est formé tout seul et par ses propres instincts, sans aucune influence et sans aucune intervention ministérielle. Ceci nous amène à dire un mot de la séance du samedi 8 avril, où M. Thiers a

menacé de donner sa démission. Pourquoi, dit-on, l'assemblée, qui venait de voter pour l'élection des maires par les conseils municipaux dans les grandes comme dans les petites communes, s'est-elle ravisée sur la menace du chef du pouvoir exécutif, et a-t-elle restreint l'élection des maires par les conseils municipaux aux communes qui sont au-dessous de 20,000 âmes, et qui ne sont pas des chefs-lieux de département ou d'arrondissement? Là-dessus, comment ne point se récrier contre une assemblée qui change d'avis à la minute sur la parole du chef du pouvoir exécutif?

Remarquons d'abord que l'amendement qui rendait les maires électifs partout n'avait passé qu'à une voix de majorité, 275 voix contre 274. Ce n'est donc pas une assemblée tout entière qui obéit servilement à la voix d'un homme, et se contredit pour ne pas lui déplaire; ce sont seulement quelques députés qui, mieux avertis ou mieux avisant, corrigent leur premier avis par un second. Cela arrive partout. La chambre était visiblement incertaine sur la question, puisqu'elle s'était partagée presque également en deux. Les uns considéraient la question de doctrine politique : jusqu'où doit aller dans notre gouvernement l'action du pouvoir électif? Les autres considéraient la situation actuelle : faut-il ôter au gouvernement que nous avons créé un de ses moyens d'action au moment même où il a besoin de toute sa puissance pour lutter contre l'anarchie révoltée? Les uns faisaient de la science constitutionnelle; les autres faisaient de la politique, et se prêtaient aux circonstances. Les deux choses sont permises naturellement dans une assemblée vraiment indépendante et sincère.

Mais nous laissons volontiers ces détails de côté pour nous attacher au point important que nous avons indiqué, l'existence dans la chambre d'un parti de gouvernement, et qui s'est formé tout seul. On peut rendre cette justice au ministère ou lui faire ce reproche : il s'occupe peu de la chambre, et ne paraît pas songer à la diriger. M. Thiers est trop occupé pour le faire, et les autres ministres n'ont pas sans doute cette vocation, ou ne se sentent pas l'autorité suffisante pour avertir la chambre et pour poser au besoin la question de cabinet. Le parti de gouvernement qui, avant même que M. Thiers eût parlé, avait donné 274 voix à l'avis encore inconnu du gouvernement, ce parti s'est formé tout seul, très spontanément, et l'esprit de parti ne l'a pas plus aidé à se former que l'influence ministérielle. L'assemblée ne s'est pas partagée en républicains et en monarchistes : il y a des républicains sans passion, il est vrai, parmi les 274; il y a des monarchistes et des meilleurs parmi les 275. Le parti du gouvernement s'est donc formé à la chambre par la considération unique des dangers que courent le gouvernement, la société, le pays, et par l'idée des remèdes qu'il faut appliquer à ces dangers. Il a cru que les circonstances étaient en ce moment plus impératives que les doctrines. Il n'a point certes renoncé aux doctrines libé-

rales; mais il croit qu'il faut en varier l'application selon les temps, suivre enfin la maxime de Louis XIV : « changer parfois de route, afin de ne jamais changer de but. » Il ne s'agit point ici de faire de l'ordre, comme en 1852, dans une pensée malsaine et intéressée, et de prôner l'autorité à tout propos, surtout quand l'autorité s'était créée toute seule et par la violence. Cela nous a trop mal réussi, et tous nos maux viennent de là; mais il ne faut pas non plus faire du désordre pour arriver à l'ordre. La route n'y conduit pas, et le mal n'a jamais mené qu'au pire.

Cette assemblée séparée en deux, le chef du pouvoir exécutif gourmandant la chambre et l'obligeant à s'amender en la menaçant de se retirer, tout cela a fait croire aux personnes qui aiment les conflits, et qui devraient pourtant en être fatiguées par le temps qui court, que nous allions avoir une crise. On a parlé de propositions constitutives, et chacun a proposé l'élixir souverain qu'il a dans sa poche pour guérir tous nos maux. Les uns accepteraient volontiers la monarchie, d'autres voudraient qu'on proclamât définitivement la république. Cela, disent-ils, apaiserait par enchantement toutes les querelles et calmerait tous les partis. Heureuse crédulité! Consacrer la république par un vote solennel de l'assemblée serait faire le contraire de ce que nous voulons. Si la république est aujourd'hui le gouvernement qui nous divise le moins, c'est parce qu'elle est provisoire; faites-la définitive, elle prend tous les inconvéniens des gouvernemens définitifs. Le salut de notre pays est de n'avoir pas d'intitulé pour l'avenir; quiconque voudra intituler l'avenir risque de le détruire pour lui et pour les siens.

Beaucoup de personnes qui ont l'oreille ouverte sur les couloirs de l'assemblée nationale croient, trompées par les médisances qui sont naturelles à toutes les coulisses, que la chambre, et la majorité surtout, ne sont pas favorables à M. Thiers. Grave erreur : on cause contre lui; mais on vote pour lui. Nous ne prétendons pas que le ménage de M. Thiers et de l'assemblée nationale soit un ménage toujours paisible et doux, une idylle pleine de lait et de miel; c'est un ménage qui n'a pas de divorce possible, et c'est là ce qui en fait la sûreté. L'assemblée murmure contre M. Thiers, mais elle lui obéit; M. Thiers gronde contre l'assemblée, mais il sait bien que sa vraie puissance et sa vraie force lui viennent d'elle, et il ne veut pas plus se séparer d'elle qu'elle ne veut se séparer de lui. Quiconque ne comprend pas ces agitations d'intérieur, et le peu de fond qu'elles ont, ne comprend rien à l'assemblée. L'inconséquence sauve tous les soirs le monde, que la logique perd tous les matins. Ce qui fait l'indissolubilité du mariage de M. Thiers et de l'assemblée, c'est que ce mariage a pour principe et pour lien sacré la nécessité patriotique de réorganiser et de sauver la France. C'est là le sacrement de leur union.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Le Redresseur, rectification raisonnée des principales fautes de français, par P.-G. de Dumas, correspondant de l'Institut de France, officier de l'instruction publique, 1 vol. in-12; 1871.

Un savant lorrain qui, Dieu merci, reste un savant français, M. le baron Guerrier de Dumast, s'est donné pour mission, depuis cinquante ans, de combattre tous les genres d'erreurs accréditées parmi nous : histoire, archéologie, linguistique, jurisprudence, il est peu de sujets auxquels il n'ait touché, semant partout d'une main libérale d'utiles vérités. Dans un récent opuscule, il se plaît à rappeler toutes les initiatives fécondes que la civilisation doit à la Lorraine, depuis les établissemens de Brunehaut jusqu'aux réformes agricoles de Matthieu de Dombasle : nul Lorrain n'a porté plus loin cet esprit d'initiative dont il fait honneur à son pays. Aujourd'hui il ne dédaigne pas de l'appliquer à des questions de grammaire française. Il fait la guerre aux solécismes avec une ardeur aussi juvénile que lorsqu'il faisait appel aux rois et aux peuples de l'Europe en faveur de l'indépendance de la Grèce.

Dans un siècle de libre examen, M. de Dumast n'a pas cru que l'autorité des grammairiens et l'usage des bons auteurs fussent des raisons suffisantes pour proscrire les locutions incorrectes. Il se livre sur chacune d'elles à une discussion en forme, dans laquelle il sait invoquer tour à tour l'étymologie, l'analogie des autres langues et des raisons de sens commun, qui ne sont pas dans sa main l'arme la moins redoutable. On lui a reproché de se montrer trop savant dans ces discussions, qui ne doivent viser qu'à redresser ceux qui parlent mal, c'est-à-dire les ignorans. Le reproche serait fondé, si le mauvais langage était toujours une preuve d'ignorance. Hélas! la plupart des fautes qui excitent la juste indignation du savant linguiste ne se rencontrent que trop dans la conservation et dans les écrits des hommes les plus éclairés.

On pourrait signaler bien des lacunes dans le livre de M. de Dumast, s'il avait eu la prétention de faire un traité complet et méthodique de *cacologie*; mais il n'a voulu que combattre quelques-unes des fautes les plus grossières qui menacent de s'introduire dans la langue, sous le couvert de la littérature elle-même. Tel qu'il est, ce petit volume est un chef-d'œuvre de bon sens et de bon goût, et, ce qui ne gâte rien, de polémique spirituelle et vigoureuse. Nous citerons particulièrement les articles *soi-disant* pour *prétendre, savoir* pour *falloir, chance* pour *bonheur*, etc. Il faudrait tout citer, et il vaut mieux inviter simplement le lecteur à faire son profit des observations grammaticales de M. de Dumast.

C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLI[e] ANNÉE.

MARS — AVRIL 1871

Livraison du 1er Mars.

Journal d'un voyageur pendant la guerre de 1870, première partie, par M. George SAND. 5

Études antiques. — Le Christianisme et la Morale de Sénèque, par M. Gaston BOISSIER. 40

La Lorraine pendant l'armistice, par M. A. MÉZIÈRES. 72

Un Publiciste de Philippe le Bel, dernière partie, par M. Ernest RENAN, de l'Institut de France. 87

Louis XIV et le nouvel empire allemand, par M. Léon FEER. 116

Les Mésaventures d'un peuple heureux, dernière partie, par M. H. BLERZY. 132

La Province pendant la guerre. — I. — Les événemens militaires, par M. Paul LEROY-BEAULIEU. 145

Les Artistes a Paris pendant le siége. — Henri Regnault, par M. Henri DELABORDE, de l'Académie des Beaux-Arts. 178

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 190

Les Celtes et leur littérature dans le pays de Galles, par M. H. GAIDOZ. 202

Livraison du 15 Mars.

Journal d'un voyageur pendant la guerre de 1870, deuxième partie, par M. George SAND. 209

Deux types de femme de l'autre siècle, par M. E. CARO, de l'Institut de France. 256

Étude historique sur l'organisation de la justice dans l'antiquité et les temps modernes. — II. — La justice dans le monde féodal, par M. Fustel de COULANGES. 274
La Province pendant le siége. — La situation politique et sociale, par M. Paul LEROY-BEAULIEU. 299
Leibniz et la science contemporaine a propos des mémoires adressés a l'Académie, par M. Fernand PAPILLON. 327
Les Allemands en Bourgogne, Impressions et Souvenirs, par M. Charles AUBERTIN. 349
Les récentes Explorations des naturalistes en Chine. — II. — Un Voyage de Pékin a l'Ourato en Mongolie, par M. Émile BLANCHARD, de l'Académie des Sciences. 368
La Veillée du Prince, par M. Henri BLAZE de BURY. 395
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 404

Livraison du 1er Avril.

Journal d'un voyageur pendant la guerre de 1870, troisième et dernière partie, par M. George SAND. 417
Un Savant du xviiie siècle. — Jean-François Séguier, d'après sa correspondance inédite, par M. Gaston BOISSIER. 446
Versailles pendant le siége de Paris. — L'Occupation prussienne et les travaux d'investissement, par M. H. PIGEONNEAU. 473
Les Impôts après la guerre. — I. — Les contributions indirectes, par M. Victor BONNET. 496
Les Gaz naturels des Apennins et de la Toscane. — Volta et Spallanzani, par M. FOUQUÉ. 515
Les Réformes de notre marine militaire. — Les escadres d'évolution, les stations navales et la flotte de transport, par un Officier de marine. 542
La Peste bovine, par M. G.-H. MAGNE. 561
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 590
Essais et Notices. 596

Livraison du 15 Avril.

L'État social de la Russie depuis l'abolition du servage, par M. C. CAILLIATTE. 609
Les Impôts après la guerre de 1870. — II. — La taxe sur le revenu, par M. Victor BONNET. 640
La rive gauche du Rhin au xe siècle. — La fin d'une dynastie en France, par M. Jules GOURDAULT. 659
Les Rêves de Gilberte, par M. Amédée ACHARD. 688
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 759
Essais et Notices. 766

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

274
299
327
349
368
395
404
417
446
473
496
515
542
561
590
596
609
640
659
688
759
766